Ministère des
Ressources naturelles
et des Forêts
Québec

Bureau de la sous-ministre et Secrétariat général

PAR COURRIEL

Le 10 novembre 2026

DEMANDEUR

N/Réf. : 202610-53

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 13 octobre 2026.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Théroux-Lemay

p. j. : 2

5700, 4e Avenue Ouest, A-303
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6370
acces_info_mrnf@mrnf.gouv.qc.ca

abandonné

Djemal, Dorra (DTMS)

De: Gaudreau, Roch (DTMS)
Envoyé: 5 février 2010 09:39
À: Djemal, Dorra (DTMS)
Objet: TR : Mise a jour du bail minier 794 / requete du 30-11-09
Importance: Haute

Bonjour Dorra

Voici la mise à jour du BM 794

Merci

Roch Gaudreau, directeur
Direction des titres miniers et des systèmes
Direction générale de la gestion du milieu minier
Secteur des mines
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage, local 4,40
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-6292, poste 5467
Courriel : roch.gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca
https://gestim.mines.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----
De : pal1966@videotron.ca [mailto:pal1966@videotron.ca]
Envoyé : 5 février 2010 08:34
À : Gaudreau, Roch (DTMS)
Objet : Mise a jour du bail minier 794 / requete du 30-11-09

En regard avec votre lettre du 30 novembre dernier.

Objet: Mise a jour du bail minier 794

Jean Marleau
President de Placements Appalache (1966) Ltee

Placements Appalache (1966) Ltée

Le 4 février 2010

MRNF
Direction des titres miniers et des systèmes
à l'attention de monsieur Roch Gaudreau
roch.gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca
880, chemin Ste-Foy, local 4.00
Quebec (Qc) G1S 4X4

Objet : Réponse à la demande de mise à jour du bail minier 794, en date du 30 novembre 2009

Cher Monsieur Gaudreau,

En réponse à la demande de mise à jour du bail minier 794, et suite a un entretien téléphonique que j'ai eu avec madame Dora Djemal le 8 décembre dernier, je vous confirme que le statut (superficie, limite du terrain) du bail minier 794 que vous avez dans vos registres est toujours le même dans son integralité.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur Gaudreau, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Cordialement,

Jean Marleau
Président de Placements Appalache (1966) Ltée

Les Placements Appalache Ltée
15,387 d'Estérel, Pierrefonds, Qc., H9H 1Y9
T : +1.514.946.2583 F : +1.514.626.3009 Courriel : PAL1966@videotron.ca

Ressources naturelles et Faune Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2010-2011) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

☒ ENTREPRISE — Nom de l'entreprise: Placements Appalache Ltée — N° matricule: 1143716455 — N° d'intervenant:

ou

☐ PARTICULIER — Nom: — Prénom: — N° d'intervenant:

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal): 15387 Estérel — App. — Ville, village ou municipalité: Pierrefonds

Province: Québec — Pays: Canada — Code postal: H9H1Y9

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2010
☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2010
☒ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2010
☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2011

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Type du titre (ex. BEX/ ASB)	Numéro du titre	Votre référence
Bail minier	BM794	PAL

Substance	Usage
Silice	Industriel – Si métal

BM 794
Abandonné
2010-09-27

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 CATÉGORIE DE SUBSTANCE

☒ Minerai de silice / Fabrication de ciment (tonne métrique)
☐ Pierre concassée / Construction (tonne métrique)
☐ Pierre de taille (m
☐ Tourbe (ballot sta

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section*

Date de la dernière extraction: Pas encore débuté

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = Ø $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
MARLEAU	Benoit	BM 794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets

7 janvier 2011
DATE

X
SIGNATURE

Toute déclaration non reçue au Ministère dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 50 $ si les déclarations sont non reçues dans les 15 premiers jours suivant l'échéance et de 100 $ à partir du 16e jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajouteront à la redevance due, non versée dans les délais prescrits.

Mode de paiement de la redevance :
☐ Carte de crédit ☐ Carte de débit
☐ Solde du compte de l'intervenant ☐ Argent comptant
☐ Chèque à l'ordre du ministre des finances ☐ Mandat-poste

Si paiement par carte de crédit : ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ American express

de carte _____ Expiration _____ Signature : _____

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

PLACEMENTS APPALACHES LIMITÉE

15387 rue Estérel, Pierrefonds, P.Q. Can., H9S 4Y4
Tél/Fax.: 514-428-5540 Cell: 514-919-7504
Courriel : bmarleau@sympatico.ca

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: 6 janvier 2011

À :	
COMPAGNIE :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NUMÉRO DE FAX :	418-643-4264
DE :	Benoit Marleau
COMPAGNIE :	Placements Appalaches Limitée
NOMBRE DE PAGES (incluant celle-ci):	2

MESSAGE:

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre déclaration trimestrielle pour le BM 794.

Bien à vous

Placements Appalache Limitée

Benoit Marleau
Secrétaire-trésorier

BM

Période D

janv, fév, mars

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2009-2010) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

Placements Appalache Ltée

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale)		App.
15387 Estérel		
Ville, village ou municipalité		
Pierrefonds		
Province	Pays	Code postal
Québec	Canada	H9H1Y9

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
NUMÉRO DU BAIL : BM 794
CANTON : Johan Beetz
SUBSTANCE : Silice
USAGE : Industriel – Si métal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2009
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2009
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2009
- ☒ Période D – 1er janvier au 31 mars 2010

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ETAT DU SITE

☐ Site jamais exploité	→	Date prévue du début de l'exploitation	→	2010-11
☐ Site déjà exploité	→	Date de la dernière extraction	→	
☐ Abandon définitif de l'exploitation	→	Date de la dernière extraction	→	

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Benoît	BM 794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

10 Mai 2010
DATE

SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

1020906 =

525 829 5 869 732

Heure de réception Mai. 10. 2010 3:40PM N° 5695

PLACEMENTS APPALACHES LIMITÉE

15387 rue Estérel, Pierrefonds, P.Q. Can., H9S 4Y4
Tél/Fax.: 514-428-5540 Cell: 514-919-7504
Courriel : bmarleau@sympatico.ca

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: 10 mai 2010

À :	
COMPAGNIE :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NUMÉRO DE FAX :	418-643-4264
DE :	Benoit Marleau
COMPAGNIE :	Placements Appalaches Limitée
NOMBRE DE PAGES (incluant celle-ci):	3

MESSAGE:

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint nos déclarations trimestrielles pour le BM 794.

Bien à vous

Placements Appalaché Limitée

Benoit Marleau
Secrétaire-trésorier

1020906

Heure de réception Mai. 10. 2010 3:40PM N° 5695

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2010-2011) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant
☒ ENTREPRISE	Construction BML division de Sintra inc.	16224 BM726	

ou

	Nom	Prénom	N° d'intervenant
☐ PARTICULIER			

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)	App.	Ville, village ou municipalité
678, Commerciale		St-Jean-Chrysostome

Province	Pays	Code postal
Québec		G6Z 2L5

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2010
☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2010
☒ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2010
☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2011

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Type du titre (ex. BEX/ ASB)	Numéro du titre	Votre référence
	BM-50726	Chevery

Substance	Usage
Pierre pour agrégats	Substances minérales de surface

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 CATÉGORIE DE SUBSTANCE

☐ Minerai de silice / Fabrication de ciment (tonne métrique)
☒ Pierre concassée / Construction (tonne métrique)
☐ Pierre de taille (mètre cube)
☐ Tourbe (ballot standard)

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section*

Date de la dernière extraction Août 2003

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
			NOVEMBRE	-200	
A =3249	TOTAL B →		TOTAL C →	-200	D =3049

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
0	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Bouffard	Gérald	BM-50726	418-839-4175	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

10-01-2011
DATE

X
SIGNATURE

Toute déclaration non reçue au Ministère dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 50 $ si les déclarations sont non reçues dans les 15 premiers jours suivant l'échéance et de 100 $ à partir du 16e jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajouteront à la redevance due, non versée dans les délais prescrits.

Mode de paiement de la redevance :
☐ Carte de crédit ☐ Carte de débit
☐ Solde du compte de l'intervenant ☐ Argent comptant
☐ Chèque à l'ordre du ministre des finances ☐ Mandat-poste

REÇU AU MRNF
12 JAN. 2011
Direction du développement minéral

Si paiement par carte de crédit : ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ American express

de carte 1077441 Expiration _____ Signature : _____

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

BM726

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2010-2011) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

☒ ENTREPRISE — Nom de l'entreprise: Placements Appalache Ltée | N° matricule: 1143716455 | N° d'intervenant: 3200

ou

☐ PARTICULIER — Nom | Prénom | N° d'intervenant

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal): 15387 Estérel | App. | Ville, village ou municipalité: Pierrefonds

Province: Québec | Pays: Canada | Code postal: H9H1Y9

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2010
☒ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2010
☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2010
☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2011

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Type du titre (ex. BEX/ ASB)	Numéro du titre	Votre référence
Bail minier	BM794	PAL

Substance	Usage
Silice	Industriel – SI métal

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 CATÉGORIE DE SUBSTANCE

☒ Minerai de silice / Fabrication de ciment (tonne métrique)
☐ Pierre concassée / Construction (tonne métrique)
☐ Pierre de taille (mètre cube)
☐ Tourbe (ballot standard)

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section*

Date de la dernière extraction: pas encore débuté

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =					D =
	TOTAL B →		TOTAL C →		

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
MARLEAU	BENOIT	BM 794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

5 octobre 2010
DATE

SIGNATURE

Toute déclaration non reçue au Ministère dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 50 $ si les déclarations sont non reçues dans les 15 premiers jours suivant l'échéance et de 100 [illegible] échéance. Des intérêts s'ajouteront à la redevance due, non versée dans les délais prescrits.

Mode de paiement de la redevance :
☐ Carte de crédit
☐ Solde du compte de l'intervenant
☐ Chèque à l'ordre du ministre des finances

Si paiement par carte de crédit : ☐ Visa ☐ Mastercard

de carte _____ Expiration _____

Titre abandonné

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

PLACEMENTS APPALACHES LIMITÉE

15387 rue Estérel, Pierrefonds, P.Q. Can., H9S 4Y4
Tél/Fax.: 514-428-5540 Cell: 514-919-7504
Courriel : bmarleau@sympatico.ca

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: 5 octobre 2010

À :	
COMPAGNIE :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NUMÉRO DE FAX :	418-643-4264
DE :	Benoit Marleau
COMPAGNIE :	Placements Appalaches Limitée
NOMBRE DE PAGES (incluant celle-ci):	2

MESSAGE:

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre déclaration trimestrielle pour le BM 794.

Bien à vous

Placements Appalache Limitée

Benoit Marleau
Secrétaire-trésorier

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2009-2010) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

Placements Appalache Ltée (3200)

BM 794

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale)	App.
15 387 Estérel	

Ville, village ou municipalité		
Pierrefonds		
Province	**Pays**	**Code postal**
Québec	Canada	H9H 1Y9

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
NUMÉRO DU BAIL : BM 794
CANTON : Johan Beetz
SUBSTANCE : Silice
USAGE : Industriel – Si métal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2009
- ☒ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2009
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2009
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2010

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☐ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2010-11
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D = 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Benoit	BM 794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

24 Nov. 2009
DATE

SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

1020905
906

991277

Heure de réception Nov. 26. 2009 9:09PM N° 4341

PLACEMENTS APPALACHES LIMITÉE

15387 rue Estérel, Pierrefonds, P.Q. Can., H9S 4Y4
Tél/Fax.: 514-428-5540 Cell: 514-919-7504
Courriel : bmarleau@sympatico.ca

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: 26 Novembre 2009

À :	
COMPAGNIE :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NUMÉRO DE FAX :	418-643-4264
DE :	Benoit Marleau
COMPAGNIE :	Placements Appalaches Limitée
NOMBRE DE PAGES (incluant celle-ci):	2

MESSAGE:

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre déclaration trimestrielle pour le BM 794.

Bien à vous

Placements Appalaches Limitée

Benoit Marleau
Secrétaire-trésorier

- Demande d'assurer Vincent
- copie email par adresse

Vincent

991277

Heure de réception Nov. 26. 2009 9:09PM N° 4341

Ressources naturelles et Faune
Québec

FACTURE

Page 1
No préimp.
No compte client 00003200 RD
Date 2010-09-10
No facture 1978443
Référence 991277
Type de facture ACTIF
No commande 887068

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUEBEC CANADA H9H 1Y9

Description	Quantité	Taux	Tps	Tvq	Montant
Redevances - extraction subst. minérales surfaces	1,00	100,0000 $	D	D	100,00 $

TPS 86951 5601 RT0012 :
TVQ 100635 6067 TQ0007 :

Taux d'intérêt mensuel **0,407 %** , annuel **5,00 %**

TOTAL **100,00 $**

Justification :

Service aux citoyens et aux entreprises, 880, chemin Ste-Foy
Local (RC), Québec (Québec) G1S 4X4 Tél.: 418-627-8600 ou 1 866-248-6936

Conserver cette partie pour vos dossiers

Ressources naturelles et Faune
Québec

No compte client 00003200 RD
Date facture 2010-09-10
No facture 1978443
Domaine Titres miniers

Transmettre votre paiement à :

Direction générale adjointe des ressources financières
5700, 4e Avenue Ouest, C 408
Québec (Québec) G1H 6R1

Client

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUEBEC CANADA H9H 1Y9

TOTAL : **100,00 $**

Joindre cette partie à votre paiement. Merci

FAIRE VOTRE CHÈQUE AU NOM DU « **MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC** »..

Ressources naturelles et Faune
Québec

FACTURE

Page 1
No préimp.
No compte client 00003200 RD
Date 2010-09-10
No facture 1978444
Référence 1020905
Type de facture ACTIF
No commande 887070

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUEBEC CANADA H9H 1Y9

Description	Quantité	Taux	Tps	Tvq	Montant
Redevances - extraction subst. minérales surfaces	1,00	50,0000 $	D	D	50,00 $

BM794
2009C

TPS 86951 5601 RT0012 :
TVQ 100635 6067 TQ0007 :

Taux d'intérêt mensuel **0,407 %** , annuel **5,00 %**

TOTAL **50,00 $**

Justification :

Service aux citoyens et aux entreprises, 880, chemin Ste-Foy
Local (RC), Québec (Québec) G1S 4X4 Tél.: 418-627-8600 ou 1 866-248-6936

Conserver cette partie pour vos dossiers

Ressources naturelles et Faune
Québec

No compte client 00003200 RD
Date facture 2010-09-10
No facture 1978444
Domaine Titres miniers

Transmettre votre paiement à :

Direction générale adjointe des ressources financières
5700, 4e Avenue Ouest, C 408
Québec (Québec) G1H 6R1

Client

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUEBEC CANADA H9H 1Y9

TOTAL : **50,00 $**

Joindre cette partie à votre paiement. Merci

FAIRE VOTRE CHÈQUE AU NOM DU « **MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC** »..

Ressources naturelles et Faune
Québec

FACTURE

Page 1
No préimp.
No compte client 00003200 RD
Date 2010-09-10
No facture 1978445
Référence 1020906
Type de facture ACTIF
No commande 887071

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUEBEC CANADA H9H 1Y9

Description	Quantité	Taux	Tps	Tvq	Montant
Redevances - extraction subst. minérales surfaces	1,00	50,0000 $	D	D	50,00 $

BM794
2009 D

TPS 86951 5601 RT0012 :
TVQ 100635 6067 TQ0007 :

Taux d'intérêt mensuel **0,407 %** , annuel **5,00 %**

TOTAL **50,00 $**

Justification :

Service aux citoyens et aux entreprises, 880, chemin Ste-Foy
Local (RC), Québec (Québec) G1S 4X4 Tél.: 418-627-8600 ou 1 866-248-6936

Conserver cette partie pour vos dossiers

Ressources naturelles et Faune
Québec

No compte client 00003200 RD
Date facture 2010-09-10
No facture 1978445
Domaine Titres miniers

Transmettre votre paiement à :

Direction générale adjointe des ressources financières
5700, 4e Avenue Ouest, C 408
Québec (Québec) G1H 6R1

Client

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUEBEC CANADA H9H 1Y9

TOTAL : **50,00 $**

Joindre cette partie à votre paiement. Merci

FAIRE VOTRE CHÈQUE AU NOM DU « **MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC** »..

Placements Appalache Ltée vs MRNF

Dossiers : # 991277, #1020905, #1020906

Montant : 200.00$

REÇU MRNF
09 SEP. 2010
Direction du développement minéral



Direction des titres miniers et des systèmes
MRNF
(a/s de Monsieur Denis Bouchard)
880 ch. Ste-Foy, local 4.00
Québec (Qc)
G1S 4X4

PAL
1538 d'Estrel
Pierrefonds, QC
H9H 1V9

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Direction des titres miniers et des systèmes

Québec, le 30 septembre 2010

Monsieur Jean Marleau
Les placements Appalache Ltée
15387 d'Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

Objet : Demande de renouvellement du bail minier, numéro 794

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande de renouvellement du bail minier, cité en rubrique, reçue à nos bureaux le 6 août 2010.

Étant donné que vous avez déposé une demande d'abandon pour le même bail minier soit le BM-794 et que cette dernière a été acceptée à la date du 27 septembre 2010, nous demandons à notre Service des opérations comptables de vous rembourser par chèque le montant du loyer que vous avez déboursé lors de la demande du renouvellement citée en rubrique (un montant total de 2333,74 $).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Vincent Fréchette, ing.jr

880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone :(418) 627-6292, poste 5486
Sans frais : 1-800-363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca

Djemal, Dorra (DTMS)

De: Djemal, Dorra (DTMS)
Envoyé: 30 septembre 2010 11:24
À: Samuel, Réal (DTMS)
Objet: Ajustement de la date d'abandon du BM-794

Bonjour Réal,

Peux-tu s.t.p, ajuster la date d'abandon du BM-794.
La date de l'abandon doit être : le 27 septembre 2010.
Requête No : 1057313

Merci !

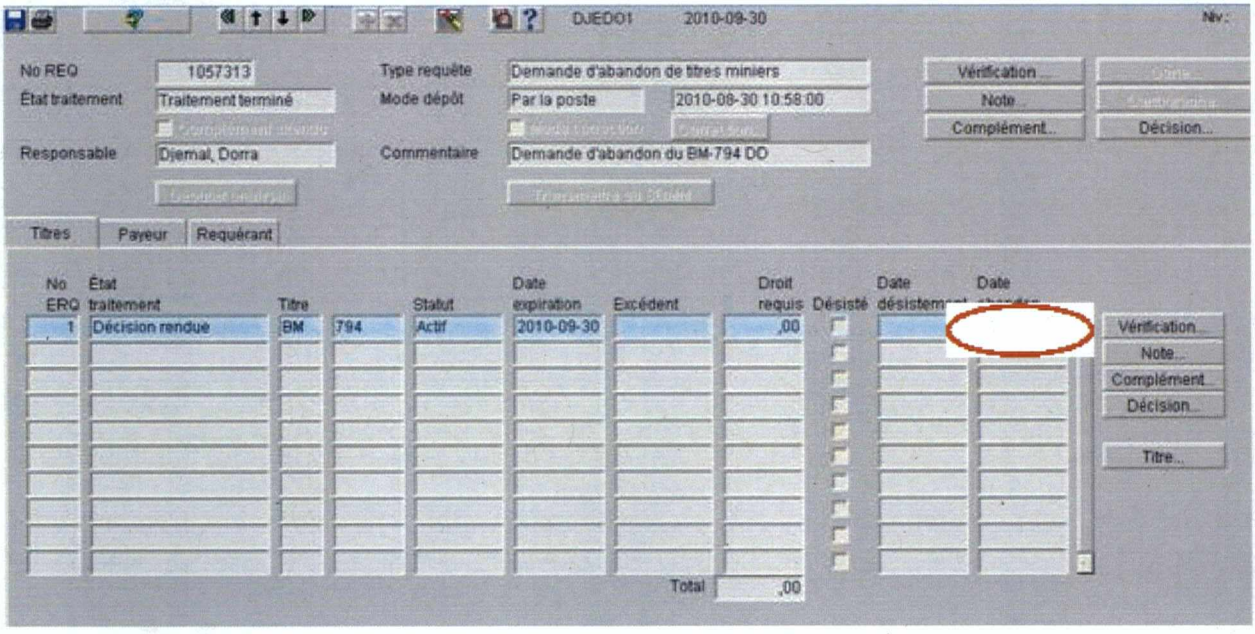

Dorra Djemal
Direction des titres miniers et des systèmes
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Ste-Foy, local 4,00
Québec (Québec) G1S 4X4

Téléphone : (418) 627-6292, poste 5396
Numéro sans frais : 1-800-363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264

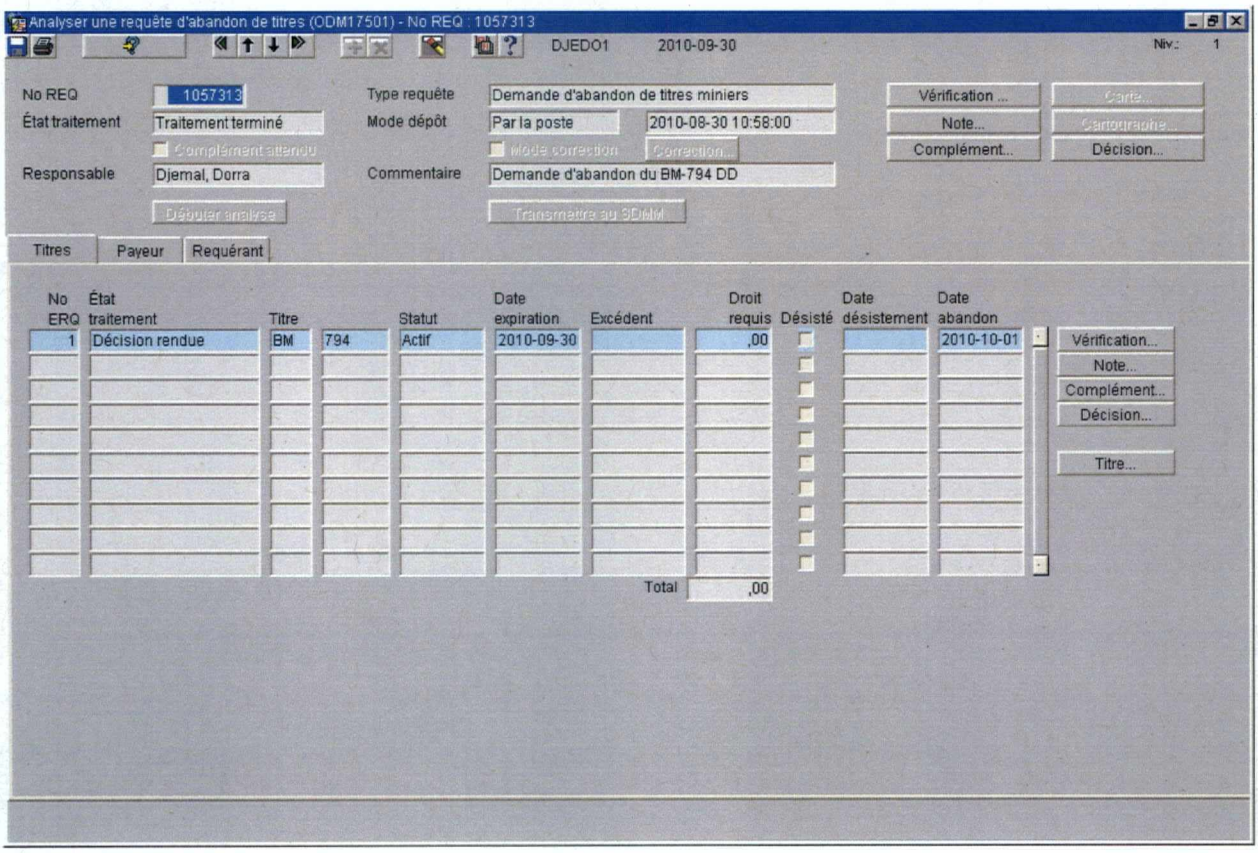
Analyser une requête d'abandon de titres (ODM17501) - No REQ : 1057313
DJEDO1
2010-09-30
Niv.: 1
No REQ
1057313
Type requête
Demande d'abandon de titres miniers
Vérification ...
Carte...
État traitement
Traitement terminé
Mode dépôt
Par la poste
2010-08-30 10:58:00
Note...
Cartographe...
Complément attendu
Mode correction
Correction...
Complément...
Décision...
Responsable
Djemal, Dorra
Commentaire
Demande d'abandon du BM-794 DD
Déposer analyse
Transmettre au SDMM
Titres
Payeur
Requérant
No ERQ
État traitement
Titre
Statut
Date expiration
Excédent
Droit requis
Désisté
Date désistement
Date abandon
1
Décision rendue
BM
794
Actif
2010-09-30
,00
2010-10-01
Total
,00
Vérification...
Note...
Complément...
Décision...
Titre...

Requête d'abandon de titre

Remarque: Veuillez noter que toutes les informations contenues dans ce formulaire pourront être inscrites dans le registre public des droits miniers, réels et immobiliers.

Section: Identification

Numéro de la requête : 1057313

Type de requête :	Demande d'abandon de titres miniers	**Date de saisie :**	2010/09/30 11:03:06
État de la requête :	En attente d'analyse	**Date effective de dépot :**	2010/08/30 10:58:00
Mode dépôt :	Par la poste		

Section: Requérant

Définir le requérant: 3200 Ok Rechercher... Créer...

Nom : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Adresse : 15387 ESTEREL

Ville : Pierrefonds

Province : Québec

Pays : Canada

Code postal : H9H1Y9

Abandon pour

(•) **Mes titres**

Section: Titulaire

Nom : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Adresse : 15387 ESTEREL

Ville : Pierrefonds

Province : Québec

Pays : Canada

Code postal : H9H1Y9

Section: Titres à abandonner

Identifier le(s) titre(s): ASB Ok Rechercher...

◀◀ ◀ Page : 1 / 1 ▶ ▶▶

☐ Tous les titres sur toutes les pages

	No titre	Dernier jour de validité	Statut	Excédents
☐	BM794	2010/10/19	Actif	0,00 $

Section : Coût de l'abandon de titres

Quantité	Description	Coût total
1	Abandon de titres de type "BM"	0,00 $
		0,00 $

Montant payé : 0,00 $
Nom du payeur :

Section: Commentaire

Si vous avez des commentaires...

Demande d'abandon du BM-794 DD

Section: Actions

Désister | Réinitialiser | Imprimer | Annuler

Accusé de réception

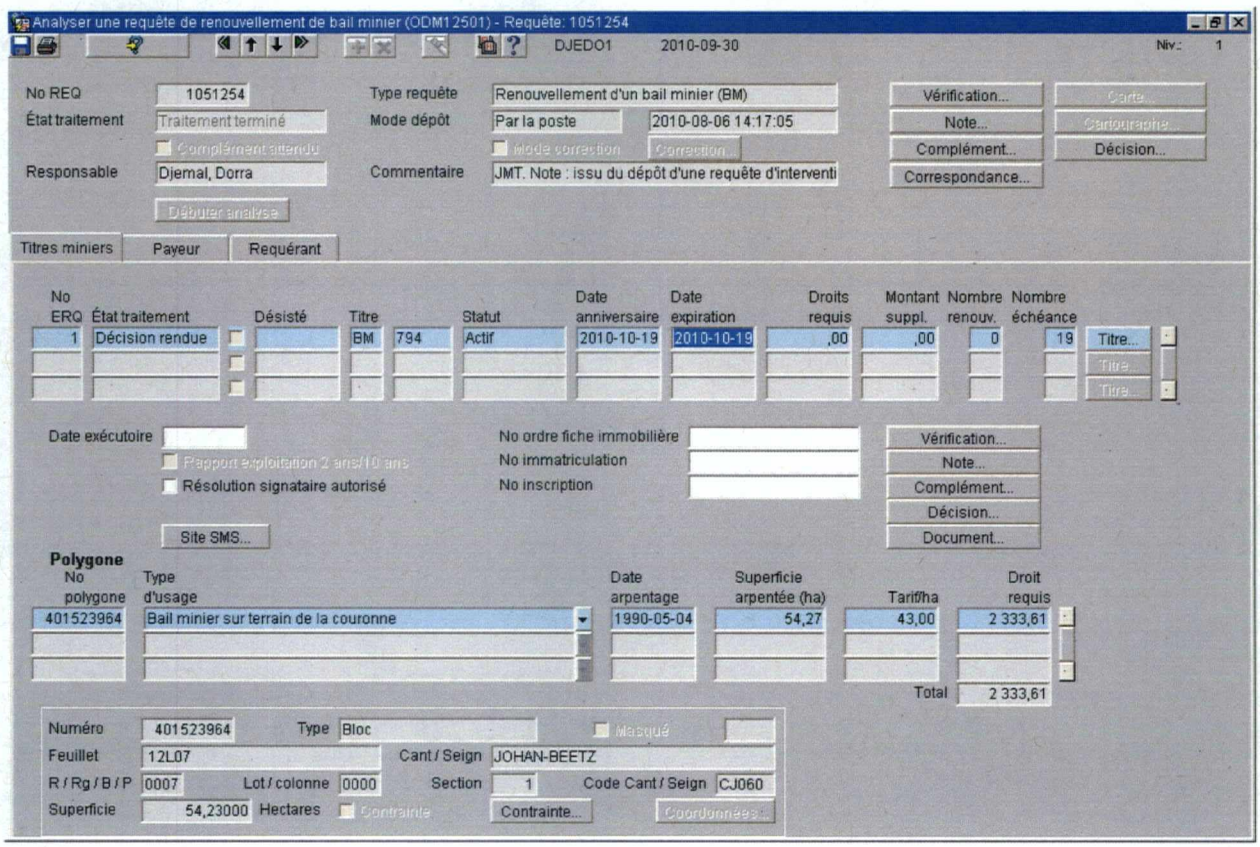
Analyser une requête de renouvellement de bail minier (ODM12501) - Requête: 1051254
DJEDO1
2010-09-30
Niv.: 1
No REQ
1051254
Type requête
Renouvellement d'un bail minier (BM)
Vérification...
Carte...
État traitement
Traitement terminé
Mode dépôt
Par la poste
2010-08-06 14:17:05
Note...
Cartouche...
Complément attendu
Mode correction
Correction...
Complément...
Décision...
Responsable
Djemal, Dorra
Commentaire
JMT. Note : issu du dépôt d'une requête d'interventi
Correspondance...
Débuter analyse
Titres miniers
Payeur
Requérant
No ERQ
État traitement
Désisté
Titre
Statut
Date anniversaire
Date expiration
Droits requis
Montant suppl.
Nombre renouv.
Nombre échéance
1
Décision rendue
BM
794
Actif
2010-10-19
2010-10-19
,00
,00
0
19
Titre...
Titre...
Titre...
Date exécutoire
Rapport exploitation 2 ans/10 ans
Résolution signataire autorisé
No ordre fiche immobilière
No immatriculation
No inscription
Vérification...
Note...
Complément...
Décision...
Document...
Site SMS...
Polygone
No polygone
Type d'usage
Date arpentage
Superficie arpentée (ha)
Tarif/ha
Droit requis
401523964
Bail minier sur terrain de la couronne
1990-05-04
54,27
43,00
2 333,61
Total
2 333,61
Numéro
401523964
Type
Bloc
Masqué
Feuillet
12L07
Cant / Seign
JOHAN-BEETZ
R / Rg / B / P
0007
Lot / colonne
0000
Section
1
Code Cant / Seign
CJ060
Superficie
54,23000
Hectares
Contrainte
Contrainte...
Coordonnées...

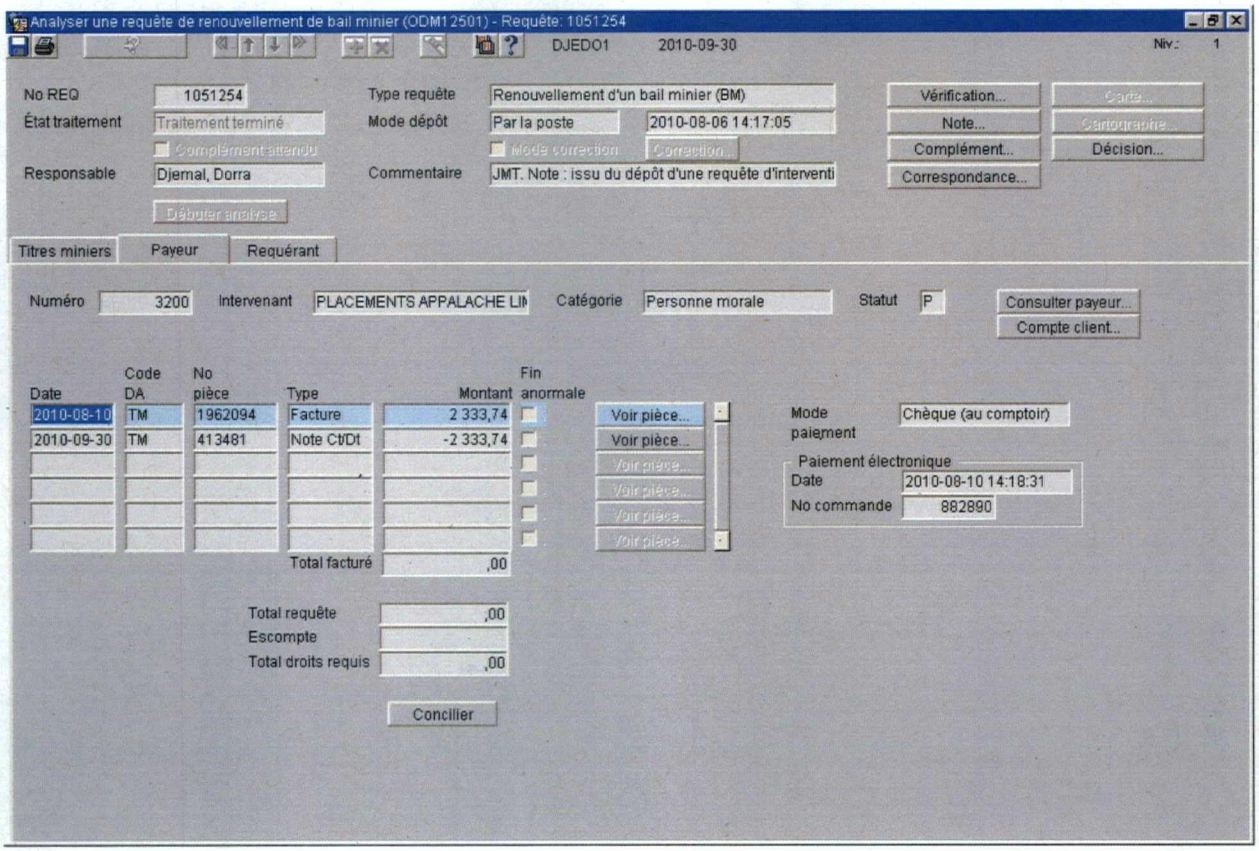
Analyser une requête de renouvellement de bail minier (ODM12501) - Requête: 1051254
DJEDO1
2010-09-30
Niv.: 1
No REQ
1051254
Type requête
Renouvellement d'un bail minier (BM)
Vérification...
Carte...
État traitement
Traitement terminé
Mode dépôt
Par la poste
2010-08-06 14:17:05
Note...
Cartouche...
Complément attendu
Mode correction
Correction...
Complément...
Décision...
Responsable
Djemal, Dorra
Commentaire
JMT. Note : issu du dépôt d'une requête d'interventi
Correspondance...
Débuter analyse
Titres miniers
Payeur
Requérant
Numéro
3200
Intervenant
PLACEMENTS APPALACHE LI
Catégorie
Personne morale
Statut
P
Consulter payeur...
Compte client...
Date
Code DA
No pièce
Type
Montant
Fin anormale
2010-08-10
TM
1962094
Facture
2 333,74
Voir pièce...
2010-09-30
TM
413481
Note Ct/Dt
-2 333,74
Voir pièce...
Total facturé
,00
Mode paiement
Chèque (au comptoir)
Paiement électronique
Date
2010-08-10 14:18:31
No commande
882890
Total requête
,00
Escompte
Total droits requis
,00
Concilier

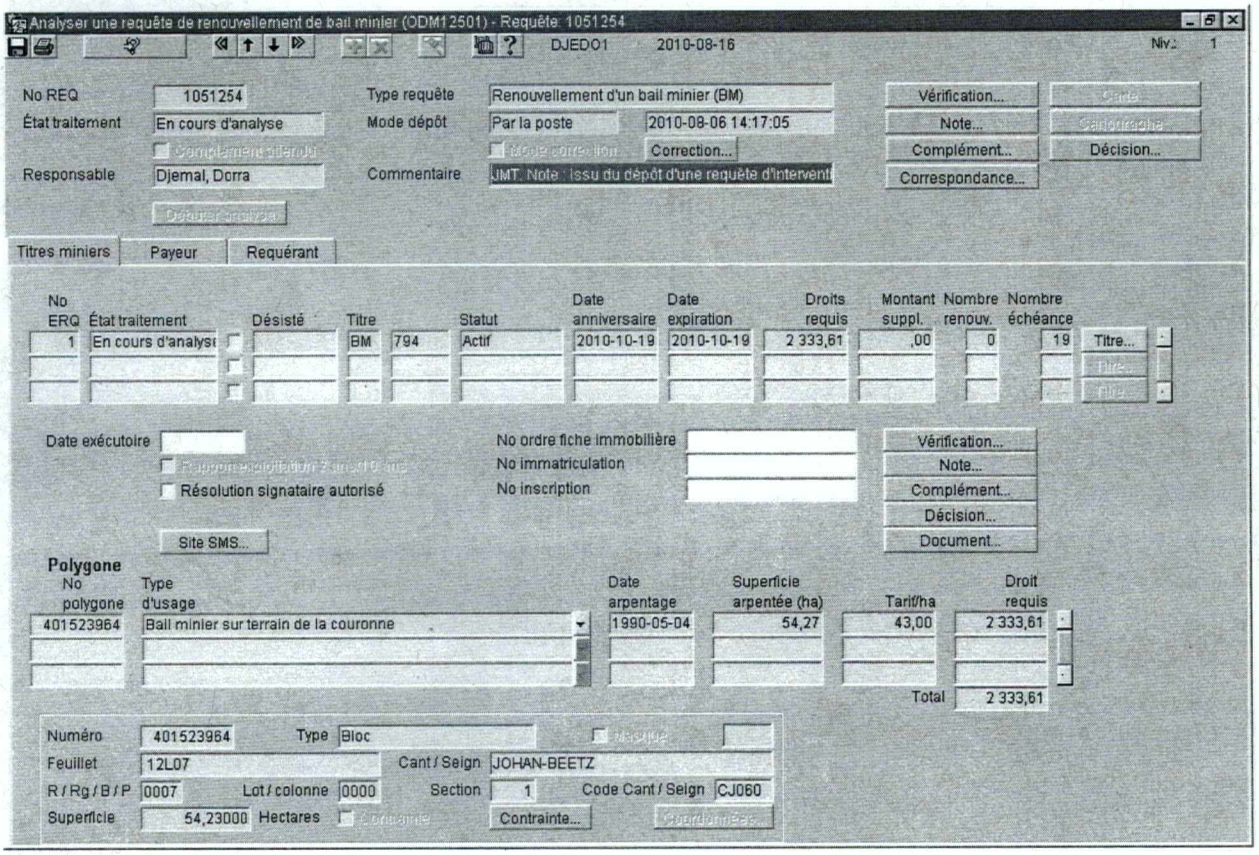

Le titre est protégé dans ODN.

DD

Demande de renouvellement BM-794

Demand d'abandon de BM à venir

Demande de renouvellement de bail minier

Remarque: Veuillez noter que toutes les informations contenues dans ce formulaire pourront être inscrites dans le registre public des droits miniers, réels et immobiliers.

Section : Identification

Numéro de la requête : 1051254

Type de requête :	Renouvellement d'un bail minier (BM)	**Date de saisie :**	2010/08/16 10:35:37
État de la requête :	En attente d'analyse	**Date effective de dépot :**	2010/08/06 14:17:05
Mode de dépôt :	Par la poste		

Section : Requérant

Définir le requérant: Ok Rechercher...

Nom : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Adresse : 15387 ESTEREL

Ville : Pierrefonds

Province : Québec

Pays : Canada

Code postal :H9H1Y9

Correspondance privilégiée: poste ordinaire

Titres délégués par :

Mes titres

Section : Titulaire(s) désigné(s)

Nom : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Adresse : 15387 ESTEREL

Ville : Pierrefonds

Province : Québec

Pays : Canada

Code postal :H9H1Y9

Section : Titres à renouveler

Identifier le(s) titre(s): ASB Ok Rechercher...

Supprimer les éléments sélectionnés

Page : 1 / 1

Tous les titres sur toutes les pages

Numéro d'enregistrement

	No titre	Statut	Titulaire(s)	Date d'émission	Date d'expiration	Bureau de la Publicité et des Droits	Mon re
☐	BM794	Actif	PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200) (100%)	1990/10/20	2010/10/19	Inscrivez votre no. B.P.D	33

⚠ Ce symbole indique que le titre est à moins de 60 jours de son expiration.

Supprimer les éléments sélectionnés

Section : Sommaire des coûts

Description	Coût total
Renouvellement de bail minier BM794	2 333,61 $
	2 333,61 $

Montant payé : 2 333,74 $
Nom du payeur : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Section : Déclaration

☑ Je déclare que tous les renseignements fournis sur le fomulaire sont exacts et complets.

Section : Commentaire

Si vous avez des commentaires...

JMT. Note : issu du dépôt d'une requête d'intervention au registre minier (dépôt allégé).

Section : Actions

Désister | Imprimer | Fermer

Accusé de réception

Déposer une requête d'intervention au registre minier

Remarque : Veuillez noter que toutes les informations contenues dans ce formulaire pourront être inscrites dans le registre public des droits miniers, réels et immobiliers.

Section : Identification **Numéro de la requête : 1051254**

Type de requête : Renouvellement d'un bail minier (BM)

État de la requête : En cours de saisie

Date de saisie : 2010/08/10 14:18:00

Date effective de dépot : 2010/08/06 14:17:05

Mode de dépôt : Par la poste

Section : Requérant

Définir l'intervenant: 3200 Ok Rechercher... Créer...

Nom : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Adresse : 15387 ESTEREL

Ville : Pierrefonds

Province : Québec

Pays : Canada

Code postal : H9H1Y9

Correspondance privilégiée: poste ordinaire

Section : Paiement

Montant payé : 2 333,74 $

Nom du payeur : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Section : Commentaire

Si vous avez des commentaires...

JMT

Section : Actions

Imprimer Fermer

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Roch.Gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca
ORIGINAL AU COURRIER

Pierrefonds, le 5 août 2010

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de la gestion du milieu minier
Secteur des mines
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

À l'attention personnelle de Monsieur Roch Gaudreau

Sujet : Demande de renouvellement de Bail Minier
Re : BM 794 – Placements Appalache Ltée
Baie Johan-Beetz, Québec

Cher Monsieur Gaudreau

Nous vous transmettons à ce jour la demande de renouvellement du Bail Minier cité en rubrique, qui viendra à échéance le **18 octobre prochain**, tel que requis dans les dispositions de la *Loi du les mines* L.R.Q., chapitre M-13.1. Suite à nos discussions avec vos collègues du Ministère et sur l'avis de nos conseillers juridiques, nous avons choisit de vous remettre ladite demande de renouvellement, accompagnée de la Résolution du Conseil d'Administration l'autorisant ainsi que du paiement des droits, mais en l'absence du rapport établissant qu'une *exploitation minière* ait eu lieu sur le site.

En effet, nous sommes contraints de nous en remettre à vous pour autoriser la demande de renouvellement en vous présentant de manière sommaire les activités, principalement de financement, qui ont eu lieu sur et au sujet du gisement qui fait l'objet du bail, en vue de la préparation d'un projet important de développement de la ressource qui se trouve sur le site. Vous trouverez donc ci-bas le narratif des démarches entreprises et c'est notre souhait sincère que vous autoriserez, en conséquence, le renouvellement du bail en question pour une période additionnelle de dix (10) ans.

Alternativement, dans l'occurrence où vous jugerez bon de ne pas renouveller le bail dans ces conditions, la société entend se prévaloir de sa Priorité d'inscription prévue à la Loi, afin d'inscrire par avis de désignation sur carte, un claim ou un BEX sur l'ensemble du lot en question.

Les Placements Appalache Ltée
15,387 d'Estérel, Pierrefonds, Qc., H9H 1Y9
T : +1.514.946.2583 F : +1.514.626.3009 Courriel :
PAL1966@videotron.ca

1051254

Enfin, nous sommes conscients de la désignation accordée à la MRC d'une partie de la zone côtière adjacente comme sanctuaire pour les oiseaux. Nous avons entretenu à ce sujet des discussions importantes avec, notamment, le maire de Baie Johan-Beetz, Monsieur Martin Côté, qui se sont avérée positivement en faveur d'une dérogation de la règle de non-exploitation de ladite zone, en faveur du développement économique du projet ci-haut mentionné. Nous sommes optimistes que des ententes pourront intervenir pour le développement de celui-ci dans le plus grand respect de l'esprit de cette initiative et des principes de conservation de l'environnement dans la région en général.

Nous vous serions reconnaissants de nous accorder un moment pour vous rencontrer avec vos collègues, à vos bureaux, dans la semaine du 9 août prochain, afin de préciser ce qui précède et recevoir vos conseils.

Dans l'attente de cette confirmation, nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous prions de recevoir, cher Monsieur Gaudreau, nos salutations les plus distinguées.

Jean Marleau
Président

CC : Monsieur Marcel Tremblay, MRNF

Pj : 3

REÇU AU MRNF
0 6 AOUT 2010
Direction du développement minéral

NARRATIF
Développement du Projet PAL – Baie Johan-Beetz, Province de Québec

Mai 2003:	Décès du Dr. Raymond Marleau, Président de PAL
Octobre 2004 :	Reprise des activités minières au nom de la succession de feu Dr. Marleau par son fils aîné, Monsieur Jean Marleau
Janvier 2005 :	Début du développement des affaires minières : Silice, dolomie et gaz&pétrole
Octobre 2005 :	Évaluation du gisement de quartz par Monsieur Benoît Violette, géologue, le 5 octobre 2005
Début 2006 :	Rencontres et signature financement avec 2 groupes américains et un groupe français (YANN Europe Ltd) pour le financement du Projet
Début 2007 :	Recherche de marchés
Juin 2007 :	Association avec une société intermédiaire en banque BF Direct sa, Monsieur Jean-Marc Muller, directeur, Strasbourg, France
Juin-août 2007 :	Mise à jour du plan d'affaires
Septembre 2007 :	Proposition de financement de 250M$ avec le groupe ALP (Suisse) et la Wachovia Bank (USA)
Avril 2008 :	Annulation de l'entente résultant de la crise bancaire américaine
Août 2008 :	Proposition de financement de 250M € pour le développement du quartz pour le marché solaire avec le groupe CGFI (France-Suisse), Monsieur Jacques Defemme, directeur
Sept-oct 2008 :	Crise du crédit mondial, arrêt des démarches
Janv-juil 2009 :	Recherche intensive pour de nouvelles technologies pour du grade solaire
Août 2009 :	Rencontre et discussion (Août à San Fransisco) avec le groupe Rodmo
	Adaptation du plan d'affaires de PAL en intégration verticale (extraction du quartz à manufacture de panneaux solaire)
Août-déc 2009 :	Rencontres avec multiples groupes québécois et étrangers (Moyen Orient)
	Financement Québec : transmission du projet à la Société Générale de Financement (SGF) du Québec, Monsieur Robert Hamel, directeur

	Choix de technologies : discussions avec *FESIL* (technologie Solsilc), Monsieur Laars Nygaard, Directeur, Tronheim, Norvège, et *RSI*, Monsieur Steven Amendola, Président, Pennsylvanie, USA
3 au 7 déc 2009 :	Recueil d'échantillons sur le gisement et rencontre avec la municipalité, Monsieur le Maire Martin Côté et entente de principe pour la construction de la fonderie sur le site du gisement
Janv-avril 2010 :	Contact avec plus de 125 fonds internationaux et nationaux du recueil « Greentech 2009 »
29 avril 2010 :	Mandat de financement d'un bridge de 3-5M$ avec *Llama Capital Partner LLP* (Londres, UK) et *Prime Strategy* (Portland, Oregon, USA)
Juillet 2010 :	Capitalisation (investisseurs privés) de 200 000 CAD pour soutenir l'effort de financement du bridge permettant la campagne de forage et de définition des nouvelles technologies
26-29 juil 2010 :	Deuxième mission avec un investisseur pour recueil d'échantillons et rencontre avec le maire de Baie Johan-Beetz, élaboration de l'entente de principe pour réaliser, cette fois, l'intégration verticale totale dans la municipalité

Prévision du début des travaux de définitions :	sept-octobre 2010
Prévision du début des opérations :	été 2011

REÇU AU MRNF
06 AOUT 2010
Direction du développement minéral

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PLACEMENTS APPALACHE LTÉE

ADOPTÉE LE : 1ER AOÛT 2010

Objet : Renouvellement – Bail Minier 794

RENOUVELLEMENT DU BAIL MINIER 794

IL EST RÉSOLU de confirmer que la compagnie demande au Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec un renouvellement du Bail Minier 794 pour la période maximale prévue à la Loi.

DÉCLARATION D'ADOPTION

Je, soussigné, étant l'administrateur habile à voter sur la résolution susmentionnée lors d'une assemblée du Conseil d'Administration, adopte cette résolution en date du 1er août 2010 et, conformément à l'article 123.96 de la *Loi sur les compagnies,* appose ma signature aux présentes afin de conférer à cette résolution la même valent que si elle avait été adoptée au cours d'une assemblée du Conseil d'Administration.

Jean Marleau

REÇU AU MRNF
0 6 AOUT 2010
Direction du développement minéral

Ressources naturelles et Faune
Québec

Demande de renouvellement d'un bail minier (BM)

SECTION 1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant	%
☒ ENTREPRISE	Placements Appalaches Ltée			

ou

	Nom	Prénom	N° d'intervenant	%
☐ PARTICULIER				

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)	App.	Ville, village ou municipalité
15 387 D'Estérel		Pierrefonds

Province	Pays	Code postal	Ind. rég. Téléphone (domicile)	Ind. rég. Téléphone (bureau)	Poste
Québec	Canada	H9H 1Y9		514-946-2583	

Ind. rég. Télécopieur	Adresse de courrier électronique
514-626-3009	PAL1966@VIDEOTRON.CA

S'IL Y A PLUS D'UN REQUÉRANT, ANNEXER UNE LISTE AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS À LA SECTION 1

SECTION 2 IDENTIFICATION DU BAIL À RENOUVELER

Numéro du BM à renouveler

794

Numéro d'ordre de la fiche immobilière	ou	Numéro d'immatriculation du BM	et	Numéro d'inscription du BM

SECTION 3 DOCUMENTATION À JOINDRE

- ☒ Le montant du loyer annuel du bail minier fixé par règlement
- ☐ Un rapport établissant que l'exploitation minière s'est déroulée pendant au moins deux ans au cours des 10 dernières années du bail
- ☒ Résolution ou règlement

SECTION 4 DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté les dispositions de la Loi sur les mines et des ses règlements d'application au cours de la période de validité qui se termine et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

DATE : 4 AOÛT 2010 *SIGNATURE :*

Mode de paiement du loyer :

- ☐ Carte de crédit
- ☐ Carte de débit
- ☐ Solde du compte de l'intervenant
- ☐ Argent comptant
- ☒ Chèque à l'ordre du ministre des finances
- ☐ Mandat-poste

Si paiement par carte de crédit : ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ American Express

de carte _____ Expiration _____ Signature : _____

REÇU AU MRNF
06 AOUT 2010
Direction du développement minéral

La demande doit être parvenue au bureau du registraire avant le 60e jour précédant l'expiration du BM. Sinon, joindre un montant supplémentaire de 110 $.

La demande et la documentation à joindre doivent être reçues avant la date d'expiration du titre.

Adresse de retour : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des titres miniers et des systèmes
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Téléphone : (418) 627-6292 ou 1 800 363-7233, poste 5383
Télécopieur : (418) 643-4264

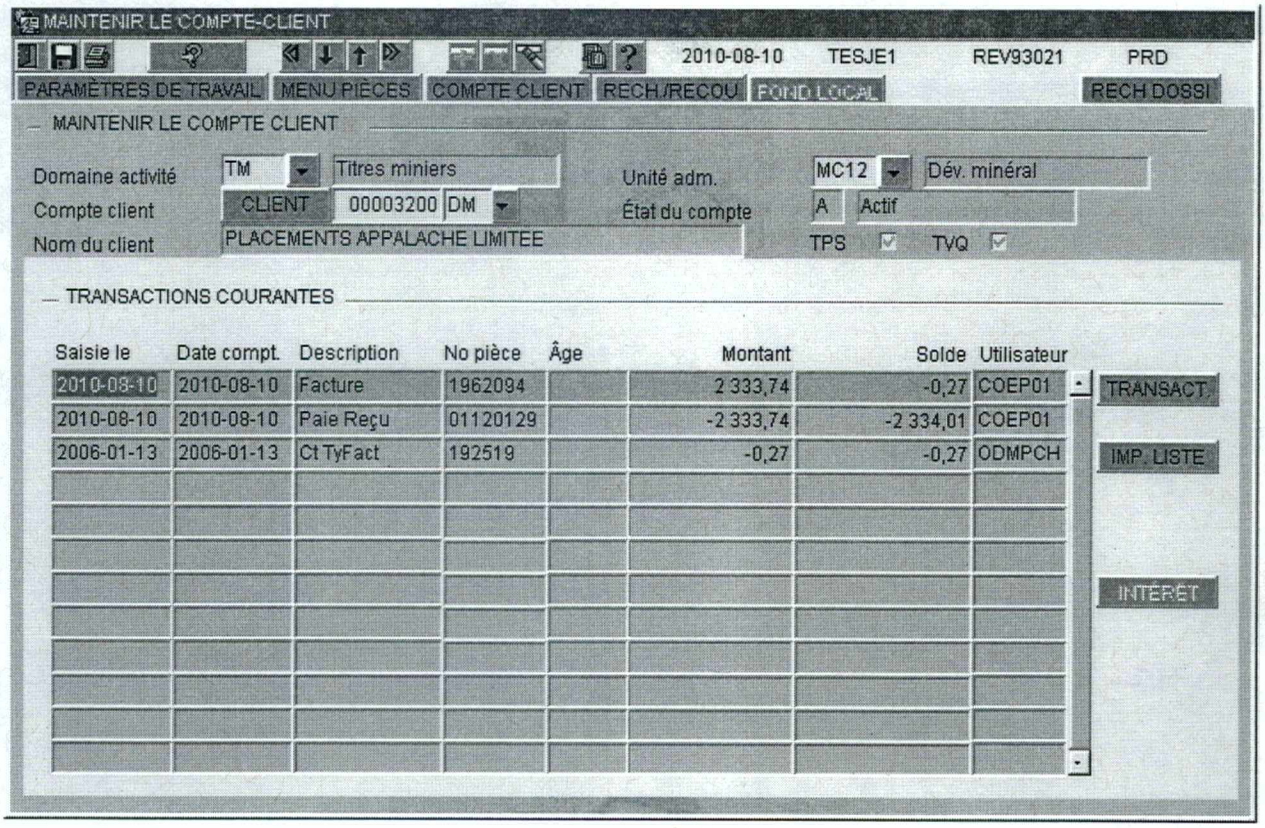
MAINTENIR LE COMPTE-CLIENT
2010-08-10
TESJE1
REV93021
PRD
PARAMÈTRES DE TRAVAIL
MENU PIÈCES
COMPTE CLIENT
RECH./RECOU
FOND LOCAL
RECH DOSSI
MAINTENIR LE COMPTE CLIENT
Domaine activité
TM
Titres miniers
Unité adm.
MC12
Dév. minéral
Compte client
CLIENT
00003200
DM
État du compte
A
Actif
Nom du client
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
TPS
TVQ
TRANSACTIONS COURANTES
Saisie le
Date compt.
Description
No pièce
Âge
Montant
Solde
Utilisateur
2010-08-10
2010-08-10
Facture
1962094
2 333,74
-0,27
COEP01
2010-08-10
2010-08-10
Paie Reçu
01120129
-2 333,74
-2 334,01
COEP01
2006-01-13
2006-01-13
Ct TyFact
192519
-0,27
-0,27
ODMPCH
TRANSACT.
IMP. LISTE
INTÉRÊT

Ressources naturelles et Faune
Québec

FACTURE

Page 1
No préimp.
No compte client 00003200 DM
Date 2010-08-10
No facture 1962094
Référence 1051254
Type de facture ACTIF
No commande 882890

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUEBEC CANADA H9H 1Y9

Description	Quantité	Taux	Tps	Tvq	Montant
Loyer de baux et permis	1,00	2 333,7400 $	D	D	2 333,74 $

TPS 86951 5601 RT0012 :
TVQ 100635 6067 TQ0007 :

Taux d'intérêt mensuel **0,407 %** , annuel **5,00 %**

TOTAL **2 333,74 $**

Justification : Agent:TESJE1/Mode de paiement:Chèque/Remarque:JMT

Direction du développement minéral, 880, chemin Ste-Foy
4e étage, Québec (Québec) G1S 4X4 Tél.: 418-627-6292 ou 1 800-363-7233

Conserver cette partie pour vos dossiers

Ressources naturelles et Faune
Québec

No compte client 00003200 DM
Date facture 2010-08-10
No facture 1962094
Domaine Titres miniers

Transmettre votre paiement à :

Direction du développement minéral
880, chemin Ste-Foy
4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Client

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUEBEC CANADA H9H 1Y9

TOTAL : **2 333,74 $**

Joindre cette partie à votre paiement. Merci

FAIRE VOTRE CHÈQUE AU NOM DU « **MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC** »..

0 63491 03803 7

How to use prepaid envelopes

1) Fill in your address and the receiver's address where specified and retain your copy.
2) **Do not include dangerous or other non-mailable items.**
3) Deposit in a street letter box, post office or designated Canada Post facility.

Review terms and conditions on Customer Receipt.

Comment utiliser les enveloppes prépayées

1) Indiquez votre adresse et celle du destinataire à l'endroit spécifié et conservez votre copie.
2) **Objets dangereux et autres objets inadmissibles exclus.**
3) Déposez dans une boîte aux lettres publique, à un bureau de poste ou à une installation désignée de Postes Canada.

Reportez-vous aux conditions sur le reçu du client.

CANADA POST / POSTES CANADA

Postage Paid / **Port payé**

Xpresspost

dard 260 x 159 mm | Format standard 260 x 159 mm

For delivery confirmation www.canadapost.ca OR **1 888 550-6333**
Confirmation de la livraison www.postescanada.ca OU

CANADA POST / POSTES CANADA

Sender warrants that this item does not contain dangerous goods and agrees with the terms and conditions on Customer Receipt.
L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses et consent aux modalités sur le reçu du client.

Date: YA 2010 MM 08 DJ 05

From / Expéditeur

Telephone No. / N° de téléphone: 514 946 2585

Customer No. / N° du client:

Name / Nom: FLEURANTS APPALACHES LTÉE

Address / Adresse: 4 PIERREFONDS QC

City / Prov. / Ville / Prov.: 15 387 D'ESTEREL — Postal Code / Code postal: J9H 1J9

To / Destinataire

Telephone No. / N° de téléphone:

Customer No. / N° du client:

Name / Nom: KOCH GAUDREAU MRNF

Address / Adresse: 880 CHEMIN STE FOY, 4IÈME ÉTAGE

City / Prov. / Ville / Prov.: QUÉBEC QUÉBEC — Postal Code / Code postal: G1S 4X4

CANADA

TM – Trademark of Canada Post Corporation
MC – Marque de commerce de la Société canadienne des postes

33-086-692 (10-01)

Xpresspost 1

LT 608 808 231 CA

LT 608 808 231 CA

CPC Tracking Number / **Numéro de repérage de la SCP**

LT 608 808 231 CA

Signature on delivery? / **Signature à la livraison?**

Purchase and apply signature sticker here.
Achetez l'autocollant de signature et apposez-le ici.

FSC Mixed Sources / Sources Mixtes

Acid-Free

RAINFOREST ALLIANCE CERTIFIED

DOMTAR EarthChoice®
High quality paper with a conscience
Le bon choix en toute conscience

10% post consumer recycled content
10% de cet emballage est fait de produits recyclés post-consommation.

The carbon footprint of this envelope has been offset by Zerofootprint.
Les émissions de carbone de cette enveloppe ont été compensées par Zerofootprint.

REGIONAL RÉGIONAL ®

Recyclable

142200 (10-03)

TM – Trademark of Canada Post Corporation
MC – Marque de commerce de la Société canadienne des postes

The Zerofootprint logo, seal, and carbon footprint text are © 2008, Zerofootprint Inc. All rights reserved.
Le logo, le sceau ainsi que le texte de Zerofootprint concernant les émissions de carbone sont protégés par des droits d'auteur. © 2008, Zerofootprint Inc. Tous droits réservés.

FOLD HERE / PLIEZ ICI

FOLD HERE / PLIEZ ICI

Xpresspost™/MC

Next Day* · Livraison le jour suivant*

REGIONAL
RÉGIONAL

Prepaid · Prépayé
On-time delivery guarantee*
Garantie de livraison à temps*

2010 -08- 05
BUREAU
SUCC
MONTRÉAL QC H4V 1H0
OFFICE



Canada Post Foundation for Mental Health
Fondation de Postes Canada pour la santé mentale

Delivering hope for mental illness

A portion of the proceeds from prepaid envelope sales will be donated to the Foundation.

Visit **canadapost.ca/foundation** to learn more.

Un message d'espoir pour la santé mentale

Une partie des profits de la vente d'enveloppes prépayées sera remise à la Fondation.

Visitez **postescanada.ca/fondation** pour plus d'information.

Ressources naturelles et Faune
Québec

Demande de renouvellement d'un bail minier (BM)

SECTION 1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant	%
☒ ENTREPRISE	Placements Appalaches Ltée			
ou	**Nom**	**Prénom**	**N° d'intervenant**	**%**
☐ PARTICULIER				

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)	App.	Ville, village ou municipalité
15 387 D'Esterel		Pierrefonds

Province	Pays	Code postal	Ind. rég. Téléphone (domicile)	Ind. rég. Téléphone (bureau)	Poste
Québec	Canada	H9H 1Y9		514-946-2583	

Ind. rég. Télécopieur	Adresse de courrier électronique
514-626-3009	PAL1966@VIDEOTRON.CA

S'IL Y A PLUS D'UN REQUÉRANT, ANNEXER UNE LISTE AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS À LA SECTION 1

SECTION 2 IDENTIFICATION DU BAIL À RENOUVELER

Numéro du BM à renouveler: 794

Numéro d'ordre de la fiche immobilière	ou	Numéro d'immatriculation du BM	et	Numéro d'inscription du BM

SECTION 3 DOCUMENTATION À JOINDRE

- ☒ Le montant du loyer annuel du bail minier fixé par règlement
- ☐ Un rapport etablissant que l'exploitation minière s'est déroulée pendant au moins deux ans au cours des 10 dernières années du bail
- ☒ Résolution ou règlement

SECTION 4 DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté les dispositions de la Loi sur les mines et des ses règlements d'application au cours de la période de validité qui se termine et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

DATE : 4 AOÛT 2010 *SIGNATURE :*

Mode de paiement du loyer :

- ☐ Carte de crédit
- ☐ Carte de débit
- ☐ Solde du compte de l'intervenant
- ☐ Argent comptant
- ☒ Chèque à l'ordre du ministre des finances
- ☐ Mandat-poste

Si paiement par carte de crédit : ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ American Express

de carte _____ Expiration _____ Signature : _____

La demande doit être parvenue au bureau du registraire avant le 60e jour précédant l'expiration du BM. Sinon, joindre un montant supplementaire de 110 $.

La demande et la documentation à joindre doivent être reçues avant la date d'expiration du titre.

Adresse de retour : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des titres miniers et des systèmes
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Téléphone : (418) 627-6292 ou 1 800 363-7233, poste 5383
Télécopieur : (418) 643-4264

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Roch.Gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca
ORIGINAL AU COURRIER

Pierrefonds, le 5 août 2010

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de la gestion du milieu minier
Secteur des mines
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

À l'attention personnelle de Monsieur Roch Gaudreau

Sujet : Demande de renouvellement de Bail Minier
Re : BM 794 – Placements Appalache Ltée
Baie Johan-Beetz, Québec

Cher Monsieur Gaudreau

Nous vous transmettons à ce jour la demande de renouvellement du Bail Minier cité en rubrique, qui viendra à échéance le **18 octobre prochain**, tel que requis dans les dispositions de la *Loi du les mines* L.R.Q., chapitre M-13.1. Suite à nos discussions avec vos collègues du Ministère et sur l'avis de nos conseillers juridiques, nous avons choisit de vous remettre ladite demande de renouvellement, accompagnée de la Résolution du Conseil d'Administration l'autorisant ainsi que du paiement des droits, mais en l'absence du rapport établissant qu'une *exploitation minière* ait eu lieu sur le site.

En effet, nous sommes contraints de nous en remettre à vous pour autoriser la demande de renouvellement en vous présentant de manière sommaire les activités, principalement de financement, qui ont eu lieu sur et au sujet du gisement qui fait l'objet du bail, en vue de la préparation d'un projet important de développement de la ressource qui se trouve sur le site. Vous trouverez donc ci-bas le narratif des démarches entreprises et c'est notre souhait sincère que vous autoriserez, en conséquence, le renouvellement du bail en question pour une période additionnelle de dix (10) ans.

Alternativement, dans l'occurrence où vous jugerez bon de ne pas renouveller le bail dans ces conditions, la société entend se prévaloir de sa Priorité d'inscription prévue à la Loi, afin d'inscrire par avis de désignation sur carte, un claim ou un BEX sur l'ensemble du lot en question.

Les Placements Appalache Ltée
15,387 d'Estérel, Pierrefonds, Qc., H9H 1Y9
T : +1.514.946.2583 F : +1.514.626.3009 Courriel :
PAL1966@videotron.ca

Enfin, nous sommes conscients de la désignation accordée à la MRC d'une partie de la zone côtière adjacente comme sanctuaire pour les oiseaux. Nous avons entretenu à ce sujet des discussions importantes avec, notamment, le maire de Baie Johan-Beetz, Monsieur Martin Côté, qui se sont avérée positivement en faveur d'une dérogation de la règle de non-exploitation de ladite zone, en faveur du développement économique du projet ci-haut mentionné. Nous sommes optimistes que des ententes pourront intervenir pour le développement de celui-ci dans le plus grand respect de l'esprit de cette initiative et des principes de conservation de l'environnement dans la région en général.

Nous vous serions reconnaissants de nous accorder un moment pour vous rencontrer avec vos collègues, à vos bureaux, dans la semaine du 9 août prochain, afin de préciser ce qui précède et recevoir vos conseils.

Dans l'attente de cette confirmation, nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous prions de recevoir, cher Monsieur Gaudreau, nos salutations les plus distinguées.

Jean Marleau
Président

CC : Monsieur Marcel Tremblay, MRNF

Pj : 3

NARRATIF
Développement du Projet PAL – Baie Johan-Beetz, Province de Québec

Mai 2003:	Décès du Dr. Raymond Marleau, Président de PAL
Octobre 2004 :	Reprise des activités minières au nom de la succession de feu Dr. Marleau par son fils aîné, Monsieur Jean Marleau
Janvier 2005 :	Début du développement des affaires minières : Silice, dolomie et gaz&pétrole
Octobre 2005 :	Évaluation du gisement de quartz par Monsieur Benoît Violette, géologue, le 5 octobre 2005
Début 2006 :	Rencontres et signature financement avec 2 groupes américains et un groupe français (YANN Europe Ltd) pour le financement du Projet
Début 2007 :	Recherche de marchés
Juin 2007 :	Association avec une société intermédiaire en banque BF Direct sa, Monsieur Jean-Marc Muller, directeur, Strasbourg, France
Juin-août 2007 :	Mise à jour du plan d'affaires
Septembre 2007 :	Proposition de financement de 250M$ avec le groupe ALP (Suisse) et la Wachovia Bank (USA)
Avril 2008 :	Annulation de l'entente résultant de la crise bancaire américaine
Août 2008 :	Proposition de financement de 250M € pour le développement du quartz pour le marché solaire avec le groupe CGFI (France-Suisse), Monsieur Jacques Defemme, directeur
Sept-oct 2008 :	Crise du crédit mondial, arrêt des démarches
Janv-juil 2009 :	Recherche intensive pour de nouvelles technologies pour du grade solaire
Août 2009 :	Rencontre et discussion (Août à San Fransisco) avec le groupe Rodmo
	Adaptation du plan d'affaires de PAL en intégration verticale (extraction du quartz à manufacture de panneaux solaire)
Août-déc 2009 :	Rencontres avec multiples groupes québécois et étrangers (Moyen Orient)
	Financement Québec : transmission du projet à la Société Générale de Financement (SGF) du Québec, Monsieur Robert Hamel, directeur

	Choix de technologies : discussions avec *FESIL* (technologie Solsilc), Monsieur Laars Nygaard, Directeur, Tronheim, Norvège, et *RSI*, Monsieur Steven Amendola, Président, Pennsylvanie, USA
3 au 7 déc 2009 :	Recueil d'échantillons sur le gisement et rencontre avec la municipalité, Monsieur le Maire Martin Côté et entente de principe pour la construction de la fonderie sur le site du gisement
Janv-avril 2010 :	Contact avec plus de 125 fonds internationaux et nationaux du recueil « Greentech 2009 »
29 avril 2010 :	Mandat de financement d'un bridge de 3-5M$ avec *Llama Capital Partner LLP* (Londres, UK) et *Prime Strategy* (Portland, Oregon, USA)
Juillet 2010 :	Capitalisation (investisseurs privés) de 200 000 CAD pour soutenir l'effort de financement du bridge permettant la campagne de forage et de définition des nouvelles technologies
26-29 juil 2010 :	Deuxième mission avec un investisseur pour recueil d'échantillons et rencontre avec le maire de Baie Johan-Beetz, élaboration de l'entente de principe pour réaliser, cette fois, l'intégration verticale totale dans la municipalité

Prévision du début des travaux de définitions :	sept-octobre 2010
Prévision du début des opérations :	été 2011

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PLACEMENTS APPALACHE LTÉE

ADOPTÉE LE : 1ER AOÛT 2010

Objet : Renouvellement – Bail Minier 794

RENOUVELLEMENT DU BAIL MINIER 794

IL EST RÉSOLU de confirmer que la compagnie demande au Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec un renouvellement du Bail Minier 794 pour la période maximale prévue à la Loi.

DÉCLARATION D'ADOPTION

Je, soussigné, étant l'administrateur habile à voter sur la résolution susmentionnée lors d'une assemblée du Conseil d'Administration, adopte cette résolution en date du 1er août 2010 et, conformément à l'article 123.96 de la *Loi sur les compagnies*, appose ma signature aux présentes afin de conférer à cette résolution la même valent que si elle avait été adoptée au cours d'une assemblée du Conseil d'Administration.

Jean Marleau

PLACEMENTS APPALACHE LTEE
15387, RUE D'ESTÉREL
PIERREFONDS (QUÉBEC) H9H 1Y9

Ste. 0157

DATE 05082010
J J M M A A A A

PAYEZ Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune 2333.74 $
à l'ordre de

deux mille trois cent trente trois 74/100 DOLLARS

Sécurité intégrée

BMO Banque de Montréal
CENTRE FAIRVIEW
6702, ROUTE TRANS CANADA TÉL: (514) 630-0869
POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) H9R 1C4

POUR BM794 54.273ha x 43$/ha

PLACEMENTS APPALACHE LTEE

PAR

For d[redacted]nfirmation www.canadapost.ca OR 1 888 550-6333
Conf[redacted]e la livraison www.postescanada.ca OU

Sender warrants that this item does not contain dangerous goods and agrees with the terms and conditions on Customer Receipt.
L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses et consent aux modalités sur le reçu du client.

Customer Receipt **Reçu du client**

Item number: / N° de l'article : LT 608 808 231 CA

Date (YA MM DJ): 2010 08 05

From **Expéditeur**

Customer No. / N° du client:

Name / Nom: PLACEMENTS APPALACHES LTÉE

Address / Adresse: [redacted] PIERREFONDS QC

City / Prov. / Ville / Prov.: 15 387 D'ESTEREL

Postal Code / Code postal: H9H 1Y9

Telephone No. / N° de téléphone: 514 946 2585

To **Destinataire**

Customer No. / N° du client:

Name / Nom: ROCH GAUDREAU MRNF

Address / Adresse: 880 CHEMIN STE FOY, 4IÈME ÉTAGE

City / Prov. / Ville / Prov.: QUÉBEC QUÉBEC

Postal Code / Code postal: G1S 4X4

Telephone No. / N° de téléphone:

Langevin, Claude (DTMS)

De: Tremblay, Marcel (DTMS)
Envoyé: 9 août 2010 08:09
À: Langevin, Claude (DTMS)
Cc: Fréchette, Vincent (DTMS)
Objet: TR : PLACEMENTS APPALACHE LTÉE - Demande de renouvellement de Bail Minier
Importance: Haute

Bonjour,

Pour votre information et suivie.

Merci
Marcel Tremblay ing.
Chef de division des titres d'exploration
poste 5392

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!

-----Message d'origine-----
De : Jean-Yves Blanchard [mailto:jyblanchard@gmail.com]
Envoyé : 6 août 2010 08:33
À : Tremblay, Marcel (DTMS)
Objet : PLACEMENTS APPALACHE LTÉE - Demande de renouvellement de Bail Minier
Importance : Haute

From: Jean-Yves Blanchard [mailto:jyblanchard@gmail.com]
Sent: August-06-10 8:29 AM
To: Roch Gaudreau - MRNF
Cc: Marcel Tremblay - MRNF; Jean Marleau - Président - Placements Appalaches Ltée
Subject: PLACEMENTS APPALACHE LTÉE - Demande de renouvellement de Bail Minier
Importance: High

Cher Monsieur Gaudreau,

Suite aux instructions de **Monsieur Jean Marleau**, Président de la société citée en rubrique, vous trouverez ci-jointe copie de la demande de renouvellement du **BM 794** dont la société est titulaire, qui vous a été transmise par courrier recommandé hier. À la suggestions de votre collègue, Monsieur Marcel Tremblay qui est en CC de ce message, nous souhaiterions vous rencontrer la semaine prochaine à vos bureaux, à un moment qui vous conviendra, afin de discuter du dossier en question et du projet qui l'intéresse.

Nous avons noté que Monsieur Tremblay s'absentera à compter du 13 août prochain, de telle sorte que nous souhaiterions que cette rencontre ait lieu avant cette date afin de profiter de sa présence et de ses conseils.

Dans l'attente de vous lire, je vous souhaite un bon retour ainsi que nos meilleures salutations.

Bien cordialement,

J-Y Blanchard

Jean-Yves Blanchard, BA, LL.B
Avocat
5216, Avenue King-Edward
Montréal, Quebec, Canada, H4V 2J7
Tel : +1.514.824.9131
Fax : +1.514.487.0903
jyblanchard@GMail.com

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Direction des titres miniers et des systèmes

A abandonner
en date du

Québec, le 27 septembre 2010

Monsieur Jean Marleau
Les Placements Appalache Ltée
15387 d'Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

Objet : Avis d'abandon du bail minier 794

Monsieur,

Veuillez prendre note que l'étude de votre requête d'abandon du bail minier 794, datée du 23 août 2010, est maintenant complétée.

Titulaires des droits miniers abandonnés : Placements Appalache limitée

Désignation du terrain : Lot 1 du cadastre du canton de Johan-Beetz comprenant une superficie totale de 54,273 hectares.

Numéro du feuillet du registre des ressources de l'État : 67068 plan 11566

Dans les circonstances, nous avons mis un terme à ce titre minier et inscrit l'abandon au Registre public des droits miniers, réels et immobiliers à cette fin.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant votre priorité d'inscription selon l'article 123 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13.1), n'hésitez pas à communiquer avec M. Marcel Tremblay, ing. chef de la division des titres d'exploration au poste 5392.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Roch Gaudreau

c. c. M. Jean-Yves Blanchard, avocat

880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone :(418) 627-6292 poste 5467
Sans frais : 1-800-363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca

Direction des titres miniers et des systèmes

Québec, le 16 septembre 2010

M. Jean Marleau
Les Placements Appalache Ltée.
15387 d'Estérel
Pierrefonds, (Québec)
H9H 1Y9

Objet : Avis d'abandon du bail minier 794

Monsieur,

Veuillez prendre note que l'étude de votre requête d'abandon du bail minier 794 est complétée.

Dans les circonstances, nous avons mis un terme à ce titre minier et inscrit l'abandon au Registre public des droits miniers, réels et immobiliers à cette fin.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant votre priorité d'inscription selon l'article 123 de la *Loi sur les mines*, L.R.Q., c. M-13.1, n'hésitez pas à communiquer avec M. Marcel Tremblay ing. Chef de la division des titres d'exploration au poste 5392.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Roch Gaudreau, Directeur
Direction des titres miniers et systèmes

CC : Monsieur Jean-Yves Blanchard

Voire si copie remise à Loise et abandonner le titre -- OOM -> Dora

880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone :(418) 627-6292
Sans frais : 1-800-363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca

Gouvernement
du Québec

ABANDON DES DROITS MINIERS
ACCORDÉS PAR L'ÉTAT

Nature des droits miniers abandonnés :

Bail minier 794

Titulaires des droits miniers abandonnés :

Placements Appalache limitée

Numéro du feuillet du registre des ressources de l'état :

67068 plan 1156

Désignation du terrain :

Lot 1 du cadastre du canton de Johan-Beetz comprenant une superficie totale de 54,273 hectares.

Division d'enregistrement :

Sept-Îles

SIGNÉ LE , À Québec

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

ABANDON DES DROITS MINIERS ACCORDÉS PAR L'ÉTAT

Nature des droits miniers abandonnés :

Bail minier ~~793~~ 794.

Titulaires des droits miniers abandonnés :

Placements Appalache limitée Uniquartz
~~Cambior inc. (45 %) et Newmont Canada Ltd (55 %)~~

des ressources de l'état

Numéro du feuillet du registre ~~minier~~ :

67068 plan 11566

Désignation du terrain :

Lot 1 du cadastre du canton de Johan-Beetz. comprenant une superficie totale de 54,273 hectares.

~~Partie du bloc cinquante et un (51), lot 51B-2, d'une superficie de 27,43 hectares et partie du bloc deux cent quatre (204), lot 204-1, d'une superficie de 44,95 hectares appartenant au cadastre du canton de Rouyn. Bloc cent soixante (160), lot 61-1 et lot 62-2, cadastre du canton de Beauchastel d'une superficie de 16,81 hectares. (Bloc 51 : souterrain) (Blocs 160 et 204 : superficiaire et souterrain).~~

Division d'enregistrement :

~~Rouyn-Noranda~~ Sept-Îles

SIGNÉ LE ~~9 novembre 2006~~, À Québec

Directeur du développement
et du milieu miniers

- Johanne Banville -
- René-Claude Pelletier -
- MDDEP -

Fréchette, Vincent (DTMS)

De: Pelletier, Renée-Claude (DIM)
Envoyé: 14 septembre 2010 13:27
À: Fréchette, Vincent (DTMS)
Cc: Robert, Danielle (DIM)
Objet: RE : demande d'information

Bonjour Vincent,
Je te confirme qu'aucun dossier sous le nom de Placements Appalaches ou Uniquartz n'existe dans nos dossiers; il n'y a donc aucune somme due à cette société par la Direction de l'imposition minière.
Bonne journée,

Renée-Claude Pelletier cma
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'imposition minière
880, chemin Ste-Foy, bureau 4.50
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : 418 627-6292 poste 5305
Sans frais : 1 800 363-7233
Télécopieur : 418 643-9297
renee-claude.pelletier@mrnf.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!

PLEIN DE RESSOURCES

-----Message d'origine-----
De : Fréchette, Vincent (DTMS)
Envoyé : 14 septembre 2010 10:56
À : Pelletier, Renée-Claude (DIM)

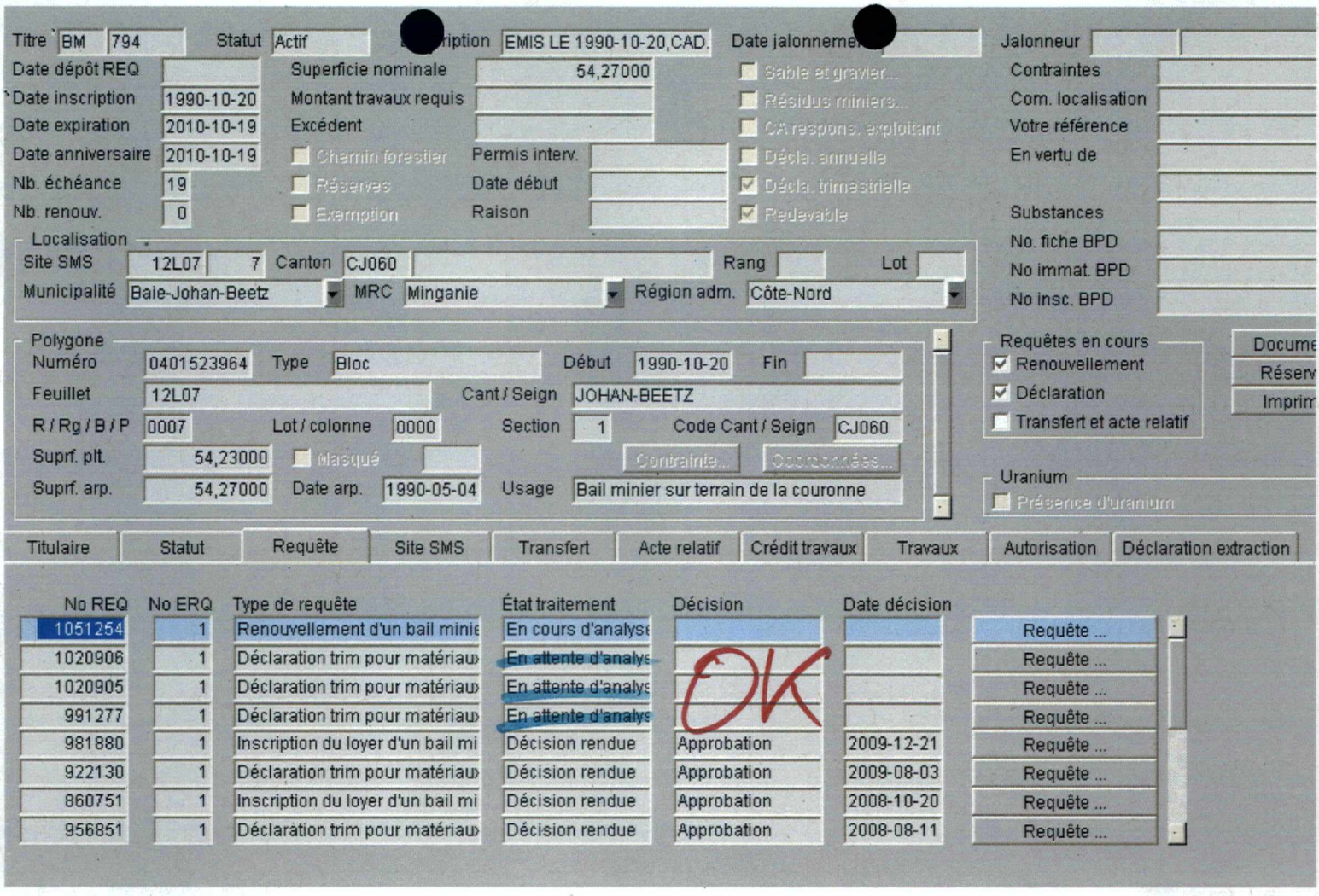

Vérifier les déclarations

Declaration Traitées

Dany

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de la Côte-Nord

Sept-Îles, le 16 septembre 2010

Monsieur **53-54**
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des titres miniers et systèmes
880, chemin Ste-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Objet : **Demande d'accès à l'information pour le terrain suivant: Placements Appalaches/Uniquart situé à Baie-Johan-Beetz**

Monsieur,

Nous sommes en mesure de donner suite à votre demande d'accès que nous avons reçue, le 14 septembre dernier, concernant le dossier cité en objet.

Après vérification, nous vous précisons que la Direction régionale de la Côte-Nord ne détient aucun dossier pertinent à votre demande.

Vous avez cependant droit de recours de cette réponse devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec la soussignée au 418 964-8888, poste 253.

En espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Nathalie Després
Répondante Loi d'accès à l'information

p. j. (1)

818, boulevard Laure
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8
Téléphone : (418) 964-8888 poste 253
Télécopieur : (418) 964-8023
Internet : http://www.mddep.gouv.qc.ca
Nathalie.despres@mddep.gouv.qc.ca

Ce papier contient 100 % de fibres recyclées après consommation.

PAL
Placements Appalache (1966) Ltée

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Roch.Gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca
ORIGINAL AU COURRIER

Pierrefonds, le 23 août 2010

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de la gestion du milieu minier
Secteur des mines
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

À l'attention personnelle de Monsieur Roch Gaudreau

Sujet : Déclaration d'abandon et demande de priorité d'inscription de Bail Minier – Art 122 et 123 Loi sur les mines L.R.Q.Chap.M-13.1
Re : **BM 794 – Placements Appalache Ltée**
Baie Johan-Beetz, Québec

Cher Monsieur Gaudreau

Suite à notre rencontre à vos bureaux le 20 août dernier, nous vous transmettons tel que convenenu l'intention de la société « d'abandonner », en date de la réception de l'original de la présente lettre et au sens de la Loi sur les mines, le bail minier cité en rubrique, et de se prévaloir sans délai de son droit d'inscription en priorité d'un claim sur l'ensemble du territoire couvert par le bail en question.

Nous vous saurions gré de nous aviser de la confirmation de cette démarche afin que nous puissions procéder à l'inscription du claim par voie électronique, tel que requis.

Dans l'attente de cette confirmation, nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous prions de recevoir, cher Monsieur Gaudreau, nos salutations les plus distinguées.

Jean Mareau
Président

REÇU AU MRNF
30 AOUT 2010
Direction du développement minéral

CC : Monsieur Vincent Fréchette, MRNF

Pj. : 1 – Résolution du Conseil d'Administration

Les Placements Appalache Ltée
15,387 d'Estérel, Pierrefonds, Qc., H9H 1Y9
T : +1.514.946.2583 F : +1.514.626.3009 Courriel : PAL1966@videotron.ca

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PLACEMENTS APPALACHE LTÉE

ADOPTÉE LE : 23 AOÛT 2010

Objet : Abandon – Bail Minier 794
Inscription en priorité d'un Claim (Art 123 Loi sur les mines)

ABANDON DU BAIL MINIER 794

IL EST RÉSOLU de confirmer que la compagnie demande au Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec l'abandon du Bail Minier 794, tel que prévu à l'Article 122 de la Loi sur les mines.

INSCRIPTION EN PRIORITÉ D'UN CLAIM SUR LE TERRITOIRE DU BM794

IL EST RÉSOLU de confirmer que la compagnie demande au Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec l'inscription en priorité d'un claim sur l'ensemble du territoire du Bail Minier 794, tel que prévu à l'Article 123 de la Loi sur les mines.

DÉCLARATION D'ADOPTION

Je, soussigné, étant l'administrateur habile à voter sur la résolution susmentionnée lors d'une assemblée du Conseil d'Administration, adopte cette résolution en date du 1er août 2010 et, conformément à l'article 123.96 de la *Loi sur les compagnies*, appose ma signature aux présentes afin de conférer à cette résolution la même valent que si elle avait été adoptée au cours d'une assemblée du Conseil d'Administration.

Jean Marleau

Vendredi le 20 août 2010.

Rencontre entre Jean Marleau, Jean-Yves B. (avocat)
et Roch Gaudreau, V. Fréchette.

Roch explique la façon de procéder afin que Placement App. puisse se prévaloir de sa priorité de désignation puisque nous ne renouvelons pas le BM par faute d'exploitation.

Nous répondons à quelques questions d'ordre générales.

Conclusion : P.A.L. devrait nous faire parvenir une lettre d'abandon de leur BM afin de désigner sur carte et procéder à une éventuel demande de BM ou BEX selon la discrétion du ministre.

Vincent Fréchette.

PAL
Placements Appalache (1966) Ltée

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Roch.Gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca
ORIGINAL AU COURRIER

Pierrefonds, le 5 août 2010

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de la gestion du milieu minier
Secteur des mines
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

À l'attention personnelle de Monsieur Roch Gaudreau

Sujet : Demande de renouvellement de Bail Minier
Re : BM 794 – Placements Appalache Ltée
Baie Johan-Beetz, Québec

Cher Monsieur Gaudreau

Nous vous transmettons à ce jour la demande de renouvellement du Bail Minier cité en rubrique, qui viendra à échéance le **18 octobre prochain**, tel que requis dans les dispositions de la *Loi du les mines* L.R.Q., chapitre M-13.1. Suite à nos discussions avec vos collègues du Ministère et sur l'avis de nos conseillers juridiques, nous avons choisit de vous remettre ladite demande de renouvellement, accompagnée de la Résolution du Conseil d'Administration l'autorisant ainsi que du paiement des droits, mais en l'absence du rapport établissant qu'une *exploitation minière* ait eu lieu sur le site.

En effet, nous sommes contraints de nous en remettre à vous pour autoriser la demande de renouvellement en vous présentant de manière sommaire les activités, principalement de financement, qui ont eu lieu sur et au sujet du gisement qui fait l'objet du bail, en vue de la préparation d'un projet important de développement de la ressource qui se trouve sur le site. Vous trouverez donc ci-bas le narratif des démarches entreprises et c'est notre souhait sincère que vous autoriserez, en conséquence, le renouvellement du bail en question pour une période additionnelle de dix (10) ans.

Alternativement, dans l'occurrence où vous jugerez bon de ne pas renouveller le bail dans ces conditions, la société entend se prévaloir de sa Priorité d'inscription prévue à la Loi, afin d'inscrire par avis de désignation sur carte, un claim ou un BEX sur l'ensemble du lot en question.

Les Placements Appalache Ltée
15,387 d'Estérel, Pierrefonds, Qc., H9H 1Y9
T : +1.514.946.2583 F : +1.514.626.3009 Courriel :
PAL1966@videotron.ca

Enfin, nous sommes conscients de la désignation accordée à la MRC d'une partie de la zone côtière adjacente comme sanctuaire pour les oiseaux. Nous avons entretenu à ce sujet des discussions importantes avec, notamment, le maire de Baie Johan-Beetz, Monsieur Martin Côté, qui se sont avérée positivement en faveur d'une dérogation de la règle de non-exploitation de ladite zone, en faveur du développement économique du projet ci-haut mentionné. Nous sommes optimistes que des ententes pourront intervenir pour le développement de celui-ci dans le plus grand respect de l'esprit de cette initiative et des principes de conservation de l'environnement dans la région en général.

Nous vous serions reconnaissants de nous accorder un moment pour vous rencontrer avec vos collègues, à vos bureaux, dans la semaine du 9 août prochain, afin de préciser ce qui précède et recevoir vos conseils.

Dans l'attente de cette confirmation, nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous prions de recevoir, cher Monsieur Gaudreau, nos salutations les plus distinguées.

Jean Marleau
Président

CC : Monsieur Marcel Tremblay, MRNF

Pj : 3

NARRATIF
Développement du Projet PAL – Baie Johan-Beetz, Province de Québec

Mai 2003:	Décès du Dr. Raymond Marleau, Président de PAL
Octobre 2004 :	Reprise des activités minières au nom de la succession de feu Dr. Marleau par son fils aîné, Monsieur Jean Marleau
Janvier 2005 :	Début du développement des affaires minières : Silice, dolomie et gaz&pétrole
Octobre 2005 :	Évaluation du gisement de quartz par Monsieur Benoît Violette, géologue, le 5 octobre 2005
Début 2006 :	Rencontres et signature financement avec 2 groupes américains et un groupe français (YANN Europe Ltd) pour le financement du Projet
Début 2007 :	Recherche de marchés
Juin 2007 :	Association avec une société intermédiaire en banque BF Direct sa, Monsieur Jean-Marc Muller, directeur, Strasbourg, France
Juin-août 2007 :	Mise à jour du plan d'affaires
Septembre 2007 :	Proposition de financement de 250M$ avec le groupe ALP (Suisse) et la Wachovia Bank (USA)
Avril 2008 :	Annulation de l'entente résultant de la crise bancaire américaine
Août 2008 :	Proposition de financement de 250M € pour le développement du quartz pour le marché solaire avec le groupe CGFI (France-Suisse), Monsieur Jacques Defemme, directeur
Sept-oct 2008 :	Crise du crédit mondial, arrêt des démarches
Janv-juil 2009 :	Recherche intensive pour de nouvelles technologies pour du grade solaire
Août 2009 :	Rencontre et discussion (Août à San Fransisco) avec le groupe Rodmo
	Adaptation du plan d'affaires de PAL en intégration verticale (extraction du quartz à manufacture de panneaux solaire)
Août-déc 2009 :	Rencontres avec multiples groupes québécois et étrangers (Moyen Orient)
	Financement Québec : transmission du projet à la Société Générale de Financement (SGF) du Québec, Monsieur Robert Hamel, directeur

	Choix de technologies : discussions avec *FESIL* (technologie Solsilc), Monsieur Laars Nygaard, Directeur, Tronheim, Norvège, et *RSI*, Monsieur Steven Amendola, Président, Pennsylvanie, USA
3 au 7 déc 2009 :	Recueil d'échantillons sur le gisement et rencontre avec la municipalité, Monsieur le Maire Martin Côté et entente de principe pour la construction de la fonderie sur le site du gisement
Janv-avril 2010 :	Contact avec plus de 125 fonds internationaux et nationaux du recueil « Greentech 2009 »
29 avril 2010 :	Mandat de financement d'un bridge de 3-5M$ avec *Llama Capital Partner LLP* (Londres, UK) et *Prime Strategy* (Portland, Oregon, USA)
Juillet 2010 :	Capitalisation (investisseurs privés) de 200 000 CAD pour soutenir l'effort de financement du bridge permettant la campagne de forage et de définition des nouvelles technologies
26-29 juil 2010 :	Deuxième mission avec un investisseur pour recueil d'échantillons et rencontre avec le maire de Baie Johan-Beetz, élaboration de l'entente de principe pour réaliser, cette fois, l'intégration verticale totale dans la municipalité

Prévision du début des travaux de définitions :	sept-octobre 2010
Prévision du début des opérations :	été 2011

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PLACEMENTS APPALACHE LTÉE

ADOPTÉE LE : 1ER AOÛT 2010

Objet : Renouvellement – Bail Minier 794

RENOUVELLEMENT DU BAIL MINIER 794

IL EST RÉSOLU de confirmer que la compagnie demande au Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec un renouvellement du Bail Minier 794 pour la période maximale prévue à la Loi.

DÉCLARATION D'ADOPTION

Je, soussigné, étant l'administrateur habile à voter sur la résolution susmentionnée lors d'une assemblée du Conseil d'Administration, adopte cette résolution en date du 1er août 2010 et, conformément à l'article 123.96 de la *Loi sur les compagnies*, appose ma signature aux présentes afin de conférer à cette résolution la même valent que si elle avait été adoptée au cours d'une assemblée du Conseil d'Administration.

Jean Marleau

Ressources naturelles et Faune
Québec

Demande de renouvellement d'un bail minier (BM)

SECTION 1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant	%
☒ ENTREPRISE	Placements Appalaches Ltée			

	Nom	Prénom	N° d'intervenant	%
ou ☐ PARTICULIER				

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)	App.	Ville, village ou municipalité
15 387 D'Estérel		Pierrefonds

Province	Pays	Code postal	Ind. rég. Téléphone (domicile)	Ind. rég. Téléphone (bureau)	Poste
Québec	Canada	H9H 1Y9		514-946-2583	

Ind. rég. Télécopieur	Adresse de courrier électronique
514-626-3009	PAL1966@VIDEOTRON.CA

S'IL Y A PLUS D'UN REQUÉRANT, ANNEXER UNE LISTE AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS À LA SECTION 1

SECTION 2 IDENTIFICATION DU BAIL À RENOUVELER

Numéro du BM à renouveler

794

Numéro d'ordre de la fiche immobilière ou Numéro d'immatriculation du BM et Numéro d'inscription du BM

SECTION 3 DOCUMENTATION À JOINDRE

- ☒ Le montant du loyer annuel du bail minier fixé par règlement
- ☐ Un rapport établissant que l'exploitation minière s'est déroulée pendant au moins deux ans au cours des 10 dernières années du bail
- ☒ Résolution ou règlement

SECTION 4 DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté les dispositions de la Loi sur les mines et des ses règlements d'application au cours de la période de validité qui se termine et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

DATE : 4 AOÛT 2010 *SIGNATURE*

Mode de paiement du loyer :

- ☐ Carte de crédit
- ☐ Carte de débit
- ☐ Solde du compte de l'intervenant
- ☐ Argent comptant
- ☒ Chèque à l'ordre du ministre des finances
- ☐ Mandat-poste

Si paiement par carte de crédit : ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ American Express

de carte _____ Expiration _____ Signature : _____

La demande doit être parvenue au bureau du registraire avant le 60e jour précédant l'expiration du BM. Sinon, joindre un montant supplémentaire de 110 $.

La demande et la documentation à joindre doivent être reçues avant la date d'expiration du titre.

Adresse de retour : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des titres miniers et des systèmes
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Téléphone : (418) 627-6292 ou 1 800 363-7233, poste 5383
Télécopieur : (418) 643-4264

PLACEMENTS APPALACHE LTEE
15387, RUE D'ESTÉREL
PIERREFONDS (QUÉBEC) H9H 1Y9

Se. 0157

DATE 05 08 2010
J J M M A A A A

PAYEZ Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune 2333.74 $
à l'ordre de

— deux mille trois cent trente trois — 74/100 DOLLARS

sécurité intégrée

BMO Banque de Montréal
CENTRE FAIRVIEW
6702, ROUTE TRANS CANADA TÉL: (514) 630-0869
POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) H9R 1C4

PLACEMENTS APPALACHE LTEE

POUR BM714 54.273ha x 43$/ha

For delivery confirmation www.canadapost.ca OR 1 888 550-6333
Confirmation de la livraison www.postescanada.ca OU

CANADA POST / POSTES CANADA

Sender warrants that this item does not contain dangerous goods and agrees with the terms and conditions on Customer Receipt.
L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses et consent aux modalités sur le reçu du client.

Customer Receipt **Reçu du client**

Item number: / N° de l'article : LT 608 808 231 CA

Date: YA MM DJ — 2010 08 05

From **Expéditeur**

Customer No. / N° du client

Telephone No. / N° de téléphone: 514 946 2585

Name / Nom: PLACEMENTS APPALACHES LTÉE

Address / Adresse: 16387 D'ESTEREL

City / Prov. / Ville / Prov.: PIERREFONDS QC

Postal Code / Code postal: H9H 1Y9

To **Destinataire**

Customer No. / N° du client

Telephone No. / N° de téléphone

Name / Nom: ROCH GAUDREAU MRNF

Address / Adresse: 880 CHEMIN STE FOY, 4IÈME ÉTAGE

City / Prov. / Ville / Prov.: QUÉBEC QUÉBEC

Postal Code / Code postal: G1S 4X4

Ressources naturelles et Faune
Québec

Confirmation de paiement de loyer annuel
Registre public des droits miniers, réels et immobiliers

981880

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (Intervenant numéro : 3200)
15387 ESTEREL
Pierrefonds, Québec
Canada , H9H1Y9

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage	Titulaire responsable
3200	PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE	100 %	X

Titre(s)

Numéro	Nombre d'échéance	Date d'expiration	Nouvelle date d'échéance
BM 794	19	2010-10-19	2010-10-19

Polygone	Type d'usage	Superficie	Tarif / Ha	Loyer
CJ060 B 0007 0000 1	Bail minier sur terrain de la couronne	54,27 ha	43,00 $	2 333,61 $
			Sous total	2 333,61 $
			Total du montant payé	2 333,61 $

Note : CJ060 = Canton JOHAN-BEETZ

Québec, le 21 décembre 2009

Le registraire : Dorra Djemal

BM 794

CANADA POST / POSTES CANADA

Date: 2009/12/18

Dear Sir or Madam:

Please find below the scanned delivery date and signature of the recipient of the item identified below:

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la date de la livraison et la signature de la personne qui a accepté l'envoi sous mentionné:

Item Number / Numéro d'article

79130927944

Product Name / Nom de produit

Not Available/Non disponible

Reference Number 1 / Numéro de référence 1

Not Applicable/Sans objet

Reference Number 2 / Numéro de référence 2

Not Applicable/Sans objet

Delivery Date (yyyy/mm/dd) / Date de livraison (aaaa/mm/jj)

2009/12/04

Signatory Name / Nom du signataire

PIERRETTE MARLEAU

Signature / Signature



Yours sincerely,

Customer Relationship Network
1-888-550-6333
(from outside of Canada 1 416 979-8822)

This copy conforms to the delivery date and signature of the individual who accepted and signed for the item in question. This information has been extracted from the Canada Post data warehouse.

Salutations distinguées,

Réseau des relations avec la clientèle
1 888 550-6333
(de l'extérieur du Canada 1 416 979-8822)

Cette copie est conforme à la date de livraison et à l'image de signature de la personne qui a accepté les envois susmentionnés. Ces informations ont été extraites de la banque de données de Postes Canada.

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec
Direction des titres miniers et des systèmes

30 novembre 2009

Placements Appalache Limitée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

Objet : Mise à jour du bail minier 794

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 220 de la Loi sur les mines, on vous demande de nous transmettre à l'adresse apparaissant en pied de page d'ici le 15 février 2010, un plan détaillé du bail minier 794, et ce, afin de mettre à jour le registre public des droits miniers, réels et immobiliers.

Le plan doit être à jour et doit indiquer les limites et la superficie totale du terrain faisant l'objet du bail minier, ainsi que la superficie de chaque partie dudit terrain situé, le cas échéant :

- sur les terres du domaine de l'État (sur terrain public);
- sur les terres concédées ou aliénées par l'État à des fins autres que minières (sur terrain privé);
- sur les terres du domaine de l'État utilisées pour entreposer des résidus miniers (parc à résidus).

À défaut de recevoir un plan détaillé du bail minier, un constat d'infraction pourrait vous être signifié selon les termes de l'article 317 de la Loi sur les mines et vous seriez alors passible d'une amende pouvant atteindre un montant de 1 175 $, dans le cas d'un individu, ou de 2 325 $, dans le cas d'une personne morale.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Roch Gaudreau

880, chemin Sainte-Foy, Local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-6292 poste 5467
Sans frais : 1 800 363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264
Courriel : roch.gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca

MAIL POSTE

Canada Post Corporation · Société canadienne des postes

Security or Registered Receipt (Bulk)

This receipt is necessary if enquiry is desired. Fragile and perishable articles are not indemnified against damage. Idemnity and fees information is available on request from your Postal Outlet.

Récépissé (en nombre) Sécurité ou Recommandé

À produire en cas de réclamation.

Aucune indemnité ne sera versée pour l'avarie d'un objet fragile ou périssable. Vous pouvez obtenir des renseignements sur les indemnités et les droits à votre installation postale.

Sender / Expéditeur

BM 794

Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune
Direction des titres miniers
880, chemin Sainte-Foy, local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4

Sender Instructions

Note: Bulk Receipt is to be completed for 3 or more items. Present mailings at any Postal Outlet.

A Complete and remove customer receipt.
B Remove paper backing from receipt.
C Affix receipt to this form.
D Remove bottom bar code and affix to "Trace Mail Data Capture Document"
E Remove paper backing from label
F Apply label to envelope

Instructions pour l'expéditeur

Avis: Récépissé en nombre, pour 3 items et plus. Doit être complété avant de déposer à l'installation postale.

A Remplissez et retirez le récépissé du client.
B Retirez la pellicule protectrice du récépissé
C Collez le récépissé sur cette formule.
D Retirez le code à barres du bas et l'apposer sur le "Document de saisie des données" pour le courrier repérable.
E Retirez la pellicule de l'étiquette.
F Collez l'étiquette sur l'enveloppe

(1) (2) (3)

R **Registered** **Recommandé**
Domestic **Régime intérieur**

CANADA POSTES / POST CANADA

(4)

Placements Appalache Limitée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

33-096-584 (98-10)

Item No. / N° de l'article
79 130 927 944

CUSTOMER RECEIPT **REÇU DU CLIENT**

(5) (6)

(7) (8) (9)

(10) (11) (12)

(13) (14) (15)

MAILSHOP

Canada Post Corporation · Société canadienne des postes

Security or Registered Receipt (Bulk)

This receipt is necessary if enquiry is desired. Fragile and perishable articles are not indemnified against damage. Idemnity and fees information is available on request from your Postal Outlet.

Récépissé (en nombre) Sécurité ou Recommandé

À produire en cas de réclamation.

Aucune indemnité ne sera versée pour l'avarie d'un objet fragile ou périssable. Vous pouvez obtenir des renseignements sur les indemnités et les droits à votre installation postale.

Sender / Expéditeur

BM 794

Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune
Direction des titres miniers
880, chemin Sainte-Foy, local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4

Sender Instructions

Note: Bulk Receipt is to be completed for 3 or more items. Present mailings at any Postal Outlet.

A Complete and remove customer receipt.
B Remove paper backing from receipt.
C Affix receipt to this form.
D Remove bottom bar code and affix to "Trace Mail Data Capture Document"
E Remove paper backing from label
F Apply label to envelope

Instructions pour l'expéditeur

Avis: Récépissé en nombre, pour 3 items et plus. Doit être complété avant de déposer à l'installation postale.

A Remplissez et retirez le récépissé du client.
B Retirez la pellicule protectrice du récépissé
C Collez le récépissé sur cette formule.
D Retirez le code à barres du bas et l'apposer sur le "Document de saisie des données" pour le courrier repérable.
E Retirez la pellicule de l'étiquette.
F Collez l'étiquette sur l'enveloppe

(1) (2) (3)

R **Registered** **Recommandé**
Domestic **Régime intérieur**

CANADA POSTES / POST CANADA

(4)

Placements Appalache Limitée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

33-086-584 (99-10)

Item No. / N° de l'article
79 130 927 944

CUSTOMER RECEIPT **REÇU DU CLIENT**

(5) (6)

(7) (8) (9)

(10) (11) (12)

(13) (14) (15)

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec
Direction des titres miniers et des systèmes

30 novembre 2009

Placements Appalache Limitée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

Objet : Mise à jour du bail minier 794

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 220 de la Loi sur les mines, on vous demande de nous transmettre à l'adresse apparaissant en pied de page d'ici le 15 février 2010, un plan détaillé du bail minier 794, et ce, afin de mettre à jour le registre public des droits miniers, réels et immobiliers.

Le plan doit être à jour et doit indiquer les limites et la superficie totale du terrain faisant l'objet du bail minier, ainsi que la superficie de chaque partie dudit terrain situé, le cas échéant :

- sur les terres du domaine de l'État (sur terrain public);
- sur les terres concédées ou aliénées par l'État à des fins autres que minières (sur terrain privé);
- sur les terres du domaine de l'État utilisées pour entreposer des résidus miniers (parc à résidus).

À défaut de recevoir un plan détaillé du bail minier, un constat d'infraction pourrait vous être signifié selon les termes de l'article 317 de la Loi sur les mines et vous seriez alors passible d'une amende pouvant atteindre un montant de 1 175 $, dans le cas d'un individu, ou de 2 325 $, dans le cas d'une personne morale.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Roch Gaudreau

880, chemin Sainte-Foy, Local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-6292 poste 5467
Sans frais : 1 800 363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264
Courriel : roch.gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca

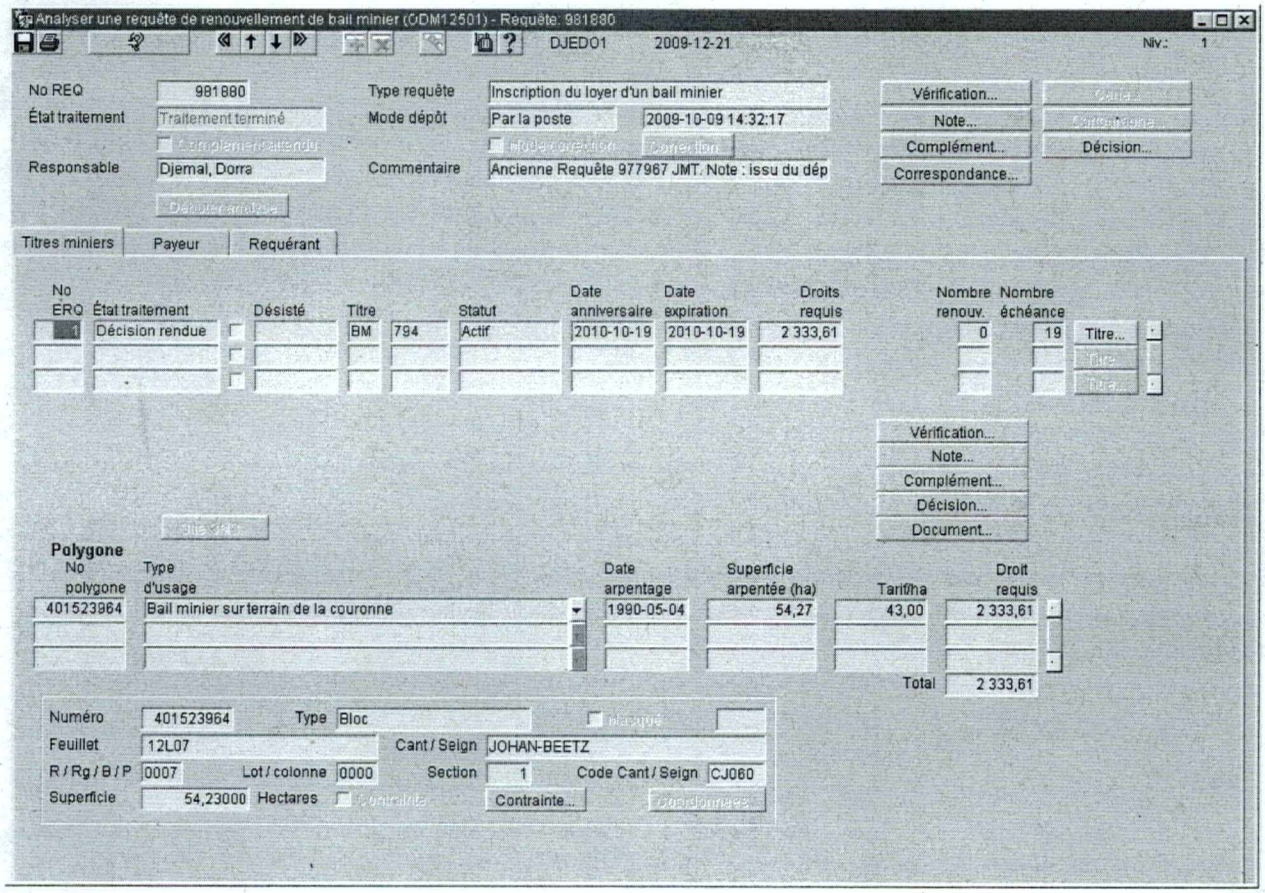
Analyser une requête de renouvellement de bail minier (ODM12501) - Requête: 981880
DJEDO1
2009-12-21
Niv.: 1
No REQ
981880
Type requête
Inscription du loyer d'un bail minier
État traitement
Traitement terminé
Mode dépôt
Par la poste
2009-10-09 14:32:17
Complément attendu
Mode gestion
Correction
Responsable
Djemal, Dorra
Commentaire
Ancienne Requête 977967 JMT. Note : issu du dép
Vérification...
Note...
Complément...
Correspondance...
Décision...
Titres miniers
Payeur
Requérant
No ERQ
État traitement
Désisté
Titre
Statut
Date anniversaire
Date expiration
Droits requis
Nombre renouv.
Nombre échéance
Décision rendue
BM
794
Actif
2010-10-19
2010-10-19
2 333,61
0
19
Titre...
Vérification...
Note...
Complément...
Décision...
Document...
Polygone
No polygone
Type d'usage
Date arpentage
Superficie arpentée (ha)
Tarif/ha
Droit requis
401523964
Bail minier sur terrain de la couronne
1990-05-04
54,27
43,00
2 333,61
Total
2 333,61
Numéro
401523964
Type
Bloc
Feuillet
12L07
Cant / Seign
JOHAN-BEETZ
R / Rg / B / P
0007
Lot / colonne
0000
Section
1
Code Cant / Seign
CJ060
Superficie
54,23000
Hectares
Contrainte...

Paiement de loyer d'un bail minier

Remarque: Veuillez noter que toutes les informations contenues dans ce formulaire pourront être inscrites dans le registre public des droits miniers, réels et immobiliers.

Section : Identification

Numéro de la requête : 981880

Type de requête : Inscription du loyer d'un bail minier

Date de saisie : 2009/12/21 08:39:41

État de la requête : En attente d'analyse

Date effective de dépot : 2009/10/09 14:32:17

Mode de dépôt : Par la poste

Section : Requérant

Définir le requérant: Ok Rechercher...

Nom : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Adresse : 15387 ESTEREL

Ville : Pierrefonds

Province : Québec

Pays : Canada

Code postal :H9H1Y9

Correspondance privilégiée: poste ordinaire

Titres délégués par :

Mes titres

Section : Titulaire(s) désigné(s)

Nom : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Adresse : 15387 ESTEREL

Ville : Pierrefonds

Province : Québec

Pays : Canada

Code postal :H9H1Y9

Section : Titres concernés

Identifier le(s) titre(s): ASB Ok Rechercher...

Supprimer les éléments sélectionnés

Page : 1 / 1

No titre	Statut	Titulaire(s)	Date d'émission	Date d'expiration	Date anniversaire	Montant requis

☐	BM794	Actif	PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200) (100%)	1990/10/20	2010/10/19	2009/10/19	2 333,61

Section : Sommaire des coûts

Description	Coût total
Paiement du loyer de bail minier BM794	2 333,61 $
	2 333,61 $

Montant payé : 2 333,61 $
Nom du payeur : Benoit Marleau (3303)

Section : Commentaire

Si vous avez des commentaires...

Ancienne Requête 977967 JMT. Note : issu du dépôt d'une requête d'intervention au registre minier (dépôt allégé).

Section : Actions

Désister | Imprimer | Fermer

BN- 794

Déposer une requête d'intervention au registre minier

Remarque : Veuillez noter que toutes les informations contenues dans ce formulaire pourront être inscrites dans le registre public des droits miniers, réels et immobiliers.

Section : Identification **Numéro de la requête : 981880**

Type de requête : Inscription du loyer d'un bail minier

État de la requête : En cours de saisie

Date de saisie : 2009/10/20 14:34:11

Date effective de dépot : 2009/10/09 14:32:17

Mode de dépôt : Par la poste

Section : Requérant

Définir l'intervenant: 3200 Ok Rechercher... Créer...

Nom : PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE (3200)

Adresse : 15387 ESTEREL

Ville : Pierrefonds

Province : Québec

Pays : Canada

Code postal : H9H1Y9

Correspondance privilégiée: poste ordinaire

Section : Paiement

Montant payé : 2 333,61 $

Nom du payeur : Benoit Marleau (3303)

Section : Commentaire

Si vous avez des commentaires...

Ancienne Requête 977967 JMT

Section : Actions

Imprimer Fermer

Ressources naturelles, Faune et Parcs Québec

GESTIM Gestion des titres miniers

Effectuer un paiement

Vous avez soumis une requête pour traitement. Si cette requête n'est qu'un essai du système et qu'elle ne doit traitée par un registraire, nous vous demandons d'utiliser le bouton « Annuler » au bas de la page. La soumissi requêtes d'essais augmente les délais de traitements pour toutes les requêtes.

Paiement de la requête : 977967
Heure de soumission : 2009-10-09 11:55:00
Renouvellement d'un bail minier (BM)
loyer bail minier 2 333,61
Coût total de la demande : 2 333,61$

Choisir le payeur autorisé pour la requête

○ PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

◉ Autre payeur

Définir le payeur: 3303 [Ok] [Rechercher...] [Créer...]

Nom : Benoit Marleau (3303)
Adresse : 70 Cedar
Ville : Pointe-Claire
Province : Québec
Pays : Canada
Code postal : H9S 4Y4

REÇU AU MRNF
13 OCT. 2009
Direction du ...ement minéral

[Passer au paiement] [Annuler]

Ressources naturelles et Faune Québec

Produits et services en ligne

Bon de commande

agent: OUESY1

Coordonnées

numéro de facture : 1843845
numéro de transaction : 821929
date de transaction : 2009-10-09
prénom : Benoit
nom : Marleau
adresse : 70 Cedar
code postal : H9S4Y4
numéro de téléphone :
courriel : bmarleau@sympatico.ca

REÇU AU MRNF
13 OCT. 2009
Direction du développement minéral

Transaction finale

numéro client : 3303
mode de paiement : TPV

PROVENANCE	PRODUIT	TYPE	TITRE	PRIX	QUANTITÉ	MONTANT
GESTIM+	977967_1	A	loyer bail minier	2333.61$	1	2333.61$

sous-total	2333.61$
frais	0.00$
tps	0.00$
tvq	0.00$
total	2333.61$

Commentaires:

demande par courriel par m. Marleau

Numéros d'enregistrement : TPS 86951 5601 RT0012 TVQ 10 0635 6067

Imprimer Retour Facture Livraison

Tout solde impayé dans les 30 jours porte intérêt à compter du jour de la facturation au taux édicté conformément à l'article 28 de la Loi sur le ministère du Revenu. L'intérêt est calculé mensuellement.
IMPORTANT: Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances du Québec, en y indiquant votre numéro de client et le numéro de la facture (n° inscrit dans l'encadré).

Aucun retour n'est autorisé

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

MRNFP - SECTEUR DES MINES
REÇU LE
09 OCT. 2009
Bureau régional - Montréal

NO. AVIS G2171
PAGE: 1
DATE: 2009 05 01

03200

A:PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	19	2009 10 19	2333.61$	54.27	43.00$

QUEBEC
880, CHEMIN SAINTE-FOY
LOCAL 4.50
QUEBEC (QUE)
G1S 4X4
(418) 627-6292

REÇU AU MRNF
13 OCT. 2009
Direction du développement

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): Benoit Morlean

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: 9 oct. 2009 SIGNATURE: _____

REQ 977967

981877

Ouellette, Sylvie (06-13-SAR)

De: Benoit Marleau [bmarleau@sympatico.ca]
Envoyé: 9 octobre 2009 11:36
À: Ouellette, Sylvie (06-13-SAR)
Objet: BM 794

Madame Ouellette,

Vous trouverez l'avis de renouvellement signé. Je vous contacte sous peu pour procéder au paiement par carte de credit.

Bien à vous,

MRNF SECTEUR DES MINES
REÇU LE
09 OCT. 2009
Bureau regional - Montréal

Benoit Marleau C.A.

Consultant

Cell : 514-919-7504

Fax : 514-428-5540

Master 5191 2300 9807 8885
04/2010 Benoit Marleau

REÇU AU MRNF
13 OCT. 2009
Direction du développement minéral

2009/10/09

981877

RESS. NATURELLES FAUNE
545 BOUL. CREMAZIE EST, BUR 11
MONTREAL, QC
H2M 2V1
(514) 873-8814

REIMPR

ID Marchand: 815324
ID Term: A0815324

No lot: 115
No quart: 001

Achat

MASTERCARD
Fact: 000000179
**********8885

No seq: 115001001003

Total:CAD$ 2,333.61

001/00 APPROUVE 11521B

09-Oct-09 11:52:19

Copie client

FACTURE

Page 1
No préimp.
No compte client 00003303 DM
Date 2009-10-09
No facture 1843845
Référence 977967
Type de facture ACTIF
No commande 821929

nada H9S 4Y4

	Quantité	Taux	Tps	Tvq	Montant
	1,00	2 333,6100 $	D	D	2 333,61 $

REÇU AU MRNF
13 OCT. 2009
Direction du développement minéral

TPS 86951 5601 RT0012 :
TVQ 100635 6067 TQ0007 :

Taux d'intérêt mensuel **0,407 %** , annuel **5,00 %**

TOTAL **2 333,61 $**

Justification : Agent:OUESY1/Mode de paiement:TPV/Remarque:demande par courriel par m. Marleau

Bureau régional de Montréal, 545, boul. Crémazie Est
Bureau 1110, Montréal (Québec) H2M 2V1 Tél.: 514-873-8814 ou 1 800-363-7233

Conserver cette partie pour vos dossiers

Ressources naturelles et Faune
Québec

No compte client 00003303 DM
Date facture 2009-10-09
No facture 1843845
Domaine Titres miniers

Transmettre votre paiement à :

Direction des ressources financières
5700, 4e Avenue Ouest, C 408
Québec (Québec) G1H 6R1

Client

Marleau
Benoit
70 Cedar
Pointe-Claire QC Canada H9S 4Y4

TOTAL : **2 333,61 $**

Joindre cette partie à votre paiement. Merci

FAIRE VOTRE CHÈQUE AU NOM DU « **MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC** »..

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Direction des titres miniers et des systèmes

Novembre 3, 2009

To whom it may concern,

I, as head of the Mining Register and Tenement System Branch of the ministère des Ressources naturelles et de la Faune, certify that Placements Appalache Ltée is the holder of mining lease 794. This lease gives to the owner, under provisions of Mining Act, the right to mine all mineral substances belonging to the State.

Mining lease 794, issued for a period of 20 years, may be renewed for additional terms of 10 years. Obligations related to the mining lease are prescrebed under the Regulation respecting mineral substances, other than petroleum, natural gas and brine, and are also governed by any other law or regulation applicable in Québec, in particular, environmental provisions under the Regulation respecting pits and quarries.

Mining lease 794 is located in Johan-Beetz township along the North Shore of the St-Lawrence River. The area covered by the lease is 54,273 hectares.

Head of Mining Register and Tenement System Branch,

Roch Gaudreau

880 Chemin Sainte-Foy, Local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-6292 poste 5467
Sans frais : 1 800 363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264
Courriel : roch.gaudreau@mrnf.gouv.qc.ca

Appel M. J.V. Blanchard

2 nov. 2005

BM-794

- Il veut la même lettre qu'en 2005 et en anglais pour envoyer à la Banque Hors Québec
- Je convient de lui envoyer une lettre par la poste et un courriel (avec mes coordonnées)

C. Langevin

```
GD DOS MO       CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        2009-07-29
                      MODIFICATION D'UN DOSSIER             US TESSJEA  QXBFM112

NO DOSSIER: TM 09205 002          AGENT ACTUEL: BOUCDAN   AGENT PREC:
   NO INT : 03200                 NOM DOSSIER : TE BM  794      PER 2009-A
   NO DEB :                                          DATE RECEPTION: 2009 07 24
   NOM INT: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE             DATE DEMANDE  : 2009 07 24
                                                     HEURE DEMANDE : 00 00 00
                                                     DATE M.A.J.   : 2009 07 29
MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
    C     $      50,00   2009 07 24                     121       0815 422602 O
          $
          $
CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              TE  ELEMENT TRAV EXPLOITATION    T

 PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS MO  NO TITRE: CL           NO INT:        NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM005I MODIFICATION EFFECTUEE
```

PLACEMENTS APPALACHES LIMITÉE

15387 rue Estérel, Pierrefonds, P.Q. Can., H9S 4Y4
Tél/Fax.: 514-428-5540 Cell: 514-919-7504
Courriel : bmarleau@sympatico.ca

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: 24 juillet 2009

À :	
COMPAGNIE :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NUMÉRO DE FAX :	418-643-4264
DE :	Benoit Marleau
COMPAGNIE :	Placements Appalaches Limitée
NOMBRE DE PAGES (incluant celle-ci):	3

MESSAGE:

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre déclaration trimestrielle pour le BM 794.

Bien à vous

Placements Appalache Limitée

Benoit Marleau
Secrétaire-trésorier

REÇU AU MRNF
29 JUIL. 2009
Direction du développement minéral

09205 002

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

16 Juillet 2009 R5030

03200
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

Premier rappel

Période du 1 Avril 2009 au 30 Juin 2009 (2009-A)

Nous vous avisons que les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface pour les baux suivants qui étaient dues pour le 15 Juillet 2009 n'ont pas été reçues:

BM 794

En vertu de la nouvelle disposition de la loi sur les mines (art. 155) et de son règlement (art. 62), toute déclaration non retournée au Ministère dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 50$ si les déclarations sont déposées dans les 15 premiers jours suivant l'échéance et de 100$ à partir du 16ème jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent également à la redevance due, non versée dans les délais prescrits.

Vous êtes donc prié de faire parvenir vos déclarations dans les plus brefs délais et de joindre le paiement des redevances correspondantes. Un montant supplémentaire de 50$ pour chaque déclaration reçue en retard est également exigible et doit être joint à celle-ci lors de son envoi.

À défaut de recevoir vos déclarations, les redevances et le montant supplémentaire dans le délai fixé par la Loi sur les mines et de son règlement, un constat d'infraction pourrait vous être signifié et vous seriez alors passible d'une amende variant de 1 175$ à 5 800$ dans le cas d'un individu ou de 2 325$ à 11 600$ dans le cas d'une personne morale. Si vous avez déjà fait parvenir la ou les déclarations décrites en rubrique, veillez ignorer la présente.

REÇU AU MRNF
29 JUIL. 2009
Direction [illegible] développement minéral

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Télécopieur: (418) 643-4264

09205 002

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2009/10) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

3200
Placements Appalache Ltée

BM794

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale)	App.
15,387 Estérel	
Ville, village ou municipalité	
Pierrefonds	
Province / Pays / Codo postal	
Québec / Canada / H9H 1Y9	

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : **PAL** | NUMÉRO DU BAIL : **BM 794**
CANTON : **Johan Beetz** | SUBSTANCE : **Silice**
USAGE : **Industriel – Si métal**

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☒ Période A – 1er avril au 30 juin 2009
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2009
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2009
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2009

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☐ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → **2010-11**
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D = 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer .
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Jean	BM794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

24 juillet 2009
DATE

X
SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

09 205 002
3200

Heure de réception Juil24. 2009 10:13AM N° 3412

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

16 Juillet 2009 R5030

03200
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

Premier rappel

Période du 1 Avril 2009 au 30 Juin 2009 (2009-A)

Nous vous avisons que les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface pour les baux suivants qui étaient dues pour le 15 Juillet 2009 n'ont pas été reçues:

BM 794

En vertu de la nouvelle disposition de la loi sur les mines (art. 155) et de son règlement (art. 62), toute déclaration non retournée au Ministère dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 50$ si les déclarations sont déposées dans les 15 premiers jours suivant l'échéance et de 100$ à partir du 16ème jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent également à la redevance due, non versée dans les délais prescrits.

Vous êtes donc prié de faire parvenir vos déclarations dans les plus brefs délais et de joindre le paiement des redevances correspondantes. Un montant supplémentaire de 50$ pour chaque déclaration reçue en retard est également exigible et doit être joint à celle-ci lors de son envoi.

À défaut de recevoir vos déclarations, les redevances et le montant supplémentaire dans le délai fixé par la Loi sur les mines et de son règlement, un constat d'infraction pourrait vous être signifié et vous seriez alors passible d'une amende variant de 1 175$ à 5 800$ dans le cas d'un individu ou de 2 325$ à 11 600$ dans le cas d'une personne morale. Si vous avez déjà fait parvenir la ou les déclarations décrites en rubrique, veillez ignorer la présente.

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Télécopieur: (418) 643-4264

PLACEMENTS APPALACHES LIMITÉE

15387 rue Estérel, Pierrefonds, P.Q. Can., H9S 4Y4
Tél/Fax.: 514-428-5540 Cell: 514-919-7504
Courriel : bmarleau@sympatico.ca

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: 24 juillet 2009

À :	
COMPAGNIE :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NUMÉRO DE FAX :	418-643-4264
DE :	Benoit Marleau
COMPAGNIE :	Placements Appalaches Limitée
NOMBRE DE PAGES (incluant celle-ci):	3

MESSAGE:

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre déclaration trimestrielle pour le BM 794.

Bien à vous

Placements Appalache Limitée

Benoit Marleau
Secrétaire-trésorier

09205-002

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2009/10) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

Placements Appalache Ltée

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale)		App.
15,387 Estérel		
Ville, village ou municipalité		
Pierrefonds		
Province	**Pays**	**Code postal**
Québec	**Canada**	**H9H 1Y9**

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : **PAL**	NUMÉRO DU BAIL : **BM 794**
CANTON : **Johan Beetz**	SUBSTANCE : **Silice**
USAGE : **Industriel – Si métal**	

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☒ **Période A – 1er avril au 30 juin 2009**
- ☐ **Période B – 1er juillet au 30 septembre 2009**
- ☐ **Période C – 1er octobre au 31 décembre 2009**
- ☐ **Période D – 1er janvier au 31 mars 2009**

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

☐ Site jamais exploité	→	Date prévue du début de l'exploitation	→	**2010-11**
☐ Site déjà exploité	→	Date de la dernière extraction	→	
☐ Abandon définitif de l'exploitation	→	Date de la dernière extraction	→	

REÇU AU MRNF
29 JUIL. 2009
Direction du développement

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	**TOTAL B →**		**TOTAL C →**		**D =** 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou **TOTAL C**		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	**E =** **0 $**

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Jean	BM794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

24 juillet 2009
DATE

X
SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

09205002
3200

Placements Appalache Limitée
15387 6steriel
Pierrefonds, QC
H9H 1G9

De Partout Jusqu'à vous
From anywhere to anyone
090727 23:34 H4T 1A0 103

Ministère des Ressources
Naturelles et de la Faune
Service des titres Miniers.
880 chemin Sainte-Foy, 4ième étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2009/10)
Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

Placements Appalache Ltée

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale)		App.
15,387 Estérel		
Ville, village ou municipalité		
Pierrefonds		
Province	Pays	Code postal
Québec	Canada	H9H 1Y9

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : **PAL** NUMÉRO DU BAIL : **BM 794**
CANTON : **Johan Beetz** SUBSTANCE : **Silice**
USAGE : **Industriel – Si métal**

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2009
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2009
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2009
- ☒ Période D – 1er janvier au 31 mars 2009

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

☐ Site jamais exploité	→	Date prévue du début de l'exploitation	→	2010-11
☐ Site déjà exploité	→	Date de la dernière extraction	→	
☐ Abandon définitif de l'exploitation	→	Date de la dernière extraction	→	

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D = 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Benoit	BM794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

20 MAI 2009
DATE

x
SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Heure de réception Mai. 21. 2009 10:21PM N° 2796

PLACEMENTS APPALACHES LIMITÉE

15387 rue Estérel, Pierrefonds, P.Q. Can., H9S 4Y4
Tél/Fax.: 514-428-5540 Cell: 514-919-7504
Courriel : bmarleau@sympatico.ca

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: 20 mai 2009

À :	
COMPAGNIE :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NUMÉRO DE FAX :	418-643-4264
DE :	Benoit Marleau
COMPAGNIE :	Placements Appalaches Limitée
NOMBRE DE PAGES (incluant celle-ci):	2

MESSAGE:

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre déclaration trimestrielle pour le BM 794.

Bien à vous

Placements Appalache Limitée

Benoit Marleau
Secrétaire-trésorier

? complétée à XBF

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

NO. AVIS G1147
PAGE: 1
DATE: 2008 05 01

02729

A:PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S:MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	18	2008 10 19	2225.07$	54.27	41.00$

Ministère des Ressources Naturelles
Par: DD
20 OCT. 2008
PAYÉ
Payé pour la 19e Année

QUEBEC
880, CHEMIN SAINTE-FOY
LOCAL 4.50
QUEBEC (QUE)
G1S 4X4
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES):_____

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE:_____SIGNATURE:_____

Heure de réception Oct. 16. 2008 3:42PM N° 1368

PLACEMENTS APPALACHES LIMITÉE
15387 rue Estérel, Pierrefonds, P.Q. Can., H9S 4Y4
Tél/Fax.: 514-428-5540 Cell: 514-919-7504
Courriel : bmarleau@sympatico.ca

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: 16 Octobre 2008

À :	Dorra Djemal
COMPAGNIE :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NUMÉRO DE FAX :	418-643-4264
DE :	Benoit Marleau
COMPAGNIE :	Placements Appalaches Limitée
NOMBRE DE PAGES (incluant celle-ci):	2

MESSAGE:

Bonjour,

Suite à ma discussion avec M. Claude Langevin, je vous fais parvenir cette communication. Ainsi par la présente je voudrais faire le paiement annuel du bail minier BM 794 (voir document joint) par la carte de crédit suivante;

Carte : Mastercard
Titulaire : Benoit Marleau
de carte : 5191 2300 9807 8885
Expiration : avril 2010
Montant à payer : 2,225.07$

Espérant le tout à votre entière satisfaction,

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou si des documents sont manquants.

Bien à vous

Placements Appalache Limitée

Benoit Marleau
Secrétaire-trésorier

10/16/2008 15:24 450-616-8103 JOHNSTON MADVAC PAGE 01/02

Ministère des ressources naturelles et de la Faune
Québec

NO. AVIS C1147
PAGE: 1
DATE: 2008 05 01

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15397 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	19	2008 10 19	2225.07$	54.27	41.005

Ministère des Ressources Naturelles
Par:
20 OCT. 2008
PAYÉ

QUEBEC
880, CHEMIN SAINTE-FOY
LOCAL 4.50
QUEBEC (QUE)
G1S 4X4
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): Benoit Marleau

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: 16/10/2008 SIGNATU

[redacted]

08291 075

ge: 1 Document Name: untitled

: REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2008-10-20
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US DJEMDOR QXBFM501

) DOSSIER: TM 08291 075 DATE DEMANDE: 2008 10 16 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : G1147 REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 2009 10 19 ANCIENNE: 2008 10 19 NB REN ECH: 18
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

F9:CONFIRMER CREATION
SUIV. GT REB CB NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

FM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

ge: 1 Document Name: untitled

) PAI MO GESTION DES ETATS DE PAIEMENTS 2008-10-20
MODIFICATION D'UN ETAT US DJEMDOR QXBFM181

) DOSSIER : TM 08291 075 STATUT DU DOSSIER : C
) INTERVENANT : 02729 NAS :

```
:***** TYPE DE DOSSIER **** STATUT * AGENT ********************** MONTANTS **
3  RENOUV BAUX OU PERMIS       C   DJEMDOR     MT PAIEMENT   :      2 225,07$
                                              + MT TIRE INT   :          0,00$
                                              + MT TRANSFERT  :          0,00$

                                              - MT REMBOURSE  :          0,00$
:ATUT              : C COMPLETEE              - MT EFFETS RET :          0,00$
RANSF AU SOLDE INT: N (O,N)                   - MT RADIE      :          0,00$
:Q ETAT PAIEMENTS : N (O,N)                   - MT VENTILE    ;      2 225,07$
JNEE BUDGETAIRE   : 08 09
:NTRE DE RESP.    : 5240                      = SOLDE DOSSIER :          0,00$
)DE D'INTERET     : N (O,N)
\TE DE FACTURE    : 2008 10 20                 SOLDE INTRV    :          0,00$
)MMENTAIRE:

 SUIV.  GD PAI MO  NO TITRE: CL          NO INT:        NO DOS: TM

'M333I COMPLETER LA FACTURE ET/OU LE DOSSIER OU "PF8" POUR CONTINUER
'M005I MODIFICATION EFFECTUEE
```

08291 075

*** DUPLICATA ***

RELEVE DE TRANSACTION

RESS. NATURELLES FAUNE
880 CHEMIN SAINTE-FOY
QUEBEC QC

BNC: 82A05653 105653

No.: 5191230098078885 Expir.: 0410

Montant $2225.07

ACHAT

08/10/17 09:25:44 AUTOR.: 09274Z T01
0001 Seq.: 000001777001

Approuve-Merci

X_____

SIGNATURE DU CLIENT

08291 075

*** DUPLICATA ***

RELEVE DE TRANSACTION

RESS. NATURELLES FAUNE
880 CHEMIN SAINTE-FOY
QUEBEC QC

BNC: 82A05653 105653

No.: 5191230098078885 Expir.: 0410

Montant $2225.07

ACHAT

08/10/17 09:25:44 AUTOR.: 09274Z T01
0001 Seq.: 000001777001

Approuve-Merci

X_____

SIGNATURE DU CLIENT

GD DOS CR CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 2008-10-17
CREATION D'UN DOSSIER US LAVONAN QXBFM111

NO DOSSIER: TM 08291 075 AGENT ACTUEL: DJEMDOR AGENT PREC:
NO INT : 02729 NOM DOSSIER : RB BM 794
NO DEB : SNRC: TE NO TITRE : PERIODE :
NOM INT: MARLEAU DATE RECEPTION: 2008 10 16
PRENOM : RAYMOND A DATE DEMANDE : 2008 10 16
HEURE DEMANDE : 00 00 00

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
T	2225,07	2008 10 17			121	0815 393916	O

CHAINAGE ------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

PF12:ETIQUETTE
TX SUIV. GD DOS CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 08291 075

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

03200
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 08217 003
Date de réception: 2008-08-04
No de l'avis: 00056720
Date de l'avis: 2008-08-11
No de titre: BM 794

Période du 1 janvier 2009 AU 31 mars 2009 (2008-D)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	P PIERRE CONCASSE	P PIERRE CONCASSE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veuillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2008/09)
Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

Placements Appalache Ltée

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale)	App.
15,387 Estérel	
Ville, village ou municipalité	
Pierrefonds	
Province	Pays / Code postal
Québec	Canada / H9H 1Y9

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
NUMÉRO DU BAIL : BM 794
CANTON : Johan Beetz
SUBSTANCE : Silice
USAGE : Industriel – Si métal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2008
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2008
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2008
- ☒ Période D – 1er janvier au 31 mars 2009

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2009
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D = 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Jean	BM794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

1er Août 08
DATE

SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

08214-005
08217-003

Heure de réception Août 1. 2008 11:45AM N° 0768

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

03200
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 08217 002
Date de réception: 2008-08-04
No de l'avis: 00056719
Date de l'avis: 2008-08-11
No de titre: BM 794

Période du 1 octobre 2008 AU 31 décembre 2008 (2008-C)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	P PIERRE CONCASSE	P PIERRE CONCASSE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veuillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2008/09)
Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

Placements Appalache Ltée

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale)		App.
15,387 Estérel		
Ville, village ou municipalité		
Pierrefonds		
Province	Pays	Code postal
Québec	Canada	H9H 1Y9

SECTION 2 : IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
NUMÉRO DU BAIL : BM 794
CANTON : Johan Beetz
SUBSTANCE : Silice
USAGE : Industriel – Si métal

SECTION 3 : PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2008
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2008
- ☒ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2008
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2009

SECTION 4 : SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

☒ Site jamais exploité	→	Date prévue du début de l'exploitation	→	2009
☐ Site déjà exploité	→	Date de la dernière extraction	→	
☐ Abandon définitif de l'exploitation	→	Date de la dernière extraction	→	

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D = 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 : DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Jean	BM794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

1er Août 08
DATE

SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

08217-002
~~08214-005~~

Heure de réception Août 1. 2008 11:45AM N° 0768

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

03200
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 08217 001
Date de réception: 2008-08-04
No de l'avis: 00056718
Date de l'avis: 2008-08-11
No de titre: BM 794

Période du 1 juillet 2008 AU 30 septembre 2008 (2008-B)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	P PIERRE CONCASSE	P PIERRE CONCASSE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veuillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2008/09)
Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

Placements Appalache Ltée

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale)		App.
15,387 Estérel		
Ville, village ou municipalité		
Pierrefonds		
Province	**Pays**	**Code postal**
Québec	Canada	H9H 1Y9

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
NUMÉRO DU BAIL : BM 794
CANTON : Johan Beetz
SUBSTANCE : Silice
USAGE : Industriel – Si métal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2008
- ☒ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2008
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2008
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2009

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2009
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D = 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	×	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Jean	BM794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

1er Août 08
DATE

SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

~~08214-005~~
08717-001

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

03200
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 08214 005
Date de réception: 2008-07-15
No de l'avis: 00056717
Date de l'avis: 2008-08-11
No de titre: BM 794

Période du 1 avril 2008 AU 30 juin 2008 (2008-A)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	P PIERRE CONCASSE	P PIERRE CONCASSE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veuillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2008/09)
Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE — 1.2 MODIFICATION ADRESSE

Placements Appalache Ltée
int : 3200

Adresse (numéro, rue ou route rurale)	App.
15,387 Estérel	
Ville, village ou municipalité	
Pierrefonds	
Province	Pays / Code postal
Québec	Canada / H9H 1Y9

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
NUMÉRO DU BAIL : BM 794
CANTON : Johan Beetz
SUBSTANCE : Silice
USAGE : Industriel – Si métal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- [X] Période A – 1er avril au 30 juin 2008
- [ ] Période B – 1er juillet au 30 septembre 2008
- [ ] Période C – 1er octobre au 31 décembre 2008
- [ ] Période D – 1er janvier au 31 mars 2009

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- [X] Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2009
- [ ] Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- [ ] Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [ ] ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D = 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	÷	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
Marleau	Jean	BM794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

1er Août 08
DATE

X
SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

08214-005

3200

Heure de réception Août 1. 2008 11:45AM N° 0768

Jean marleau

15,387 Estérel
Pierrefonds (Québec)H9H 1Y9
No de téléphone & de télécopie (514)626.3009

Destinataire : Ministère des ressources Naturelles et de la Faune	**Expéditeur : J .Marleau**
À l'attention de :	Date : 1 août 2008
#Adresse : Patrick Hardy	Adresse : ci-haut
Numéro de télécopie :418.643.4264	Numéro de téléphone : 514.626.3009

☐ Urgent ☐ Réponse urgente attendue ☐ Commentaires attendus ☐ À vérifier ☐ Copie pour information

Nombre de pages, page de garde incluse : 5

Commentaires :

Objet: Déclarations trimestrielles de substances minérales de surface extraites ou aliénées 08-09

À qui de droit,

Voici les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface extraites ou aliénées pour la société Placements Appalache Ltée (BM 794).

Bien à vous.

Jean Marleau
président de Placements Appalache Ltée

08214-005

Heure de réception Août 1. 2008 11:45AM N° 0768

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

16 Juillet 2008 R5030

02729
RAYMOND A MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

Premier rappel

Période du 1 Avril 2008 au 30 Juin 2008 (2008-A)

—

Nous vous avisons que les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface pour les baux suivants qui étaient dues pour le 15 Juillet 2008 n'ont pas été reçues:

BM 794

En vertu de la nouvelle disposition de la loi sur les mines (art. 155) et de son règlement (art. 62), toute déclaration non retournée au Ministère dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 50$ si les déclarations sont déposées dans les 15 premiers jours suivant l'échéance et de 100$ à partir du 16ème jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent également à la redevance due, non versée dans les délais prescrits.

Vous êtes donc prié de faire parvenir vos déclarations dans les plus brefs délais et de joindre le paiement des redevances correspondantes. Un montant supplémentaire de 50$ pour chaque déclaration reçue en retard est également exigible et doit être joint à celle-ci lors de son envoi.

À défaut de recevoir vos déclarations, les redevances et le montant supplémentaire dans le délai fixé par la Loi sur les mines et de son règlement, un constat d'infraction pourrait vous être signifié et vous seriez alors passible d'une amende variant de 1 175$ à 5 800$ dans le cas d'un individu ou de 2 325$ à 11 600$ dans le cas d'une personne morale. Si vous avez déjà fait parvenir la ou les déclarations décrites en rubrique, veillez ignorer la présente.

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Télécopieur: (418) 643-4264

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation

R7740

(Extraction de substances minérales de surface)

Deuxième rappel

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 07212 019
Date de réception: 2007-07-30
No de l'avis: 00049998
Date de l'avis: 2007-10-15
No de titre: BM 794

Période du 1 Avril 2007 AU 30 Juin 2007 (2007-A)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		50.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		50.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 50.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 07212 019
Date de réception: 2007-07-30
No de l'avis: 00049998
Date de l'avis: 2007-08-06
No de titre: BM 794

Période du 1 avril 2007 AU 30 juin 2007 (2007-A)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		50.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		50.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 50.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

Avis de cotisation

R7740

(Extraction de substances minérales de surface)

Deuxième rappel

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 07212 019
Date de réception: 2007-07-30
No de l'avis: 00049998
Date de l'avis: 2007-10-15
No de titre: BM 794

Période du 1 Avril 2007 AU 30 Juin 2007 (2007-A)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		50.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		50.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 50.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

REÇU AU MRNF
01 NOV. 2007
Direction du développement minéral

```
GD DOS MO        CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        2007-11-01
                       MODIFICATION D'UN DOSSIER             US LAINGIN  QXBFM112

 NO DOSSIER: TM 07212 019          AGENT ACTUEL: BEDAMAG   AGENT PREC:
    NO INT : 03200                 NOM DOSSIER : TE BM  794     PER 2007-A
    NO DEB :                                          DATE RECEPTION: 2007 07 30
    NOM INT: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE             DATE DEMANDE  : 2007 07 30
                                                      HEURE DEMANDE : 00 00 00
                                                      DATE M.A.J.   : 2007 11 01
 MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
     C     $      50,00   2007 10 29                     121       0815 349292 O
           $
           $
 CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
               TE  ELEMENT TRAV EXPLOITATION    T


  PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS MO  NO TITRE: CL           NO INT:        NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM005I MODIFICATION EFFECTUEE
```

JEAN MARLEAU

15,387 Estérel
Pierrefonds (Québec)H9H 1Y9
No de téléphone & de télécopie (514)626.3009

Destinataire : Ministère des ressources Naturelles et de la Faune	**Expéditeur : J .Marleau**
À l'attention de :	Date : 31 juillet 2007
Adresse :	Adresse : ci-haut
Numéro de télécopie :418.643.4264	Numéro de téléphone : 514.626.3009

☐ Urgent ☐ Réponse urgente attendue ☐ Commentaires attendus ☐ À vérifier ☐ Copie pour information

Nombre de pages, page de garde incluse : 5

Commentaires :

Objet: Déclarations trimestrielles de substances minérales de surface extraites ou aliénées

À qui de droit,

Voici les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface extraites ou aliénées pour la société Placements Appalache Ltée (BM 794).

J'aimerais ajouté que nous n'avions pas reçu les déclarations 07 de votre ministère et que la lettre de premier rappel que vous nous avez envoyé, en date du 16 juillet, était adressé à «feu mon père R.A.Marleau» au lieu de Placements Appalache Ltée, détenteur du titre BM 794.

Bien à vous.

Jean Marleau
président de Placements Appalache Ltée

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2006/07)
Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

PLACEMENTS Appalache Ltée

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale): 15387 ESTEREL — App.:

Ville, village ou municipalité: PIERREFONDS

Province: QUEBEC — Pays: CANADA — Code postal: H9H 1K5

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL — NUMÉRO DU BAIL : 794

CANTON : Johan Beetz — SUBSTANCE : Silice

USAGE : Industriel - Si Métal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- [X] Période A – 1er avril au 30 juin 2006
- [ ] Période B – 1er juillet au 30 septembre 2006
- [ ] Période C – 1er octobre au 31 décembre 2006
- [ ] Période D – 1er janvier au 31 mars 2007

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- [X] Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2009
- [ ] Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- [ ] Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [ ] ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D = 0

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone — Poste
MARLE		794	514-626-3009

Heure de réception Jul 31. 8:14AM
31 Juillet 2007

07212 019

Ressources naturelles
Québec

NO. AVIS G0120
PAGE: 1
DATE: 2007 05 01

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	17	2007 10 19	2225.07$	54.27	41.00$

QUEBEC
880, CHEMIN SAINTE-FOY
LOCAL 4.50
QUEBEC (QUE)
G1S 4X4
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): _____

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: _____ SIGNATURE: _____

Ministère des Ressources Naturelles
Par: MM
22 OCT. 2007
PAYÉ

Payé pour la 18e Année

07291-017

```
GD DOS MO        CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        2007-10-22
                       MODIFICATION D'UN DOSSIER             US LAINGIN  QXBFM112

NO DOSSIER: TM 07291 017          AGENT ACTUEL: MOONMIC   AGENT PREC: PERRMON
   NO INT : 03200                 NOM DOSSIER : RB BM 794
   NO DEB :                                        DATE RECEPTION: 2007 10 18
   NOM INT: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE           DATE DEMANDE  : 2007 10 18
                                                   HEURE DEMANDE : 00 00 00
                                                   DATE M.A.J.   : 2007 10 22
MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
    C     $    2225,07   2007 10 16                     121      0815 333410 O
          $
          $
CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              RB  RENOUV BAUX OU PERMIS        T

 PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS MO  NO TITRE: CL          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM005I MODIFICATION EFFECTUEE
```

REÇU AU MRNF
22 OCT. 2007
Direction du développement minéral

488

M. BENOIT MARLEAU
70 CEDAR
POINTE-CLAIRE QUÉBEC H9S 4Y4
(514) 919-7504 bmarleau@sympatico.ca

DATE 16/10/2007 (J J M M A A A A)

PAYEZ À L'ORDRE DE — Ministre des Finances — 2225.01 $

— Deux mille deux cent vingt-cinq — 01/100 DOLLARS

Caractéristiques de sécurité intégrées Détails au verso.

BMO Banque de Montréal
BLEURY ET SAINTE-CATHERINE
1400, RUE DE BLEURY
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 2J1

POUR taxe minière 2007-08

GD DOS CR CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 2007-10-18
CREATION D'UN DOSSIER US PERRMON QXBFM111

NO DOSSIER: TM 07291 017 AGENT ACTUEL: PERRMON AGENT PREC:
NO INT : 03200 NOM DOSSIER : RENTE BM 794
NO DEB : SNRC: TE NO TITRE : PERIODE :
NOM INT: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE DATE RECEPTION: 2007 10 18
DATE DEMANDE : 2007 10 18
HEURE DEMANDE : 00 00 00

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	2225,07	2007 10 16			121	0815 333410	O

CHAINAGE ------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

PF12:ETIQUETTE
TX SUIV. GD DOS CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 07291 017

REÇU AU MRNF
22 OCT. 2007
Direction du développement minéral

GT REB CR MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2007-10-18
CREATION D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT US PERRMON QXBFM491

NO DOSSIER: TM 07291 017 NO AVIS: 42645 NBR TITRES A RENOUVELER: 1 / 1

DEM	ANS	NO TITRE	COUT	DEM	ANS	NO TITRE	COUT
O	10	BM 794	2 225,07 $				

MONTANT DOSSIER: 2 225,07 $ MONTANT AVIS 2 225,07 $
(CUMULATIF: 2 225,07 $)

TX SUIV. GT REB CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM020I ABANDONNER LA TRANSACTION AVEC "PF2", "PF3" OU "PF4"
XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO AVIS: 42645



GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2007-10-22
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US MOONMIC QXBFM501

NO DOSSIER: TM 07291 017 DATE DEMANDE: 2007 10 18 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 2008 10 19 ANCIENNE: 2007 10 19 NB REN ECH: 17
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: 2007 PERIODE: A STATUT: Y MNT REDEVANCES: 50,00

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 07212 025
Date de réception: 2007-07-30
No de l'avis: 00050001
Date de l'avis: 2007-08-06
No de titre: BM 794

Période du 1 janvier 2008 AU 31 mars 2008 (2007-D)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ressources naturelles et Faune Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2006/07) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

PLACEMENTS APPALACHE LTÉE

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale): 15397 ES Fenwick — App.:

Ville, village ou municipalité: PIERREFONDS

Province: QUÉBEC — Pays: CANADA — Code postal: H9H 1S5

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL — NUMÉRO DU BAIL : 794

CANTON : Johan Beetz — SUBSTANCE : SILICE

USAGE : Industriel Si-Métal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2006
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2006
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2006
- ☒ Période D – 1er janvier au 31 mars 2007

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ETAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2009
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
MARLEAU	JEAN	794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

31-07-07
DATE

X
SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 07212 024
Date de réception: 2007-07-30
No de l'avis: 00050000
Date de l'avis: 2007-08-06
No de titre: BM 794

Période du 1 octobre 2007 AU 31 décembre 2007 (2007-C)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ressources naturelles et Faune Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2006/07) Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

PLACEMENTS APPALACHE LTÉE

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale): 15387 ESTEREL — App.:

Ville, village ou municipalité: PIERREFONDS

Province: QUÉBEC — Pays: CANADA — Code postal: H9H 1N9

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL — NUMÉRO DU BAIL : 794

CANTON : Salaberry — SUBSTANCE : Silice

USAGE : Industriel Si-Metal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2006
- ☒ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2006
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2006
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2007

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2009
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
MARLEAU	JEAN	794	514-626-3004	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

31-07-07
DATE

X
SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 07212 021
Date de réception: 2007-07-30
No de l'avis: 00049999
Date de l'avis: 2007-08-06
No de titre: BM 794

Période du 1 juillet 2007 AU 30 septembre 2007 (2007-B)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ressources naturelles et Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées (2006/07)
Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

PLACEMENTS APPALACHE LTÉE

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale) : 15387 GS-Ferrel — App. :
Ville, village ou municipalité : PIERREFONDS
Province : QUÉBEC — Pays : CANADA — Code postal : H9H 4M6

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
CANTON : Johan Beetz
USAGE : INDUSTRIEL - SIMÉTAL
NUMÉRO DU BAIL : 794
SUBSTANCE : SILICE

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2006
- ☒ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2006
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2006
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2007

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2009
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone	Poste
MARLEAU	JEAN	794	514-626-3009	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

3-07-07
DATE

SIGNATURE

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

07212 029
3200

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R7740
(Extraction de substances minérales de surface)

Premier rappel

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 07212 019
Date de réception: 2007-07-30
No de l'avis: 00049998
Date de l'avis: 2007-09-10
No de titre: BM 794

Période du 1 Avril 2007 AU 30 Juin 2007 (2007-A)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		50.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		50.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 50.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ministère des
Ressources naturelles,
de la Faune
et des Parcs

Québec

Direction du développement minéral

Titre minier

Numéro : BM 794
Superficie : 54,2700 ha
Mnt trav. req. :
Excédent :

Statut : Actif
Nb renouv. : 0
Nb échéance : 16

Date inscription : 1990-10-20
Date expiration : 2010-10-19
Date anniversaire : 2007-10-19

Localisation
Description : EMIS LE 1990-10-20;CAD. LOT 1
Contrainte à l'émission :
No enreg. BPDRM :
No site extraction :

Redevance requise : Oui

Titulaire(s)

Numéro	Intervenant	%	Resp.
3200	PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE 15387 ESTEREL Pierrefonds, QC Canada H9H1Y9	100,00	X

Polygone(s)

Numéro : 401523964
Feuillets : 12L07
Canton / Seigneurie : CJ060 JOHAN-BEETZ
R / RG / B / P : 0007
Superficie : 54,2300 ha
Date de début : 1990-10-20

Type : Bloc
Lot / Colonne : 0000
Section : 1

Statut(s)

Date début	Statut
1990-10-20	Actif

880, Chemin Sainte-Foy, 4ième étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone:(418) 627-6290
Sans frais :1 800 363-7233
Télécopieur:(418) 643-9297
Courriel:developpement.mineral@mrnfp.gouv.qc.ca

Requête(s)

No REQ	No ERQ	Type requête	Date Décision	Décision
139626	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	2005-10-21	Approbation
139625	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	2004-10-20	Approbation
139624	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	2003-10-16	Approbation
139623	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	2002-11-28	Approbation
139622	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	2001-10-31	Approbation
139621	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	2000-11-03	Approbation
139620	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1999-11-02	Approbation
139619	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1998-10-23	Approbation
139618	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1997-10-27	Approbation
139617	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1996-11-12	Approbation
139616	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1995-10-19	Approbation
139615	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1994-11-28	Approbation
108263	1	Demande de transfert de droits miniers	1994-09-08	Approbation
139614	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1993-10-22	Approbation
139613	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1992-10-22	Approbation
139612	1	Inscription des obligations annuelles d'un bail minier	1991-11-22	Approbation
139611	1	Demande de bail minier (BM)	1990-11-28	Approbation

Transfert(s)

No Inscription	Date transfert	Type	
47863	1994-09-08	Transfert	
Cédants	*Intervenant*		%
2572	UNIQUARTZ INC		
Acquéreurs	*Intervenant*		%
3200	PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE		

Acte(s) relatif(s)

Il n'y a pas d'information pour cette section.

Utilisation des crédits de travaux

Il n'y a pas d'information pour cette section.

Travaux d'exploration

Il n'y a pas d'information pour cette section.

Autorisation(s)

Il n'y a pas d'information pour cette section.

880, Chemin Sainte-Foy, 4ième étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone:(418) 627-6290
Sans frais :1 800 363-7233
Télécopieur:(418) 643-9297
Courriel:developpement.mineral@mrnfp.gouv.qc.ca

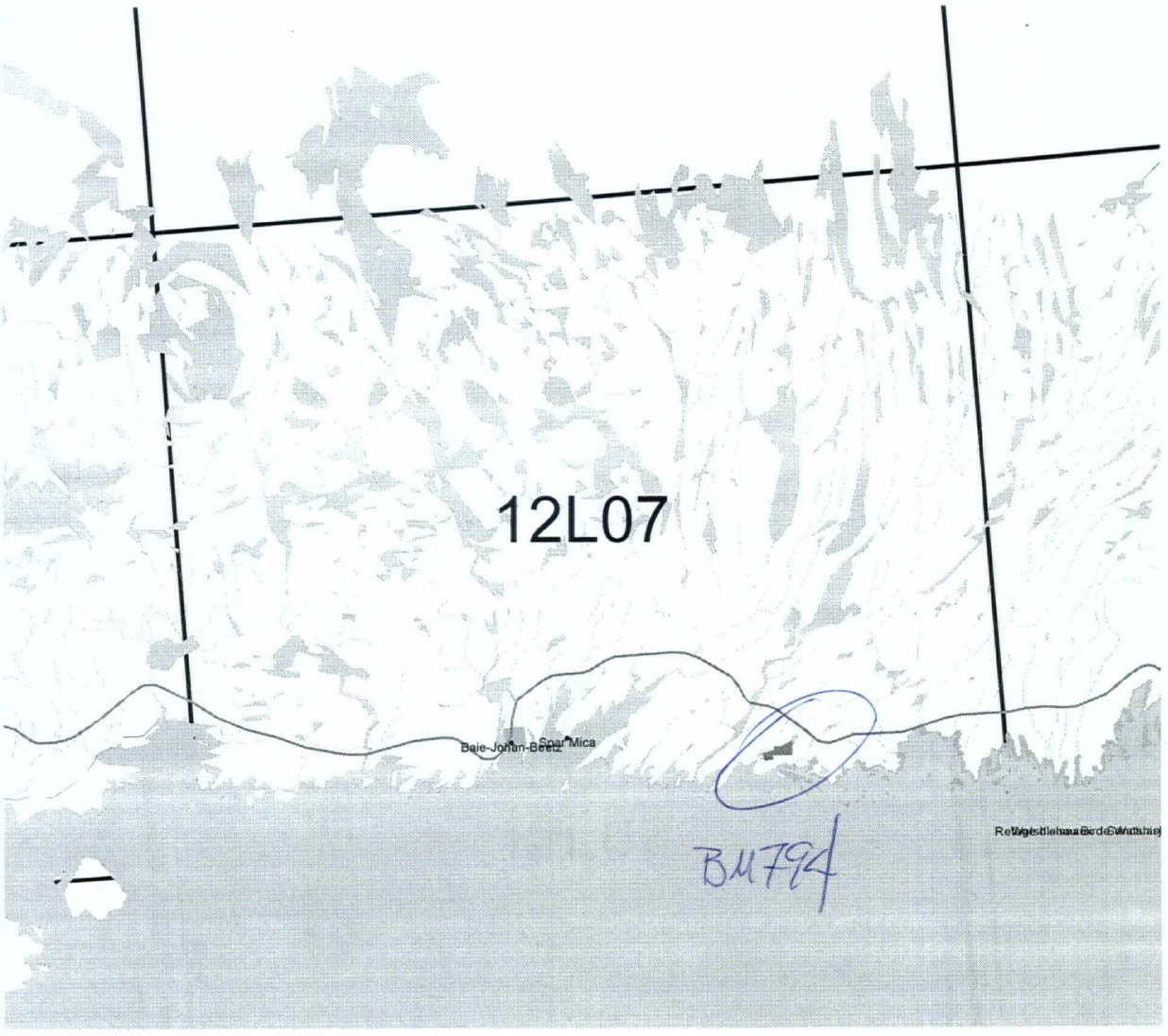
12L07
Baie-Johan-Beetz
Sept-Îles
BM794

Ressources naturelles
Québec

NO. AVIS F9082
PAGE: 1
DATE: 2006 05 01

MRNFP - SECTEUR DES MINES
REÇU LE
19 OCT. 2006
Bureau régional - Montréal

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH	VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794		16	2006 10 19	2116.53$	54.27	39.00$

Ministère des Ressources Naturelles
Par: MM
23 OCT. 2006
PAYÉ

Payé pour la 17e Année

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL C-408
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

REÇU AU MRNF
20 OCT. 2006
Direction du développement minéral

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): JEAN MARLEAU

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINI

DATE: 6 oct 06 SIGNATURE: _____

06293004

```
 GD DOS CR        CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        2006-10-20
                          CREATION D'UN DOSSIER               US DALLCHR  QXBFM111

 NO DOSSIER: TM 06293 004          AGENT ACTUEL: OUELAND   AGENT PREC:
    NO INT : 02729                 NOM DOSSIER : RB BM 794 AVIS F9082
    NO DEB :          SNRC:        TE  NO TITRE :              PERIODE :
    NOM INT: MARLEAU                                  DATE RECEPTION: 2006 10 20
    PRENOM : RAYMOND A                                DATE DEMANDE  : 2006 10 19
                                                      HEURE DEMANDE : 00 00 00
 MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
     C         2116,53    2006 10 18                     121      0815 335292 O


 CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
               RB  RENOUV BAUX OU PERMIS        T




  PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS CR  NO TITRE: CL          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 06293 004
```

Page: 1 Document Name: untit[redacted]

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2006-10-23
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US MOONMIC QXBFM501

NO DOSSIER: TM 06293 004 DATE DEMANDE: 2006 10 19 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 2007 10 19 ANCIENNE: 2006 10 19 NB REN ECH: 16
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

Date: 2006/10/23 Time: 10:52:20

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 06191 081
Date de réception: 2006-06-28
No de l'avis: 00042997
Date de l'avis: 2006-07-17
No de titre: BM 794

Période du 1 janvier 2007 AU 31 mars 2007 (2006-D)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ministère des Ressources naturelles de la Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées

Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE

03200 00000 BEX0000[redacted] 794
PLACEMENTS APPALACHE LIMITÉE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS(QC) H9H 1Y9

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale) App.

Ville, village ou municipalité

Province Pays Code postal

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
CANTON : Johan Beetz
USAGE : Si Metal
NUMÉRO DU BAIL : BEX 794
SUBSTANCE : Silice

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2006
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2006
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2006
- ☒ Période D – 1er janvier au 31 mars 2007

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2007
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone
MARLEAU	JEAN	BEX 794	(514) 626-3009 poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Signature Date

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des Res Heure de réception Juin 28 6:32PM 06191 081

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 06191 079
Date de réception: 2006-06-28
No de l'avis: 00042996
Date de l'avis: 2006-07-17
No de titre: BM 794

Période du 1 octobre 2006 AU 31 décembre 2006 (2006-C)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ministère des Ressources naturelles de la Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées
Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE

03200 00000 BEX00009[redacted] 794
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS(QC) H9H 1Y9

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale) App.

Ville, village ou municipalité

Province Pays Code postal

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
CANTON : (Johan) Beetz
USAGE : Si Metal
NUMÉRO DU BAIL : BEX 794
SUBSTANCE : Silice

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2006
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2006
- ☒ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2006
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2007

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2007
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone
MARLEAU	JEAN	BEX 794	(514) 626-3009 poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Signature Date

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 06191 077
Date de réception: 2006-06-28
No de l'avis: 00042995
Date de l'avis: 2006-07-17
No de titre: BM 794

Période du 1 juillet 2006 AU 30 septembre 2006 (2006-B)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

Ministère des Ressources naturelles de la Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées

Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE

03200 00000 BEX0000[illegible] 794
PLACEMENTS APPALACHE LIMITÉE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS(QC) H9H 1Y9

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale) App.

Ville, village ou municipalité

Province Pays Code postal

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL NUMÉRO DU BAIL : BEX 794
CANTON : Johnson Farty SUBSTANCE : Silice
USAGE : Si Métal

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2006
- ☒ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2006
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2006
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2007

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2007
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone
MARLEAU	JEAN	BEX 794	(514) 626-3009 poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Signature 28 juin 06 Date

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des Res Heure de réception Juin 28 6:32PM

06191 077

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune
Québec

Avis de cotisation R5240
(Extraction de substances minérales de surface)

02729
RAYMOND A
MARLEAU

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de dossier: TM 06191 070
Date de réception: 2006-06-28
No de l'avis: 00042994
Date de l'avis: 2006-07-17
No de titre: BM 794

Période du 1 avril 2006 AU 30 juin 2006 (2006-A)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêt		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
880, Chemin Sainte-Foy, 4ème étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél: (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418) 643-4264

inistère des
essources naturelles
de la Faune
Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées

Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE

03200 00000 BEX0000[redacted] 794
PLACEMENTS APPALACHE LIMITÉE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS(QC) H9H 1Y9

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale) App.

Ville, village ou municipalité

Province Pays Code postal

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
CANTON : Johan Beetz
USAGE : Si Métal

NUMÉRO DU BAIL : BEX 794
SUBSTANCE : Silice

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- [X] Période A – 1er avril au 30 juin 2006
- [ ] Période B – 1er juillet au 30 septembre 2006
- [ ] Période C – 1er octobre au 31 décembre 2006
- [ ] Période D – 1er janvier au 31 mars 2007

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- [X] Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2007
- [ ] Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- [ ] Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [ ] ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = 0 $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone
MARLEAU	JEAN	BEX	(514) 626-3009 poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Signature _____ Date 28 juin 06

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des Re: Heure de réception 1e Juin 28. e 6:32PM

06191 070

3200

JEAN MARLEAU

15,387 Estérel
Pierrefonds (Québec)H9H 1Y9
No de téléphone & de télécopie (514)626.3009

Destinataire : Ministère des ressources Naturelles et de la Faune	**Expéditeur : J .Marleau**
À l'attention de :	Date : 28 juin 2006
Adresse :	Adresse : ci-haut
Numéro de télécopie :418.643.4264	Numéro de téléphone : 514.626.3009

☐ Urgent ☐ Réponse urgente attendue ☐ Commentaires attendus ☐ À vérifier ☐ Copie pour information

Nombre de pages, page de garde incluse : 13

Commentaires :

Objet: Déclarations trimestrielles de substances minérales de surface extraites ou aliénées

À qui de droit,

Voici les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface extraites ou aliénées pour les sociétés Super-Mag Dolomie Inc. (BEX 362) et Placements Appalache Ltée (BEX 374 et 794).

Bien à vous.

Jean Marleau

Heure de réception Juin28. 6:32PM

Ministère des
Ressources naturelles,
de la Faune
et des Parcs
Québec

Direction du développement minéral

BM 794

PAR TÉLÉCOPIEUR

Le 1er novembre 2004

Monsieur Roch Harnois
Les Agrégats Nord Sud Ltée
5862, rue Paul Pau
Montréal (Québec) H1K 4J1

Objet : Demande d'inscription d'un claim sur un bail minier

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 29 octobre 2004, reçue par télécopieur, dans laquelle vous demandez la permission d'obtenir un claim sur le bail minier numéro 794.

En vertu de l'article 29 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13.1), il est interdit de désigner un terrain sous bail minier. Le bail minier 794 demeurera actif aussi longtemps que les conditions seront respectées. Si le détenteur ne se conforme pas à ses obligations, le bail pourrait faire l'objet d'une révocation par le ministre en vertu de l'article 278 de la Loi sur les mines. Le terrain deviendrait ouvert à la désignation, par toute partie intéressée, la 31e journée à 7 heures du matin suivant la date exécutoire de la révocation en application de l'article 38 de la Loi sur les mines.

Espérant le tout conforme à votre demande, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marcel Trémblay, ing.
Service des titres miniers

5700, 4e Avenue Ouest, C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6290, poste 5392
Sans frais : 1 800 363-7233
Télécopieur : (418) 643-9297
Courriel : marcel.tremblay@mrnfp.gouv.qc.ca

Ressources naturelles Québec

TM 05292 013

NO. AVIS F6184
PAGE: 1
DATE: 2005 05 02

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	15	2005 10 19	2116.53$	54.27	39.00$

MRNFP - SECTEUR DES MINES
REÇU LE
19 OCT. 2005
Bureau régional - Montréal

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL C-408
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): JEAN MARLEAU

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL

DATE: 14 oct 05 SIGNATURE: Jean Marleau

Ministère des Ressources Naturelles
Par: MM

21 OCT. 2005

PAYÉ

Payé pour la 16e Année

REÇU AU MRNF
21 OCT. 2005
Direction du développement minéral

Ministère des ressources naturelle

Tour KTQ

11ème étage "Ministère des Affaires"

Mme Renaud

GD DOS CR CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 2005-10-19
CREATION D'UN DOSSIER US PERRMON QXBFM111

NO DOSSIER: TM 05292 013 AGENT ACTUEL: PERRMON AGENT PREC:
NO INT : 03200 NOM DOSSIER : RB/BM 794
NO DEB : SNRC: TE NO TITRE : PERIODE :
NOM INT: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE DATE RECEPTION: 2005 10 19
DATE DEMANDE : 2005 10 19
HEURE DEMANDE : 00 00 00

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	2116,53	2005 10 14			121	0815 327717	O

CHAINAGE ------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

PF12:ETIQUETTE
TX SUIV. GD DOS CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM009I REQUETE D'IMPRESSION ENVOYEE

REÇU AU MRNF
2 1 OCT. 2005
Direction du développement minéral

GT REB CR MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2005-10-19
CREATION D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT US PERRMON QXBFM491

NO DOSSIER: TM 05292 013 NO AVIS: F6184 NBR TITRES A RENOUVELER: 1 / 1

DEM	ANS	NO TITRE	COUT	DEM	ANS	NO TITRE	COUT
O	10	BM 794	2 116,53 $				

MONTANT DOSSIER: 2 116,53 $ MONTANT AVIS 2 116,53 $
(CUMULATIF: 2 116,53 $)

TX SUIV. GT REB CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM020I ABANDONNER LA TRANSACTION AVEC "PF2", "PF3" OU "PF4"
XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO AVIS: F6184

REÇU AU MRNF
21 OCT. 2005
Direction du développement minéral

```
GD INT CO      MISE A JOUR ET RECHERCHE DES INTERVENANTS   2005-10-21
                     CONSULTATION D'UN INTERVENANT          US MOONMIC  QXBFM153

 NO INTERVENANT: 03200    STATUT: A  ACTIF
 NO DEBITEUR   :          TITULAIRE (O/N) : O  SOLDE:          0,27$  DOSSIER:
 ------------ IDENTIFICATION COMPAGNIE OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE --------------
 NO :                                          TYPE: C  COMPAGNIE
 NOM: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE


 --------------------------- IDENTIFICATION INDIVIDU ---------------------------

 NOM:                                    PRENOM:
 ------------------------------------------------------------------------------

 ADRESSE    : 15387 ESTEREL                                      VOIR :
                                                              VALIDE(A/I): A
 VILLE      : PIERREFONDS                          PROV: QC     PAYS: CANADA
 CODE POSTAL: H9H 1Y9                              TELEPHONE: 514 626 1239

TX SUIV.  GD INT CO  NO TITRE: BM          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM115I SAISIR NO INTERV,CHAINER A DOSSIER,VENTE OU ABANDONNER LA TRANSACT
```

Page: 1 Document Name: unti[redacted]d

;T REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2005-10-21
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US MOONMIC QXBFM501

NO DOSSIER: TM 05292 013 DATE DEMANDE: 2005 10 19 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 2006 10 19 ANCIENNE: 2005 10 19 NB REN ECH: 15
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

Date: 2005/10/21 Time: 11:05:47

Ressources naturelles Québec

Avis de cotisation

(Extraction de substances minérales de surface)

R5240

No de dossier : TM 05287 310
Date de réception : 2005-10-14

02729
RAYMOND A
MARLEAU

No de l'avis : 00037222
Date de l'avis : 2005-10-17

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de titre : BM 794

PERIODE DU 1 JANVIER 2006 AU 31 MARS 2006 (2005-D)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêts		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veuillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
5700, 4e Avenue Ouest, bureau C-408
Charlesbourg (Quebec) G1H 6R1
Tél: (418)627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418)643-4264

Ressources naturelles Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées

Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE

03200

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS QUE
H9H 1Y9

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale) App.

Ville, village ou municipalité

Province Pays Code postal

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
NUMÉRO DU BAIL : 794
CANTON : JOLIAN-BELETZ
SUBSTANCE : SILICE
USAGE : INDUSTRIEL

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2005
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2005
- ☐ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2005
- ☒ Période D – 1er janvier au 31 mars 2006

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2006-07
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone
MARLEAU	JEAN	794	(514) 626 3009 poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Signature 15 août 05 Date

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des Ressources naturelles

0 5287 36

Heure de réception Août16. 3:34PM

Ressources naturelles Québec

Avis de cotisation

(Extraction de substances minérales de surface)

R5240

No de dossier : TM 05287 309
Date de réception : 2005-10-14

02729
RAYMOND A
MARLEAU

No de l'avis : 00037221
Date de l'avis : 2005-10-17

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de titre : BM 794

PERIODE DU 1 OCTOBRE 2005 AU 31 DECEMBRE 2005 (2005-C)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêts		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veuillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
5700, 4e Avenue Ouest, bureau C-408
Charlesbourg (Quebec) G1H 6R1
Tél: (418)627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418)643-4264

Ressources naturelles Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées

Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE

03200

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS QUE
H9H 1Y9

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale) App.

Ville, village ou municipalité

Province Pays Code postal

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
CANTON : JOLIAN - BEETZ
USAGE : INDUSTRIEL
NUMÉRO DU BAIL : 794
SUBSTANCE : SILICE

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2005
- ☐ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2005
- ☒ Période C – 1er octobre au 31 décembre 2005
- ☐ Période D – 1er janvier au 31 mars 2006

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2006-07
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone
MARLEAU	JEAN	794	(514) 626-3009 poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Signature — 15 août 05 Date

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

05287 369

Ministère des Ressources naturelles

Heure de réception Août16. 3:34PM

Ressources naturelles Québec

Avis de cotisation

(Extraction de substances minérales de surface)

R5240

No de dossier : TM 05287 308
Date de réception : 2005-10-14

02729
RAYMOND A
MARLEAU

No de l'avis : 00037220
Date de l'avis : 2005-10-17

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

No de titre : BM 794

PERIODE DU 1 JUILLET 2005 AU 30 SEPTEMBRE 2005 (2005-B)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêts		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veuillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
5700, 4e Avenue Ouest, bureau C-408
Charlesbourg (Quebec) G1H 6R1
Tél: (418)627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418)643-4264

Ressources naturelles Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées

Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE

03200

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS QUE
H9H 1Y9

1.2 MODIFICATION ADRESSE

Adresse (numéro, rue ou route rurale) App.

Ville, village ou municipalité

Province Pays Code postal

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
CANTON : Dorion - Poletet
USAGE : INDUSTRIEL
NUMÉRO DU BAIL : 794
SUBSTANCE : SILICE

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- ☐ Période A – 1er avril au 30 juin 2005
- ☒ Période B – 1er juillet au 30 septembre 2005
- Période C – 1er octobre au 31 décembre 2005
- Période D – 1er janvier au 31 mars 2006

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- ☒ Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2006-07
- ☐ Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- ☐ Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

☐ mètre cube ☐ tonne métrique ☐ ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone
MARLEAU	JEAN	794	(514) 626-3009 poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

15 août 05 V05287 308

Signature Date

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des Ressources naturelles

Heure de réception Août16. 3:34PM

Ressources naturelles Québec

Avis de cotisation

(Extraction de substances minérales de surface)

R5240

No de dossier : TM 05287 307
Date de réception : 2005-04-15

02729
RAYMOND A
MARLEAU

No de l'avis : 00037219
Date de l'avis : 2005-10-17

No de titre : BM 794

15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QC CANADA H9H 1Y9

PERIODE DU 1 AVRIL 2005 AU 30 JUIN 2005 (2005-A)

	Données fournies lors de la déclaration	Données révisées par le Ministère
Substance	L SILICE	L SILICE
Quantité	0.00	0.00
Unité	T TONNE METRIQUE	T TONNE METRIQUE
Montant redevance	0.00	0.00
Montant supplémentaire		0.00
Montant intérêts		0.00
Montant total		0.00

Solde au dossier.....: 0.00

Montant dû.....: 0.00

Veuillez faire votre chèque ou mandat poste à l'ordre du ministère des Finances du Québec en mentionnant le numéro de dossier (si le montant dû est à zéro, ne pas tenir compte de cette mention).

Service des titres miniers
5700, 4e Avenue Ouest, bureau C-408
Charlesbourg (Quebec) G1H 6R1
Tél: (418)627-6290 ou 1-800-363-7233
Téléc: (418)643-4264

Ressources naturelles Québec

Déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées

Matériaux consolidés et tourbe

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE — 1.2 MODIFICATION ADRESSE

03200

PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
15387 ESTEREL
PIERREFONDS QUE
H9H 1Y9

Adresse (numéro, rue ou route rurale) App.

Ville, village ou municipalité

Province Pays Code postal

SECTION 2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

NOM DE LA PROPRIÉTÉ : PAL
CANTON : Johan-Beetz
USAGE : INDUSTRIEL
NUMÉRO DU BAIL : 794
SUBSTANCE : Silice

SECTION 3 PÉRIODE VISÉE

Période (cocher la case appropriée)

- [X] Période A – 1er avril au 30 juin 2005
- [ ] Période B – 1er juillet au 30 septembre 2005
- [ ] Période C – 1er octobre au 31 décembre 2005
- [ ] Période D – 1er janvier au 31 mars 2006

SECTION 4 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

4.1 ÉTAT DU SITE

- [X] Site jamais exploité → Date prévue du début de l'exploitation → 2006-07
- [ ] Site déjà exploité → Date de la dernière extraction →
- [ ] Abandon définitif de l'exploitation → Date de la dernière extraction →

4.2 SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES POUR LA PÉRIODE

Voir guide à la page suivante pour compléter cette section

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [ ] ballot standard

TABLEAU « A » RÉSERVE (DÉBUT)	TABLEAU « B » SUBSTANCE EXTRAITE		TABLEAU « C » SUBSTANCE ALIÉNÉE		TABLEAU « D » RÉSERVE (FIN)
Quantité en réserve au début de la période	MOIS	QUANTITÉ	MOIS	QUANTITÉ	Quantité en réserve à la fin de la période
A =	TOTAL B →		TOTAL C →		D =

4.3 REDEVANCES À PAYER

TOTAL B ou TOTAL C		taux de la redevance selon tableau à la page suivante		montant supplémentaire s'il y a lieu (voir bas de page à la page suivante)		Montant à payer :
	x	$	+	$	=	E = $

SECTION 5 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)	N° du bail	N° de téléphone
MARLEAU	JEAN	794	(514) 626-3009 poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Signature 15 août 05 Date

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case E).
Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

Ministère des Ressources naturelles

V 05287 307

Heure de réception Août16. 3:34PM

Télécopie

Jean Marleau
15,387 Estérel
Pierrefonds (Qc) H9H 1Y9
514.626.3009 (téléphone et télécopie)

Destinataire : MRNQ	**Expéditeur(trice) : J.Marleau pour Placements Appalache Ltée**
À l'attention de : service des titres miniers	Date : 16 août 2005
Adresse : 5700, 4e ave. Ouest Charlesbourg (Qc)	Adresse : 15,387 Estérel, Pierrefonds (Qc.)
Numéro de télécopie :418.643.4264	Numéro de téléphone : 514.626.3009

☐ **Urgent** ☐ **Réponse urgente attendue** ☐ **Commentaires attendus** ☐ **À vérifier** ☐ **Copie pour information**

Nombre de pages, page de garde incluse : (9)

Commentaires :

Monsieur, Madame,

Voici les déclarations trimestrielles de substances minérales pour le bail «BEX 0000374» et le bail «BEX 0000794» couvrants 4 trimestres soit du 1er avril 2005 au 31 mars 2006.

Je vous remercie à l'avance.

Jean Marleau
président de Placements Appalache Ltée

Heure de réception Août16. 3:34PM

05287-307

2005-11-10 LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
H:1:06:32 SYSTÈME CIDREQ

R-PU-U03-1 ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATRICULE: 1143716455 NOM: PLACEMENTS APPALACHE LIMITÉE

IMMATRICULATION : 1995-03-16
FORMATION : 1966-07-08 CONSTITUTION
LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 2005-01-07 2004 DEMANDE DISS/LIQ EN COURS: NON
MAJ ÉTAT INFO : 2005-01-07 TRANCHE EMPLOYÉS: AUCUN
CESSATION PRÉVUE: CONTINUAT: TRANSFORM:
STATUT IMMATR : IM IMMATRICULÉ 2005-01-07
RÉSULTANTE :
FORME JURDQ : CIE COMPAGNIE

ADRESSE DOMICILE: 15387, RUE ESTEREL CODE POSTAL: H9H 1Y9
PIERREFONDS (QUÉBEC)

RÉG. CONSTITUTIF: 021 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1
RÉG. COURANT : 021 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

7299 GESTION DE PLACEMENTS

ADRESSE POSTALE

DESTINATAIRE : RAYMOND MARLEAU

ADRESSE : CODE POSTAL:

PERSONNES LIÉES

PERSONNES MANQUANTES: NON

NOM ET ADRESSE	CODE POSTAL	DÉTAIL PERSONNE
MARLEAU, PIERRETTE		ACTIONNAIRE
		ACTIONNAIRE MAJORITA
15387, RUE ESTEREL PIERREFONDS (QUÉBEC)	H9H 1Y9	
MARLEAU, ANDRÉ		ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

BUREAU 200 H3Z 2A7
1303, AVENUE GREEN
MONTRÉAL (QUÉBEC)

MARLEAU, JEAN ADMINISTRATEUR
PRÉSIDENT
DEUXIÈME ACTIONNAIRE

15387, RUE ESTEREL H9H 1Y9
PIERREFONDS (QUÉBEC)

MARLEAU, BENOÎT ADMINISTRATEUR
SECRÉTAIRE
TROISIÈME ACTIONNAIR

70, RUE CEDAR H9S 4Y4
POINTE-CLAIRE (QUÉBEC)

NOMS DE L'ASSUJETTI

DATE MAJ INDEX DES NOMS: 2005-01-07

NOM DE L'ASSUJETTI	DATE DÉBUT	DATE FIN	STATUT
PLACEMENTS APPALACHE LIMITÉE	1966-07-08		EN VIGUEUR

DOCUMENTS MICROFILMÉS

TYPE DOCUMENTS	DATE	CAST	IMAGE
104 DÉCLARATION ANNUELLE 2004	2005-01-07	6173	9 047
103 DÉCLARATION ANNUELLE 2003	2005-01-07	6173	9 026
102 DÉCLARATION ANNUELLE 2002	2005-01-07	6173	9 011
101 DÉCLARATION ANNUELLE 2001	2005-01-07	6173	9 004
56 RÉVOCATION RADIATION, REPRISE D'EXISTENCE	2005-01-07	6238	12 070
17 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	2005-01-07	6197	11 034
62 RADIATION D'OFFICE	2003-05-02	5532	1 038
81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29)	2002-05-23	5173	65 026
100 DÉCLARATION ANNUELLE 2000	2001-02-02	4727	43 027
199 DÉCLARATION ANNUELLE 1999	2000-02-16	4370	79 034
198 DÉCLARATION ANNUELLE 1998	2000-02-16	4382	1 046
81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29)	1999-05-23	3941	7 012
	1997-12-15	0	000

196	DÉCLARATION ANNUELLE 1996	1997-02-14	3099	5 028
195	DÉCLARATION ANNUELLE 1995	1996-04-19	2910	40 034
94	DÉCLARATION D'IMMATRICULATION	1995-03-16	2704	14 034

Ouellet, André (DDM)

De: Jean Marleau [jeanmarleaubleu@hotmail.com]
Envoyé: mercredi 9 novembre, 2005 10:24
À: Ouellet, André (DDM)
Objet: Requête pour une attestation anglophone pour Placements Appalache Ltée vs BM794


to whom it may concern.jpg

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
à l'attention de monsieur André Ouellet
Service des titres miniers

Cher monsieur Ouellet,

Ma société Placements Appalache Ltée et moi-même sommes en négociation pour un placement financier qui implique différents intervenants tels des banques et financiers américains et étrangers.

Comme le BM 794 avait été au préalable acquis par une autre société (Uniquartz Inc.en 1990) et que par la suite ce titre avait été aliéné à Placements Appalache Ltée (1994), que la procédure de votre ministère fait en sorte que vous ne modifiez pas ledit bail même s'il y avait changement de propriétaire, pourriez-vous nous rédiger une lettre en anglais (voir la lettre en exemple ci-jointe) qui stipule que le titre BM 794 appartient bien à Placements Appalache Ltée?

Nous voulons éviter et évincer tout doute face à l'incompréhension de notre langue même avec la panoplie de documents que vous nous avez fourni jusqu'à présent.

Je vous remercie de votre assistance à ce jour et de votre compréhension.

Bien à vous.

Jean Marleau
Président de Placements Appalache ltée

ps: Pourriez-vous me faxer cette lettre (514.626.3009) et/ou me l'envoyer par courriel avec l'original par la poste? Aussi pourriez-vous faire de même, par la poste, du document (registre/copie conforme) déjà fourni qui mentionne le transfert de ce titre ainsi que les déboursés annuels! La télécopie de ce document était pâle (mon télécopieur).

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

Bordereau de télécopie

	Date : 05/10/20	Nombre total de pages : 7	
Destinataire	Nom : M. Jean Malleau	Organisme :	
	Adresse : Pierrefonds		
	Téléphone : (514-626-3009	Télécopieur : 514-626-3009	
Expéditeur	Nom : **André Ouellet**	Unité administrative : **Service des titres miniers**	
	Téléphone : **(418) 627-6290 poste 5390 ou 1-800-363-7233**	Télécopieur : **(418) 643-4264**	

Message :

Tel que demandé!

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

5700, 4e Avenue Ouest, C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

DROITS MINIERS ACCORDÉS PAR LA COURONNE

Le gouvernement du Québec, agissant aux présentes par la Ministre de l'Energie et des Ressources, elle-même représentée par monsieur Rémy Maranda, chef de la division Exploitation du Service des titres miniers, dûment autorisé par l'article 4 (2°) de l'arrêté du Ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 octobre 1988,

ci-après appelé la MINISTRE,

ET

Uniquartz Inc.
2251, chemin St-François
Dorval (Québec)
H9P 1K3

ci-après appelé le TITULAIRE.

DIVISION D'ENREGISTREMENT: Sept Îles .

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

La Ministre accorde au titulaire qui accepte, un bail minier sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Description des lieux où s'exercent les droits miniers accordés par le Ministre:

Lot 1 du cadastre du canton de Johan-Beetz

comprenant une superficie totale de 54,273 hectares.

Le régistrateur de la division d'enregistrement est requis d'ouvrir un feuillet au registre minier puisqu'il s'agit d'un premier enregistrement.

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

DROIT DU TITULAIRE

Le présent bail donne au titulaire le droit d'extraire toutes les substances minérales appartenant à la Couronne dans le terrain ci-dessus désigné, mais il ne donne pas droit au pétrole, au gaz naturel, au sable et au gravier, ni à la saumure; il ne donne pas droit non plus d'aménager ou d'utiliser les réservoirs souterrains qui se trouvent dans le territoire faisant l'objet du bail, pour l'emmagasinement ou l'enfouissement d'une façon définitive d'une substance minérale ou d'un produit ou résidu industriel.

DURÉE DU BAIL

Le présent bail est accordé pour une durée de vingt (20) années à compter du 20 octobre 1990 et se terminera le 19 octobre 2010.

CHARGES ET CONDITIONS

1° Le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel payable d'avance, établi en vertu de la tarification en vigueur;

Le taux actuel, à la date de signature du bail, est de 5,00 $ l'hectare;

Le Ministre se réserve le droit de réviser le taux du loyer suivant la tarification générale adoptée pour la location de terrains à de telles fins minières;

2° Le titulaire devra commencer les travaux d'exploitation minière du terrain ci-dessus désigné dans le délai fixé par la Loi sur les mines en vigueur soit présentement fixé à quatre ans à compter de la conclusion du bail;

3° Le titulaire aura les droits et obligations d'un propriétaire, mais il n'aura le droit d'utiliser la surface que pour des fins minières;

4° Le titulaire devra payer toutes les taxes, cotisations et redevances municipales ou autres qui pourront être légalement imposées pendant la durée dudit bail;

5° Le titulaire sera assujetti à la Loi sur les mines et aux règlements en vigueur durant la période de validité du bail.

Le titulaire demeure également assujetti à toute autre loi et règlement en vigueur au Québec.

Et les parties ont signé le présent bail

À Chambord le 24 octobre 19 90

témoin

titulaire

témoin

À Chambord le 24 octobre 19 90

témoin

Ministre

témoin

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

AFFIDAVIT

Je, soussigné(e) PAUL PLANTE, domicilié(e) et résidant 1429, DU FRESNE, en la ville de STE-FOY district de QUÉBEC, province de QUÉBEC, étant dûment assermenté(e) dépose et dis ce qui suit :

1. Je suis l'un des témoins au bail intervenu entre le ministère de l'Energie et des Ressources, d'une part et Uniquartz Inc. d'autre part;

2. Ledit bail fut signé pour Uniquartz Inc. par JEAN ARSENAULT, dûment autorisé(e) en vertu D'UNE RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 OCTOBRE 1990.

3. Le présent bail dûment signé par lui l'a été en ma présence et en la présence de l'autre témoin ANDRÉ OUELLET;

4. Lesdits JEAN ARSENAULT et ANDRÉ OUELLET sont majeurs tout comme moi.

ET J'AI SIGNÉ :

Paul Plante

ASSERMENTÉ(E) DEVANT MOI À CHARLESBOURG
CE 24 OCTOBRE 1990

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
ANDRÉ JUTRAS 108586 Tous les districts du Québec

André Jutras

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION POUR
LE DISTRICT DE Québec

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

AFFIDAVIT

Je, soussigné(e) ANDRÉ OUELLET, domicilié(e) et résidant au 905 VERREAULT, en la ville de CHARLESBOURG district de QUÉBEC, province de Québec, étant dûment assermenté(e) dépose et dis ce qui suit:

1. Je suis l'un des témoins au bail intervenu entre le ministère de l'Energie et des Ressources, d'une part et Uniquartz Inc., d'autre part;

2. Ledit bail fut signé pour le gouvernement du Québec par M. Rémy Maranda, chef de la division Exploitation du service des Titres miniers, autorisé aux présentes selon l'article 4 (2°) de l'arrêté du Ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 octobre 1988.

3. Le présent bail dûment signé par lui l'a été en ma présence et en présence de PAUL PLANTE, l'autre témoin;

4. Lesdits Rémy Maranda et PAUL PLANTE sont majeurs tout comme moi.

ET J'AI SIGNÉ:

ASSERMENTÉ(E) DEVANT MOI À CHARLESBOURG
CE 24 OCTOBRE 1990

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION ANDRÉ JUTRAS 108586 Tous les districts du Québec

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION POUR
LE DISTRICT DE Québec

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

Formulaire de mise à jour cartographique.

Tâche a effectuer: Ajouter un site de sms.

Informations générales

Numéro de site: 12L07-004
Code Canton/Seigneurie: J060
Code de MRC: 981
Numéro d'unité de gestion: 095
Substance extraite : Silice (L)

Informations géométriques

Numéro de Loca: CJ060G0009006501P

Coordonnées du site (UTM Nad83): N 5569641.681 (m) E 525645.756 (m)

Signature:_____

Service des titres miniers

Wed Oct 12 13:32:29 2005

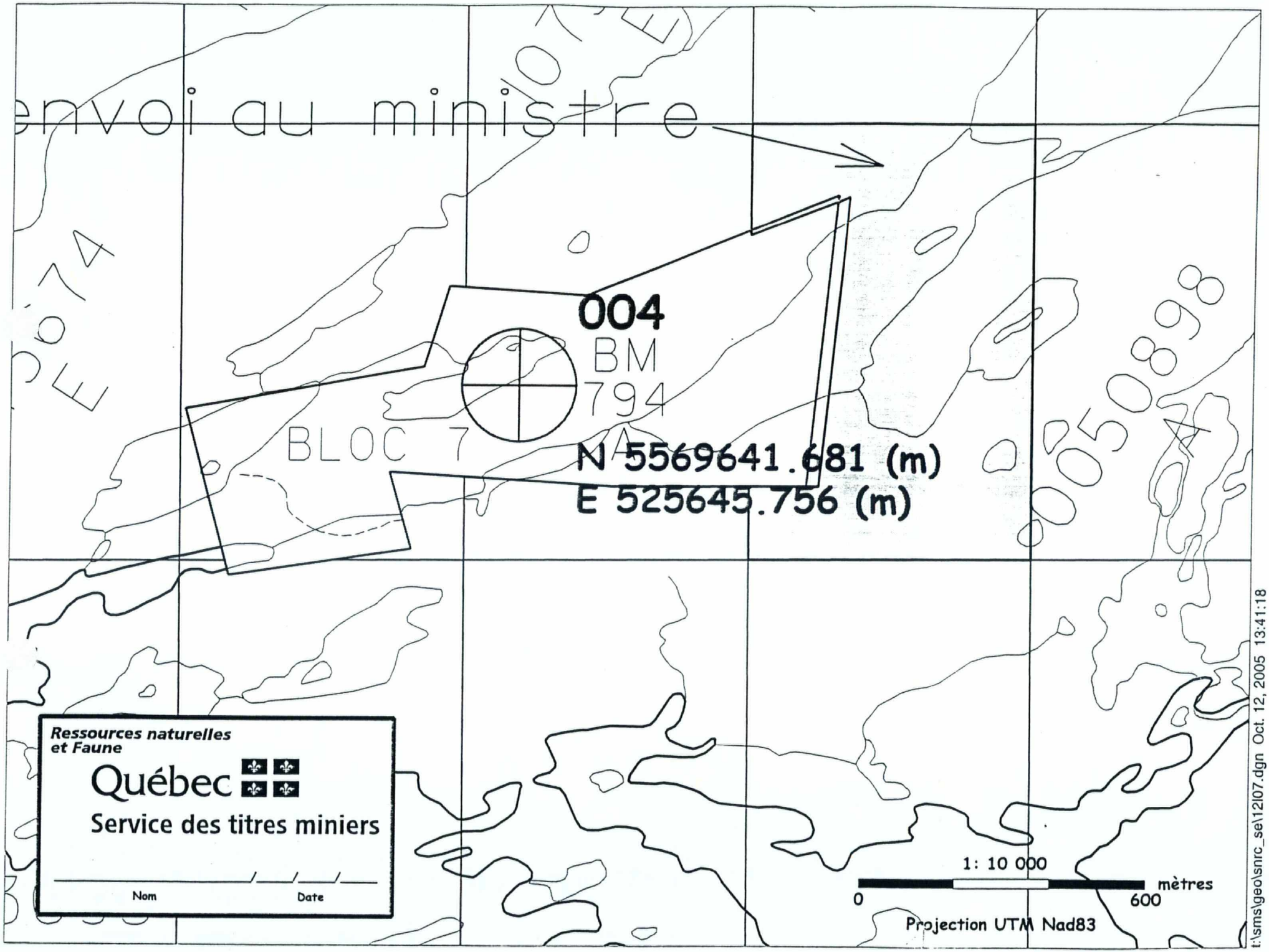
envoi au ministre
004
BM
794
BLOC 7
N 5569641.681 (m)
E 525645.756 (m)
Ressources naturelles
et Faune
Québec
Service des titres miniers
Nom
Date
1: 10 000
0
600
mètres
Projection UTM Nad83
t:\sms\geo\snrc_se\12l07.dgn Oct. 12, 2005 13:41:18

Ministère des
Ressources naturelles,
de la Faune
et des Parcs
Québec

Direction du développement minéral

PAR TÉLÉCOPIEUR

Le 1er novembre 2004

Monsieur Roch Harnois
Les Agrégats Nord Sud Ltée
5862, rue Paul Pau
Montréal (Québec) H1K 4J1

Objet : Demande d'inscription d'un claim sur un bail minier

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 29 octobre 2004, reçue par télécopieur, dans laquelle vous demandez la permission d'obtenir un claim sur le bail minier numéro 794.

En vertu de l'article 29 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13.1), il est interdit de désigner un terrain sous bail minier. Le bail minier 794 demeurera actif aussi longtemps que les conditions seront respectées. Si le détenteur ne se conforme pas à ses obligations, le bail pourrait faire l'objet d'une révocation par le ministre en vertu de l'article 278 de la Loi sur les mines. Le terrain deviendrait ouvert à la désignation, par toute partie intéressée, la 31e journée à 7 heures du matin suivant la date exécutoire de la révocation en application de l'article 38 de la Loi sur les mines.

Espérant le tout conforme à votre demande, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marcel Tremblay, ing.
Service des titres miniers

5700, 4e Avenue Ouest, C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6290, poste 5392
Sans frais : 1 800 363-7233
Télécopieur : (418) 643-9297
Courriel : marcel.tremblay@mrnfp.gouv.qc.ca

No titulaire :	18029
Nom titulaire :	Agregats Nord-Sud Ltee (Les)
Catégorie :	Compagnie (C)
Adresse d'affaires :	5862 Rue Paul-Pau
Ville :	Montreal
Province :	(Qc)
Pays :	Ca
Code postal/Code Zip :	H1K4J1
Téléphone :	514 355-1775
Télécopieur :	
Adresse électronique :	
Date MAJ :	2004/10/29 07:10:31

Ok Annuler

Les Agregats Nord Sud Ltée
North South Aggregates Ltd

5862 Paul-Pau,
Montréal, Qué.
Canada, H1K 4J1

Tél : 514-355-1775
Fax : 514-355-6687

Le 29 Octobre 2004

M Marcel Tremblay
Ministère des ressources naturelles
Québec

Via : Fax 418-643-9297 C-408
3 pages

Monsieur

Cette lettre pour vous demander d'obtenir la permission d'appliquer auprès du Ministère des Ressources Naturelles pour obtenir un claim sur le bail minier 794 appartenant à la compagnie Placements Apalache Ltée. Comme cette compagnie n'a plus d'exixtence légale telle que confirmée par le régistre des entreprises, système CIDREQ, soit le gouvernement du Québec,(copie jointe) , alors notre compagnie applique pour obtenir l'exploitation de ce bail ou du claim pouvant être obtenu,compte tenu que cette compagnie n'est plus. Je comprends mal comment un contrat peut subsister sans avoir deux parties au contrat.

Notre compagnie va exploiter le quai que la compagnie Minaco avait à Baie Johan Beetz et nous expérons être en opération pour la fin de l'été 2005. Une filiale, soit la compagnie 9117-4284 Québec Inc détient des claims adjacents à ce bail minier.

Ainsi, j'espère obtenir une réponse de votre part dans les meuilleurs délais possibles.

Bien à vous

2004-10-27 LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
H:2:40:14 SYSTÈME CIDREQ

R-PU-U03-1 ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATRICULE: 1143716455 NOM: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

IMMATRICULATION : 1995-03-16
FORMATION : 1966-07-08 CONSTITUTION
LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 2001-02-02 2000 DEMANDE DISS/LIQ EN COURS: NON
MAJ ÉTAT INFO : 2003-05-02 TRANCHE EMPLOYÉS: AUCUN
CESSATION PRÉVUE: CONTINUAT: TRANSFORM:
STATUT IMMATR : RO RADIÉ D'OFFICE 2003-05-02
RÉSULTANTE :
FORME JURDQ : CIE COMPAGNIE

ADRESSE DOMICILE: 15387, ESTEREL CODE POSTAL: H9H 1Y9
PIERREFONDS QC

RÉG. CONSTITUTIF: 021 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1
RÉG. COURANT : 021 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

7299 GESTION DE PLACEMENTS

ADRESSE POSTALE

DESTINATAIRE : RAYMOND MARLEAU

ADRESSE : CODE POSTAL:

PERSONNES LIÉES

PERSONNES MANQUANTES: NON

NOM ET ADRESSE	CODE POSTAL	DÉTAIL PERSONNE
MARLEAU, PIERRE		ACTIONNAIRE
		DEUXIÈME ACTIONNAIRE
15387, ESTEREL PIERREFONDS QC	H9H 1Y9	
MARLEAU, BENOÎT		ACTIONNAIRE

TROISIÈME ACTIONNAIR

15387, ESTEREL H9H 1Y9
PIERREFONDS QC

MARLEAU, JEAN — ADMINISTRATEUR, PRÉSIDENT, PREMIER ACTIONNAIRE

15387, ESTÉREL H9H 1Y9
PIERREFONDS QC

MARLEAU, PIERRE — ADMINISTRATEUR, SECRÉTAIRE TRÉSORIER

15387, ESTÉREL H9H 1Y9
PIERREFONDS QC

NOMS DE L'ASSUJETTI

DATE MAJ INDEX DES NOMS: 2003-05-02

NOM DE L'ASSUJETTI	DATE DÉBUT	DATE FIN	STATUT
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE	1966-07-08	2003-05-02	ANTÉRIEUR

DOCUMENTS MICROFILMÉS

DATE MAJ INDEX DOCUMENTS: 2003-05-02

TYPE DOCUMENTS	DATE	CAST	IMAGE
62 RADIATION D'OFFICE	2003-05-02	5532	1 038
81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29)	2002-05-23	5173	65 026
100 DÉCLARATION ANNUELLE 2000	2001-02-02	4727	43 027
199 DÉCLARATION ANNUELLE 1999	2000-02-16	4370	79 034
198 DÉCLARATION ANNUELLE 1998	2000-02-16	4382	1 046
81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29)	1999-05-23	3941	7 012
197 DÉCLARATION ANNUELLE 1997	1997-12-15	0	000
196 DÉCLARATION ANNUELLE 1996	1997-02-14	3099	5 028
195 DÉCLARATION ANNUELLE 1995	1996-04-19	2910	40 034
94 DÉCLARATION D'IMMATRICULATION	1995-03-16	2704	14 034

Ressources naturelles
Québec

NO. AVIS F1464
PAGE: 1
DATE: 2004 05 03

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	14	2004 10 19	2007.99$	54.27	37.00$

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL C-408
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): _____

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: _____ SIGNATURE: _____

Ministère des Ressources Naturelles
Par: MM

20 OCT. 2004
PAYÉ

Payé pour la 15e Année

(D DOS CO CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 2004-10-18
CONSULTATION D'UN DOSSIER US PERRMON QXBFM113

NO DOSSIER: TM 04292 019 AGENT ACTUEL: OUELSYL AGENT PREC:
NO INT : 03303 NOM DOSSIER : RB (BM 794) /F1464
NO DEB : DATE RECEPTION: 2004 10 18
NOM INT: MARLEAU DATE DEMANDE : 2004 10 18
PRENOM : BENOIT HEURE DEMANDE :
DATE M.A.J. : 2004 10 18

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	2 007,99$	2004 10 16		121	0815 306347	O

------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

TX SUIV. GD DOS CO NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM169I SAISIR UN NO DOSSIER ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

REÇU À MRNFP
20 OCT 2004
BUREAU DU REGISTRAIRE

Le 18 octobre 2004

Bureau des Mines
Montréal

Objet: Renouvellement du BM 794 appartenant
@ Placements Appalache Ltée
Date d'expiration: 19 octobre 2004
Montant: 2007.99$ (cinq années)

Président de Placements Appalache Ltée.

MRNFP - SECTEUR DES MINES
REÇU LE
18 OCT. 2004
Bureau régional - Montréal

REÇU AU B.
20 OCT 2004
BUREAU DU REGISTRE

```
;T REB CB   MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2004-10-20
                  CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS      US MOONMIC  QXBFM501

 NO DOSSIER: TM 04292 019  DATE DEMANDE: 2004 10 18    RENOUVELER  ECHEANCE: X
   NO AVIS :               REG FACT: Q   UTIL: C       RENOUVELER  TITRE   :
   NO TITRE: BM  794       STATUT: A ACTIF             TITULAIRE RESP: 03200

   SUPERFICIE (HA): ACTUELLE:      54,27  UTILISEE POUR RENOUVELER:    54,27
   DATE ECHEANCE  : NOUVELLE: 2005 10 19  ANCIENNE: 2004 10 19  NB REN ECH: 14
   DATE EXPIRATION: NOUVELLE:             ANCIENNE: 2010 10 19  NB REN TIT:

   MONTANT CREDIT TRAVAUX:                MONTANT TRAVAUX REQUIS:

   EXPLOITATION: ANNEE:      PERIODE:   STATUT:   MNT REDEVANCES:

   MNT DISPENSE:                 DATE ACCEPT:              PENALITE:
   COMMENTAIRE :
                                                                  MOTIF:

 PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB   NO TITRE: BM           NO INT:        NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM  794
```

Ressources naturelles
Québec

NO. AVIS E6568
PAGE: 1
DATE: 2003 05 01

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

RESSOURCES NATURELLES SECTEUR MINES
REÇU
OCT 15 2003
BUREAU RÉGIONAL
MONTRÉAL

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	13	2003 10 19	2007.99$	54.27	37.00$

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL C-408
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): Jean Marleau

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIE

DATE: 18-10-03 SIGNATURE: _____

Ministère des Ressources Naturelles
Par: MM

REÇU AU MRN
16 OCT. 2003
BUREAU DU REGISTRAIRE

21 OCT. 2003
PAYÉ

Payé pour la 14e Année

TM03288 122

GD DOS MO CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 2003-10-15
MODIFICATION D'UN DOSSIER US PERRMON QXBFM112

NO DOSSIER: TM 03288 122 AGENT ACTUEL: PERRMON AGENT PREC:
NO INT : 20272 NOM DOSSIER : RB/BM 794/
NO DEB : DATE RECEPTION: 2003 10 15
NOM INT: MARLEAU DATE DEMANDE : 2003 10 15
PRENOM : PIERRETTE HEURE DEMANDE : 00 00 00
DATE M.A.J. : 2003 10 15

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	$ 2007,99	2003 10 15			121	9815 273221	O
	$						
	$						

CHAINAGE ------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

PF12:ETIQUETTE
TX SUIV. GD DOS MO NO TITRE: GD NO INT: NO DOS: TM

XBFM118I MODIFIER L'INFORMATION ET/OU LE CHAINAGE ET PRESSER "ENTER"

REÇU AU MRN
16 OCT. 2003
BUREAU DU REGISTRAIRE

GT REB CR MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2003-10-15
CREATION D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT US PERRMON QXBFM491

NO DOSSIER: TM 03288 122 NO AVIS: E6568 NBR TITRES A RENOUVELER: 1 / 1

DEM	ANS	NO TITRE	COUT	DEM	ANS	NO TITRE	COUT
O	10	BM 794	2 007,99 $				

MONTANT DOSSIER: 2 007,99 $ MONTANT AVIS 2 007,99 $
(CUMULATIF: 2 007,99 $)

TX SUIV. GT REB CR NO TITRE: GD NO INT: NO DOS: TM

XBFM020I ABANDONNER LA TRANSACTION AVEC "PF2", "PF3" OU "PF4"
XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO AVIS: E6568

REÇU AU MRN
16 OCT. 2003
BUREAU DU REGISTRAIRE

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BAUX ET PERMIS DATE DE PRODUCTION : 2003-10-16

NO AVIS : E6568

NO DOSSIER : TM 03288 122 DATE DE RECEPTION : 2003-10-15 AGENT ACTUEL : MERIP06

SOLDE AU DOSSIER : $ 2 007,99 INTERVENANT PAYEUR : 20272 PIERRETTE MARLEAU

TITRE TYPE	NUMERO	CANTON OU NO FEUILLE S.N.R.C.	BL/PAR/RG LOT PARCELLE SNRC	DATE ENR.	DATE EXPI.	SUPERF.	MINIMUM REQUIS	EXCEDENT	DEM	ANS
BM	794	JOHAN-BEETZ A ACTIF	S B-0007-0000	1990-10-20	2010-10-19	54,27	0,00	00,00	O	10

NO INT.	DETENTEUR(S)	%	LIEN	NO TRANSAC.	TYPE DE LIEN
03200	PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE	100	RESP.		

NB TITRES: 1 SUPERFICIE TOTALE: 54,27 MINIMUM REQUIS: 00,00 EXCEDENT: 00,00 DROITS REQUIS: 07,00

```
:T REB CB   MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2003-10-16
                  CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS      US MOONMIC  QXBFM501

 NO DOSSIER: TM 03288 122  DATE DEMANDE: 2003 10 15    RENOUVELER  ECHEANCE: X
   NO AVIS :               REG FACT: Q   UTIL: C       RENOUVELER  TITRE   :
   NO TITRE: BM  794       STATUT: A ACTIF            TITULAIRE RESP: 03200

   SUPERFICIE (HA): ACTUELLE:      54,27  UTILISEE POUR RENOUVELER:    54,27
   DATE ECHEANCE  : NOUVELLE: 2004 10 19  ANCIENNE: 2003 10 19  NB REN ECH: 13
   DATE EXPIRATION: NOUVELLE:             ANCIENNE: 2010 10 19  NB REN TIT:

   MONTANT CREDIT TRAVAUX:                MONTANT TRAVAUX REQUIS:

   EXPLOITATION: ANNEE:      PERIODE:   STATUT:   MNT REDEVANCES:

   MNT DISPENSE:                DATE ACCEPT:              PENALITE:
   COMMENTAIRE :
                                                                  MOTIF:

 PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB   NO TITRE: BM          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM  794
```

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction des Redevances et des Titres miniers

NO. AVIS E1690
PAGE: 1
DATE: 2002 05 01

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	12	2002 10 19	1899.45$	54.27	35.00$

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL C-408
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): _____

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: _____ SIGNATURE: _____

Ministère des Ressources Naturelles
Par: CM

28 NOV. 2002
PAYÉ

POUR LA 13e ANNÉE

```
GD DOS CR        CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        2002-11-22
                          CREATION D'UN DOSSIER               US LAINGIN  QXBFM111

 NO DOSSIER: TM 02326 018          AGENT ACTUEL: HOUDCAR   AGENT PREC:
    NO INT : 03530                 NOM DOSSIER : RB BM 794
    NO DEB : 00007183                                 DATE RECEPTION: 2002 11 22
    NOM INT: SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC   DATE DEMANDE  : 2002 11 18
                                                      HEURE DEMANDE : 00 00 00

 MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
     C         1899,45    2002 11 18                     121      0815 239545 O


 CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
               RB  RENOUV BAUX OU PERMIS        T


 PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS CR  NO TITRE: CL           NO INT:        NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 02326 018
```

LES SERVICES GÉOTECHNIQUES
SHICKSHOCKS INC.
15387, ESTÉREL
PIERREFONDS (QUÉBEC) H9H 1Y9

No. K-44

18 novembre 2002

PAYEZ À L'ORDRE DE Ministère des Ressources Naturelle $ 1899.45

Mille huit cents quatre-vingt dix neuf 45/100 DOLLARS

LES SERVICES GÉOTECHNIQUES
SHICKSHOCKS INC.

Banque de Montréal
CENTRE FAIRVIEW
6702, ROUTE TRANS CANADA
POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) H9R 1C4

PAR

02325-018

RAYMOND A. MARLEAU

SGS Inc

15,387 Estérel
Pierrefonds, Québec , H9H - 1Y9
Tél: (514) 626 -3009
Fax: (514) 626 -0399
Couriel : raymondmarleau@ sympatico.ca

REÇU AU MRN
2 2 NOV. 2002
BUREAU DU REGISTRAIRE

Télécopie

Date: 18-11-02
À : Carol Houde , titre minier MRNQ
No. télécopieur 1-418- 643-4264
De : R.A. Marleau
No. télécopieur 1-514-626-0399
Nombre de pages (incluant celle-ci) : 1

Cher monsieur ,

J'ai bien reçu la vôtre en date du 13-11-02 ; selon votre vérification , il n'y a aucun moratoire accepté concernant les droits miniers versus les Amérindiens de la Côte Nord . Pourtant , on m'a montré , il y a quelques mois ,une lettre du groupe SGA International lequel faisait une demande à cet effet .

Selon votre vérification , il semble que ce moratoire n'a jamais été validé . Tant mieux si cela n'a pas été admis et que je peux encore me fier au MRNQ.

Ainsi et concernant le loyer annuel de notre bail # 794 , je vous fais parvenir un chèque de 1,899.45$ par la poste .

Bien à vous,

Raymond A. Marleau ,
Placements Appalache Ltée

02326-018

FAX À M. CAROL HOUDE , Titres miniers ,MNRQ #fax : 1-418 –6434264

DE R.A.MARLEAU , géologue , Pierrefonds #fax : 1-514- 6260399

Pierrefonds, le 09/11/02

M. Carol Houde ,
Titres Miniers , MNRQ,
5700,4e Avenue Ouest –C-408
Charlebourg, Qc, G1H 6R1

Cher Monsieur,

Il y a quelques mois les Amérindiens de la Côte Nord , se sont vu accordé un moratoire portant sur les propriétaires des droits miniers lels que les nouveaux baux miniers , y compris le # 794. Qui sont les véritables propriétaires ? Ce moratoire suspend nos obligations conventionnelles ce qui explique notre délai.

Bien à vous ,

Raymond A, Marleau
Placements Appalache Ltée

DANIEL TREMBLAY, CGA
Export-comptable

Date : 24 mai 02

À Services des titres d'exploitation
Nom

Compagnie

(418) 627-6290 Téléphone 1-800-363-7233

(418) 643-4264 Fax

De UniQuartz Inc
Nom

Compagnie

(514) 353-8401 Téléphone

(514) 353-8406 Fax

Nombres de page incluants celle-ci: 2

Message et/ou objet:

Lettre pour résilier Bail BM 741
BM 742

P.S.: Si vous éprouvez des difficultés à lire ce message fac-similé, contactez-moi au (514) 353-8401.

8401, Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 1B3
Tél: (514) 353-8401 • (514) 994-7717 • Fax: (514) 353-8406 • tremblaycga@videotron.ca

Heure de réception Mai 27 6:40AM

Montréal, le 18 décembre 2001

Ministère des ressources naturelles
M. Christian Morin
Service des titres miniers

Objet : Uniquartz

Baux BM 741 & BM 742

Nous avons reçu un avis pour produire une déclaration mais souhaitons vous aviser que nous avons résilié nos baux depuis mars 2000 et non payé nos droits miniers depuis, puisque nous n'avions aucune production depuis 1999.

Auriez-vous l'amabilité de résilier les baux mentionnés en objets.

Vous remerciant d'avance,

Daniel Tremblay, CGA
8401 SHERBROOKE EST
MONTREAL QC
H1L 1B3

Heure de réception Mai.27. 6:40AM

Québec
Ministère des Ressources naturelles

R5040

07 MAI 2002

03824
UNIQUARTZ INC
A/S M. RENE LOPEZ
8401, SHERBROOKE EST
MONTREAL
QUE CANADA H1L 1B3

Deuxième rappel

PERIODE DU 1 JANVIER 2002 AU 31 MARS 2002 (2001-D)

Nous vous avisons que les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface pour les baux suivants qui étaient dues pour le 15 AVRIL 2002 n'ont pas été reçues :

BM 741 BM 742

En vertu de la nouvelle disposition de la Loi sur les mines (art. 155) et de son règlement (art. 62), toute déclaration non retournée au Ministère dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 50 $ si les déclarations sont déposées dans les 15 premiers jours suivant l'échéance et de 100 $ à partir du 16e jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent également à la redevance due, non versée dans les délais prescrits.

Vous êtes donc prié de faire parvenir vos déclarations dans les plus brefs délais et de joindre le paiement des redevances correspondantes. Un montant supplémentaire de 100 $ pour chaque déclaration reçue en retard est également exigible et doit être joint à celle-ci lors de son envoi.

À défaut de recevoir vos déclarations, les redevances et le montant supplémentaire dans le délai fixé par la Loi sur les mines et de son règlement, un constat d'infraction pourrait vous être signifié et vous seriez alors passible d'une amende variant de 1 175 $ à 5 800 $ dans le cas d'un individu ou de 2 325 $ à 11 600 $ dans le cas d'une personne morale.

Service des titres d'exploitation
5700, 4e Avenue Ouest, bureau C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6290 ou 1-800-363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264

Heure de réception Mai.27. 6:40AM

Page: 1 Document Name: untitl

:T REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2002-11-28
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM501

NO DOSSIER: TM 02326 018 DATE DEMANDE: 2002 11 18 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 2003 10 19 ANCIENNE: 2002 10 19 NB REN ECH: 12
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

RAYMOND A. MARLEAU

SGS Inc

15,387 Estérel
Pierrefonds, Québec , H9H - 1Y9
Tél: (514) 626 -3009
Fax: (514) 626 -0399
Couriel : raymondmarleau@ sympatico.ca

Télécopie

Date: 18-11-02
À : Carol Houde , titre minier MRNQ
No. télécopieur 1-418- 643-4264
De : R.A. Marleau
No. télécopieur 1-514-626-0399
Nombre de pages (incluant celle-ci) : 1

Cher monsieur ,

J'ai bien reçu la vôtre en date du 13-11-02 ; selon votre vérification , il n'y a aucun moratoire accepté concernant les droits miniers versus les Amérindiens de la Côte Nord . Pourtant , on m'a montré , il y a quelques mois ,une lettre du groupe SGA International lequel faisait une demande à cet effet .

Selon votre vérification , il semble que ce moratoire n'a jamais été validé . Tant mieux si cela n'a pas été admis et que je peux encore me fier au MRNQ.

Ainsi et concernant le loyer annuel de notre bail # 794 , je vous fais parvenir un chèque de 1,899.45$ par la poste .

Bien à vous,

Raymond A. Marleau ,
Placements Appalache Ltée

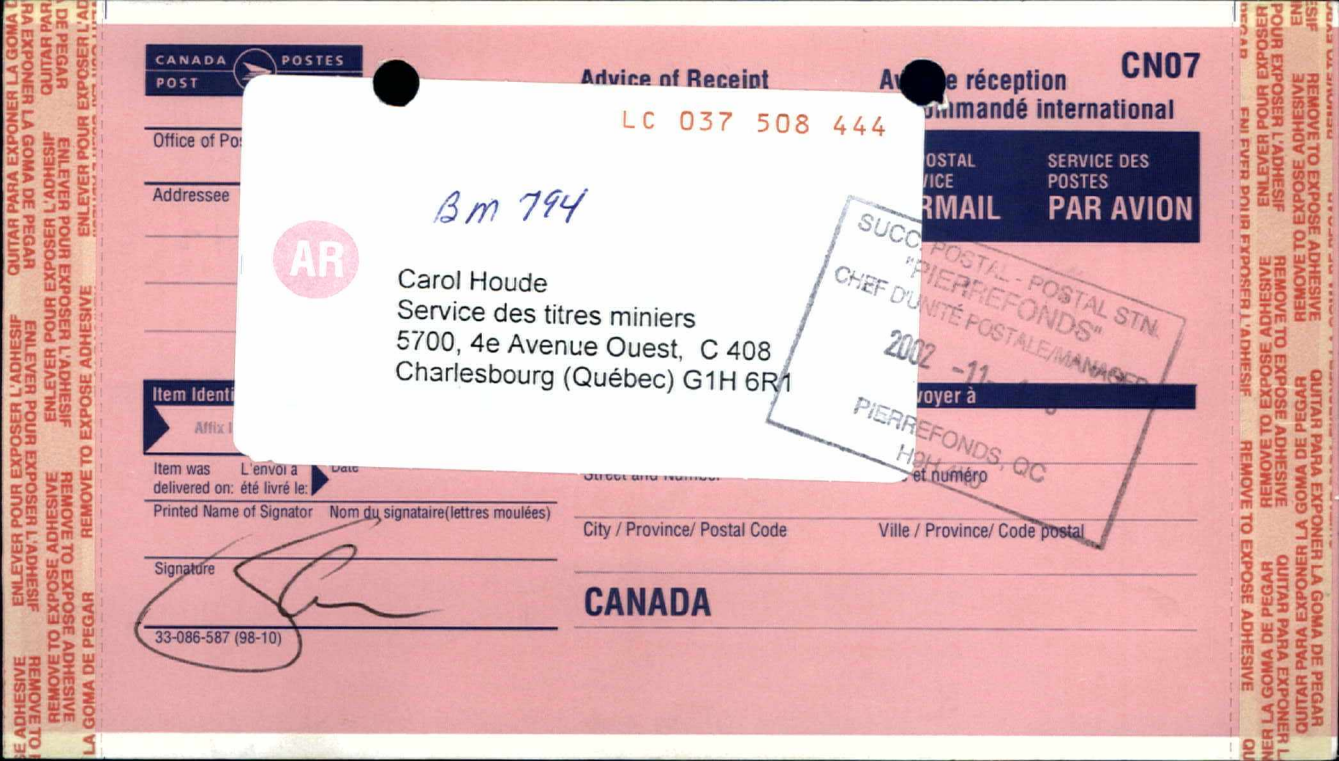
CANADA POST
POSTES
Advice of Receipt
CN07
LC 037 508 444
Bm 794
AR
Carol Houde
Service des titres miniers
5700, 4e Avenue Ouest, C 408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
SERVICE DES POSTES
PAR AVION
Item was delivered on:
Printed Name of Signator
Signature
City / Province/ Postal Code
CANADA
33-086-587 (98-10)

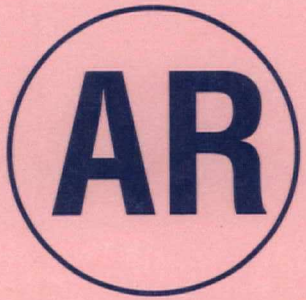
AR

Ministère
des Ressources
naturelles
Québec

Direction du développement minéral

Certifié (LC 037508444) Le 13 novembre 2002

Monsieur Raymond Marleau
Placements Appalache Ltée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

Objet : Bail minier numéro 794

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 9 novembre 2002, et après vérification, il n'y a aucun moratoire avec les Amérindiens de la Côte-Nord. Ainsi, la somme de 1 899,45 $ est toujours due représentant le loyer annuel pour la période du 20 octobre 2002 au 19 octobre 2003.

En attente de votre paiement, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres miniers

5700, 4e Avenue Ouest, C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6290, poste 5385
Sans frais : 1 800 363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264

FAX À M. CAROL HOUDE , Titres miniers ,MNRQ #fax : 1-418 –6434264

DE R.A.MARLEAU , géologue , Pierrefonds #fax : 1-514- 6260399

Pierrefonds, le 09/11/02

M. Carol Houde ,
Titres Miniers , MNRQ,
5700,4e Avenue Ouest –C-408
Charlebourg, Qc, G1H 6R1

Cher Monsieur,

Il y a quelques mois les Amérindiens de la Côte Nord , se sont vu accordé un moratoire portant sur les propriétaires des droits miniers lels que les nouveaux baux miniers , y compris le # 794. Qui sont les véritables propriétaires ? Ce moratoire suspend nos obligations conventionnelles ce qui explique notre délai.

Bien à vous ,

Raymond A, Marleau
Placements Appalache Ltée

LC 037 508 441

Bm 794

AR

Carol Houde
Service des titres miniers
5700, 4e Avenue Ouest, C 408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

CN07

eipt
ternational

is de réception
Recommandé international

ON POSTAL SERVICE
AIRMAIL

SERVICE DES POSTES
PAR AVION

Timbre du bureau de renvoi

Affix label here Apposez l'étiquette ici

Item was delivered on: L'envoi a été livré le: Date

Printed Name of Signator Nom du signataire(lettres moulées)

RAYMOND MARLEAU

Signature

R. Marleau

33-086-587 (98-10)

Renvoyer à
Name Nom

Street and Number Rue et numéro

City / Province/ Postal Code Ville / Province/ Code postal

CANADA

TO EXPOSE ADHESIVE
EXPOSER L'ADHÉSIF
REMOVE SLOWLY
RETIRER LENTEMENT POUR

Boîtes groupes

AM

seulement

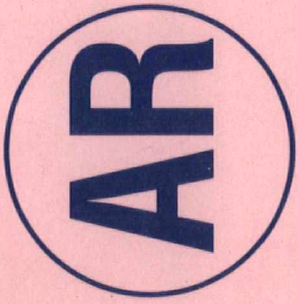

Ministère
des Ressources
naturelles
Québec

Direction du développement minéral

Certifié (LC 037508441)

Le 5 novembre 2002

Monsieur Raymond Marleau
Placements Appalache Ltée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

Objet : Bail minier numéro 794

Monsieur,

La rente annuelle au montant de 1 899,45 $ pour la période du 20 octobre 2002 au 19 octobre 2003 n'a toujours pas été acquittée, malgré notre avis d'échéance qui vous a été adressé pour le bail minier mentionné en rubrique.

Si dans les dix (10) jours de la réception de la présente, nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, des mesures pourront être appliquées conformément à la Loi sur les mines

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres miniers

5700, 4e Avenue Ouest, C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6290, poste 5385
Sans frais : 1 800 363-7233
Télécopieur : (418) 643-4264

Ministère
des Ressources
naturelles
Québec
Direction du développement minéral

Charlesbourg, le 27 mai 2002

Monsieur Jean-Marc Dion, Vice-président
Placements Appalache Ltée
661, Arnaud
Sept-Iles (Québec) G4R 3B6

Objet : Bail 794

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande d'une copie du bail minier 794 ainsi que du document confirmant le transfert de ce bail.

Vous trouverez en annexe, les copies signées par Mme Catherine Asselin, registraire, confirmant qu'elles sont des copies originales du bail et du formulaire de transfert.

Veuillez cependant prendre note qu'en vertu de l'article 106 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c.M-13.1), les droits d'utilisation de la surface se limitent aux usages miniers, notamment l'établissement de parcs à résidus miniers, d'ateliers, d'usines et d'autres installations nécessaires à des activités minières.

Espérant le tout conforme à votre demande, veuillez agréer, Monsieur l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marcel Tremblay, ing.
Service des titres miniers

p.j.

5700, 4e Avenue Ouest, C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6290, poste 5392
Sans frais : 1-800-363-7233
Télécopieur : (418) 643-9297
Courriel : marcel.tremblay@mrn.gouv.qc.ca

Ministère des Ressources Naturelles
Direction du Développement
a/s M. Roch Gaudrau
5700 4 ème Avenue Ouest
Bureau C 408
Charlesbourg G1H 6R1

3 mai 2002

Monsieur Gaudrau ,

Tel qu'entendu au téléphone , échangé jeudi dernier le 2 mai , voici la lettre de M. Raymond Marleau, m'autorisant à vous contacter, afin d'avoir, de la part de votre Ministère, une copie du bail minier # 794 de Placements Appalache .

Vous remerciant pour l'attention que vous y apporterez, recevez , Monsieur Gaudraau .

l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean-Marc Dion
Vice-Président , Placements Appalache

661 Arnaud
Sept-Îles P.Q.
G4R 3B6

REÇU AU MRN
7 MAI 2002
BUREAU DU REGISTRAIRE



SGS Inc.
R.A.Marleau, prés.

15387 Esterel , Pierrefonds,Qc.
CANADA , H 9H 1Y9
Courriel: raymond marleau@sympatico.ca
Tél. 514-6263009
Fax :514-6260399

TÉLÉCOPIE

DATE : 03-05-02
À :Jean-Marc Dion , V-P. de Placements Appalache
TÉLÉCOPIEUR : (418)962-4299
DE :R.A.Marleau
TÉLÉCOPIEUR :514-6260399
Nb. DE PAGES (incluant celle-ci) 1

Cher monsieur Dion,

Pour faire suite au développement du quartz métallurgique à Sept-Iles , à partir du gisement de silice de Baie -Johan-Beetz , notre banque d'affaires exigera plusieurs documents dont une copie originale du bail minier # 794. Il s'agit strictement du titre lequel décrit en 4 pages : la propriété , le droit du titulaire , la durée du bail et les charges & conditions . Ce bail a été demandé par Uniquartz en 1988 ,puis fut transféré à Placements Appalache Ltée en 1994. En vertu de ce bail ,le détenteur est propriétaire du droit de mine de la silice , propriétaire du droit de surface y compris les baisées et peut jouir des lacs qui s'y trouve .

Au M.R.N.Q. ,le Service des Titres Miniers , probablement M. Rock Gaudrau du Bureau C-408 peut te fournir une ou deux copies officielles de ce bail accompagné d'une lettre certifiant que le bail fut transféré légalement à Placements Applache en 1994 ,il peut confirmer que les droits de surface appartiennent au détenteur et que le tout est un bien réel et immobilier .

En tant que directeur et vice-président de Placements Appalache Ltée tu es autorisé à obtenir tout document pertinent au MRNQ et au MEQ.

Mes salutations Jean-Marc,

Raymond.A. Marleau
Directeur ,V.P.technique

REÇU AU MRN
7 MAI 2002
BUREAU DU REGISTRAIRE

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction des Redevances et des Titres miniers

NO. AVIS D8494
PAGE: 1
DATE: 2001 05 01

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

REÇU AU MRN
2001 -10- 22
BUREAU DU REGISTRAIRE

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	11	2001 10 19	1899.45$	54.27	35.00$

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): _____

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: 27 Oct 2001 SIGNATURE: _____

Ministère des Ressources Naturelles
Par: e/h

31 OCT. 2001
PAYÉ POUR LA 12e ANNÉE

01295-027

```
GD DOS CR       CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        2001-10-22
                        CREATION D'UN DOSSIER               US LAINGIN  QXBFM111

NO DOSSIER: TM 01295 027          AGENT ACTUEL: HOUDCAR   AGENT PREC:
   NO INT : 03530                 NOM DOSSIER : RB BM 794
   NO DEB : 00007183                                  DATE RECEPTION: 2001 10 22
   NOM INT: SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC    DATE DEMANDE  : 2001 10 22
                                                      HEURE DEMANDE : 00 00 00

MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
    C         1899,45    2001 10 17                     121       0815 230605 O

CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              RB  RENOUV BAUX OU PERMIS        T

 PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS CR  NO TITRE: CL          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 01295 027
```

LES SERVICES GÉOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC.
15387, ESTÉREL
PIERREFONDS (QUÉBEC) H9H 1Y9

No: H74

01295-027

17 Février 2001

PAYEZ À L'ORDRE DE Ministère des Ressources Naturelles Québec $ 1899.45

Mille huit cent quatre vingt dix neuf 45/100 DOLLARS

LES SERVICES GÉOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC.

Banque de Montréal
CENTRE FAIRVIEW
6702, ROUTE TRANSCANADIENNE
POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) H9R 1C4

PAR

1-495F

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2001-10-31
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM501

NO DOSSIER: TM 01295 027 DATE DEMANDE: 2001 10 22 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 2002 10 19 ANCIENNE: 2001 10 19 NB REN ECH: 11
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction des Redevances et des Titres miniers

NO. AVIS D3507
PAGE: 1
DATE: 2000 05 03

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	10	2000 10 19	1899.45$	54.27	35.00$

REÇU AU MRN
2000 -10- 17
BUREAU DU REGISTRAIRE

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): RAYMOND A MARLEAU

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: 13/10/20 SIGNATURE: _____

Ministère des Ressources Naturelles
Par: elm

03 NOV. 2000
PAYÉ POUR LA 11e ANNÉE

06291021

```
GD DOS CR        CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        2000-10-17
                          CREATION D'UN DOSSIER              US DUMADAN  QXBFM111

NO DOSSIER: TM 00291 021          AGENT ACTUEL: HOUDCAR   AGENT PREC:
   NO INT : 03530                 NOM DOSSIER : RB BM 794
   NO DEB : 00007183                                   DATE RECEPTION: 2000 10 17
   NOM INT: SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC     DATE DEMANDE  : 2000 10 13
                                                       HEURE DEMANDE : 00 00 00

MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
    C         1899,45    2000 10 13                     121       0815 128113 O


CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
            RB  RENOUV BAUX OU PERMIS         T



 PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS CR  NO TITRE: CL           NO INT:        NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 00291 021
```

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 2000-11-03
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM501

NO DOSSIER: TM 00291 021 DATE DEMANDE: 2000 10 13 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 2001 10 19 ANCIENNE: 2000 10 19 NB REN ECH: 10
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

794

1 : AJOUT 2 : MODIFICATION 3 : ANNULATION

A. H. C. H. P. O. R. M.

U.R.E.E. EXPIRATION AM REMBOURSEMENTS

101

2000

Gouvernement du Québec
Ministère des
Ressources naturelles

Charlesbourg, le 2 novembre 1999

Monsieur Raymond Marleau
Placements Appalache Ltée
15387 Estérel
Pierrefond (Québec) H9H 1Y9

OBJET: Bail minier no 794

Monsieur,

Nous accusons réception d'un chèque au montant de 1899.45$ en paiement de la rente annuelle pour la 10e année du bail minier ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/CH

fin des faux: 99-11-02

99292-152

Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation

```
 GD DOS CO        CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        1999-10-19
                        CONSULTATION D'UN DOSSIER             US HOUDCAR  QXBFM113

 NO DOSSIER: TM 99292 152          AGENT ACTUEL: PERRMON   AGENT PREC:
    NO INT : 02729                 NOM DOSSIER : RB/BM 794
    NO DEB :                                        DATE RECEPTION: 1999 10 19
    NOM INT: MARLEAU                                DATE DEMANDE  : 1999 10 19
    PRENOM : RAYMOND A                              DATE ACC REC  :
                                                    DATE M.A.J.   : 1999 10 19
 MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE US   PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
      C        1 899,45$ 1999 10 19                      121      9815 145107 O


              ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              RB  RENOUV BAUX OU PERMIS        T




TX SUIV.  GD DOS CO  NO TITRE: CL           NO INT:        NO DOS: TM

XBFM169I SAISIR UN NO DOSSIER ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER
```

Monsieur Perreault.

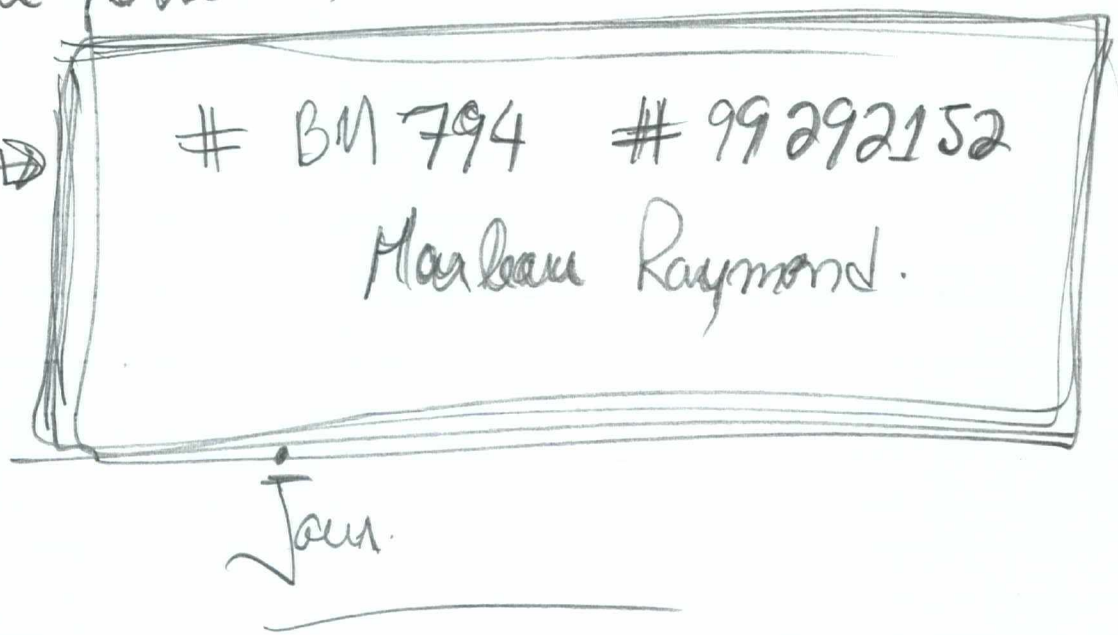

Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts

_____ 19 _____

Le ministère des Forêts

_____
Service ou organisme

doit à: _____

_____

Conditions: _____

MFF-602

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction des Redevances et des Titres miniers

NO. AVIS C9890
PAGE: 1
DATE: 1999 05 03

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	9	1999 10 19	1899.45$	54.27	35.00$

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES):_____

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE:_____SIGNATURE:_____

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 1999-11-02
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM501

NO DOSSIER: TM 99292 152 DATE DEMANDE: 1999 10 19 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 2000 10 19 ANCIENNE: 1999 10 19 NB REN ECH: 09
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

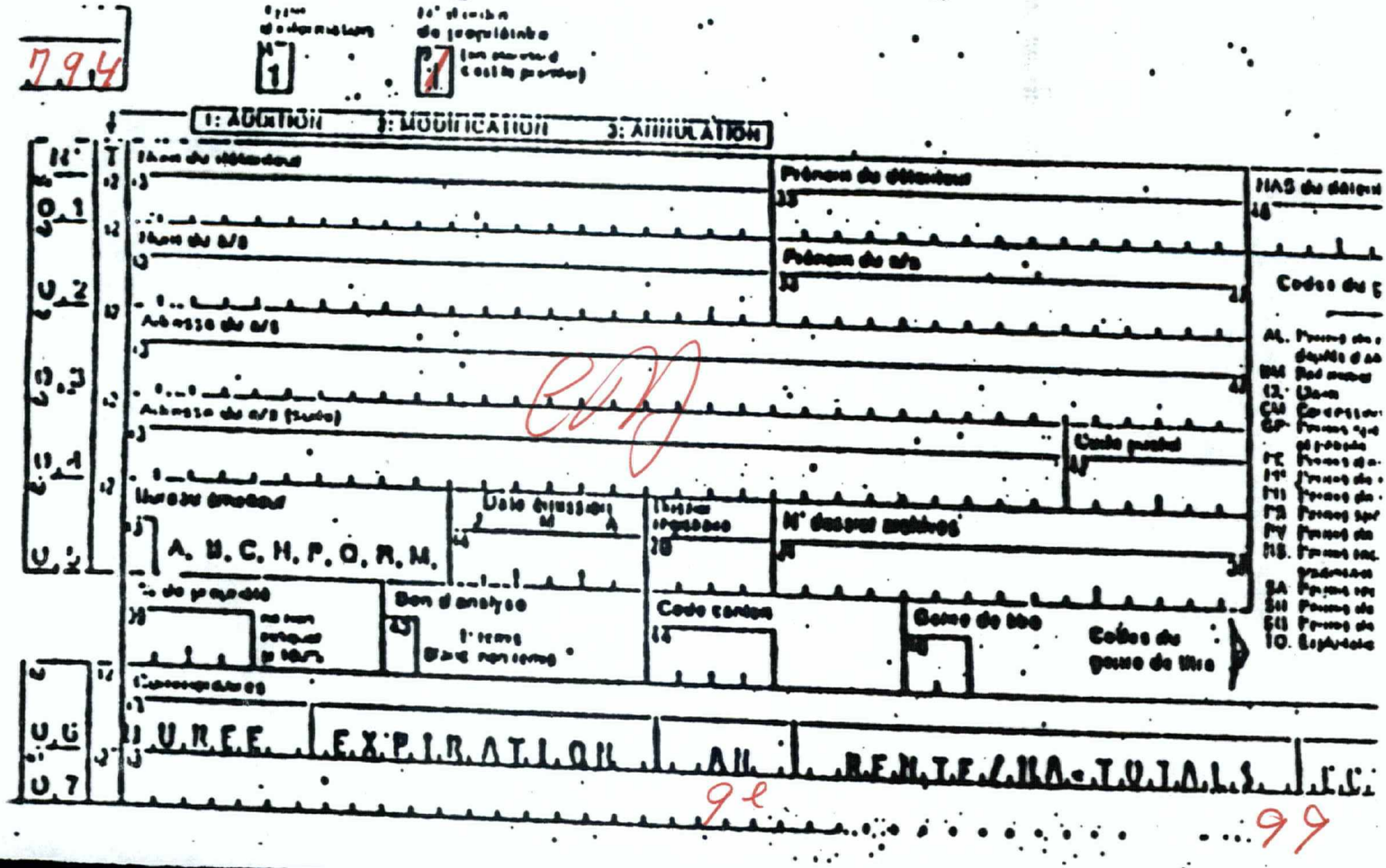
794
1: AJOUT 2: MODIFICATION 3: ANNULATION
Nom du défendeur
Prénom du défendeur
Nom du s/s
Prénom du s/s
Adresse du s/s
Adresse du s/s (suite)
Code postal
Bureau gestion
A. M. C. H. P. O. R. M.
Date émission
Numéro compteur
N° dossier assistés
Code canton
Genre de lieu
Codes du genre de lieu
Codes du
DURÉE EXPIRATION AN RENTE/MOIS TOTAL
99

Gouvernement du Québec
Ministère des
Ressources naturelles

Charlesbourg, le 29 octobre 1998

Monsieur Raymond Marleau
Placements Appalache Ltée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

OBJET: Bail minier no 794

Monsieur,

Nous accusons réception d'un chèque au montant de 1 899.45$ en paiement de la rente annuelle pour la 9e année du bail minier ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/CH

Jour du faux : 98-10-29

GD DOS CR CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 1998-10-21
CREATION D'UN DOSSIER US PERRMON QXBFM111

NO DOSSIER: TM 98294 018 AGENT ACTUEL: PERRMON AGENT PREC:
NO INT : 02729 NOM DOSSIER : AVIS C3903 /BM 794
NO DEB : DATE RECEPTION: 1998 10 19
NOM INT: MARLEAU DATE DEMANDE : 1998 10 19
PRENOM : RAYMOND A DATE ACC REC :

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	1899,45	1998 10 16			121	9815 143457	O

CHAINAGE ------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

PF12:ETIQUETTE
TX SUIV. GD DOS CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO DOS:TM 98294 018

REÇU AU MRN
98 OCT 22 AM 10 48
BUREAU DU REGISTRAIRE

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction des Redevances et des Titres miniers

TM 97293 001

NO. AVIS C0383
PAGE: 1
DATE: 1997 05 01

RESSOURCES NATURELLES
SECTEUR DES MINES
BUREAU DE MONTREAL
'97 OCT 16 -9 :55

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	7	1997 10 19	1899.45$	54.27	35.00$

'97 OCT 21 AM 11 02
REÇU AU MRN
BUREAU DU REGISTRAIRE

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 646-2717

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): RAYMOND A MARLEAU

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: 16 oct 97 SIGNATURE: _____

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 1998-10-23
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM

NO DOSSIER: TM 98294 018 DATE DEMANDE: 1998 10 19 RENOUVELER ECHEANCE:
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 1999 10 19 ANCIENNE: 1998 10 19 NB REN ECH:
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction des Redevances et des Titres miniers

4M 98244 018

NO. AVIS C3903
PAGE: 1
DATE: 1998 05 01

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

RESSOURCES NATURELLES
SECTEUR DES MINES
BUREAU DE MONTREAL
'98 OCT 19 15 :21

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	8	1998 10 19	1899.45$	54.27	35.00$

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 627-6292

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES): _____

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE: 19-10-98 SIGNATURE: _____

STRAIRE

98 OCT 22 AM 10 48

REÇU AU MRN

Gouvernement du Québec
Ministère des
Ressources naturelles
Service des titres d'exploitation

Charlesbourg, March 19, 1998

TO WHOM IT MAY CONCERN,

I, as chief of Service des titres d'exploitation, at department of Quebec Natural Resources, certify that Placements Appalache Limitée, company forms on behalf of Quebec laws, (L.R.Q., 1985, c. C-38) owns the mining lease #794. This lease gives to the owner under the terms of Mining Act, the surface rights and the right to mine all mineral substances others than the surface mineral substances which meaning and interpretation are given by section 1.

The term of this right could not exceed twenty years but may be renewed three times per periods of ten years. It was issued on October 20, 1990 so that, it will expire on October 19, 2010. Obligations related to the exercise of this right is prescribed by mining regulations and by any other law or regulation applied in the Province, mainly environmental referring to Sand Pit and Quarry activities.

Localisation of this mining property is lot 1 of Johan Beetz Township along the north shore of St-Lawrence River, landed district of Sept-Iles. Total area of the property covered 54,273 hectares whereas, the whole property is formed by a single perimeter.

Christian Morin, Prof. Eng.
Chief of the Service by interim

5700, 4e Avenue Ouest, bur. A-115, Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél. : (418) 627-6290 poste 5389 – Téléc. : (418) 643-9297

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Service des titres d'exploitation

S/4 653-0332

TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

830 - Jean Marleau
514 830-9960

DESTINATAIRE :

Nom : M. Jean Marleau - Tel :

Adresse : Super Mag. Dolomie
St-Sauveur des Monts

Tél. : ( ) **Fax :** (514) 626 3009

EXPÉDITEUR : ANDRÉ OUELLET

Tél. : (418) 627-6290, poste 5390.

NOMBRE DE PAGES : 2 **incluant celle-ci**

COMMENTAIRES : Tel que demandé

Vous nous dites si ça convient.

Date : 99/03/18 **Signature :**

5700, 4e Avenue Ouest, bur. A-115, Charlesbourg (Québec) G1H 6R1 - Tél.: (418) 627-6290 - Téléc.: (418) 643-9297

IGIF - CIDREQ 1998-03-19
CONSULTER UNE PERSONNE MORALE
MATRICULE: 1143716455 NOM: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

IMMATRICULATION : 1995-03-16
FORMATION : 1966-07-08 CONSTITUTI
LOCALIT : QUBEC
DERN DCL ANNL : 1997-12-15 DEMANDE DISS/LIQ EN COURS: NON
MAJ TAT INFO : 1997-12-15 TRANCHE EMPLOYS: AUCUN
CESSATION PREVUE: CONTINUAT: TRANSFORM :
STATUT IMMATR : IM IMMATRICUL DATE STAT.: 1995-03-16
FORME JURDQ : CIE COMPAGNIE RSULTANTE:
ADRESSE DOMICILE: 15387, ESTEREL CODE POSTL: H9H 1Y9
PIERREFONDS QC

REG. CONSTITUTIF: 021 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1
REG. COURANT : 021 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1
ACTIVITS CONOMIQUES
7299 GESTION DE PLACEMENTS

I1011 PRESSER UNE CL DE FONCTION
NOMS-ASSJT(PF19) AUTR-NOMS(PF15) ADR-POST(PF18) TABL(PF14) MICROFILM(PF16)
PERSN-LIES(PF17) REL-ASSJT(PF20) TX-PRC(PF3) ANN-TX(PF6) QUITTER(EFFACE)

IGIF - CIDREQ 1998-03-19
CONSULTER UNE PERSONNE MORALE 001 / 002

MATRICULE: 1143716455 NOM: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

---------- PERSONNES LIES ----------

PERSONNES MANQUANTES: NON

NOM ET ADRESSE	C.POST.	DTAIL PERSONNE
MARLEAU, BENO´T 15387, ESTEREL PIERREFONDS QC	H9H 1Y9	ACTIONNAIRE TROISIME ACTIONNAIR
MARLEAU, PIERRE 15387, ESTEREL PIERREFONDS QC	H9H 1Y9	ACTIONNAIRE DEUXIME ACTIONNAIRE
MARLEAU, JEAN 1164, MONTE-ST-LAMBERT CPC 335 SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS QC	J0R 3R0	ADMINISTRATEUR PRSIDENT PREMIER ACTIONNAIRE

I1014 EFFECTUER UNE SLECTION ET/OU PRESSER UNE CL DE FONCTION

NOMS-ASSJT(ENTRE) PG-PRC(PF7) PG-SUIV(PF8) TX-PRC(PF3) ANN-TX(PF6)
QUITTER(EFFACE) AIDE-CLS(PF12)

IGIF - CIDREQ 1998-03-19
CONSULTER UNE PERSONNE MORALE 002 / 002

MATRICULE: 1143716455 NOM: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

---------- PERSONNES LIES ----------

PERSONNES MANQUANTES: NON

NOM ET ADRESSE	C.POST.	DTAIL PERSONNE
MARLEAU, PIERRE	H9H 1Y9	ADMINISTRATEUR
15387, ESTREL		SECRTAIRE-TRSORIER
PIERREFONDS QC		

I1014 EFFECTUER UNE SLECTION ET/OU PRESSER UNE CL DE FONCTION
NOMS-ASSJT(ENTRE) PG-PRC(PF7) PG-SUIV(PF8) TX-PRC(PF3) ANN-TX(PF6)
QUITTER(EFFACE) AIDE-CLS(PF12)

794

Type d'information: 1

N° d'ordre de propriétaire (on numérote c'est le premier): 1

1: AJOUTION · 2: MODIFICATION · 3: ANNULATION

Nom du détenteur	Prénom du détenteur	NAS du détent
Nom du s/s	Prénom du s/s	Codes du g
Adresse du s/s		
Adresse du s/s (suite)		Code postal
Bureau émetteur: A, U, C, H, P, O, R, M,	Date émission: J M A	Chiffre contrôle
N° dossier archives		
% de propriété: ne rien indiquer si 100%	Don d'analyse: 1=oui, blanc=non	Code canton
Genre de titre	Codes du genre de titre	

Caractéristiques

U.R.E.E.	E.X.P.I.R.A.T.I.O.N.	A.N.	R.E.N.T.E./H.A.	T.O.T.A.L.S.	E.C.
	82				95

AL. Personne décédée dans
UM. Nation Unies
CI. Union
CM. Concession
GP. Personne qui a plusieurs
PT. Personne d
PP. Personne de
PU. Personne de
PR. Personne spé
PV. Personne de
RS. Personne inc
SA. Personne ser
SU. Personne de
SU. Personne de
10. Exploitatio

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles

Charlesbourg, le 28 octobre 1997

Monsieur Raymond A Marleau
Placements Appalache Ltée
15387 Esterel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

OBJET: Bail minier no 794

Monsieur,

Nous accusons réception d'un chèque au montant de 1899.45$ en paiement de la rente annuelle pour la 8e année du bail minier ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des Titres d'exploitation

CH/CH

Fin des baux - 97-10-28

Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation

U◂ a ▲A ♥—♥001 15/005

GD DOS MO CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 1997-10-20
MODIFICATION D'UN DOSSIER US PERRMON QXBFM112

NO DOSSIER: TM 97293 001 AGENT ACTUEL: PERRMON AGENT PREC:
NO INT : 03530 NOM DOSSIER : RB/BM 794
NO DEB : 00007183 DATE RECEPTION: 1997 10 16
NOM INT: SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC DATE DEMANDE : 1997 10 16
DATE ACC REC :
DATE M.A.J. : 1997 10 20

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	$ 1899,45	1997 10 16			121	9815 966816	O
	$						
	$						

CHAINAGE ------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

PF12:ETIQUETTE
TX SUIV. GD DOS MO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

REÇU AU MRN
'97 OCT 21 AM 11 02
BUREAU DU REGISTRAIRE

U◂ a ▲A ♥—♥001 21/011

GT REB CR MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 1997-10-20
CREATION D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT US PERRMON QXBFM491

NO DOSSIER: TM 97293 001 NO AVIS: C0383 NBR TITRES A RENOUVELER: 1 / 1

DEM	ANS	NO TITRE	COUT	DEM	ANS	NO TITRE	COUT
O	10	BM 794	1 899,45 $				

MONTANT DOSSIER: 1 899,45 $ MONTANT AVIS 1 899,45 $
(CUMULATIF: 1 899,45 $)

TX SUIV. GT REB CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

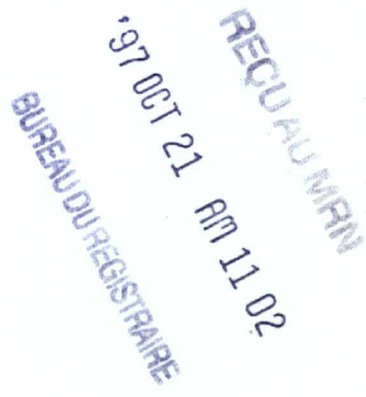

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 1997-10-27

CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM501

NO DOSSIER: TM 97293 001 DATE DEMANDE: 1997 10 16 RENOUVELER ECHEANCE: X

NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :

NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27

DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 1998 10 19 ANCIENNE: 1997 10 19 NB REN ECH: 07

DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:

COMMENTAIRE :

MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION

TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

794

Type d'information

N° d'ordre de [illegible] (1 si c'est le premier)

1: AJOUT 2: MODIFICATION 3: ANNULATION

N°	T			
01	12	Nom du détenteur 13	Prénom du détenteur 33	NAS du détent 46
02	12	Nom du a/s 13	Prénom du a/s 33 47	Codes du g
03	12	Adresse du a/s 13 47		
04	12	Adresse du a/s (suite) 13	Code postal 42	
05	12	Bureau émetteur 13 A, B, C, H, P, Q, R, M,	Date émission J M A 14	Dossier registraire 20
		N° dossier archives 24 30		
		% de propriété 33 ne rien indiquer si 100%	Bon d'analyse 43 1: remis Blanc: non remis	Code canton 44
		Genre de titre 45	Codes du genre de titre	
06	12	Commentaires 13		
07	12	0 U.R.E.E. E.X.P.I.R.A.T.I.O.N. A.N. R.E.N.T.E./M.A. T.O.T.A.L.$ E.C.		

AL. Peines de [illegible] dépôts d'a
BM. Bal mocor
C. Clam
CM. Concession
GP. Peines spé et pénale
PE. Peines de
PP. Peines de
PR. Peines de
PS. Peines spé
PV. Peines de
RS. Peines inc. soustrait
SA. Peines re
SD. Peines de
SO. Peines de
TO. Exploitatio

7e

97

Gouvernement du Québec
Ministère des
Ressources naturelles

Charlesbourg, le 12 novembre 1996

Monsieur Raymond Marleau
Placements Appalache Ltée
15387 Estérel
Pierrefonds (Québec)
H9H 1Y9

OBJET: Bail minier no 794

Monsieur,

Nous accusons réception d'un chèque au montant de 1356.75$ en paiement de la rente annuelle pour la 7e année du bail minier ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/CH

Fin des baux - 96-11-12

```
GD DOS CR       CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        1996-10-16
                        CREATION D'UN DOSSIER               US SIMAFRA  QXBFM111
NO DOSSIER: TM 96290 165          AGENT ACTUEL: MARAREM   AGENT PREC:
   NO INT : 05124                 NOM DOSSIER : RB, BAIL 794
   NO DEB :                                          DATE RECEPTION: 1996 10 15
   NOM INT: SGS INC                                  DATE DEMANDE  : 1996 10 07
                                                     DATE ACC REC  :

MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
    C         1356,75    1996 10 09                     121      0815 102573 O


CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              RB  RENOUV BAUX OU PERMIS        T



 PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS CR  NO TITRE: CL           NO INT:        NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 96290 165
```

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 1996-11-12
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM501

NO DOSSIER: TM 96290 165 DATE DEMANDE: 1996 10 07 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: 0 UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 1997 10 19 ANCIENNE: 1996 10 19 NB REN ECH: 06
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Service des titres d'exploitation

Charlesbourg, le 28 octobre 1996

M. Raymond A. Marleau
Placements Appalache Limitée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec)
H9H 1Y9

Objet : Bail minier 794

Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre du 7 octobre 1996 dans laquelle vous demandez une prolongation du délai de quatre ans que consent le ministre au détenteur de bail minier avant d'entreprendre l'exploitation minière (M-13.1, a. 117).

Conformément à l'article 117 de la Loi sur les mines et des pouvoirs qui me sont délégués par le ministre, un délai additionnel d'un an, soit jusqu'au 21 octobre 1997, est accordé à la compagnie Placements Appalache Limitée pour lui permettre d'entreprendre l'exploitation de son gîte de quartz localisé à Baie Johan Beetz. Cette prolongation portera à cinq ans (à partir de la date de conclusion du bail minier), le délai que lui aura consenti le ministre pour la mise en exploitation de son dépôt. Advenant l'impossibilité d'entreprendre l'exploitation dans le délai imparti, la compagnie Placements Appalache Limitée devra formuler une nouvelle demande de prolongation auprès du ministre.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations sur votre dossier, vous pouvez contacter monsieur Jean Dionne au poste téléphonique suivant : (418) 528-2216.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Remy Maranda, chef
Service des titres d'exploitation

CONSEILLERS EN
GEOSCIENCES

SGS INC.
SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC.

CONSULTANTS IN
GEOSCIENCES

Le 7 oct.1996

Minist. des Ress. Naturel.
5700, 4e Avenue Ouest
Charlesbourg,Qc,

A l'attention de M.J.Dionne,ing.

Sujet:B.M.#794,Baie Johan Beetz

Cher monsieur, Le bail #794 couvre un gîte de quartz utiliser en construction & en métallurgie. Minerai bon marché,mais cher de transport. Or,nous avons attendu pour demander ce bail plusieurs mois après que le gouvernement eut annoncé la construction du prolongement de la route #138 de Havre-St-Pierre à Natashquan..Le bail se situe à 0.5kl de ce tronçon de route.

Le futur est imprévisible: la construction a commencé comme prévue, mais le MTQ a décidé de procéder à rebours, au lieu de construire de HSP à Natashquan,il a fait l'inverse. Ainsi, Baie Johan B. n'a pas été desservi le premier mais le dernier et l'on pourra s'y rendre en décembre 96 ou au printemps de 97.Lorsque l'équipement lourd sera en place et desservi par un grand centre de pièces de rechange; l'on pourra extraire à un coût comparable à celui des autres carrières du Québec.Il était impensable d'utiliser le transport aérien ou maritime.

Les raisons citées plus haut sont hors de notre contrôle et explique le retard à débuter l'extraction.

Espérant que ma requête sera traitée favorablement,

je demeure votre tout dévoué,

REÇU AU MRN
1996 -10- 15
BUREAU DU REGISTRAIRE

R A Marleau

Raymond A Marleau

Géologue

N.B. L'original de cette lettre accompagnée d'un chèque pour le loyer vous sera expédiée demain le 9 oct. par poste recommandée.

15387 Estérel, Pierrefonds,Qc.,Canada, H9H 1 Y9 -(514)626-3009

96290 165

RESSOURCES NATURELLES
Service des titres d'exploitation

DOSSIER : BM 794

INTERLOCUTEUR :
Nom : Raymond Marleau
Compagnie :
Adresse :

CONSTAT DE CONVERSATION

Date : 96 09 13 heure 15 : 30
Nature du dossier : BM 794

APPEL ☐ RETOUR D'APPEL ☐
Logé par l'agent ☐ par l'interlocuteur ☐
Téléphone : (___) ___-____ Durée : ___ min.
FAX : (___) ___-____

RÉSUMÉ DE LA CONVERSATION :

1° Je l'informe que puisqu'il s'agit de veines de quartz (il me l'a dit à deux reprises; Conversation de ce matin et celle de cette après-midi), il doit avoir un bail minier.

2e Suite à une Question posé, il me dit qu'il n'y a pas eu d'exploitation depuis l'émission en 1990. Je lui mentionne qu'en vertu de l'article 117, il doit demander une extension au ministre.

Il m'a appelé pour me demander le numéro de l'article à 3h41

Suite à donner : tél: 96-10-03
La lettre devrait suivre la semaine prochaine. Le Brouillon a été préparé.

Référer le dossier à :

Date : 96 09 13 Signature de l'agent :

CONSTAT.DRW

CONSEILLERS EN GÉOSCIENCES

SGS INC. SERVICES GÉOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC.

CONSULTANTS IN GEOSCIENCES

Lettre - Fax

Le 13 sept. 96

R.R.
00.4e Avenue Ouest
arlesbourg Qc.G1H 6R1

ttention M.Jean Dionne

ieur, Placement Appalache Ltée veut convertir son
il minier #794 en un bail exclusif pour l'extration de son
silice. Le bail #794 a une superficie de 54.27 hectares, la so-
été souhaite l'agrandir de 45 hecrares la société

Ci-joint une ie des PRSde Baie johnDoetz
1:50000 ,suivra plutard le plan au 1:5000,si nécessaire.

Suite à votre par téléphone,je ferai parvenir
chèque de $1100. pour le loyer.

Bien à vous,

Raymond Marleau,géologue

4 - 2 pages

1 mois

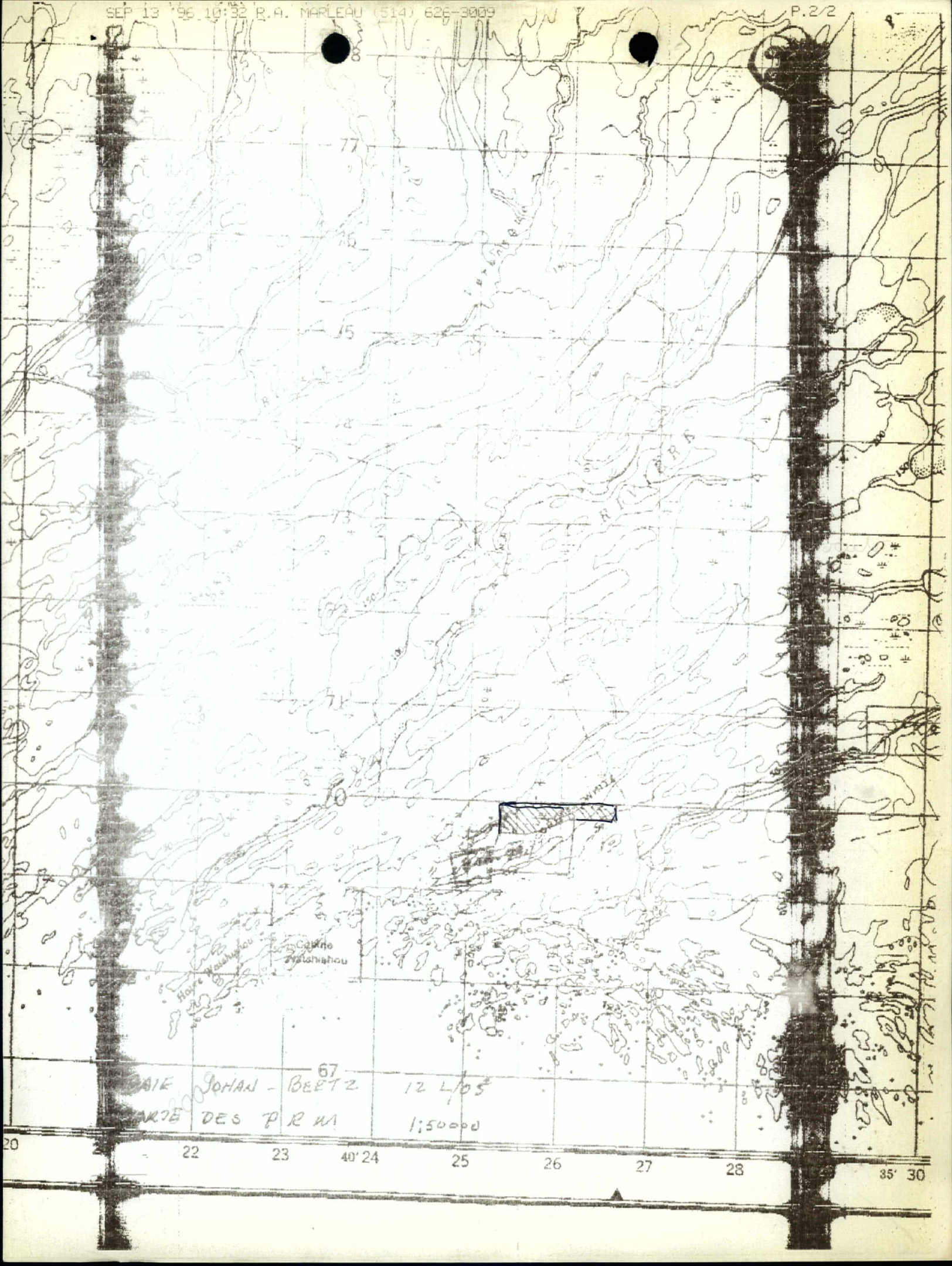
67
BAIE JOHAN - BEETZ 12 L/05
CARTE DES PRM 1:50000
20
22
23
40' 24
25
26
27
28
35' 30

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Service des titres d'exploitation

Charlesbourg, le 7 novembre 1996

M. Raymond A. Marleau
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec)
H9H 1Y9

Objet : Bail minier #794

Monsieur,

La rente annuelle au montant de 1 356,75 $ pour la période du 20 octobre 1996 au 19 octobre 1997 n'a pas encore été acquittée, malgré notre avis d'échéance de baux miniers qui vous a été adressé pour le bail ci-haut mentionné.

Si dans les dix jours qui suivent la réception de cette lettre, nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, des mesures pourront être appliquées conformément à la Loi sur les mines.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/lr

5700, 4e Avenue Ouest, bur. A-115
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Tél. : (418) 646-2717
Fax : (418) 643-9297

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction des Redevances
et des Titres miniers

NO. AVIS B3852
PAGE: 1
DATE: 1996 05 01

02729

A:PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S:MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE ANNUELLE D'UN BAIL MINIER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE ANNIVERSAIRE POUR LE TITRE LISTE DANS CE DOCUMENT APPROCHE.

SELON L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR LES MINES (L.R.Q. CHAP. M-13.1), LE TITULAIRE DOIT VERSER, AVANT LE DEBUT DE CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE DE VALIDITE DU BAIL, LE LOYER ANNUEL.

LE DEFAUT POUR LE TITULAIRE DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS ET OBLIGATIONS POURRAIT ENTRAINER LA REVOCATION DU BAIL SELON LES TERMES DE L'ARTICLE 278 DE LA LOI SUR LES MINES.

NO TITRE	ECH VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
BM 794	6	1996 10 19	1356.75$	54.27	25.00$

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 646-2717

DECLARATION DU REQUERANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULEES):_____

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ETRE LE TITULAIRE OU LE REPRESENTANT DE L'ENTITE QUI DETIENT LE BAIL MINIER

DATE:_____SIGNATURE:_____

Acknowledgement of Receipt Avis de réception

To be completed by Sender	À être complété par l'expéditeur
Name of addressee	Nom du destinataire
St and No., Apt. N o, PO Box or RR No	N° et rue, n° d'app., n° de CP ou de RR

City Ville	Province	Postal Code Code postal	Country Pays

To be completed at destination	Compléter à destination	Date Stamp of Office of Delivery / Timbre à date du bureau de destination
As a matter of priority this advice must be signed by the addressee or, if this is not possible, by another person authorized to do so under the regulations of the country of destination, or if these regulations so provide, by the official of the office of destination and returned by the first mail direct to the sender.	Cet avis doit être signé en priorité par le destinataire et, si cela n'est pas possible, par une autre personne autorisée en vertu des règlements du pays de destination, ou, si ces règlements le prévoient, par l'agent du bureau de destination et retourné par le premier courrier directement à l'expéditeur.	NO 5 12 NOV 1996

This item was delivered on: / Cet item a été livré le :	Date YA 96 M 11 DJ 12	Printed Name of Addressee / Nom du destinataire en lettres moulées
Signature of Official at Office of Delivery / Signature de l'agent du bureau de destination		Signature of Addressee or Authorized Representative / Signature du destinataire ou de son représentant

33-086-230 (95-10)

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

AR

CN 07
(old C 5)

ON POSTAL SERVICE

SERVICE DES POSTES

To be completed by Outlet of Origin	À remplir par la succursale d'origine	
Office of Posting	Succursale de dépôt	Date YA M DJ
Item Identifier No	N° d'envoi	

To be completed by Sender. Please print clearly or affix label over address area.

À être compl[illegible] l'expéditeur. moulées S.V une étiquette

RETURN TO: RETOURN

CERTIFIED CERTIFIÉ LC 014 179 477

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

BM 794

AR

AR

C. HOUDE
Service des titres d'exploitation
5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-115
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Province

GT CON RE CONSULTATION PLANIFIEE DES TITRES 1996-10-25 01
CONSULTATION DU RESUME D'INFORMATION US CLIEQUE QXBFM711

NO TITRE: BM 794 STATUT : ACTIF DATE ENREGISTRE: 1990 10 20
NB REN A CE JOUR: 0 SUPRFC : 54,27 HA DATE EXPIRATION: 2010 10 19
LOCALISATION: JOHAN-BEETZ B 7 SNRC: 12L07 02
COMMENTAIRE : EMIS LE 1990-10-20;CAD. LOT 1
INT RESP: 03200 100,00 PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
INT TIT : 15387 Estérel
DATE JAL:
JALONNEUR: Permfonds Québec 514-626-1239

DEMANDE RENOUVELLEMENT (DOSSIER,DATE,AVIS):
DOSSIERS DECLARATION TRAVAUX:
NAT TRV:
DEP TRV:
DAT AJOUT:
EXCEDENT AU TITRE: 0,00$

PF8:PAGE SUIV
TX SUIV. GT CON RE NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

RESSOURCES NATURELLES
Service des titres d'exploitation

DOSSIER : _____

CONSTAT DE CONVERSATION

INTERLOCUTEUR :
Nom : Jules Gillet
Compagnie : Secteurs Transports
Adresse :
HAVRE ST-PIERRE

Date : 96 10 25 heure 15 : 30
Nature du dossier :
Baie Johan Beetz

APPEL ☑ RETOUR D'APPEL ☐
Logé par l'agent ☐ par l'interlocuteur ☐
Téléphone : ___ ___ ____ Durée : ___ min.
FAX : (418) 538-2866 HAVRE ST. Pierre

RÉSUMÉ DE LA CONVERSATION :

1e début décembre, la route va être ouverte.

Selon une conversation avec monsieur Jules Gillet du ministère des Transports, la route reliant Havre-St-Pierre et Baie Johan Beetz sera prête le 1e dec 1996.

Suite à donner :

Référer le dossier à : _____

Date : 96 10 25 Signature de l'agent : _____

CONSTAT.DRW

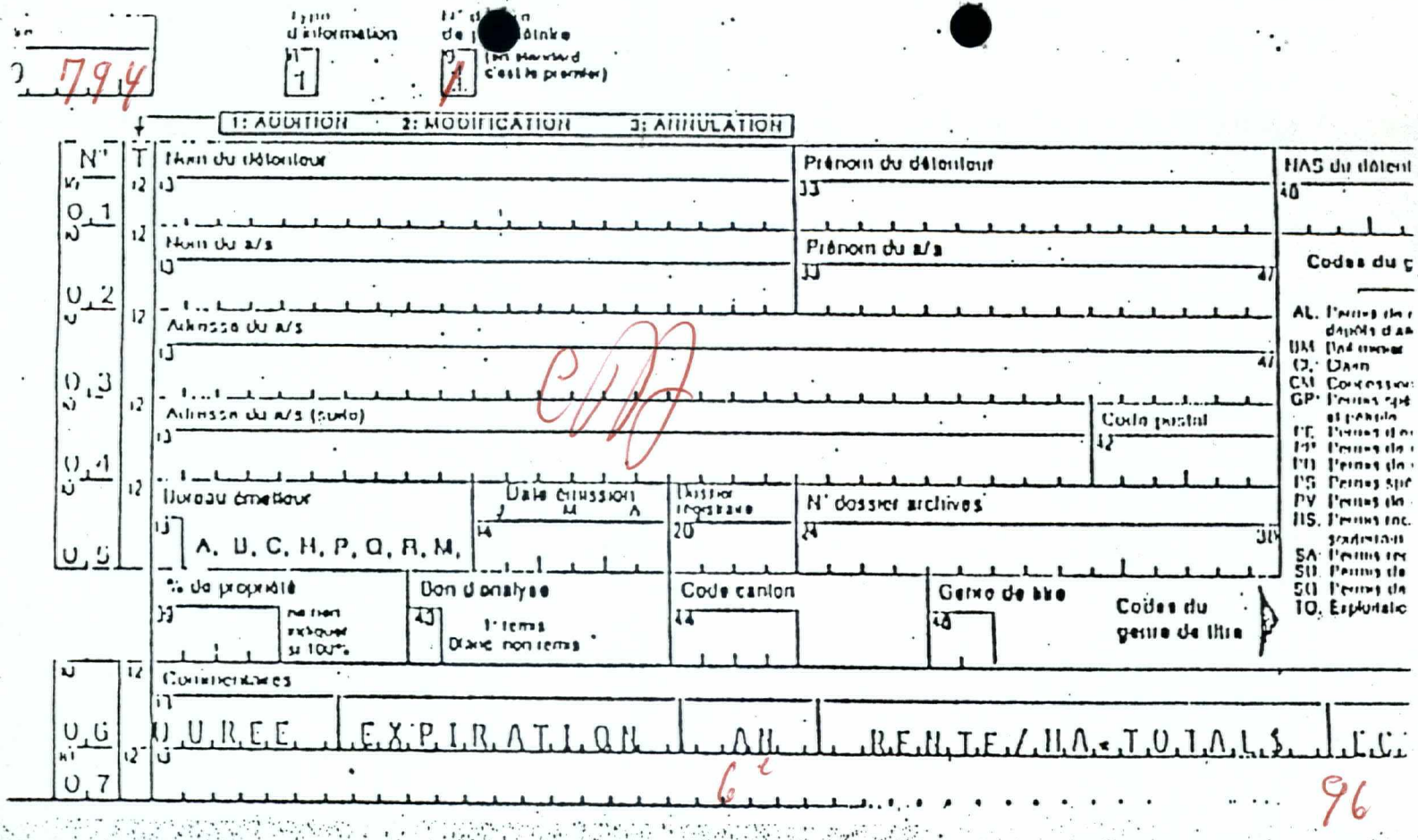
794
Type d'information
1
N° de mise à jour
1
(si premier c'est le premier)
1: AJOUTION 2: MODIFICATION 3: ANNULATION
N°
T
Nom du débiteur
Prénom du débiteur
NAS du débiteur
Nom du a/s
Prénom du a/s
Codes du g
Adresse du a/s
Adresse du a/s (suite)
Code postal
AL. Pensions de dépôts d'ar
UM. Paiements
CL. Dons
CM. Concessions
GP. Pensions spé et privée
PE. Pensions d'ex
PP. Pensions de
PU. Pensions de
PS. Pensions spé
PV. Pensions de
RS. Pensions inc gradation
SA. Pensions ré
SU. Pensions de
SO. Pensions de
TO. Exploitatio
Bureau émetteur
A, U, C, H, P, O, R, M,
Date émission J M A
Dossier logiciel
N° dossier archives
% de propriété
ne rien indiquer si 100%
Don d'analyse
1=oui Blanc=non
Code canton
Genre de bien
Codes du genre de bien
Commentaires
U U R E E E X P I R A T I O N A U R E N T E / M A T U T A L S
6
96
CM
FI

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles

Charlesbourg, le 20 octobre 1995

Monsieur Raymond A Marleau
15387 Esterel
Pierrefonds (Québec)
H9H 1Y9

OBJET: Bail minier no 794

Monsieur,

Nous accusons réception d'un chèque au montant de 1356.75$ en paiement de la rente annuelle pour la 6e année du bail minier ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/CH

Jour du faux: 95-10-20

FI

95289-208

Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation

GD DOS CR CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 1995-10-16

CREATION D'UN DOSSIER US LEPALIS QXBFM111

NO DOSSIER: TM 95289 208 AGENT ACTUEL: HOUDCAR AGENT PREC:

NO INT : 03530 NOM DOSSIER : RB AVIS ECHEANCE BM 794

NOM INT: SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC DATE RECEPTION: 1995 10 16

DATE DEMANDE : 1995 10 12

DATE ACC REC :

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	1356,75	1995 10 12			121	0815 102508	O

CHAINAGE ------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T

RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

PF12:ETIQUETTE

TX SUIV. GD DOS CR NO TITRE: BNE NO INT: NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION

XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 95289 208

CUB

O-001

PR

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction des Redevances
et des Titres miniers

NO. AVIS B0343
PAGE: 1
DATE: 1995 05 01

02729

A: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
A/S: MARLEAU
RAYMOND A
15387 ESTEREL
PIERREFONDS
QUE CANADA H9H 1Y9

AVIS D'ECHEANCE DE BAUX MINIERS

	NO TITRE	ECH	VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
( )	BM 794		5	1995 10 19	1356.75$	54.27	25.00$

COCHER (X) LES TITRES QUE VOUS DESIREZ RENOUVELER
ET FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE A L'ADRESSE SUIVANTE

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 646-2717

'95 OCT 16 10:53
DE GES... QUEBEC

95289 · 208 PR

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 1995-10-19
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM501

NO DOSSIER: TM 95289 208 DATE DEMANDE: 1995 10 12 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 03200

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 1996 10 19 ANCIENNE: 1995 10 19 NB REN ECH: 05
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE :
MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

1 0 294

Type d'information: 1

N° d'ordre propriétaire: 1 (en standard c'est le premier)

1: AJOUT 2: MODIFICATION 3: ANNULATION

N°	T			
01	12	Nom du détenteur	Prénom du détenteur	NAS du détent
02	12	Nom du a/s	Prénom du a/s	Codes du g
03	12	Adresse du a/s		
04	12	Adresse du a/s (suite)	Code postal	
05	12	Bureau émetteur: A, B, C, H, P, Q, R, M,	Date émission J M A	Dossier régistrance / N° dossier archives
		% de propriété (ne rien indiquer si 100%)	Bon d'analyse: 1=rems, blanc=non rems	Code canton / Genre de titre / Codes du genre de titre
06	12	Commentaires		
07		DUREE EXPIRATION AN RENTE/HA TOTALS EC		

AL. Pertes de ... dépôts d'AA
UM. Dat ... mmer
CL. Claim
CM. Concessio...
GP. Pertes spé... et pétrole
PE. Pertes d'e...
PP. Pertes de ...
PR. Pertes de ...
PS. Pertes spé...
PV. Pertes de ...
RS. Pertes rec... syndicats
SA. Pertes re...
SD. Pertes de ...
SO. Pertes de ...
TO. Exploitatio...

5 ℓ

95

GD DOS MO CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 1994-11-24

MODIFICATION D'UN DOSSIER US BOUCNIC QXBFM112

NO DOSSIER: TM 94328 013 AGENT ACTUEL: BOUCNIC AGENT PREC:

NO INT : 03200 NOM DOSSIER : RB BM 794/ MI

NOM INT: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE DATE RECEPTION: 1994 11 21

DATE DEMANDE : 1994 11 15

DATE ACC REC :

DATE M.A.J. : 1994 11 24

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	$ 1356,75	1994 11 15			121	0815 058600	O
	$						
	$						

CHAINAGE	------ TYPE DE DOSSIER ------	STATUT	AGENT
	RB RENOUV BAUX OU PERMIS	T	
	MI MODIFICATION D'UN INT	C	BOUCNIC

STATUT DOSSIER: T

PF12:ETIQUETTE

TX SUIV. GD DOS MO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION

XBFM005I MODIFICATION EFFECTUEE

PR FI

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction des Redevances
et des Titres miniers

NO. AVIS A3124
PAGE: 1
DATE: 1994 05 02

03200

A: UNIQUARTZ INC
A/S: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
7315 GARNIER
MONTREAL
QUE CANADA H2E 2A1

AVIS D'ECHEANCE DE BAUX MINIERS

	NO TITRE	ECH	VISEE	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE	COUT / HA
( )	BM 794		4	1994 10 19	1356.75$	54.27	25.00$

COCHER (X) LES TITRES QUE VOUS DESIREZ RENOUVELER
ET FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE A L'ADRESSE SUIVANTE

QUEBEC
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
(418) 646-2717

FI

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres d'exploitation

Charlesbourg, le 29 novembre 1994

Monsieur Raymond Marleau
Placements Appalache Ltée
15387 Estérel
Pierrefond (Québec)
H9H 1Y9

OBJET: Bail minier no 794

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre datée de novembre 1994, accompagnée d'un chèque au montant de 1356.75$ en paiement de la rente annuelle pour la 5e année du bail minier ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/CH

Jour des fous : 94-1-24

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél.: (418) 643-4528
Télex: 051-31709
Télécopieur: (418) 643-9297

94328-013

CONSEILLERS EN GEOSCIENCES

SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC.
SGS INC.

CONSULTANTS IN GEOSCIENCES

MER Québec
Service de la Gestion des Revenus
5700, 4e Avenue Ouest
Charlesbourg, G1H 6R1

AA: M. Carol Houde

Monsieur, Suite à votre appel téléphonique de ce matin concernant le bail minier # 794, je fais parvenir au MER un chèque au montant de 1256.75$ pour les frais annuel.

Comme vous l'avoirs indiqué lors du transfer du bail il ya 2ou 3 mois, l'adresse de la société Placements Appalache Ltée est la nôtre, voici:-

15387 Esterel
Pierrefonds, H9H 1Y9

S.V.P aviser votre département, merci à l'avance

'94 NOV 21 14:13

15387 Estérel, Pierrefonds, Québec, H9H 1Y9 - TÉL.: (514) 626-1239

PR

REÇU LE
18 NOV. 1994
GESTION DES REVENUS
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

3200

GD INT CO MISE A JOUR ET RECHERCHE DES INTERVENANTS 1994-11-24

CONSULTATION D'UN INTERVENANT US BOUCNIC QXBFM153

NO INTERVENANT: 03200 STATUT: A SOLDE: 0,37$ DOSSIER:

TITULAIRE (O/N) : O VENTE :

---------- IDENTIFICATION COMPAGNIE ----------

NO :

NOM: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

---------- IDENTIFICATION INDIVIDU ----------

NOM: PRENOM:

ADRESSE : 15387 ESTEREL

VALIDE(A/I): A

VILLE : PIERREFONDS PROV: QUE PAYS: CANADA

CODE POSTAL: H9H 1Y9 TELEPHONE: 514 626 1239

TX SUIV. GD INT CO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM115I SAISIR NO INTERV,CHAINER A DOSSIER,VENTE OU ABANDONNER LA TRANSACT

PR

GD INT MO MISE A JOUR ET RECHERCHE DES INTERVENANTS 1994-11-24

MODIFICATION D'UN INTERVENANT US BOUCNIC QXBFM152

NO INTERVENANT: 03200 STATUT: A NO DOSSIER: TM DOSSIER:

TITULAIRE (O/N): O VENTE :

---------- IDENTIFICATION COMPAGNIE ----------

NO :

NOM: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE

---------- IDENTIFICATION INDIVIDU ----------

NAS:

NOM: PRENOM:

ADRESSE : 7315 GARNIER

VALIDE(A/I): A

VILLE : MONTREAL PROV: QUE PAYS: CANADA

CODE POSTAL: H2E 2A1 TELEPHONE:

PF12:ETIQUETTE

TX SUIV. GD INT MO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM118I MODIFIER L'INFORMATION ET/OU LE CHAINAGE ET PRESSER "ENTER"

AVANT

PR

```
GT REB CB   MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 1994-11-28
                  CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS      US HOUDCAR  0XBFM501

NO DOSSIER: TM 94328 013  DATE DEMANDE: 1994 11 15    RENOUVELER  ECHEANCE: X
  NO AVIS :               REG FACT: Q   UTIL: C       RENOUVELER  TITRE   :
  NO TITRE: BM  794       STATUT: A ACTIF             TITULAIRE RESP: 03200

  SUPERFICIE (HA): ACTUELLE:      54,27  UTILISEE POUR RENOUVELER:    54,27
  DATE ECHEANCE  : NOUVELLE: 1995 10 19  ANCIENNE: 1994 10 19  NB REN ECH: 04
  DATE EXPIRATION: NOUVELLE:             ANCIENNE: 2010 10 19  NB REN TIT:

  MONTANT CREDIT TRAVAUX:                  MONTANT TRAVAUX REQUIS:

  EXPLOITATION: ANNEE:      PERIODE:   STATUT:   MNT REDEVANCES:

  MNT DISPENSE:                 DATE ACCEPT:              PENALITE:
  COMMENTAIRE :
                                                          MOTIF:

 PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB   NO TITRE: BM          NO INT:       NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM  794
```

F1

RESSOURCES NATURELLES
Service des titres d'exploitation

DOSSIER : B4-794

CONSTAT DE CONVERSATION

INTERLOCUTEUR :
Nom : Raymond Marleau
Compagnie : Uniquartz
Adresse :

APPEL ☑ RETOUR D'APPEL ☐
Logé par l'agent ☑ par l'interlocuteur ☐
Téléphone : (514) 626-3009 Durée : ___ min.
FAX : (___) ___-____

Date : 94 11 15 heure 11 : 00
Nature du dossier : retard du loyer pour le bail numéro no B94

RÉSUMÉ DE LA CONVERSATION :
Tel à R. Marleau et il me fait parvenir le chèque de 1356.25$ aujourd'hui même. Il y a expulsion dans l'adresse.

Suite à donner :
j'attend le chèque

Référer le dossier à :

Date : 94 11 15 Signature de l'agent : Carol Pomerleau

CONSTAT.DRW


MAIL POSTE
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
C 5
To be filled in by the Office of Origin
À remplir par le bureau d'origine
Office of Posting
Bureau de dépôt
On Postal Service
Service des postes
Item N° d'envoi
AR
CERTIFIED CERTIFIÉ
LC 003 025 480
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
BM 794
AR
Carol Houde
Service des titres d'exploitation
5700, 4e Avenue O., # 115
Charlesbourg, Québec
G1H 6R1
AR
NOV 15 -8
RETURN TO:
RETOURNER À:
CANADA
Postal CODE

ACKNOWLEDGEMENT OF RECEIPT OF A REGISTERED ITEM

AVIS DE RÉCEPTION D'UN ENVOI RECOMMANDÉ

To be filled in by Sender | **À remplir par l'expéditeur**

Name of addressee | Nom du destinataire

Street and No., Apt. No., P.O. Box or R.R. No. | Nº et rue, nº d'app., nº de C.P. ou de R.R.

City Ville | Province | Country Pays | Postal CODE postal

To be completed at destination
As a matter of priority this advice must be signed by the addressee or, if this is not possible, by another person authorized to do so under the regulations of the country of destination, or, if these regulations so provide, by the official of the office of destination and returned by the first mail direct to the sender.

À compléter à destination
Cet avis doit être signé en priorité par le destinataire et, si cela n'est pas possible, par une autre personne y autorisée en vertu des règlements du pays de destination, ou, si ces règlements le prévoient, par l'agent du bureau de destination et renvoyé par le premier courrier directement à l'expéditeur.

Date Stamp of Office of Delivery | Timbre à date du bureau de destination

The registered item referred to was delivered on: | L'item recommandé décrit a été livré le: **19**

Signature of Official at Office of Delivery | Signature de l'agent du bureau de destination

Signature of Addressee or Authorized Representative | Signature du destinataire ou de son représentant

33-086-230 (90-07)

CERTIFIED
CERTIFIÉ

CANADA POSTAL CODE POSTAL 1 SO

POSTAL CODE CODE POSTAL
PAID PAYÉ

626-3009

LC 003 025 480

Uniquartz Inc.
a/s Placements Appalache Ltée
7315, Cornier
Montréal (Québec)
H2E 2A1

Moved

RETURN TO SENDER
RENVOI À L'EXPÉDITEUR
- Unclaimed / Non réclamé
- No such address / Adresse inexistante
- Address incomplete / Adresse incomplète
- Moved, Address unknown / Parti, sans laisser d'adresse
- No such Post Office / Bureau inexistant
- Refused by addressee / Refusé par le destinataire
- Deceased / Décédé
- Unknown

Delivering Employee:
1. List Contract Certified identifier- LC XXX XXX XXX and addressee's name and address on delivery bill.
2. Obtain recipient's signature against entry.
3. Peel the AR label from the Contract Certified envelope and affix to the front of a blank AR card.
4. Obtain recipient's signature on the back of the blank AR card.
5. Sign and date the back of the AR card and return it to the postal unit.

Employé-livreur:
1. Inscrire sur le bordereau de livraison le code d'identification de l'enveloppe convention certifié- LC XXX XXX XXX, le nom et l'adresse du destinataire.
2. Obtenir la signature du destinataire pour l'envoi livré sur le bordereau de livraison.
3. Décoller l'étiquette AR de l'enveloppe convention certifié et l'apposer sur le devant d'une carte AR à remplir.
4. Obtenir la signature du destinataire à l'endos de la carte AR.
5. Signer et dater à l'endos de la carte AR et la retourner à l'unité postale.

Gouvernement du Québec
Ministère des
Ressources naturelles
Service des titres d'exploitation

CERTIFIÉ

Charlesbourg, le 2 novembre 1994

Uniquartz Inc.
a/s Placements Appalache Ltée
7315, Garnier
Montréal (Québec)
H2E 2A1

Objet : Bail minier #794

Madame/Monsieur,

La rente annuelle au montant de 1 356,75 $ pour la période du 20 octobre 1994 au 19 octobre 1995 n'a pas encore été acquittée, malgré notre avis d'échéance de permis, baux et concessions minières qui vous a été adressé pour le bail minier ci-haut mentionné.

Si dans les dix jours qui suivent la réception de cette lettre, nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, des mesures pourront être appliquées conformément à la Loi sur les mines.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/LR

5700, 4e Avenue Ouest, bur. A-115
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Tél. : (418) 646-2717
Fax : (418) 643-9297

Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation

Gouvernement du Québec
Ministère de [redacted]
Ressources [redacted]urelles
Service des titres d'exploitation

CERTIFIÉ

Charlesbourg, le 2 novembre 1994

Uniquartz Inc.
a/s Placements Appalache Ltée
7315, Garnier
Montréal (Québec)
H2E 2A1

Objet : Bail minier #794

Madame/Monsieur,

La rente annuelle au montant de 1 356,75 $ pour la période du 20 octobre 1994 au 19 octobre 1995 n'a pas encore été acquittée, malgré notre avis d'échéance de permis, baux et concessions minières qui vous a été adressé pour le bail minier ci-haut mentionné.

Si dans les dix jours qui suivent la réception de cette lettre, nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, des mesures pourront être appliquées conformément à la Loi sur les mines.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

CH/LR

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

5700, 4e Avenue Ouest, bur. A-115
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Tél. : (418) 646-2717
Fax : (418) 643-9297

Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation

REFERENCE

COTE(S)

SYSTEME:
GESTION DES DOCUMENTS

Série (s) de dossier (s) du
Plan de classification

DOSSIER PRINCIPAL : TR:47.863

DOSSIER (S) SECONDAIRE (S) :

02-794

DOSSIER (S) INFORMATIQUE (S)

SYSTEME XBF

DOSSIER (S) COMMENCANT PAR LE TM- ANNÉE - JOUR JULIEN - SÉQUENTIEL :

TM- 94.236-014
TM-
TM-
TM-
TM-
TM-
TM-
TM-
TM-
TM-
TM-
TM-

FT

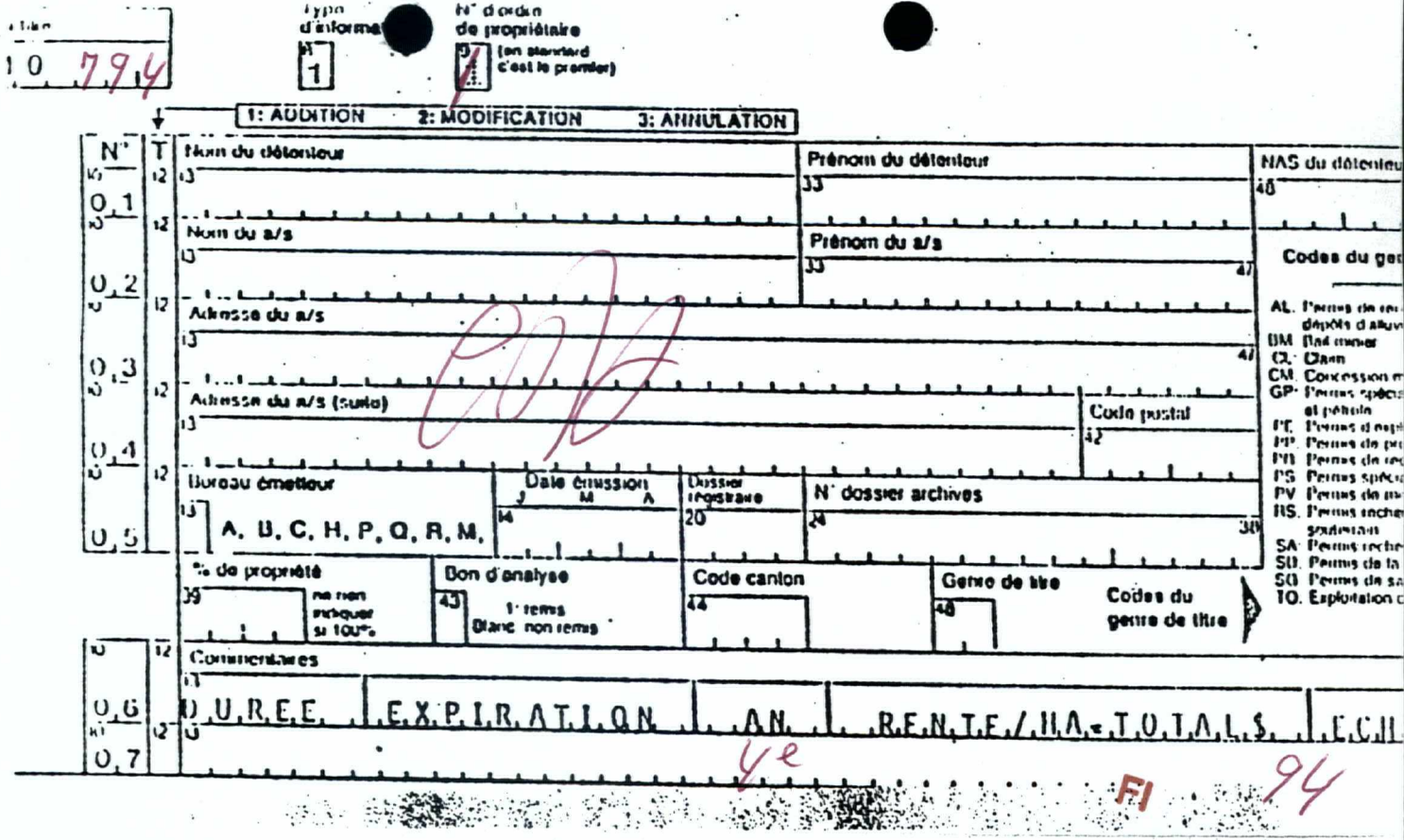
Type d'informe
1
N° d'ordre de propriétaire
(en standard c'est le premier)
1: ADDITION 2: MODIFICATION 3: ANNULATION
N°
T
Nom du détenteur
Prénom du détenteur
NAS du détenteu
Nom du a/s
Prénom du a/s
Codes du ge
Adresse du a/s
Adresse du a/s (suite)
Code postal
Bureau émetteur
A, B, C, H, P, Q, R, M,
Date émission
J M A
Dossier régistrare
N° dossier archives
% de propriété
ne rien indiquer si 100%
Bon d'analyse
1 remis
Blanc non remis
Code canton
Genre de titre
Codes du genre de titre
Commentaires
DUREE EXPIRATION AN RENTE/HA=TOTALS
AL. Permis de
dépôt d'alluv
BM. Bail minier
CL. Claim
CM. Concession
GP. Permis spéci
et pétrole
PE. Permis d'exp
PP. Permis de pr
PR. Permis de re
PS. Permis spéci
PV. Permis de p
RS. Permis recher
spécifiqu
SA. Permis recher
SD. Permis de la
SG. Permis de sa
TO. Exploitation
FI
94

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres d'exploitation

Charlesbourg, le 22 octobre 1993

Monsieur Jean Arsenault
2191 rue Prud'Homme
Montréal (Québec)
H4A 3H3

OBJET: Bail minier no 794

Monsieur,

Nous accusons réception d'un chèque au montant de 1 356.75$ en paiement de la rente annuelle pour la 4e année du bail minier ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/CH

Terre des Jays: 93-10-22

FI

93 291-039

02-794

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél.: (418) 643-4528
Télex: 051-31709
Télécopieur: (418) 643-9297

```
GD DOS CR       CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        1993-10-18
                      CREATION D'UN DOSSIER                 US OUELSYL  QXBFM111
NO DOSSIER: TM 93291 039          AGENT ACTUEL: HOUDCAR   AGENT PREC:
   NO INT : 02572                 NOM DOSSIER : RB
   NOM INT: UNIQUARTZ INC                              DATE RECEPTION: 1993 10 18
                                                       DATE DEMANDE  : 1993 10 18
                                                       DATE ACC REC  :
MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
    C         1356,75    1993 10 18                     121       0001 141214 O

CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              RB  RENOUV BAUX OU PERMIS       T

PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS CR  NO TITRE: CL            NO INT:        NO DOS: TM
XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO DOS:TM 93291 039
```

MER - SYSTEMES DE GESTION DES LOIS QUEBEC
93 OCT 19 -8 :37

FI

PR

NOM Uniquartz INC

ADRESSE 2191 PRUD'HOMME

LOCALITE: Montreal H4A 3H3

022

18 oct 1993

PAYEZ À L'ORDRE DE Ministre du Revenu du Quebec $ 1356.75

Mille Trois-cent-cinquante-six ——— 75 /100 DOLLARS

POUR Loyer 93 Bail mener BM 794

Banque de Montréal
1560, RUE MONTARVILLE
ST-BRUNO (QUÉBEC) J3V 3T7

PAR _

PAR _____

BM 794
«Paiement de Rentes»

ENERGIE ET RESSOURCES - SECTEUR MINES
REÇU
1993 OCT 18
BUREAU RÉGIONAL
MONTRÉAL

FI

P.S. Chèque reçu seulement aucun formulaire SC 93/10/18

PR

93291039

GT REB CB MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS DE BAUX/PERMIS 1993-10-22
CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS US HOUDCAR QXBFM501

NO DOSSIER: TM 93291 039 DATE DEMANDE: 1993 10 18 RENOUVELER ECHEANCE: X
NO AVIS : REG FACT: Q UTIL: C RENOUVELER TITRE :
NO TITRE: BM 794 STATUT: A ACTIF TITULAIRE RESP: 02572

SUPERFICIE (HA): ACTUELLE: 54,27 UTILISEE POUR RENOUVELER: 54,27
DATE ECHEANCE : NOUVELLE: 1994 10 19 ANCIENNE: 1993 10 19 NB REN ECH: 03
DATE EXPIRATION: NOUVELLE: ANCIENNE: 2010 10 19 NB REN TIT:

MONTANT CREDIT TRAVAUX: MONTANT TRAVAUX REQUIS:

EXPLOITATION: ANNEE: PERIODE: STATUT: MNT REDEVANCES:

MNT DISPENSE: DATE ACCEPT: PENALITE:
COMMENTAIRE : MOTIF:

PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REB CB NO TITRE: BM NO INT: NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM 794

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie
et des Ressources
Direction des Redevances
et des Titres miniers

NO. AVIS 25601
PAGE: 1
DATE: 1993-05-26

02572

03200

JEAN ARSENAULT
2191 rue Rudbeck
Suite
H4A 3H3

A: UNIQUARTZ INC

A/S: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
7315 GARNIER
MONTREAL
QUE CANADA H2E 2A1

AVIS D'ECHEANCE DE PERMIS BAUX ET CONCESSION MINIERE

NO TITRE	NO ECH	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE (HA)	COUT / HA
BM 794	2	1993 10 19	1 356.75$	54.27	25.00$

FI

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
418-646-2717

Titre 10 794

Type d'information 1

N° d'ordre de propriétaire (en standard c'est le premier)

1: ADDITION 2: MODIFICATION 3: ANNULATION

N°	T			
01		Nom du détenteur	Prénom du détenteur	NAS du détenteur
02		Nom du a/s	Prénom du a/s	
03		Adresse du a/s		
04		Adresse du a/s (suite)	Code postal	
05		Bureau émetteur (A, B, C, H, P, Q, R, M.)	Date émission J M A	Dossier régistrare / N° dossier archives
		% de propriété (ne rien indiquer si 100%)	Bon d'analyse (1: remis, Blanc: non remis)	Code canton / Genre de titre / Codes du genre de titre
06		Commentaires: DUREE EXPIRATION AN RENTE/HA TOTALS ECHEAN		
07				

Codes du genre de

AL Permis de recherche
dépôts d'alluvion
BM Bail minier
CL Claim
CM Concession minière
GP Permis spécial pour g
et pétrole
PE Permis d'exploration
PP Permis de prospection
PR Permis de recherche
PS Permis spécial
PV Permis de mise en va
RS Permis recherche rés
souterrain
SA Permis recherche de
SD Permis de la S D B J
SG Permis de sable et gr
TO Exploitation de tourbe

3e

FI

93

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres d'exploitation

Charlesbourg, le 23 octobre 1992

Monsieur Jean Arsenault
UniquartZ Inc
2191, Prud'Homme
Montréal (Québec)
H4A 3H3

OBJET: Bail minier # 794

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande de renouvellement du 16 octobre 1992, accompagnée d'un chèque au montant de 1356.75$ en paiement de la rente annuelle pour la 3e année du bail minier ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/CH

Livre des bank - 92-10-23

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél.: (418) 643-4528
Télex: 051-31709
Télécopieur: (418) 643-9297

02 - 794

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

NO. AVIS 19863
PAGE: 1
DATE: 1992-05-12

02572

A: UNIQUARTZ INC

03200

A/S: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
7315 GARNIER
MONTREAL
QUE CANADA H2E 2A1

AVIS D'ECHEANCE DE PERMIS BAUX ET CONCESSION MINIERE

NO TITRE	NO ECH	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE (HA)	COUT / HA
BM 794	1	1992 10 19	1355.00$	54.2	25.00$

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
418-646-2717

```
GT REN CB              MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS          1992-10-22
                    CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS         US HOUDCAR  QXBFM501

NO DOSSIER: TM 92293 006  DATE DEMANDE: 1992 10 16     RENOUVELER  ECHEANCE: X
                          REG FACT: Q   UTIL: C        RENOUVELER  TITRE   :
  NO TITRE: BM  794       STATUT: A ACTIF             TITULAIRE RESP: 02572

  SUPERFICIE (HA):  ACTUELLE:       54,27  UTILISEE POUR RENOUVELER:     54,2
  DATE ECHEANCE  :  NOUVELLE: 1993 10 19   ANCIENNE: 1992 10 19  NB REN ECH: 02
  DATE EXPIRATION:  NOUVELLE:              ANCIENNE: 2010 10 19  NB REN TIT:

  MONTANT CREDIT TRAVAUX:                  MONTANT TRAVAUX REQUIS:

  EXPLOITATION: ANNEE:      PERIODE:   STATUT:   MNT REDEVANCES:

  MNT DISPENSE:                 DATE ACCEPT:              PENALITE:
  COMMENTAIRE :
                                                                 MOTIF:
  PROCHAIN NO TITRE:
 PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REN CB   NO TITRE: BM          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM  794
```

```
GD DOS CR       CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        1992-10-19
                        CREATION D'UN DOSSIER                US BESNMAR  QXBFM111
NO DOSSIER: TM 92293 006          AGENT ACTUEL: BESNMAR   AGENT PREC:
   NO INT : 02572                 NOM DOSSIER : RE: BAIL 794
   NOM INT: UNIQUARTZ INC                          DATE RECEPTION: 1992 10 16
                                                   DATE DEMANDE  : 1992 10 16
                                                   DATE ACC REC  :
MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
    C         1356,75    1992 10 15                     121      0001 130741 O


CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              RB  RENOUV BAUX OU PERMIS        T


 PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS CR  NO TITRE: CL           NO INT:        NO DOS: TM
XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO DOS:TM 92293 006
```

'92 OCT 20 10:26
MER-SYSTÈMES
DE GESTION DES LOIS
QUÉBEC

PR

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Services des titres miniers

ANNEXE III (a.8)

AVIS No.:

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT de CLAIM(S)

RÉSERVÉ AU MINISTÈRE	
DATE DE RÉCEPTION:	
BUREAU RECEVEUR:	
AGENT:	
DOSSIER:	

Uniquartz INC #2573.
2191 Rue Prud' Homme
Montreal H4A 3H3

MODIFICATION D'ADRESSE

NO RUE

VILLE PROVINCE

PAYS CODE POSTAL

TÉLÉPHONE ( )

ÉNERGIE ET RESSOURCES - SECTEUR MINES
REÇU
1992 OCT 16
BUREAU RÉGIONAL MONTRÉAL

COCHEZ LE TITRE QUI DOIT ÊTRE RENOUVELÉ ET INSCRIVEZ LE MODE DE RENOUVELLEMENT:
(R) RÉGULIER
(A) ANTICIPÉ

	No. CLAIM		DATE D'EXPIRATION	DROITS REQUIS	TRAVAUX REQUIS	TRAVAUX au CRÉDIT du CLAIM	TIRÉS des EXCÉDENTS du CLAIM No.
	Bal 194		92/10/19	$1356.75			

'92 OCT 20 10 26
MER - SYSTÈMES DE GESTION DES LOIS
QUÉBEC

DÉCLARATION DU REQUÉRANT RESPONSABLE

NOM (EN LETTRES MOULÉES): JEAN ARSENAULT

J'ATTESTE DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE DEMANDE. JE RECONNAIS ÊTRE LE TITULAIRE OU LE REPRÉSENTANT DE LA CORPORATION QUI DÉTIENT LE(S) CLAIM(S)

DATE: 16/10/92 SIGNATURE:

92293-006

```
 GT CON RE          CONSULTATION PLANIFIEE DES TITRES       1992-10-01  01 DE 02
                   CONSULTATION DU RESUME D'INFORMATION     US BESNMAR  QXBFM711
 NO TITRE: BM  794       STATUT : ACTIF            DATE ENREGISTRE: 1990 10 20
  CHAINAGE: X        SUPERFICIE :     54,27 HA     DATE EXPIRATION: 2010 10 19
  LOCALISATION: JOHAN-BEETZ                  B 7          SNRC: 12L07 02
  COMMENTAIRE : EMIS LE 1990-10-20;CAD. LOT 1
  INT RESP: 02572   100,00   UNIQUARTZ INC
  INT TIT :
  DATE JAL:
  JALONNEUR:
  DEMANDE RENOUVELLEMENT (DOSSIER,DATE,AVIS):
  DOSSIERS DECLARATION TRAVAUX:
  NAT TRV:
  DEP TRV:
  DAT AJOUT:
  EXCEDENT AU TITRE:          0,00$
 PF8:PAGE SUIV
TX SUIV.  GT CON RE  NO TITRE: BM          NO INT:        NO DOS: TM
XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

 GT CON RE          CONSULTATION PLANIFIEE DES TITRES       1992-10-01  02 DE 02
                   CONSULTATION DU RESUME D'INFORMATION     US BESNMAR  QXBFM712
 NO TITRE: BM  794       STATUT : ACTIF            DATE ENREGISTRE: 1990 10 20
  CHAINAGE: X        SUPERFICIE :     54,27 HA     DATE EXPIRATION: 2010 10 19
  LOCALISATION: JOHAN-BEETZ                  B 7          SNRC: 12L07 02
  COMMENTAIRE : EMIS LE 1990-10-20;CAD. LOT 1
  ------------ TRANSFERT ------------   ---------------- LIEN ----------------
  NUMERO      DATE          TYPE          NUMERO      DATE          TYPE


  ------------ EVENEMENT ------------   ------------ COMMUNIQUE ------------
  DATE EFFE  COMN        TYPE            DATE EMIS              TYPE
  1991 10 20     RENOUV ECHEANCE         1992 09 21  RAPPEL D'EXTRACTION POUR
                                         1992 05 12  AVIS D'ECHEANCE DE TITRE
                                         1991 05 06  AVIS D'ECHEANCE DE TITRE
 PF7:PAGE PREC
TX SUIV.  GT CON RE  NO TITRE: BM          NO INT:        NO DOS: TM
XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER
```

54.27 ha x 25¢

'92 OCT 20 10 26

/3567

MER - SYSTÈMES DE GESTION DES LOIS QUÉBEC

92 293-006

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

N° du titre: BM 794
BAIL MINIER

Localisation: CANTON : JOHAN-BEETZ
BLOC : 7
S.N.R.C. : 12L AD. LOT 1
PARCELLE : 07

Superficie: 54,2 HECTARES

Durée de validité: VINGT ANS, SOIT DU 20 OCTOBRE 1990 AU 19 OCTOBRE 2010

ÉMIS AU NOM DE:
UNIQUARTZ INC
A/S RAYMOND MARLEAU
2251 CH ST-FRANCOIS
DORVAL QUE H9P 1K3

EXPÉDIÉ À:
PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
7315 GARNIER
MONTREAL QUE H2E 2A1

Québec, le 6 DECEMBRE 1990

Le régistraire REMY MARANDA

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des Titres miniers

19__

FORMULAIRE DE DÉCLARATION TRIMESTRIELLE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

Cette déclaration est exigée en vertu des articles 154, 155 et 223.1 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c.M-13.1).

--VOIR GUIDE AU VERSO--

1. IDENTIFICATION:

NOM DE LA SOCIÉTÉ: UNIQUARTZ INC.
a/s:
ADRESSE: 2251 CHEMIN ST-FRANCOIS
CODE POSTAL: H9P 1K3 TÉL: 514-969-1653

DU TITRE: BM 794
NOM DE LA PROPRIÉTÉ:
CANTON: JOHAN-BEETZ
MUNICIPALITÉ:
SUBSTANCE: QUARTZ
USAGE:

2. PÉRIODE VISÉE PAR LA DÉCLARATION:

Cochez la case appropriée.

- [ ] 1er janvier au 31 mars
- [ ] 1er avril au 30 juin
- [✓] 1er juillet au 30 septembre
- [✓] 1er octobre au 31 décembre

3. ACTIVITÉ SUR LE SITE:

Avez-vous extrait, vendu ou aliéné une substance minérale de surface sur votre propriété ou provenant de celle-ci durant la présente période? (voir guide au verso)

- [✓] Non → Allez à la section 5.
- [ ] Oui → Vous devez compléter la section 4.

4. QUANTITÉS DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES:

4.1 Indiquez le type d'activité devant être déclaré et qui doit correspondre à la nature de votre exploitation (voir guide au verso).

- [ ] Extraction
- [ ] Aliénation

4.2 Indiquez l'unité que vous utiliserez à la section 4.3.

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [✓] 20 ballot standard

4.3 Indiquez les quantités de substance extraites ou aliénées pour chacun des mois couverts par la période, dans les cases réservées à cette fin.

-Si vous avez coché à la section 4.1, "Extraction", remplissez le tableau "A".
-Si vous avez coché à la section 4.1, "Aliénation", remplissez les tableaux "A" et "B".

TABLEAU "A"
SUBSTANCE EXTRAITE

MOIS	QUANTITÉ
+	
+	
TOTAL =	

TABLEAU "B"
SUBSTANCE ALIÉNÉE

MOIS	QUANTITÉ
+	
+	
TOTAL =	

5. SUSPENSION OU FIN DE L'EXPLOITATION:

Avez-vous suspendu ou terminé l'exploitation sur votre propriété au cours de la présente période?

- [✓] Non → Allez à la section 6.
- [ ] Oui → Vous devez compléter la présente section (partie A ou B).

A- Suspension de l'exploitation
Date de la dernière extraction:
Date prévue pour la reprise des travaux:

B- Terme à l'exploitation
Date de la dernière extraction:

6. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT:

NOM (en lettres moulées): PAUL GIRARD
FONCTION:

Je, soussigné, certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et conformes à la réalité.

SIGNATURE: X
DATE: 15/02/92

DATE LIMITE DE PRODUCTION DE LA DÉCLARATION:
Dans les 15 jours suivant la fin de la période.

RETOURNER A:
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers
5700, 4e avenue Ouest, Niveau 1
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél: (418) 643-4528

DECLARAT.GEM

25 72
97050-020

Service permis et baux

794

Type d'information: 1

N° d'ordre de propriétaire: 1 (en standard c'est le premier)

1: ADDITION 2: MODIFICATION 3: ANNULATION

N°	T			
10	12	Nom du détenteur (13)	Prénom du détenteur (33)	NAS du détenteur (48–5)
0,1				
10	12	Nom du a/s (13)	Prénom du a/s (33–47)	
0,2				
10	12	Adresse du a/s (13–47)		
0,3				
10	12	Adresse du a/s (suite) (13)	Code postal (42)	
0,4				
10	12	Bureau émetteur (13): A, B, C, H, P, Q, R, M.	Date émission J M A (14)	Dossier registraire (20)
0,5				

N° dossier archives (24–38)

% de propriété (39): ne rien indiquer si 100%

Bon d'analyse (43): 1: remis; Blanc: non remis

Code canton (44)

Genre de titre (48)

Codes du genre de titre

- AL: Permis de recherche sur dépôts d'alluvion
- BM: Bail minier
- CL: Claim
- CM: Concession minière
- GP: Permis spécial pour gaz et pétrole
- PE: Permis d'exploration
- PP: Permis de prospection
- PR: Permis de recherche
- PS: Permis spécial
- PV: Permis de mise en valeur
- RS: Permis recherche réservoir souterrain
- SA: Permis recherche de saumure
- SD: Permis de la S D B J
- SG: Permis de sable et gravier
- TO: Exploitation de tourbe

10	12	Commentaires (13–6)				
0,6		DUREE	EXPIRATION	AN	RENTE/HA=TOTAL$	ECHEANCE
10	12	0	15			91
0,7						

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres d'exploitation

Charlesbourg, le 31 juillet 1992

Uniquartz Inc.
a/s M. Paul Girard
2191, rue Prudhomme
Montréal (Québec)
H4A 2H3

Objet : Bail minier 794

Monsieur,

La présente est pour vous informer que vous n'avez pas à produire les formulaires de déclaration trimestrielle de substances minérales de surface extraites ou aliénées pour votre bail minier 794.

En effet, la silice exploitée à partir de veine de quartz n'est pas considérée comme matériel de substances de surface.

On considère la silice comme substance minérale de surface si elle est produite à partir d'une quartzite.

Vous devez donc considérer votre bail minier 794 comme une exploitation de minéraux de base.

Notez cependant que les baux miniers 741 et 742 sont des baux de substances minérales de surface car la silice est exploitée ou sera exploitée à partir d'une quartzite et conséquemment vous devez produire vos déclarations trimestrielles de substances minérales de surface pour ces deux baux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Gagnon
Service des titres d'exploitation
Tél.: 1-418-528-1628

MG/lr

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél.: (418) 643-4528
Télex: 051-31709
Télécopieur: (418) 643-9297

Service permis et baux

794

Type d'information: 1

N° de propriété: 1 (non standard d'où le premier)

1: ADDITION 2: MODIFICATION 3: ANNULATION

N°	T	
01	02	Nom du détenteur
02	02	Nom du a/s
03	02	Adresse du a/s
04	02	Adresse du a/s (suite)
05	02	Bureau émetteur: A. U. C. H. P. O. R. M.
06	02	Commentaires
07	02	

Prénom du détenteur

Prénom du a/s

Code postal

Date émission J M A

Dossier complémentaire

N° dossier archives

NAS du détenteur

N° de propriété (ne rien indiquer si NOUV.)

Don d'analyse: 1: oui; Blanc: non requis

Code canton

Genre de titre

Codes du genre de titre

- AL Permis de recherche sur dépôts d'alluvion
- BM Bail minier
- CL Claim
- CM Concession minière
- GP Permis spécial pour gaz et pétrole
- PE Permis d'exploitation
- PP Permis de prospecteur
- PR Permis de recherche
- PS Permis spécial
- PV Permis de vente en vrac
- RS Permis recherche réservoir souterrain
- SA Permis recherche de sable
- SD Permis de la SDBJ
- SG Permis de sable et gravier
- TO Exploitation de tourbe

DUREE EXPIRATION AN RENT/HA TOTALS ECHEANC

2e octobre 92

GD DOS CR CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 1991-11-21

CREATION D'UN DOSSIER US LESSNIC QXBFM111

NO DOSSIER: TM 91325 021 AGENT ACTUEL: HOUDCAR AGENT PREC:

NO INT : 02572 NOM DOSSIER : RE BM 794

NOM INT: UNIQUARTZ INC DATE RECEPTION: 1991 11 21

DATE DEMANDE : 1991 11 06

DATE ACC REC :

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	542,00	1991 11 07			121	0815 897432	O

CHAINAGE	------ TYPE DE DOSSIER ------	STATUT	AGENT	STATUT DOSSIER: T
VS	GESTION DE VIEUX TITRES	T		

PF12:ETIQUETTE

TX SUIV. GD DOS CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION

PR

XBFM004I CREATION EFFECTUEE ET REQT IMPRESSION ENVOYEE, NO DOS:TM 91325 021

FI

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres d'exploitation

Charlesbourg, le 22 novembre 1991

Monsieur Raymond Marleau
Uniquartz Inc
2251, chemin St-François
Dorval (Québec)
H9P 1K3

OBJET: Bail minier # 794

Monsieur,

Nous accusons réception de votre chèque au montant de 542.00$ en paiement de la rente annuelle pour la 2e année du bail ci-haut mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/

Fin des droits = 91-11-25

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél.: (418) 643-4528
Télex: 051-31709
Télécopieur: (418) 643-9297

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres d'exploitation

CERTIFIÉ

Charlesbourg, le 6 novembre 1991

Uniquartz Inc.
a/s M. Raymond Marleau
2251, chemin St-François
Dorval (Québec)
H9P 1K3

'91 NOV 21 10 55
MER - SYSTÈME DE GESTION DES LOI
QUÉBEC

Objet : Bail minier #794 échu

Monsieur,

La rente annuelle au montant de 542,00 $ pour la période du 20 octobre 1991 au 19 octobre 1992 n'a pas encore été acquittée malgré notre demande de paiement qui vous a été adressée pour le bail minier mentionné plus haut.

Si dans les dix jours qui suivent la réception de cette lettre, nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, des mesures pourront être appliquées conformément à la Loi sur les mines du Québec.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des titres d'exploitation

CH/LR

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél.: (418) 643-4528
Télex: 051-31709
Télécopieur: (418) 643-9297

2572

9/325-02/

```
GT REN CB              MISE A JOUR DES RENOUVELLEMENTS          1991-11-22
                     CREATION D'UN RENOUV BAIL OU PERMIS        US HOUDCAR  QXBFM501

 NO DOSSIER: TM 91325 021  DATE DEMANDE: 1991 11 06     RENOUVELER  ECHEANCE: X
                           REG FACT: Q   UTIL: C        RENOUVELER  TITRE   :
   NO TITRE: BM  794       STATUT: A ACTIF             TITULAIRE RESP: 02572

   SUPERFICIE (HA): ACTUELLE:       54,2  UTILISEE POUR RENOUVELER:      54,2
   DATE ECHEANCE  : NOUVELLE: 1992 10 19  ANCIENNE: 1991 10 19  NB REN ECH: 01
   DATE EXPIRATION: NOUVELLE:             ANCIENNE: 2010 10 19  NB REN TIT: 00

   MONTANT CREDIT TRAVAUX:          0,00   MONTANT TRAVAUX REQUIS:          0,00

   EXPLOIT:  DATE DEBUT:                MNT REDEV:                  NB ANNEES:

   MNT DISPENSE:                    DATE ACCEPT:                PENALITE:
   COMMENTAIRE :
                                                                        MOTIF:
   PROCHAIN NO TITRE:
 PF9:CONFIRMER CREATION
TX SUIV. GT REN CB   NO TITRE: CL            NO INT:         NO DOS: TM

XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO TITRE: BM  794
```

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

NO. AVIS 18041
PAGE: 1
DATE: 1991-05-06

02572

: UNIQUARTZ INC

03200

/S: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
7315 GARNIER
MONTREAL
QUE CANADA H2E 2A1

AVIS D'ECHEANCE DE PERMIS BAUX ET CONCESSION MINIERE

NO TITRE	NO ECH	DATE ECH	DROIT RQ	SUPERFICIE (HA)	COUT / HA
BM 794	0	1991 10 19	271.00$	54.2	5.00$

PAYÉ
AVEC REMERCIEMENTS

NOV 21 1991

Ministère Énergie et Ressources
Par: _____

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES
5700, 4E AVENUE OUEST
LOCAL A115
CHARLESBOURG (QUE)
G1H 6R1
418-643-4528

RÉFÉRENCE

COTE(S)

SYSTEME: GESTION DES DOCUMENTS

Série(s)) de dossier(s) du
Plan de classification

DOSSIER PRINCIPAL: 02 - 794

DOSSIER(S) SECONDAIRE(S):

DOSSIER(S) INFORMATIQUE(S)

SYSTEME XBF

Dossier(s) commençant par le TM- année-jour julien- séquentiel:

TM- 91035-013

TM- 91284-029

TM- 91262-029

TM-

TM-

TM-

TM-

TM-

TM-

F1

DATE: Le 25 janvier 1979

DESTINATAIRE: Monsieur Christian Morin

OBJET: Demande d'un bail minier de Placements Appalache Ltée - claims 366417 - 1 à 3, canton de Johan-Beetz

BM 794 Uniquartz

La présente requête vise l'obtention d'un bail minier ayant trait à un gisement de silice situé à 10 km à l'est du village de Baie-Johan-Beetz. Le gisement est constitué de deux amas lenticulaires de quartz laiteux, désignés Veine No 1.2 (Massif du Mont Blanc) et Veine No 4.9. De qualité métallurgique, ce quartz serait utilisé pour la fabrication de silicium métal et de ferro-silicium.

Le rapport soumis pour appuyer cette demande de bail a été préparé par M. Raymond Marleau, directeur général de Placements Appalache Ltée et M. Dominique Fragasso, géologue de la compagnie Uniquartz.

Commentaires

L'évaluation du massif du Mont-Blanc (veine No 1.2) est basée sur l'échantillonnage en surface effectué par J. Claveau en 1943 et par un des auteurs du rapport (R. Marleau) en 1978, ainsi que sur quatre forages sub-horizontaux effectués par Union Carbide (Yates Silica) en 1966. Les rapports de ces travaux se retrouvent dans les dossiers géoscientifiques du MER.

Le tonnage du gîte (1 625 242 t) est estimé à partir de quatre coupes verticales établies d'après des rainures de surface; elles sont à intervalles de 800 à 900 pieds, à proximité des forages. Deux forages seulement ont recoupé du minerai. La teneur moyenne de cette zone est estimée d'après une moyenne des résultats d'analyse des travaux de 1942, 1966 et 1978; ce gîte répondrait aux exigences de l'industrie du ferro-silicium.

.../2

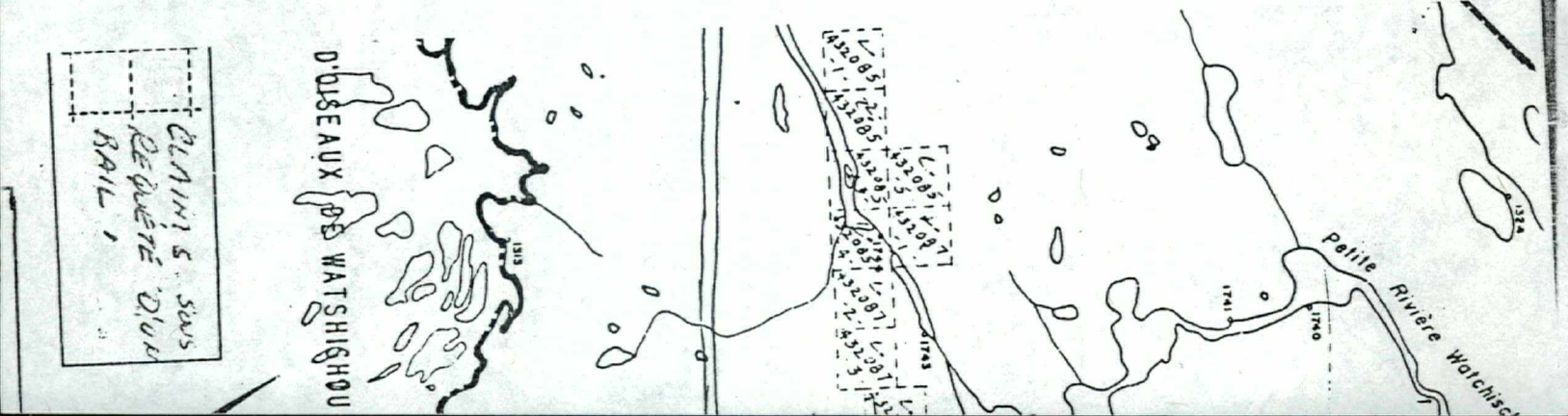

catégorie des réserves prouvées. Compte tenu [redacted] la relative homogénéité de [redacted] type de gîte (amas filonien de quartz laiteux), les données avancées dans le rapport de Placements Appalache constituent tout de même une indication assez juste du volume probable du gisement. Toutefois, une zone de cisaillement recoupe transversalement le gisement en deux; cette zone n'apparaît pas sur les coupes et n'a pas été considérée dans le calcul du tonnage. La teneur en alumine augmente en bordure de ce cisaillement en raison de la présence de feldspath notamment. Ce facteur aura un effet de dilution dont il faudrait tenir compte dans le calcul du tonnage et dans la planification de l'exploitation.

L'évaluation de la veine No 4.9 est basée essentiellement sur des travaux d'échantillonnage en surface réalisés par la compagnie en 1977 et 1987. Le volume de ce gisement est estimé à environ 540 000 t de quartz métallurgique de haute pureté; ceci constitue un tonnage géologique et non des réserves prouvées. Les travaux de surface laissent croire que cette veine est très pure et très homogène; aussi, les données fournies dans le rapport représentent probablement une évaluation assez juste du gisement.

Conclusion

Les renseignements fournis par les requérants et les travaux effectués à ce jour démontrent des indices raisonnables d'un gisement de silice de qualité métallurgique sur la propriété de Placements Appalache à Baie-Johan-Beetz. Les ressources identifiées semblent suffisantes pour au moins dix années de production au rythme envisagé.

À mon avis, la compagnie devrait réaliser un programme de forages de définition avant d'entreprendre l'exploitation de ses deux amas de quartz. Il y aurait lieu de définir les limites des zones d'exploitation, de s'assurer de l'uniformité de la teneur en profondeur et de réaliser un véritable calcul des réserves.

pour Pierre Marcoux
Géologue résident de la
Côte-Nord et du Nouveau-Québec
Service géologique de Québec

/lbm

c.c. M. Jules Cimon

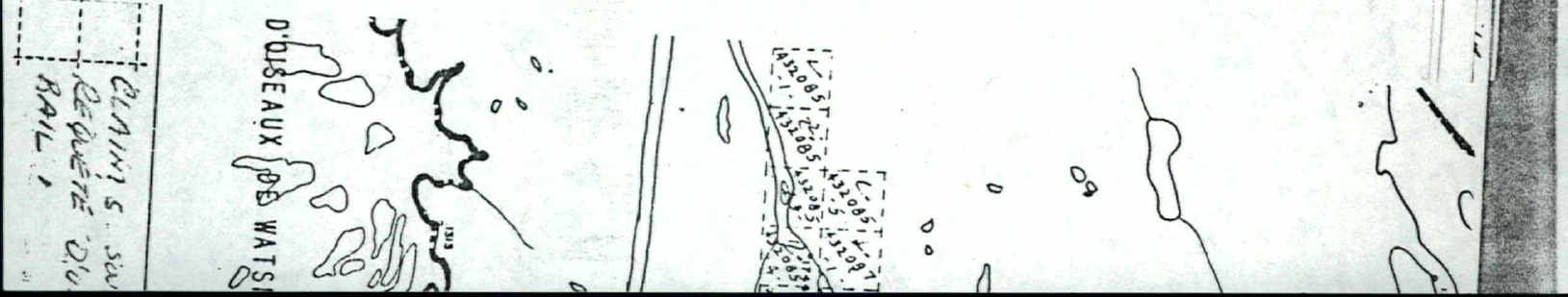

Canada Post / Postes Canada

L 43664462

Reference / Référence

C. HOUDE B.M. 794

Received by / Reçu par

x Louise Desjardins

Delivered by / Livré par / Date

09H1-14

To / À

Carol Houde
Titre Exploitation-MER
5700 4è avenue ouest
Niveau 1 Local A 115
Charlesbourg. G1H 6R1

POSTAL CODE

Certified Mail / Poste certifiée

2 Proof of Delivery / Avis de livraison

Canada Post

Certified Mail

Your certified mail item has been delivered. Please see delivery details on card face.

Thank you for using this service.

Poste certifiée

Vous trouverez, au recto, le détail de la livraison de l'envoi certifié.

Merci !

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des Titres miniers

19__

FORMULAIRE DE DÉCLARATION TRIMESTRIELLE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

--VOIR GUIDE AU VERSO--

Cette déclaration est exigée en vertu des articles 154, 155 et 223.1 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13.1).

1. IDENTIFICATION:

NOM DE LA SOCIÉTÉ: UNIQUARTZ INC.

a/s:

ADRESSE: 2251 CHEMIN ST-FRANCOIS

CODE POSTAL: H9P 1K3 TÉL: 514-969-1653

DU TITRE: BM 794

NOM DE LA PROPRIÉTÉ:

CANTON: JOHAN-BEETZ

MUNICIPALITÉ:

SUBSTANCE: QUARTZ

USAGE:

2. PÉRIODE VISÉE PAR LA DÉCLARATION:

Cochez la case appropriée.

- [ ] 1er janvier au 31 mars
- [ ] 1er avril au 30 juin
- [x] 1er juillet au 30 septembre
- [x] 1er octobre au 31 décembre

3. ACTIVITÉ SUR LE SITE:

Avez-vous extrait, vendu ou aliéné une substance minérale de surface sur votre propriété ou provenant de celle-ci durant la présente période? (voir guide au verso)

- [x] Non → Allez à la section 5.
- [ ] Oui → Vous devez compléter la section 4.

4. QUANTITÉS DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES:

4.1 Indiquez le type d'activité devant être déclaré et qui doit correspondre à la nature de votre exploitation (voir guide au verso).

- [ ] Extraction
- [ ] Aliénation

4.2 Indiquez l'unité que vous utiliserez à la section 4.3.

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [ ] ballot standard

4.3 Indiquez les quantités de substance extraites ou aliénées pour chacun des mois couverts par la période, dans les cases réservées à cette fin.

-Si vous avez coché à la section 4.1, "Extraction", remplissez le tableau "A".
-Si vous avez coché à la section 4.1, "Aliénation", remplissez les tableaux "A" et "B".

TABLEAU "A"
SUBSTANCE EXTRAITE

MOIS		QUANTITÉ
	+	
	+	
TOTAL	=	

TABLEAU "B"
SUBSTANCE ALIÉNÉE

MOIS	QUANTITÉ
TO	

Pas besoin formulaire

5. SUSPENSION OU FIN DE L'EXPLOITATION:

Avez-vous suspendu ou terminé l'exploitation sur votre propriété au cours

- [x] Non → Allez à la section 6.
- [ ] Oui → Vous devez

A- Suspension de l'exploitation

Date de la dernière extraction:

Date prévue pour la reprise des travaux:

B- Terme

Date de

6. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT:

NOM (en lettres moulées) PAUL GIRARD

FONCTION

Je, soussigné, certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et conformes à la réalité.

SIGNATURE X

DATE 15/02/92

DATE LIMITE DE PRODUCTION DE LA DÉCLARATION:
Dans les 15 jours suivant la fin de la période.

RETOURNER A:
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers
5700, 4e avenue Ouest, Niveau 1
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél: (418) 643-4528

DECLARAT.GEM

25-72
S7050-070

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des Titres miniers

19 91

FORMULAIRE DE DÉCLARATION TRIMESTRIELLE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

--VOIR GUIDE AU VERSO--

Cette déclaration est exigée en vertu des articles 154, 155 et 223.1 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13.1).

1. IDENTIFICATION:

NOM DE LA SOCIÉTÉ: UNIQUARTZ INC
a/s: PAUL G. RARD
ADRESSE: 2251 CHEMIN ST-FRANCOIS
DORVAL, QUEBEC
CODE POSTAL: H9P1K3 TÉL: 514-969-1653

DU TITRE: BM 794
NOM DE LA PROPRIÉTÉ:
CANTON: JOHAN-BEETZ
MUNICIPALITÉ:
SUBSTANCE: S. LICE
USAGE:

2. PÉRIODE VISÉE PAR LA DÉCLARATION:

Cochez la case appropriée.

- [ ] 1er janvier au 31 mars
- [ ] 1er avril au 30 juin
- [x] 1er juillet au 30 septembre
- [ ] 1er octobre au 31 décembre

3. ACTIVITÉ SUR LE SITE:

Avez-vous extrait, vendu ou aliéné une substance minérale de surface sur votre propriété ou provenant de celle-ci durant la présente période? (voir guide au verso)

- [x] Non → Allez à la section 5.
- [ ] Oui → Vous devez compléter la section 4.

4. QUANTITÉS DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES:

4.1 Indiquez le type d'activité devant être déclaré et qui doit correspondre à la nature de votre exploitation (voir guide au verso).

- [ ] Extraction
- [ ] Aliénation

4.2 Indiquez l'unité que vous utiliserez à la section 4.3.

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [ ] ballot standard

4.3 Indiquez les quantités de substance extraites ou aliénées pour chacun des mois couverts par la période, dans les cases réservées à cette fin.

-Si vous avez coché à la section 4.1, "Extraction", remplissez le tableau "A".
-Si vous avez coché à la section 4.1, "Aliénation", remplissez les tableaux "A" et "B".

TABLEAU "A"
SUBSTANCE EXTRAITE

MOIS		QUANTITÉ
	+	
	+	
TOTAL	=	

TABLEAU "B"
SUBSTANCE ALIÉNÉE

MOIS		QUANTITÉ
	+	
	+	
TOTAL	=	

91 OCT -8 10:37 DÉCLARATION DE GESTION DES LU... QUÉBEC

5. SUSPENSION OU FIN DE L'EXPLOITATION:

Avez-vous suspendu ou terminé l'exploitation sur votre propriété au cours de la présente période?

- [x] Non → Allez à la section 6.
- [ ] Oui → Vous devez compléter la présente section (partie A ou B).

A- Suspension de l'exploitation
Date de la dernière extraction:
Date prévue pour la reprise des travaux:

B- Terme à l'exploitation
Date de la dernière extraction:

6. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT:

NOM (en lettres moulées): PAUL GIRARD
FONCTION: CHEF DE PROJET

Je, soussigné, certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et conformes à la réalité.

SIGNATURE: X _____ DATE: 01/10/91

DATE LIMITE DE PRODUCTION DE LA DÉCLARATION:
Dans les 15 jours suivant la fin de la période.

RETOURNER A:
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers
5700, 4e avenue Ouest, Niveau 1
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél: (418) 643-4528

DECLARAT.GEM

2572
91284-09

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des Titres miniers

1991

FORMULAIRE DE DÉCLARATION TRIMESTRIELLE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

--VOIR GUIDE AU VERSO--

Cette déclaration est exigée en vertu des articles 154, 155 et 223.1 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c.M-13.1).

1. IDENTIFICATION:

NOM DE LA SOCIÉTÉ: UNIQUARTZ INC.
a/s: PAUL GIRARD
ADRESSE: 2251 CHEMIN ST-FRANCOIS
DORVAL, P. Québec
CODE POSTAL: H9P 1K3 TÉL: 514-969-1653

DU TITRE: BM 794
NOM DE LA PROPRIÉTÉ:
CANTON: JOHAN-BEETZ
MUNICIPALITÉ:
SUBSTANCE: SILICE
USAGE:

2. PÉRIODE VISÉE PAR LA DÉCLARATION:

Cochez la case appropriée.

- [ ] 1er janvier au 31 mars
- [x] 1er avril au 30 juin
- [ ] 1er juillet au 30 septembre
- [ ] 1er octobre au 31 décembre

RECEIVED - SYSTEME DE GESTION DES TITRES MINIERS QUEBEC '91 SEP 18 11:36

3. ACTIVITÉ SUR LE SITE:

Avez-vous extrait, vendu ou aliéné une substance minérale de surface sur votre propriété ou provenant de celle-ci durant la présente période? (voir guide au verso)

- [x] Non ➜ Allez à la section 5.
- [ ] Oui ➜ Vous devez compléter la section 4.

4. QUANTITÉS DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES:

4.1 Indiquez le type d'activité devant être déclaré et qui doit correspondre à la nature de votre exploitation (voir guide au verso).

- [ ] Extraction
- [ ] Aliénation

4.2 Indiquez l'unité que vous utiliserez à la section 4.3.

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [ ] ballot standard

4.3 Indiquez les quantités de substance extraites ou aliénées pour chacun des mois couverts par la période, dans les cases réservées à cette fin.

-Si vous avez coché à la section 4.1, "Extraction", remplissez le tableau "A".
-Si vous avez coché à la section 4.1, "Aliénation", remplissez les tableaux "A" et "B".

TABLEAU "A"
SUBSTANCE EXTRAITE

MOIS		QUANTITÉ
	+	
	+	
TOTAL	=	

TABLEAU "B"
SUBSTANCE ALIÉNÉE

MOIS		QUANTITÉ
	+	
	+	
TOTAL	=	

5. SUSPENSION OU FIN DE L'EXPLOITATION:

Avez-vous suspendu ou terminé l'exploitation sur votre propriété au cours de la présente période?

- [x] Non ➜ Allez à la section 6.
- [ ] Oui ➜ Vous devez compléter la présente section (partie A ou B).

A- Suspension de l'exploitation
Date de la dernière extraction:
Date prévue pour la reprise des travaux:

B- Terme à l'exploitation
Date de la dernière extraction:

6. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT:

NOM (en lettres moulées)
PAUL GIRARD
FONCTION
CHEF DE PROJET

Je, soussigné, certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et conformes à la réalité.

SIGNATURE
X

DATE
12 Sept. 1991

DATE LIMITE DE PRODUCTION DE LA DÉCLARATION:
Dans les 15 jours suivant la fin de la période.

RETOURNER A:
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers
5700, 4e avenue Ouest, Niveau 1
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél: (418) 643-4528

DECLARAT.GEM

7572

912602-028

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des Titres miniers

19 91_

FORMULAIRE DE DÉCLARATION TRIMESTRIELLE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES

--VOIR GUIDE AU VERSO--

Cette déclaration est exigée en vertu des articles 154, 155 et 223.1 de la Loi sur les mines (L.R.Q.,c.M-13.1).

1. IDENTIFICATION:

NOM DE LA SOCIÉTÉ: UN. QUARTZ INC.
a/s: PAUL GIRARD
ADRESSE: 2251 CHEMIN ST-FRANCOIS
DORVAL (QUEBEC)
CODE POSTAL: H9P 1K3 TÉL: (514) 683-2860
OU (514) 969-1653

DU TITRE: BM 794
NOM DE LA PROPRIÉTÉ:
CANTON: JOHAN-BEETZ
MUNICIPALITÉ:
SUBSTANCE: QUARTZ
USAGE:

2. PÉRIODE VISÉE PAR LA DÉCLARATION:

Cochez la case appropriée.

- [x] 1er janvier au 31 mars
- [ ] 1er avril au 30 juin
- [ ] 1er juillet au 30 septembre
- [ ] 1er octobre au 31 décembre

3. ACTIVITÉ SUR LE SITE:

Avez-vous extrait, vendu ou aliéné une substance minérale de surface sur votre propriété ou provenant de celle-ci durant la présente période? (voir guide au verso)

- [x] Non → Allez à la section 5.
- [ ] Oui → Vous devez compléter la section 4.

4. QUANTITÉS DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EXTRAITES OU ALIÉNÉES:

4.1 Indiquez le type d'activité devant être déclaré et qui doit correspondre à la nature de votre exploitation (voir guide au verso).

- [ ] Extraction
- [ ] Aliénation

4.2 Indiquez l'unité que vous utiliserez à la section 4.3.

- [ ] mètre cube
- [ ] tonne métrique
- [ ] ballot standard

'91 JUN 18 10 00
MER-SYSTEMES
DE GESTION DES LOIS
QUEBEC

4.3 Indiquez les quantités de substance extraites ou aliénées pour chacun des mois couverts par la période, dans les cases réservées à cette fin.

-Si vous avez coché à la section 4.1, "Extraction", remplissez le tableau "A".
-Si vous avez coché à la section 4.1, "Aliénation", remplissez les tableaux "A" et "B".

TABLEAU "A"
SUBSTANCE EXTRAITE

MOIS	QUANTITÉ
+	
+	
TOTAL =	

TABLEAU "B"
SUBSTANCE ALIÉNÉE

MOIS	QUANTITÉ
+	
+	
TOTAL =	

5. SUSPENSION OU FIN DE L'EXPLOITATION:

Avez-vous suspendu ou terminé l'exploitation sur votre propriété au cours de la présente période?

- [x] Non → Allez à la section 6.
- [ ] Oui → Vous devez compléter la présente section (partie A ou B).

A- Suspension de l'exploitation
Date de la dernière extraction:
Date prévue pour la reprise des travaux:

B- Terme à l'exploitation
Date de la dernière extraction:

6. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT:

NOM (en lettres moulées): PAUL GIRARD
FONCTION: CHEF DE PROJET

Je, soussigné, certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et conformes à la réalité.

SIGNATURE: X [signature] DATE: 13 juin 1991

DATE LIMITE DE PRODUCTION DE LA DÉCLARATION:
Dans les 15 jours suivant la fin de la période.

RETOURNER A:
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers
5700, 4e avenue Ouest, Niveau 1
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél: (418) 643-4528

DECLARAT.GEM

536 LA JEUNESSE
STE-DOROTHEE LAVAL P.Q
H7X 1R4

2572
910 35-013

PR

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

NOTE

DESTINATAIRE : MM. Réjean Belley, Jean-Pierre Fleury, Ronald Laroche, Denis Fortin, Yvon Laliberté, Lionel Dubé, Claude Robitaille et Yvon Bédard

DATE : 25 octobre 1990

OBJET : Avis d'émission de bail minier

Vous trouverez ci-jointe la copie d'avis d'émission du bail minier numéro: 794

SERVICE DE LA CONCESSION DES TERRES
OCT 29 1990

Carol Houde
Service des titres miniers

PROVINCE DE QUÉBEC
ENREGISTRÉ AU TERRIER
LE 20-2-1991
PAR

SERVICE DES TITRES MINIERS
REÇU
21 FEV 91

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél. : (418) 643-4528
Télé 051 — 31709
Tel. pieur (418) 643-9297

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

AVIS d'émission d'un bail minier

Portant le numéro 794

1. Nom de l'acquéreur: Uniquartz Inc

2. Adresse: 2251, chemin St-François
Dorval, Québec
H9P 1K3

3. Date de l'émission: 20 octobre 1990

4. Durée: 20 ans

5. Bloc:

6. Lot: lot 1 du cadastre du canton de Johan-Beetz

7. ~~Rang~~: Bloc 7 (arpentage primitif)

8. Seigneurie, canton (s) ou paroisse: Johan-Beetz, feuillet SNRC 12L 07

9. Circonscription électorale: Duplessis

10 Superficie en hectares: 54,273 hectares

11. Nature du bail: Superficiaire et souterrain

12. Décret:

13. Dossier No: 88314-013

14. Anciens claims ou P.M.V.: 366417-1, 366417-2 et 366417-3

15. Substance exploitée: Silice pour fin industrielle(silicium de métal)

SERVICE DES TITRES MINIERS REÇU 21 FEV 91 QUÉBEC

PROVINCE DE QUÉBEC ENREGISTRÉ AU TERRIER 120 folio 567 20-2-1991

LE CHARLESBOURG, le 24 octobre 1990

PAR Rousseau

Carol Houde
Service des Titres miniers

c.c: Titres miniers
Concession des terres
Fiscalité minière
Registraire concerné
Développement minier
Gestion des documents(STM)
Géoinformation
Service de la statistique
et de l'économie minérale

M. Réjean Belley
M. Jean-Pierre Fleury
M. Ronald Laroche
M. Denis Fortin
M. Yvon Laliberté
M. Lionel Dubé
M. Claude Robitaille

M. Yvon Bédard

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

Charlesbourg, le 7 décembre 1990

Monsieur Jean Arsenault
Uniquartz
337 Jetté
St-Bruno, Québec
J3V 5N5

OBJET: bail minier # 794

Monsieur,

Nous accusons réception de votre chèque au montant de 31.37$ en complément de celui de 240.00$ expédié par Placements Apalache Ltée en paiement de la rente annuelle de 271.37$ pour la lière année du bail mentionné plus haut.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Carol Houde
Service des Titres miniers

CH/

Liste des baux - 90-12-07

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél. : (418) 643-4528
Télex 051 — 31709
Télécopieur (418) 643-9297

FI

GD DOS CR CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 1990-10-29
CREATION D'UN DOSSIER US BESNMAR QXBFM111

NO DOSSIER: TM 90302 025. AGENT ACTUEL: BESNMAR AGENT PREC:
NO INT : 04936 NOM DOSSIER : RE: BM 794 UNIQUARTZ
NOM INT: ARSENAULT DATE RECEPTION: 1990 10 26
PRENOM : JEAN DATE DEMANDE : 1990 10 26
DATE ACC REC :

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE	US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	31,37	1990 10 25			121	0001 115374	0

CHAINAGE ------ TYPE DE DOSSIER ------ STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
RB RENOUV BAUX OU PERMIS T

PF12:ETIQUETTE
TX SUIV. GD DOS CR NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM
XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO DOS:TM 90302 025

M.E.R.
SERV. TITRES MINIERS
BUREAU DE QUEBEC
'90 OCT 30
11 24

FI

90302-025

```
GD DOS CR        CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS          1990-10-29
                        CREATION D'UN DOSSIER                  US BESNMAR  QXBFM111
NO DOSSIER: TM 90302 025.        AGENT ACTUEL: BESNMAR   AGENT PREC:
   NO INT : 04936                NOM DOSSIER : RE: BM 794 UNIQUARTZ
   NOM INT: ARSENAULT                                DATE RECEPTION: 1990 10 26
   PRENOM : JEAN                                     DATE DEMANDE  : 1990 10 26
                                                     DATE ACC REC  :
MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE  US  PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
    C          31,37     1990 10 25                    121      0001 115374 0

CHAINAGE      ------ TYPE DE DOSSIER ------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              RB  RENOUV BAUX OU PERMIS        T

 PF12:ETIQUETTE
TX SUIV.  GD DOS CR  NO TITRE: CL          NO INT:        NO DOS: TM
XBFM065I CHOISIR UN CHAINAGE OU ABANDONNER LA TRANSACTION
XBFM003I CREATION EFFECTUEE, NO DOS:TM 90302 025
```

ARSENAULT JEAN
337, JETTÉ
ST-BRUNO (QUÉBEC) J3V 5N5

pour Uniquartz

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
SUCCURSALE CLAIREVUE & MONTARVILLE
30, BOUL. CLAIREVUE OUEST
ST-BRUNO, QUÉ. J3V 1P8

25/10 1990 0385

PAYEZ À L'ORDRE DE Ministre des Finances du Quebec $ 31.37

L'EXTRA SERVICE BANCAIRE

Trente-un 37 /100 DOLLARS

Bail 794

⑈385⑈ ⑆07721⑈003⑆500⑈429⑈6⑈

Bail minier 794 emis 24/10/90 Uniquartz Inc $1.37

mre Chapin 8/12/89 240. 31.37 Balance

a/s Georges Cockburn

M.E.R. SERV. TITRES MINIERS BUREAU DE QUEBEC '90 OCT 30 11 24

SECTEUR MINES BUREAU RÉGIONAL MONTRÉAL 1990 OCT 26

Quartz

GT CON RE CONSULTATION PLANIFIEE DES TITRES 1993-02-11 01 DE 02

CONSULTATION DU RESUME D'INFORMATION US BEAUSTE QXBFM711

NO TITRE: BM 794 STATUT : ACTIF DATE ENREGISTRE: 1990 10 20

CHAINAGE: X SUPERFICIE : 54,27 HA DATE EXPIRATION: 2010 10 19

LOCALISATION: JOHAN-BEETZ B 7 SNRC: 12L07 02

COMMENTAIRE : EMIS LE 1990-10-20;CAD. LOT 1

INT RESP: 02572 100,00 UNIQUARTZ INC

INT TIT :

DATE JAL:

JALONNEUR:

DEMANDE RENOUVELLEMENT (DOSSIER,DATE,AVIS):

DOSSIERS DECLARATION TRAVAUX:

NAT TRV:

DEP TRV:

DAT AJOUT:

EXCEDENT AU TITRE: 0,00$

PF8:PAGE SUIV

TX SUIV. GT CON RE NO TITRE: BEP NO INT: NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

12 L Gîte du Mont Blanc

Silice et feldspath, Baie-Johan-Beetz

UNIQUARTZ

Le gîte de silice du mont Blanc (21, figure 7), localisé à l'est de Baie-Johan-Beetz, est constitué de deux principaux amas lenticulaires de quartz blanc laiteux et évalué à près de 2,2 Mt. La société Uniquartz compte entreprendre prochainement l'exploitation du gîte. Les études métallurgiques indiquent que le quartz (99,81 % SiO_2) serait assez pur pour être utilisé dans la fabrication de ferro-alliages et de silicium métal. Uniquartz a poursuivi, en 1991, ses démarches pour financer les travaux de mise en valeur. Le projet d'implantation d'une usine de production de silicium métal par la compagnie Etchevarria, à Amqui, pourrait permettre une mise en production à courte échéance du gisement du mont Blanc.

RESSOURCES CANSPAR

Le gîte de feldspath "Cape Feldspar" de Ressources Canspar (22, figure G-7), localisé à l'est de Baie-Johan-Beetz, a déjà fait l'objet d'une courte exploitation (192 000 t) par Spar Mica, de 1956 à 1959. Une contamination en chrome dans la cale d'un navire lors d'une expédition serait la cause de l'arrêt de production en 1959. Ressources Canspar, qui compte redémarrer l'exploitation, a réévalué depuis 1988 l'ensemble des données du gisement, effectué des travaux d'échantillonnage et d'analyse et entrepris une étude de marché. Le gisement est constitué d'une masse de pegmatite à cristaux décimétriques de feldspaths mixtes (60 %) et paillettes centimétriques de muscovite (< 10 %) de 750 m de largeur par environ 2000 m de longueur. La zone Est est riche en feldspaths alcalins alors que la zone Ouest est fortement potassique. Les réserves géologiques sont évaluées à 34 Mt dont 8 Mt sont de catégorie prouvées.

Les feldspaths de ce gisement pourraient être utilisés dans la fabrication de céramiques fines, de porcelaines et d'isolateurs électriques. En novembre 1991, Ressources Canspar a signé une entente avec SOQUEM dans le cadre du programme PSEMQ pour mettre en valeur le gisement. Par cette entente, SOQUEM pourra acquérir une participation de 50 % de la propriété "Cape Feldspar" en versant une somme de 10 000 $ au comptant et en injectant pour 165 000 $ en travaux d'exploration. Les travaux complétés en fin d'année 1991 incluent: deux sections de neuf forages (800 m) qui traversent le dépôt et un échantillonnage en vrac des cinq carrières qui totalise 2,5 tonnes. Des tests métallurgiques et de flottation sont en cours.

Graphite, Fermont

SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE MAZARIN

Le gisement de graphite du lac Knife, (34, figure G-8), localisé à 35 km au sud de Fermont, serait le plus riche et l'un des plus gros gisements de graphite en paillettes connus dans le monde actuellement avec ses 8,1 Mt à une teneur moyenne de 16,7 % en carbone graphitique (Cg). Le gisement est associé à un horizon de gneiss quartzo-feldspathique à biotite enrichi en graphite (10 à 40 %) et en sulfures (5 à 20 %), d'une épaisseur moyenne de 20 m et d'une longueur de plus de 600 m.

Selon une étude de faisabilité, le coût global du projet est estimé à 31 millions de dollars. Il comprendrait une fosse d'extraction à ciel ouvert au lac Knife et une usine de traitement d'une capacité de 400 tonnes de minerai par jour, près de Fermont. Une production annuelle de 23 000 t de concentré est envisagée avec un coût de production évalué à 375 $/t et un prix de vente variant de 600 à 1600 $/t.

Après le désistement en 1990 de Princeton Mining, filiale de Cassiar Mining, Mazarin a signé une entente conjointe avec Cambior. Selon l'entente, Cambior pouvait acquérir 50 % de la propriété en amenant le projet au stade de la production et en s'engageant à organiser le financement du projet; Mazarin conservait la mise en marché du concentré de graphite. Le Fonds d'exploration minière du Nouveau-Québec, à l'origine du projet, a droit à 10 % des profits, un droit rachetable pour 1 M$.

Au début de 1991, les résultats de l'étude de faisabilité complétée par Cambior démontrent la viabilité du projet; la compagnie obtient également les autorisations du ministère de l'Environnement du Québec pour mettre en exploitation le gisement. Mazarin obtient, quant à elle, des garanties pour des contrats de vente à terme de graphite. En avril 1991, Cambior annonce qu'en raison du contexte économique, du prix du graphite et d'un surplus de production mondiale de graphite, elle ne peut prendre présentement une décision quant à sa participation dans le développement de mise en production du projet. Depuis le retrait de Cambior, Mazarin poursuit ses démarches pour trouver les sources de financement nécessaires à la mise en production.

Gouvernement du Quebec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de la Promotion et de l'Aide à l'Exploration minière

741

CROQUIS DE LOCALISATION

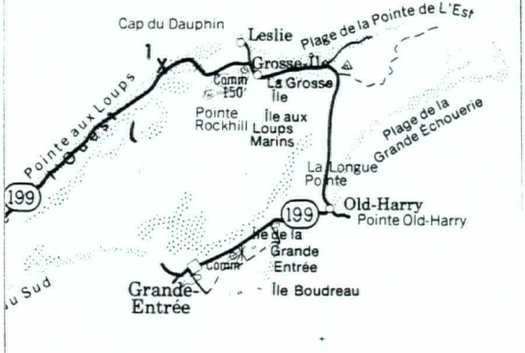

Échelle 1 / 250 000

11N/12-001

(ROCHER AUX DAUPHINS)

ÉCHELLES

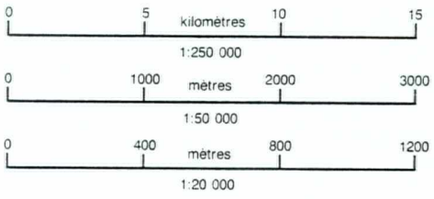

CROQUIS DE LOCALISATION
Échelle 1 / 50 000

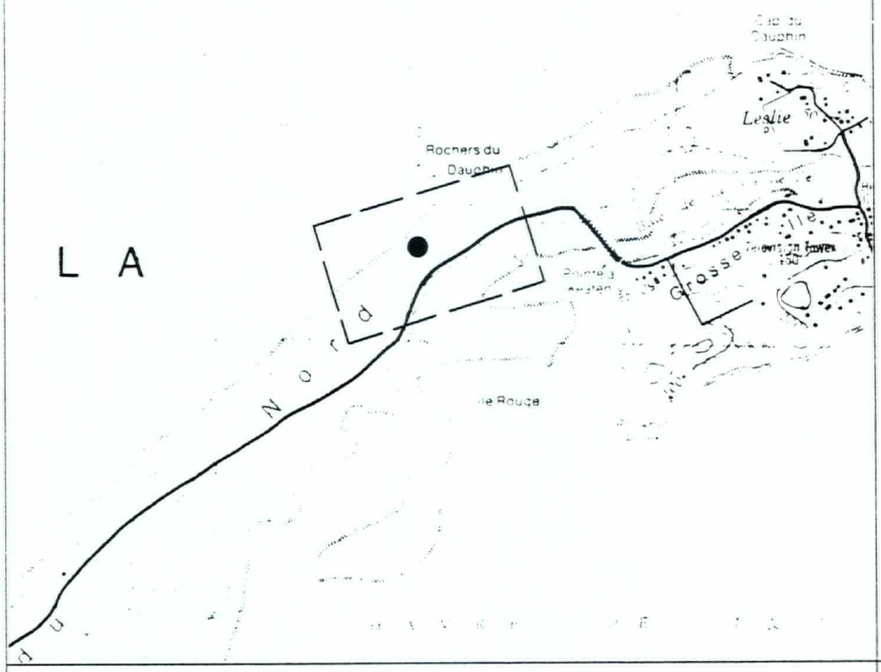

● Gîte principal de cette fiche.

11N/12-001

ROCHER AUX DAUPHINS

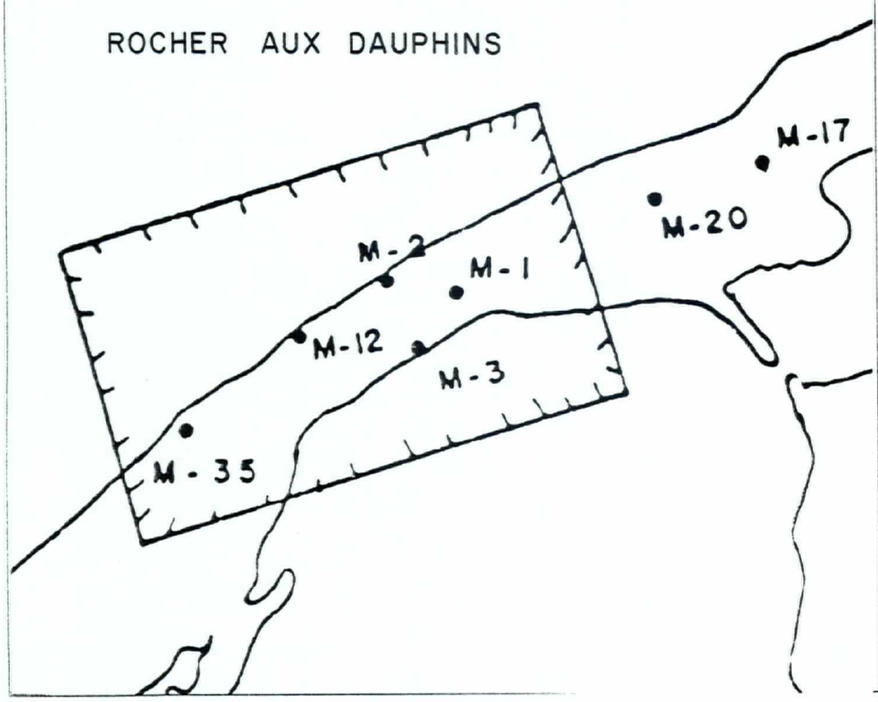

CROQUIS DU GÎTE

Échelle: 1/20 000

Source: GM 35453

Gisement estimé

Sondage

```
GT CON RE          CONSULTATION PLANIFIEE DES TITRES       1990-11-28  01 DE 02
                   CONSULTATION DU RESUME D'INFORMATION    US MARAREM  QXBFM711

 NO TITRE: BM  794          STATUT : ACTIF          DATE ENREGISTRE: 1990 10 20
  CHAINAGE: X                          54,2 HA     DATE EXPIRATION: 2010 10 19
  LOCALISATION: JOHAN-BEETZ                  7              SNRC: 12L   07
  COMMENTAIRE : EMIS LE 1990-10-20;CAD. LOT 1
  INT RESP: 02572   100,00   UNIQUARTZ INC
  INT TIT :

  DATE DEMANDE RENOUVELLEMENT :
  DOSSIERS DECLARATION TRAVAUX:
  NAT TRV:
  DEP TRV:
  DAT AJOUT:

  MONTANT CREDIT      DATE EVEN   MNT DEDUIT DE       DATE EVEN   MNT TIRE SUR
           0,00$
  ==============
 PF8:PAGE SUIV
TX SUIV.  GT CON RE  NO TITRE: BM          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

CUB                                                                  O-001
```

GD DOS CO CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS 1990-10-24
CONSULTATION D'UN DOSSIER US HOUDCAR QXBFM113

NO DOSSIER: TM 88314 013 AGENT ACTUEL: MARAREM AGENT PREC:
NO INT : 03200 NOM DOSSIER : DM 366417 PLACEMENT APPALACHE
NOM INT: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
DATE RECEPTION: 1988 11 08
DATE DEMANDE : 1988 10 24
DATE ACC REC :
DATE M.A.J. : 1988 12 14

MODE PAIE	MONTANT RECU	DATE LEGALE US	PRIME US	NO COMPTE	NO BORDEREAU	ST
C	240,00$	1988 12 08		121	0006 612921	Y

------- TYPE DE DOSSIER ------- STATUT AGENT STATUT DOSSIER: T
DM DEMANDE BAUX ET PERMIS T

TX SUIV. GD DOS CO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM169I SAISIR UN NO DOSSIER ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

Solde dû 31.37

ATTENDRE

```
GD DOS CO        CREATION ET MISE A JOUR DES DOSSIERS        1990-10-26
                       CONSULTATION D'UN DOSSIER             US HOUDCAR  QXBFM113

NO DOSSIER: TM 88314 013          AGENT ACTUEL: MARAREM   AGENT PREC: HOUDCAR
   NO INT : 03200                 NOM DOSSIER : BM 794;UNIQUARTZ INC
   NOM INT: PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE          DATE RECEPTION: 1988 11 08
                                                  DATE DEMANDE  : 1988 10 24
                                                  DATE ACC REC  :
                                                  DATE M.A.J.   : 1990 10 26
MODE PAIE  MONTANT RECU  DATE LEGALE US   PRIME US   NO COMPTE  NO BORDEREAU ST
     C          240,00$ 1988 12 08                      121      0006 612921 Y

              -------- TYPE DE DOSSIER --------  STATUT   AGENT    STATUT DOSSIER: T
              DM  DEMANDE BAUX ET PERMIS          T

TX SUIV.  GD DOS CO  NO TITRE: CL          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM169I SAISIR UN NO DOSSIER ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER
```

```
GT BAI CB        MISE A JOUR DES BAUX ET DES PERMIS          1990-10-26  01 DE 02
                CONSULTATION D'UN BAIL OU D'UN PERMIS        US HOUDCAR  QXBFM333

NO TITRE: BM  794      STATUT: D EN DEMANDE          DATE EFFECTIVE :
   VALEUR          :                                 DATE EXPIRATION:
   ETENDUE (KT)    :           NB REN ECH:           DATE ECHEANCE  :
   TITRES D'ORIGINE:

              MOTIF:          NO ART LOI:          REG FACT: Q   UTILISATION: C
 NO INT: 02572  POURC PROP  UNIQUARTZ INC
 (RESP)           100,00    DORVAL                              NO CIE: 19713270
 NO INT: 03200              PLACEMENTS APPALACHE LIMITEE
 (AU SOIN)                  MONTREAL                            NO CIE:
    NO INT TITULAIRE  POURC PROPRIETE    NO INT TITULAIRE  POURC PROPRIETE




                                                  SOMME DES POURC:  100,00
 PF8:PAGE SUIV
TX SUIV.  GT BAI CB  NO TITRE: BM          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER
```

```
GT BAI CB        MISE A JOUR DES BAUX ET DES PERMIS          1990-10-26  02 DE 02
                CONSULTATION D'UN BAIL OU D'UN PERMIS        US HOUDCAR  QXBFM343

NO TITRE: BM  794       SUPERF TOT (HA):      54,2   NO DOSSIER  : TM 88314 013
                        NB DE SURFACES :  1          DATE DEMANDE: 1988 10 24
 NO SURFACE    : 01        NB DE DEL    :  4
    SUPERF (HA):     54,2  DATE ARPENTAGE:            DATE  SURFACE:
    COMMENTAIRE: EMIS LE 1990-10-20;CAD. LOT 1
    CANTON/SEIGN/PAROISSE: C J060  RANG/BLOC/PARCELLE: B 7     LOT:
                 S.N.R.C.: 12L     PARCELLE S.N.R.C. : 07     S-PARCELLE:
    TERR URBAIN:
    SEQ  ZONE UTM  UTM EST  UTM NORD   |  SEQ  ZONE UTM  UTM EST  UTM NORD
     01     00                         |  02
     03                                |  04
                                       |
                                       |
                                       |
                                       |


 PF7:PAGE PREC  PF8:PAGE SUIV
TX SUIV.  GT BAI CB  NO TITRE: BM          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER
```

NOTE POUR DOSSIER

BAIL MINIER NO 794

ENTRÉES EFFECTUÉES:

AVIS D'ÉMISSION DU BAIL V

CARTE DE CLAIMS (Canton) V

INFORMATIQUE V

REGISTRE DE BAUX MINIERS V

ÉCHÉANCIER

GÉOINFORMATION - GM # 049747

CH/

Carol Houde
Service des Titres miniers

QUÉBEC, le 25 octobre 1990

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

NOTE

DESTINATAIRE : MM. Réjean Belley, Jean-Pierre Fleury, Ronald Laroche, Denis Fortin, Yvon Laliberté, Lionel Dubé, Claude Robitaille et Yvon Bédard

DATE : 25 octobre 1990

OBJET : Avis d'émission de bail minier

Vous trouverez ci-jointe la copie d'avis d'émission du bail minier numéro: 794

Carol Houde
Service des titres miniers

5700, 4e avenue Ouest
Niveau 1
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Tél. : (418) 643-4528
Télex 051 — 31709
Télécopieur (418) 643-9297

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

AVIS d'émission d'un bail minier

Portant le numéro 794

1.	Nom de l'acquéreur:	Uniquartz Inc
2.	Adresse:	2251, chemin St-François Dorval, Québec H9P 1K3
3.	Date de l'émission:	20 octobre 1990
4.	Durée:	20 ans
5.	Bloc:	
6.	Lot:	lot 1 du cadastre du canton de Johan-Beetz
7.	Rang:	
8.	Seigneurie, canton (s) ou paroisse:	Johan-Beetz, feuillet SNRC 12L 07
9.	Circonscription électorale:	Duplessis
10	Superficie en hectares:	54,273 hectares
11.	Nature du bail:	Superficiaire et souterrain
12.	Décret:	
13.	Dossier No:	88314-013
14.	Anciens claims ou P.M.V.:	366417-1, 366417-2 et 366417-3
15.	Substance exploitée:	Silice pour fin industrielle(silicium de métal)

CHARLESBOURG, le 24 octobre 1990

Carol Houde

Carol Houde
Service des Titres miniers

c.c: Titres miniers
Concession des terres
Fiscalité minière
Registraire concerné
Développement minier
Gestion des documents(STM)
Géoinformation
Service de la statistique
et de l'économie minérale

M. Réjean Belley
M. Jean-Pierre Fleury
M. Ronald Laroche
M. Denis Fortin
M. Yvon Laliberté
M. Lionel Dubé
M. Claude Robitaille

M. Yvon Bédard

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

DROITS MINIERS ACCORDÉS PAR LA COURONNE

Le gouvernement du Québec, agissant aux présentes par la Ministre de l'Energie et des Ressources, elle-même représentée par monsieur Rémy Maranda, chef de la division Exploitation du Service des titres miniers, dûment autorisé par l'article 4 (2°) de l'arrêté du Ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 octobre 1988,

ci-après appelé la MINISTRE,

ET

Uniquartz Inc.
2251, chemin St-François
Dorval (Québec)
H9P 1K3

ci-après appelé le TITULAIRE.

DIVISION D'ENREGISTREMENT: Sept Îles .

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

La Ministre accorde au titulaire qui accepte, un bail minier sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Description des lieux où s'exercent les droits miniers accordés par le Ministre:

Lot 1 du cadastre du canton de Johan-Beetz

comprenant une superficie totale de 54,273 hectares.

Le régistrateur de la division d'enregistrement est requis d'ouvrir un feuillet au registre minier puisqu'il s'agit d'un premier enregistrement.

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

DROIT DU TITULAIRE

Le présent bail donne au titulaire le droit d'extraire toutes les substances minérales appartenant à la Couronne dans le terrain ci-dessus désigné, mais il ne donne pas droit au pétrole, au gaz naturel, au sable et au gravier, ni à la saumure; il ne donne pas droit non plus d'aménager ou d'utiliser les réservoirs souterrains qui se trouvent dans le territoire faisant l'objet du bail, pour l'emmagasinement ou l'enfouissement d'une façon définitive d'une substance minérale ou d'un produit ou résidu industriel.

DURÉE DU BAIL

Le présent bail est accordé pour une durée de vingt (20) années à compter du 20 octobre 1990 et se terminera le 19 octobre 2010.

CHARGES ET CONDITIONS

1° Le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel payable d'avance, établi en vertu de la tarification en vigueur;

Le taux actuel, à la date de signature du bail, est de 5,00 $ l'hectare;

Le Ministre se réserve le droit de réviser le taux du loyer suivant la tarification générale adoptée pour la location de terrains à de telles fins minières;

2° Le titulaire devra commencer les travaux d'exploitation minière du terrain ci-dessus désigné dans le délai fixé par la Loi sur les mines en vigueur soit présentement fixé à quatre ans à compter de la conclusion du bail;

3° Le titulaire aura les droits et obligations d'un propriétaire, mais il n'aura le droit d'utiliser la surface que pour des fins minières;

4° Le titulaire devra payer toutes les taxes, cotisations et redevances municipales ou autres qui pourront être légalement imposées pendant la durée dudit bail;

5° Le titulaire sera assujetti à la Loi sur les mines et aux règlements en vigueur durant la période de validité du bail.

Le titulaire demeure également assujetti à toute autre loi et règlement en vigueur au Québec.

Et les parties ont signé le présent bail

À Chambord le 24 octobre 19 90

témoin

titulaire

témoin

À Chambord le 24 octobre 19 90

témoin

Ministre

témoin

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

AFFIDAVIT

Je, soussigné(e) PAUL PLANTE, domicilié(e) et résidant 1429, DUFRESNE, en la ville de STE-FOY district de QUÉBEC, province de QUÉBEC, étant dûment assermenté(e) dépose et dis ce qui suit :

1. Je suis l'un des témoins au bail intervenu entre le ministère de l'Energie et des Ressources, d'une part et Uniquartz Inc. d'autre part;

2. Ledit bail fut signé pour Uniquartz Inc. par JEAN ARSENAULT, dûment autorisé(e) en vertu D'UNE RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 OCTOBRE 1990.

3. Le présent bail dûment signé par lui l'a été en ma présence et en la présence de l'autre témoin ANDRÉ OUELLET;

4. Lesdits JEAN ARSENAULT et ANDRÉ OUELLET sont majeurs tout comme moi.

ET J'AI SIGNÉ :

ASSERMENTÉ(E) DEVANT MOI À CHARLESBOURG
CE 24 OCTOBRE 1990

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION POUR LE DISTRICT DE Québec

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
ANDRÉ JUTRAS
108586
Tous les districts du Québec

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

AFFIDAVIT

Je, soussigné(e) ANDRÉ OUELLET, domicilié(e) et résidant au 905 VERREAULT, en la ville de CHARLESBOURG district de QUÉBEC, province de Québec, étant dûment assermenté(e) dépose et dis ce qui suit:

1. Je suis l'un des témoins au bail intervenu entre le ministère de l'Energie et des Ressources, d'une part et Uniquartz Inc., d'autre part;

2. Ledit bail fut signé pour le gouvernement du Québec par M. Rémy Maranda, chef de la division Exploitation du service des Titres miniers, autorisé aux présentes selon l'article 4 (2°) de l'arrêté du Ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 octobre 1988.

3. Le présent bail dûment signé par lui l'a été en ma présence et en présence de PAUL PLANTE, l'autre témoin;

4. Lesdits Rémy Maranda et PAUL PLANTE sont majeurs tout comme moi.

ET J'AI SIGNÉ:

_____

ASSERMENTÉ(E) DEVANT MOI À CHARLESBOURG
CE 24 OCTOBRE 1990

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
ANDRÉ JUTRAS 108586 Tous les districts du Québec

_____

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION POUR
LE DISTRICT DE Québec

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

```
GT CLA CO                    MISE A JOUR DES CLAIMS                    1990-05-16  01 DE 02
                             CONSULTATION D'UN CLAIM                   US LARILAU  QXBFM313

NO TITRE: CL 3664171  NO DOSSIER    : TM 9004 7 999   SOMME DES POURC:  100,00
                      DATE RECEPTION: 1990 02 16

NO INT: 02572  POURC PROP  UNIQUARTZ INC                          NO CIE: 1971327 0
 (RESPONSABLE)    100,00   DORVAL

NO INT: 07613              MARLEAU                                RAYMOND
 (AU SOIN)                 DORVAL                                  NAS    :

    NO INT TITULAIRE  POURC PROPRIETE    NO INT TITULAIRE  POURC PROPRIETE

 PF8:PAGE SUIV
TX SUIV.  GT CLA CO  NO TIT    CL                NO INT:          NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

                                                                                  0-001
CUB

 GT CLA CO                   MISE A JOUR DES CLAIMS                    1990-05-16  02 DE 02
                             CONSULTATION D'UN CLAIM                   US LARILAU  QXBFM323

 NO TITRE    : CL  3664171  STATUT: A ACTIF                    NO DOSSIER: TM 9004 7 999
  NO ART LOI:               DATE ENREGISTRE: 1978 01 05       DATE RECEP: 1990 02 16
  DATE AUTO :               DATE EXPIRATION: 1990 12 01       DATE MAJ  : 1990 02 16

  NO PERMIS PROSP:          DATE JAL: 1977 12 02  HEURE JAL: 00 00
  NOM ET ADRESSE :
     (INT JAL)                                                NAS:

  DISTANCE DE 1 A 2:              2 A 3:              3 A 4:              4 A 1:
  SUPERFICIE (HA)  :     16,0     DATE ARP:                      DATE EFF:
  CANTON/SEIGN/PAROISSE: C J060   RANG/BLOC/PARCELLE: L 0002     LOT        :
                S.N.R.C.:         PARCELLE S.N.R.C. :           S-PARCELLE:
  COMMENTAIRE: -LAURENT                CERTIFICAT:
  TERRITOIRE URBAIN:          REGION DE FACTURATION: Q

 PF7:PAGE PREC
TX SUIV.  GT CLA CO  NO TITRE: CL                NO INT:          NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

                                                                                  0-001
CUB
```

```
GD INT CO       MISE A JOUR ET RECHERCHE DES INTERVENANTS    1990-05-16
                      CONSULTATION D'UN INTERVENANT          US LARILAU  QXBFM153

NO INTERVENANT: 02572    STATUT: A    SOLDE:          0,00$ DOSSIER:
                                                            VENTE   :
------------------------------ IDENTIFICATION COMPAGNIE ------------------------------
NO : 1971 3270
NOM: UNIQUARTZ INC


------------------------------ IDENTIFICATION INDIVIDU -------------------------------
NAS:
NOM:                                        PRENOM:
--------------------------------------------------------------------------------------

ADRESSE     : 2251 CH ST-FRANCOIS
              A/S RAYMOND MARLEAU                          VALIDE(A/I): A
VILLE       : DORVAL                              PROV: QUE   PAYS: CANADA
CODE POSTAL: H9P 1K3                              TELEPHONE: 514 626 1239

TX SUIV.  GD INT CO  NO TITRE:                NO INT:          NO DOS: TM

XBFM115I SAISIR NO INTERV,CHAINER A DOSSIER,VENTE OU ABANDONNER LA TRANSACT

CUB                                                                   0-001
```

```
 GT CON RE          CONSULTATION PLANIFIEE DES TITRES        1990-05-16  01 DE 02
                  CONSULTATION DU RESUME D'INFORMATION      US LARILAU  QXBFM711

 NO TITRE: CL  3664172   STATUT : ACTIF            DATE ENREGISTRE: 1978 01 05
  CHAINAGE: X                          16,0 HA     DATE EXPIRATION: 1990 12 01
  LOCALISATION: JOHAN-BEETZ                 0002          SNRC:
  COMMENTAIRE :                      C.S.
  INT RESP: 02572   100,00   UNIQUARTZ INC
  INT TIT :

  DATE DEMANDE RENOUVELLEMENT :
  DOSSIERS DECLARATION TRAVAUX:
  NAT TRV:
  DEP TRV:
  DAT AJOUT:

  MONTANT CREDIT      DATE EVEN   MNT DEDUIT DE       DATE EVEN   MNT TIRE SUR
        333,38$
  ==============
 PF8:PAGE SUIV
TX SUIV.  GT CON RE  NO TITRE: CL          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

CUB                                                                    0-001

 GT CON RE          CONSULTATION PLANIFIEE DES TITRES        1990-05-16  02 DE 02
                  CONSULTATION DU RESUME D'INFORMATION      US LARILAU  QXBFM712

 NO TITRE: CL  3664172   STATUT : ACTIF            DATE ENREGISTRE: 1978 01 05
  CHAINAGE: X        SUPERFICIE :     16,0 HA     DATE EXPIRATION: 1990 12 01
  LOCALISATION: JOHAN-BEETZ                 0002          SNRC:
  COMMENTAIRE :                      C.S.

  ------------ TRANSFERT ------------   ---------------- LIEN ----------------
  NUMERO      DATE          TYPE        NUMERO      DATE          TYPE
                                        45798    1989 01 06   ACTE DE FIDUCIE



  ------------ EVENEMENT ------------   ------------- COMMUNIQUE -------------
  DATE EFFE  COMN        TYPE           DATE EMIS              TYPE
  1988 12 02  26 CONVERSION
  1978 01 05     ENREGISTREMENT

 PF7:PAGE PREC
TX SUIV.  GT CON RE  NO TITRE: CL          NO INT:        NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

CUB                                                                    0-001

 GT CON TV          CONSULTATION PLANIFIEE DES TITRES        1990-05-16  01 DE 01
                        CONSULTATION DES TRAVAUX             US LARILAU  QXBFM714

 NO TITRE: CL  3664172   STATUT : ACTIF            DATE ENREGISTRE: 1978 01 05
  CHAINAGE: X        SUPERFICIE :     16,0 HA     DATE EXPIRATION: 1990 12 01
  LOCALISATION  JOHAN-BEETZ                 0002          SNRC:
  COMMENTAIRE :                      C.S.

  MONTANT CREDIT:        333,38$
                 ==============
```

X	MONTANT CREDITE	DATE	NATURE	NO DOSSIER	NO ELEM	GM
		[redacted]		TM [redacted]		
				TM		
				TM		
				TM		
				TM		
				TM		
				TM		

PF7:PAGE PREC PF8:PAGE SUIV
TX SUIV. GT CON TV NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

CUB 0-0Ø1

GT CLA CO MISE A JOUR DES CLAIMS 1990-05-16 01 DE 02
CONSULTATION D'UN CLAIM US LARILAU QXBFM313

NO TITRE: CL 3664172 NO DOSSIER : TM 90047 999 SOMME DES POURC: 100,00
DATE RECEPTION: 1990 02 16

NO INT: 02572 POURC PROP UNIQUARTZ INC
(RESPONSABLE) 100,00 DORVAL NO CIE: 1971327Ø

NO INT: 07613 MARLEAU RAYMOND
(AU SOIN) DORVAL NAS :

NO INT TITULAIRE POURC PROPRIETE NO INT TITULAIRE POURC PROPRIETE

PF8:PAGE SUIV
TX SUIV. GT CLA CO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

CUB 0-001

GT CLA CO MISE A JOUR DES CLAIMS 1990-05-16 02 DE 02
CONSULTATION D'UN CLAIM US LARILAU QXBFM323

NO TITRE : CL 3664172 STATUT: A ACTIF NO DOSSIER: TM 90047 999
NO ART LOI: DATE ENREGISTRE: 1978 01 05 DATE RECEP: 1990 02 16
DATE AUTO : DATE EXPIRATION: 1990 12 01 DATE MAJ : 1990 02 16

NO PERMIS PROSP: DATE JAL: 1977 12 02 HEURE JAL: 00 00
NOM ET ADRESSE :
(INT JAL)

NAS:

DISTANCE DE 1 A 2: 2 A 3: 3 A 4: 4 A 1:
SUPERFICIE (HA) : 16,0 DATE ARP: DATE EFF:
CANTON/SEIGN/PAROISSE: C J060 RANG/BLOC/PARCELLE: L 0002 LOT :
S.N.R.C.: PARCELLE S.N.R.C. : S-PARCELLE:
COMMENTAIRE: CERTIFICAT: C.S.
TERRITOIRE URBAIN: REGION DE FACTURATION: Q

PF7:PAGE PREC
TX SUIV. GT CLA CO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

CUB 0-001

GT CLA CO MISE A JOUR DES CLAIMS 1990-05-16 01 DE 02
CONSULTATION D'UN CLAIM US LARILAU QXBFM313

NO TITRE: CL 3664173 NO DOSSIER : TM 90047 999 SOMME DES POURC: 100,00
DATE RECEPTION: 1990 02 16

NO INT: 02572 POURC PROP UNIQUARTZ INC
(RESPONSABLE) 100,00 DORVAL NO CIE: 19713270

NO INT: 07613 MARLEAU RAYMOND
(AU SOIN) DORVAL NAS :

NO INT TITULAIRE POURC PROPRIETE NO INT TITULAIRE POURC PROPRIETE

PF8:PAGE SUIV
TX SUIV. GT CLA CO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

XBFM251I "PF7 OU PF8" OU SAISIR NO TITRE ET PRESSER "ENTER" OU ABANDONNER

CUB 0-001

GT CLA CO MISE A JOUR DES CLAIMS 1990-05-16 02 DE 02
CONSULTATION D'UN CLAIM US LARILAU QXBFM323

NO TITRE : CL 3664173 STATUT: A ACTIF NO DOSSIER: TM 90047 999
NO ART LOI: DATE ENREGISTRE: 1978 01 05 DATE RECEP: 1990 02 16
DATE AUTO : DATE EXPIRATION: 1990 12 01 DATE MAJ : 1990 02 16

NO PERMIS PROSP: DATE JAL: 1977 12 02 HEURE JAL: 00 00
NOM ET ADRESSE :
(INT JAL)

NAS:

DISTANCE DE 1 A 2: 2 A 3: 3 A 4: 4 A 1:
SUPERFICIE (HA) : 16,0 DATE ARP: DATE EFF:
CANTON/SEIGN/PAROISSE: C J060 RANG/BLOC/PARCELLE: L 0002 LOT :
S.N.R.C.: PARCELLE S.N.R.C. : S-PARCELLE:
COMMENTAIRE: -LAURENT CERTIFICAT:
TERRITOIRE URBAIN: REGION DE FACTURATION: Q

PF7:PAGE PREC
TX SUIV. GT CLA CO NO TITRE: CL NO INT: NO DOS: TM

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie
et des Ressources

DOSSIER: 48835[redacted]8-A

SERVICE TITRES
BUREAU RÉCEPTION
'90 MAI 8 15 30

Québec, le 7 mai 1990

90-05-10

Monsieur George Cockburn, chef
Service des titres miniers
Ministère de l'Énergie et des Ressources
5700, 4e Avenue ouest
CHARLESBOURG (Québec)
G1H 6R1

Monsieur,

Je vous transmets les documents suivants qui ont été préparés par l'arpenteur-géomètre Jean-Luc Corriveau, le 14 mars 1990, à la suite d'un arpentage exécuté dans le canton de Johan-Beetz.

- le certificat d'arpentage;
- une copie du procès-verbal d'opérations;
- trois copies du plan d'arpentage.

Je tiens à vous informer que les documents d'arpentage ont été préparés conformément à nos normes et qu'ils sont déposés dans nos archives.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

GC/lb

Gilles Cloutier
arpenteur-géomètre

Division des limites territoriales
Service de l'arpentage

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE DUPLESSIS

PROCES-VERBAL, de l'arpentage des limites d'un territoire minier comprenant les claims 366417-1 à -3 dans le canton de Johan-Beetz, circonscription électorale de Duplessis.

----0----0----0----0----0----0----0----0----

Entre le 24 janvier et le 05 février 1990, à la demande de M. Raymond Marleau de la compagnie Uniquartz Inc., 2251, Chemin St-François, Dorval, je, soussigné, Jean-Luc Corriveau, arpenteur-géomètre, dûment autorisé à pratiquer ma profession dans la province de Québec et résidant à Val d'Or, district d'Abitibi, me suis rendu dans le canton de Johan-Beetz, sur les claims ci-haut mentionnés pour établir les limites requises, conformément aux dispositions de la loi des mines du Québec.

J'ai procédé comme suit:

Commençant au coin Nord-Est du claim 366417-1, plus précisément à la station 1 au plan ci-annexé et identifié sur le terrain par une borne terminus et un drapeau témoin gravés 1-366417-1, J.L. Corriveau, A.G. 1990, cimentés dans le roc.

De ladite station 1, les distances et directions successives suivantes;

- 620,002 mètres --- 185°39'32", suivant la limite Est du claim 366417-1, jusqu'à la station 2;
- 399,868 mètres --- 269°58'46", suivant la limite Sud du claim 366417-1, jusqu'à la station 3;
- 469,271 mètres --- 273°48'12", suivant la limite Sud du claim 366417-2, jusqu'à la station 4;
- 170,562 mètres --- 164°52'27", suivant une limite Est du claim 366417-3, jusqu'à la station 5;
- 385,715 mètres --- 261°50'39", suivant la limite Sud du claim 366417-3, jusqu'à la station 6;
- 367,783 mètres --- 345°37'42", suivant la limite Ouest du claim 366417-3, jusqu'à la station 7, ladite station 7 étant située à une distance de 2103,568 m suivant une direction de 238°44'48" du point géodésique 21200;
- 487,100 mètres --- 80°01'38", suivant une limite Nord du claim 36417-3, jusqu'à la station 8, étant le poteau indicateur pour le coin nord-est du claim 366417-3;
- 18,366 mètres --- 80°01'38", suivant l'autre limite Nord du claim 366417-3, jusqu'au point 156, étant le coin nord-est du claim 366417-3;
- 177,748 mètres --- 17°07'45", suivant une limite Ouest du claim 366417-2, jusqu'à la station 9;
- 287,198 mètres --- 93°56'55", suivant la limite Nord du claim 366417-2, jusqu'à la station 10;

Officiel Seulement
Après Dépôt

- 562,476 mètres --- 67°54'54", suivant la limite Nord du claim 366417-1, jusqu'à la station 1 étant le point de départ de la présente description du périmètre du territoire minier.

Contenant en superficie 54,273 hectares.

Toutes les stations 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, sont marquées sur le terrain par une borne terminus et un drapeau métallique témoin dûment gravés des numéros de claim concernés, ainsi que du nom du soussigné et de l'année 1990, tandis que les stations 4, 9 et 10 sont montrés sur le terrain par des bornes terminus et poteaux témoins gravés des numéros de claim concernés et du nom ou des initiales du soussigné suivi de l'année 1990. Le point 156 est un point de calcul.

Toutes les directions sont astronomiques et sont par rapport au méridien central du canton de Johan-Beetz; les mesures de distance sont métriques. Les directions et dimensions indiquées à la seconde d'arc et au millimètre sur ce document, sont issues des compensations mathématiques des polygones. Dans la pratique, on considérera ces valeurs significatives qu'aux 20 secondes d'arc et qu'aux 2 cm près.

Le tout tel que montré au plan préparé par le soussigné en date du 14 mars 1990.

En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal à Val d'Or, ce quatorzième jour du mois de mars 1990, sous le numéro C-4477/398 de mes minutes.

Jean-Luc Corriveau
Arpenteur-géomètre

Officiel Seulement
Après Dépôt

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE DUPLESSIS

CERTIFICAT

Je certifie avoir fait un examen attentif du terrain compris sur les claims numéros 366417-1 à -3, dans le canton Johan-Beetz, circonscription électorale de Duplessis, que j'ai arpenté et n'y avoir rien trouvé qui laisse croire ou soupçonner que ce territoire puisse devenir l'objet de quelques conflits.

Les claims du territoire ne subissent pas d'empiétement et n'empiètent pas.

Préparé à val d'Or, ce quatorzième jour du mois de mars 1990, sous le numéro C-4477/398 de mes minutes.

Jean-Luc Corriveau
Arpenteur-géomètre

Officiel Seulement
Après Dépôt

[illegible]
[illegible] DIRECTION GENERALE DU [illegible] TERRITORIAL
SERVICE DU CADASTRE

p.2

Me JEAN-LUC CORRIVEAU A.G.
1035, 3E AVENUE,
VAL D'OR,
CTE ABITIBI P...
J9P 1T5

DOSSIER NO 349150
VOTRE DOSSIER C-4719
ENVOI NO

DEVOST JEAN
SECRETAIRE TRESORIER

BAIE-JOHAN-BEETZ
DUPLESSIS
G0G 1B0

M.R.C. MINGANIE
BOULIANNE SYLVAIN SEC.-TREC.
1081, RUE DE LA DIGUE
HAVRE-SAINT-PIERRE (QUEBEC)

G0G 1P0

AVIS DE TRANSMISSION:
- PLAN ET, LE CAS ECHEANT, LIVRE DE RENVOI OU DOCUMENT JOINT AU PLAN
DIVISION CREANT LE LOT 1

AJOUTER: LE LOT 1

Me GUYLAINE DUBE
REGISTRATEUR,
425, BOUL. LAURE,
SEPT-ILES,
CTE DUPLESSIS, P...
G4R 1X5

AU: SERVICE DU CADASTRE
MINISTERE ENERGIE ET RESSOURCES

J'ACCUSE RECEPTION DES DOCUMENTS DECRITS CI-DESSOUS
CE 19

REGISTRATEUR
NS: ESPACE RESERVE REGISTRATEUR

REÇU/RECEIVED
SEP 28 1990

CADASTRE : JOHAN-BEETZ, CANTON DE
DIV.D'ENR. : SEPT-ILES
MUNICIPALITE: BAIE-JOHAN-BEETZ
MRC M.R.C. MINGANIE

CODE 100620
96
97150
910

DEPOSES OFFICIELLEMENT LE 21 SEPTEMBRE 1990
CODE CIVIL: ARTICLE(S)
LOI SUR LE CADASTRE (LRQ, CHAPITRE C-1): ARTICLE(S) 2, A.1
LOI SUR LES TITRES DE PROPRIETE DANS CERTAINS DISTRICTS ELECTORAUX (LRQ, CHAPITRE T-11): ARTICLE(S)
QUEBEC, LE 21 SEPTEMBRE 1990

F

Gilles Charbonneau

FAX

103

6167-D

ESPONDANCE

C ARP. PRIMITIF

BLOC 7



LOT	PROPRIÉTAIRE
1	LA COURONNE (Gouvernement du Québec) Juridiction du ministère de l'Énergie et des Ressources

DIVISION

LOT CREE : 1

adastrée du canton

CADASTRE : CANTON DE JOHAN-BEETZ

DIVISION D'ENREGISTREMENT : SEPT - ÎLES

MUNICIPALITÉ : Baie - Johan - Beetz

Fait conformément aux dispositions de l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q. chap. C-1)

Signé à Val d'Or le 3 août 19 90

Par J.-L. Corriveau

JEAN-LUC CORRIVEAU
ARPENTEUR GÉOMÈTRE

MINUTE C - 4719 / 398

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec le 21 sept. 1990

Pour le MINISTRE

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document

Espace réservé au bureau d'enregistrement

Vraie copie de l'original déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Québec, le

Pour le ministre

ur ce document sont
au système SCOPO
61° 30')

ront sont en mètres (SI)

C - 4719 / 398

UNIQUARTZ INC.

Silice de Haute Pureté - High Purity Silica

SVP LIVREZ À:
PLEASE DELIVER TO:

NOM/NAME: M. ANDRE CHALIFT (MER)

QUEBEC.

ENVOI DE/
SENT BY: R. A. MARLEAU

(MINERAL)

NOMBRE DE PAGES/NUMBER OF PAGES: 3 pp.

(Si pages manquantes, svp communiquez avec expéditeur)
(If pages missing, please contact sender)

TELEPHONE: (514) 6261239
ou/or
FAX: (514) 6261236

DATE: 22/10/90

HEURE/TIME: 16 08

M.E.R.
SERV. TITRES MINIERS
BUREAU DE QUEBEC
'90 OCT 22 15 04

COMMENTAIRES/COMMENTS: Selon Conversation avec le cadastre, il n'y a pas de description. Il a soumis un plan (p.3) de base officiellement le 21/09/90. (dossier C-4719 de Canmine) et le dossier accuse réception au MER # 21 9150. selon la pp. 2 du Fax. Salutations.

R. A. Marleau

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

DOSSIER: 48835[redacted]8-A

M.E.R.
SERV. TITRES MINIERS
BUREAU DE QUÉBEC
'90 OCT 24 14 20

Québec, le 24 octobre 1990

Service des titres miniers
Ministère de l'Énergie et des Ressources
5700, 4e Avenue ouest
CHARLESBOURG (Québec)
G1H 6R1

A l'attention de Monsieur André Ouellet

Monsieur,

Je vous transmets avec la présente une copie de la prémière spécification du bloc 7 du canton de Johan-Beetz (Cad. Lot 1 dudit canton).

Cette spécification a été préparée d'après les documents d'arpentage de l'arpenteur-géomètre Jean-Luc Corriveau, datés du 14 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

GC/lb

Gilles Cloutier
arpenteur-géomètre

Division des limites territoriales
Service de l'arpentage

CANTON DE JOHAN-BEETZ (DUPLESSIS)

RANG	N° DU LOT PRIMITIF		N° DU LOT DU CADASTRE	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
	ORIGINAIRE	PARCELLE			
			Canton de Johan-Beetz		PREMIERE SPECIFICATION du bloc 7 du canton de Johan-Beetz, d'après le cadastre et un procès-verbal d'opérations et un plan préparés par l'arpenteur-géomètre Jean-Luc Corriveau, le 14 mars 1990. Dossier: 48835/58-A.
	BLOC		LOT	Réelle Hectares	
	7		1	54,273	Partie non divisée du canton, couverte par les claims 366417-1 à -3.
					Note: Le bloc 7 est requis pour l'émission d'un bail minier.
					Ministère Energie et Ressources Service de l'arpentage Québec, le 24 octobre 1990.
					Préparée par: Gilles Cloutier arpenteur-géomètre

/lb

Chemise: J-21/1.

RÉSOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE

UNIQUARTZ INC.

BAIL MINIER DU LOT 1 DU CADASTRE DU CANTON DE JOHAN-BEETZ

IL EST PAR LES PRÉSENTES RÉSOLU:

1. QUE le bail (le "Bail"), dont un projet a été soumis aux administrateurs de la Société, entre le Ministère de l'Énergie et des Ressources, d'une part, et la Société, d'autre part, aux termes duquel la Société se propose de louer le Lot 1 du cadastre du Canton de Johan-Beetz d'une superficie totale de 54,273 hectares, soit et il est par les présentes approuvé;

2. QUE monsieur Jean Arsenault, en tant que président et administrateur de la Société, soit et il est par les présentes autorisé à signer le Bail pour et au nom de la Société avec tels changements et/ou ajouts qu'il pourra juger à propos d'approuver; et

3. QUE monsieur Jean Arsenault, en tant que président et administrateur de la Société, soit et il est par les présentes autorisé à signer pour et au nom de la Société tous autres documents prévus ou non au Bail de façon à donner plein effet aux présentes résolutions et au Bail.

Copie certifiée conforme d'une résolution du conseil d'administration de UNIQUARTZ INC. telle qu'adoptée par le conseil d'administration de la Société le 23 octobre 1990.

DATÉ ce 23ième jour d'octobre 1990.

_____
Jean Arsenault

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MINGAN

PROCES-VERBAL, de l'arpentage des limites d'un territoire minier comprenant les claims 366417-1 à -3 dans le canton de Johan-Beetz, circonscription électorale de Duplessis.

----0----0----0----0----0----0----0----0----

Entre le 24 janvier et le 05 février 1990, à la demande de M. Raymond Marleau de la compagnie Uniquartz Inc., 2251, Chemin St-François, Dorval, je, soussigné, Jean-Luc Corriveau, arpenteur-géomètre, dûment autorisé à pratiquer ma profession dans la province de Québec et résidant à Val d'Or, district d'Abitibi, me suis rendu dans le canton de Johan-Beetz, sur les claims ci-haut mentionnés pour établir les limites requises, conformément aux dispositions de la loi des mines du Québec.

J'ai procédé comme suit:

Commençant au coin Nord-Est du claim 366417-1, plus précisément à la station 1 au plan ci-annexé et identifié sur le terrain par une borne terminus et un drapeau témoin gravés 1-366417-1, J.L. Corriveau, A.G. 1990, cimentés dans le roc.

De ladite station 1, les distances et directions successives suivantes;

- 620,002 mètres --- 185°39'32", suivant la limite Est du claim 366417-1, jusqu'à la station 2;
- 399,868 mètres --- 269°58'46", suivant la limite Sud du claim 366417-1, jusqu'à la station 3;
- 469,271 mètres --- 273°48'12", suivant la limite Sud du claim 366417-2, jusqu'à la station 4;
- 170,562 mètres --- 164°52'27", suivant une limite Est du claim 366417-3, jusqu'à la station 5;
- 385,715 mètres --- 261°50'39", suivant la limite Sud du claim 366417-3, jusqu'à la station 6;
- 367,783 mètres --- 345°37'42", suivant la limite Ouest du claim 366417-3, jusqu'à la station 7, ladite station 7 étant située à une distance de 2103,568 m suivant une direction de 238°44'48" du point géodésique 21200;
- 487,100 mètres --- 80°01'38", suivant une limite Nord du claim 366417-3, jusqu'à la station 8, étant le poteau indicateur pour le coin nord-est du claim 366417-3;
- 18,301 mètres --- 80°01'38", suivant l'autre limite Nord du claim 366417-3, jusqu'au point 156, étant le coin nord-est du claim 366417-3;
- 177,748 mètres --- 17°07'45", suivant une limite Ouest du claim 366417-2, jusqu'à la station 9;
- 287,198 mètres --- 93°56'55", suivant la limite Nord du claim 366417-2, jusqu'à la station 10;

- 562,476 mètres --- 67°54'54", suivant la limite Nord du claim 366417-1, jusqu'à la station 1 étant le point de départ de la présente description du périmètre du territoire minier.

Contenant en superficie 54,273 hectares.

Toutes les stations 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, sont marquées sur le terrain par une borne terminus et un drapeau métallique témoin dûment gravés des numéros de claim concernés, ainsi que du nom du soussigné et de l'année 1990, tandis que les stations 4, 9 et 10 sont montrés sur le terrain par des bornes terminus et poteaux témoins gravés des numéros de claim concernés et du nom ou des initiales du soussigné suivi de l'année 1990. Le point 156 est un point de calcul.

Toutes les directions sont astronomiques et sont par rapport au méridien central du canton de Johan-Beetz; les mesures de distance sont métriques. Les directions et dimensions indiquées à la seconde d'arc et au millimètre sur ce document, sont issues des compensations mathématiques des polygones. Dans la pratique, on considérera ces valeurs significatives qu'aux 20 secondes d'arc et qu'aux 2 cm près.

Le tout tel que montré au plan préparé par le soussigné en date du 14 mars 1990.

En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal à Val d'Or, ce quatorzième jour du mois de mars 1990, sous le numéro C-4477/398 de mes minutes.

Jean-Luc Corriveau
Arpenteur-géomètre

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE DUPLESSIS

CERTIFICAT

Je certifie avoir fait un examen attentif du terrain compris sur les claims numéros 366417-1 à -3, dans le canton Johan-Beetz, circonscription électorale de Duplessis, que j'ai arpenté et n'y avoir rien trouvé qui laisse croire ou soupçonner que ce territoire puisse devenir l'objet de quelques conflits.

Les claims du territoire ne subissent pas d'empiétement et n'empiètent pas.

Préparé à val d'Or, ce quatorzième jour du mois de mars 1990, sous le numéro C-4477/398 de mes minutes.

Jean-Luc Corriveau
Arpenteur-géomètre

Tél.: (819) 825-3702

JEAN-LUC CORRIVEAU & ASSOCIES
Arpenteurs géomètres
Québec Land Surveyors

SERV. TITRES MINIERS
BUREAU DE QUÉBEC
'90 AVR 23 11 11

Val d'Or, le 17 avril 1990

M. André Ouellet
Ministère de l'Energie et des Ressources
Service des titres miniers
1620, Blvd de l'Entente
Québec (Qc)
G1S 4N6

Re: Arpentage d'un territoire minier, compris sur les claims 366417-1 à-3 canton de Johan-Beetz, district électoral de Duplessis

Monsieur,

A la demande de notre client, Uniquartz Inc, vous trouverez, ci-annexés, le cahier contenant une copie du plan, un certificat (loi des mines), un procès-verbal et un carnet d'opérations avec rapport concernant l'arpentage du territoire mentionné en titre, afin de vous permettre de débuter vos études et compléter vos dossiers relatif à la demande de bail de notre client.

Nous avons fait parvenir les originaux au service de l'arpentage, ce jour même, pour dépôt des dits documents.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Luc Corriveau
Arpenteur-géomètre
1985, 3e Avenue
Val d'Or (Qc)
J9P 1T5

JLC/gf

- Annexes

C-4477/398

3200

88314-013

Tél.: (819) 825-3702

JEAN-LUC CORRIVEAU & ASSOCIES

Arpenteurs géomètres
Québec Land Surveyors

Val d'Or, le 17 avril 1990

Monsieur Michel Cloutier a.g.
Service de l'Arpentage
Ministère de l'Energie et des Ressources
200B, Chemin Ste-Foy, 8e étage
Québec (Qc)
G1R 4X7

Votre dossier: 34280/36-A sec.3

Re: Arpentage d'un territoire minier, compris sur les claims 366417-1 à-3 canton de Johan-Beetz, district électoral de Duplessis

Cher confrère,

Vous trouverez, ci-annexés, le cahier contenant le plan sur toile et un carnet d'opérations avec rapport concernant l'arpentage du territoire mentionnée en titre.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, cher confrère, mes sincères salutations.

V

Jean-Luc Corriveau
Arpenteur-géomètre
1985, 3e Avenue
Val d'Or (Qc)
J9P 1T5

JLC/cg

-annexes

C-4477/398

TERRITOIRE MINIER

CLAIMS 366417-1 à -3

CANTON DE JOHAN-BEETZ

(DUPLESSIS)

DOSSIER: 48835/58-A

Val d'Or, le 14 mars 1990

Préparé par :

JEAN-LUC CORRIVEAU
arpenteur-géomètre

Minute : C-4477/398

Officiel Seulement
Après Dépôt

TABLE DES MATIERES

Rapport d'arpentage	I à IV
Copie authentique du carnet de notes	
- notes de ligne	1 à 8
- notes de levé de plan	9 à 16
Certificat d'authenticité	17
Tableau de coordonnées SCOPQ	19 à 23
Tableau de coordonnées rectangulaires	24 à 28

C-4477/398

Officiel Seulement
Après Dépôt

Dossier: 48835/58-A

RAPPORT D'ARPENTAGE

1) Introduction:

Conformément aux instructions particulières du Service de l'arpentage du ministère de l'Energie et des Ressources en date du 14 décembre 1989 portant le numéro de dossier 48835/58-A et à la demande de mon client M. Raymond Marleau de Uniquartz Inc., je me suis rendu dans le canton de Johan-Beetz afin de délimiter un territoire minier formé des claims 366417-1 à -3.

2) Travaux exécutés:

2.1 Recherches

Après avoir pris connaissance des plans de compilation des claims en vigueur émis par le Ministère et des avis de jalonnement de ce secteur, des recherches furent menées afin de retrouver les repères de jalonnement permettant de délimiter ce territoire.

2.2 Relevé

Un relevé de tous les repères de jalonnement concernés retrouvés a été effectué.

Les lacs et baies affectant les claims ont aussi été relevés.

C-4477/398

Officiel Seulement
Après Dépôt

2.3 Détermination des limites

Les claims inclus dans ce territoire ont tous été jalonnés le 02 décembre 1977. Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée lors de la détermination des limites car tous les poteaux ont été retrouvés et tous, à l'exception des piquets 1 & 2 du claim 366417-1, avaient leurs tags.

Partout les limites furent établies en respectant la priorité des jalonnements les plus anciens, tel que le stipule la loi des mines. Il est à noter qu'il n'existe qu'un seul claim voisin adjacent et il est situé à l'est du claim 366417-1. En fait toutes les limites sont des lignes joignant les sommets des claims qui sont les repères de jalonnement localisés, sauf pour le bout Est de la limite nord du claim 366417-3, qui se prolonge à l'est du poteau 1 jusqu'à la rencontre de la ligne joignant les poteaux 3 et 4 du claim voisin prioritaire 366417-2 et sauf pour la limite est du claim 366417-3, qui suit la limite prioritaire du claim voisin 366417-2.

2.4 Pose des repères

Les limites de ce territoire sont marquées par sept bornes terminus avec drapeaux témoins cimentés dans le roc, ainsi que trois bornes terminus avec poteaux témoins. De plus, j'ai implanté, pour la compagnie, quatre autres repères de type médaillon avec drapeau témoin cimenté dans le roc.

3) Rattachement:

Le rattachement au système géodésique a été fait de la station 101 visant les points géodésiques #21200 et 86KSH01 ainsi que la station 20 visant le point #21200.

C-4477/398

Officiel Seulement
Après Dépôt

4) Généralités:

Mon travail étant appuyé sur les points géodésiques 21200 et 86KSH01, je n'ai pas jugé nécessaire de faire des observations astronomiques ou gyroscopiques. Mes travaux ont été fait suivant un système conventionnel de coordonnées rectangulaires planes dont l'orientation est suivant le méridien du centre du canton Johan-Beetz. Je joins aussi un tableau de coordonnées SCOPQ de tout le travail. Voir listes suivant les notes authentiques.

J'ai implanté sept nouvelles bornes terminus avec drapeaux métalliques témoins ainsi que trois bornes terminus avec poteaux témoins, tous portant les inscriptions requises (numéro de claim, position, nom de l'arpenteur et l'année). Il est à noter que les poteaux sont gravés de mes initiales.

Les travaux ont été exécutés sur le terrain entre le 24 janvier et le 05 février 1990 par une équipe de 4 hommes, la température moyenne était de -20°C.

Pour les travaux, j'ai utilisé une station totale GTS-3 de Topcon: précision angulaire ± 5 secondes d'arc, précision en distance ± (5mm + 5ppm). Toutes les longueurs ainsi mesurées ont été corrigées pour la température soit à 20° celcius.

C-4477/398

Officiel Seulement
Après Dépôt

Le polygone formant le périmètre a été fermé dans l'ordre de 1/60000 et les compensations habituelles ont été faites par la suite.

Toutes les lignes établies ont été déboisés et les arbres plaqués en autant que la végétation le permettait. Le boisé comprend majoritairement des épinettes, avec quelques bouleaux.

Pour se rendre sur ce territoire j'ai suivi le sentier de motoneige qui part de Baie Johan-Beetz sur environ 18 km.

Fait à Val d'Or, le 14 mars 1990

par:

Jean-Luc Corriveau
Arpenteur-géomètre

C-4477/398

Officiel Seulement
Après Dépôt

ARP. 2
(1)

CANTON JOHAN - BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LIGNE est du claim 366417-1

AZIMUT 185° 39' 32" TEMP. -20 °C

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.
			VOIR PAGE 2
V.P. CL.S. SANS TAG ST. 2 J.L.CORRIVEAU A.G. 1990	620	00²	VOIR PAGE 2
Vacant			2-366417-1 N.B. TERM. ET DRAPEAU TÉMOIN CIMENTÉS DANS LE ROC
			VALONNÉ
			ÉPI. 15 cm
O.S.B. V.P.CL.S. 3-5060791	455	02	
	444	14	
ST. III	359	24°	LAC
claim 5060791			claim 366417-1
	75	04	
			ÉPI. 10 à 15 cm
V.P.CL.S. SANS TAG / V.P.CL.P. 4-5060792 ST. 1 J.L.CORRIVEAU A.G. 1990	0	00	1-366417-1 VOIR PAGE 8
			N.B. TERM. ET DRAPEAU TÉMOIN CIMENTÉS DANS LE ROC

LÉGENDE:

N.B. TERM. : Nouvelle Borne Terminus
V.P.CL.S. : Vieux Poteau Claim Souche
V.P.CL.P. : Vieux Poteau Claim Poteau affilé
POT. : Poteau

HC

Officiel Seulement
Après Dépôt

(2)

CANTON JOHAN – BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LIGNE sud des claims 366417-1 et 366417-2

AZIMUT variable TEMP. - 20 °C

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.
claim 3 6 6			VOIR PAGE 3 4 1 7 - 3
VOIR PAGE 3 V.P.CL.S. 3-366417-2 P.I.-364417-3 ST. 4	469	27¹	J.L. CORRIVEAU A.G. 1990 VOIR PAGE 6 3-366417-2 N.B. TERM. ET POT. ÉPI. 15cm GRAVES
			ÉPI. 5cm
ST. 104 12"	320	17⁷	
	287	65	
48'			SAVANE HUMIDE
	198	62	
Vacant			claim 366417 - 2
ST. 110 273°	17	65⁵	
			VALONNÉ ÉPI. 5 à 10 cm CLAIRSEMÉS
V.P.CL.S. 2-366417-2, 3-366417-1 ST. 3 J.L.CORRIVEAU A.G. 1990	0 00 399	86⁸	2-366417-2 3-366417-1 N.B. TERM. ET DRAPEAU TÉMOIN CIMENTÉS DANS LE ROC
			claim 366417 - 1
269°58'46"			ÉPI. 5 à 8 cm
ST. 2	0 00		2-366417-1 VOIR PAGE 1 J.L.CORRIVEAU A.G. 1990
			VOIR PAGE 1

110

Officiel Seulement
Après Dépôt

ARP 2

(3)

CANTON JOHAN – BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LIGNE est du claim 366417 – 3

AZIMUT 164° 52' 27" TEMP. – 20 °C

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.
			VOIR PAGE 4
V.P.CLS. 2-366417-3 ST. 5 J.L.CORRIVEAU A.G. 1990	170	56²	VOIR PAGE 4 — 2-366417-3 N.B. TERM. ET DRAPEAU TÉMOIN CIMENTÉS DANS LE ROC
			ÉPI. 3 à 10 cm
Vacant	105	40	PISTE DE MOTONEIGE 1 à 2 m
			VALONNÉ
			AULNES
	76	61	RUISSEAU 2 m
			ÉPI. 5 à 10 cm
VOIR PAGE 2 ST. 4 3-364417-2	0	00	P.I. 366417-3 J.L.CORRIVEAU A.G. 1990

claim 366417 – 3

claim 366417 – 2

VOIR PAGE 2

Officiel Seulement
Après Dépôt

(4)

CANTON JOHAN – BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LIGNE sud du claim 366417 – 3

AZIMUT 261° 50' 39" TEMP. – 20 °C

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.
			VOIR PAGE 5
			BAIE (GOLFE ST.-LAURENT)
V.P. CL. S. 3-366417-3 ST. 6 J.L. CORRIVEAU A.G. 1990	385	71⁵	VOIR PAGE 5
			3-366417-3 N.B. TERM. ET DRAPEAU TÉMOIN CIMENTÉS DANS LE ROC
			LIGNE DES HAUTES EAUX ORDINAIRES
ST. 106	265	57⁴	
			VALLONNÉ
Vacant			
			ÉPI. 5 à 10 cm
			claim 366417 – 3
ST. 105	57	70⁶	
ST. 5	0	00	2-366417-3 VOIR PAGE 3
			J.L. CORRIVEAU A.G. 1990
			VOIR PAGE 3

Officiel Seulement
Après Dépôt

CANTON JOHAN - BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LIGNE ouest du claim 366417-3

AZIMUT 345° 37' 42" TEMP. - 20 °C

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.
			VOIR PAGE 6
V.P.CL.S. 4-366417-3 ST. 7	367	78³	VOIR PAGE 6
VOIR PAGE 9 POUR RATTACHEMENT CALCULÉ — J.L. CORRIVEAU A.G. 1990			4-366417-3 N.B. TERM. ET PRAPEAU TÉMOIN CIMENTÉS DANS LE ROC.
			ÉPI. 5 à 10 cm
	338	50	
ST. 109	290	90²	
	266	22	PISTE DE MOTONEIGE 1 à 2 m
	232	11	
LAC 5.8m			ILOT
Vacant	217	88	
	173	61	
			ÉPI. 5 à 10 cm
	131	26	
			ÉCLAIRCIE
ST. 107	116	26⁸	
	101	26	
			ÉPI. 8 à 15 cm
ST. 108	65	30⁷	
	58	66	
LIGNE DES HAUTES EAUX ORDINAIRES			BAIE (DU GOLFE ST.-LAURENT)
ST. 6	0	00	3-366417-3 VOIR PAGE 4
			J.L. CORRIVEAU A.G. 1990
			VOIR PAGE 4

claim 366417-3

Officiel Seulement
Après Dépôt

10M-20-10

ARP. 2

(6)

CANTON JOHAN - BEETZ

DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LIGNE nord du claim 366417-3

AZIMUT 80° 01' 38"

TEMP. - 20 °C

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.
			VOIR PAGE 7
claim 3 6 6			4 1 7 - 2
VOIR PAGE 7	505	40'	156 COIN CALCULÉ — VOIR PAGE 14
Vers St. 116 / Vers St. 120			
			Vers St. 122 — FALAISE
ST. 8 J.L. CORRIVEAU A.G. 1990	487	10°	P.I. 1-366417-3 — N.B. TERM. ET DRAPEAU TÉMOIN CIMENTÉS DANS LE ROC
			SOMMET
	474	26	V.P.Ch. 1-366417-3
			ÉPI. 5 à 15 cm
			MONTÉE
Vacant			claim 366417-3
	291	90	
60 m ±			LAC
	202	78	
			ÉPI. 5 à 30 cm
ST. 7	0	00	4; 366417-3 — VOIR PAGE 5
			J.L. CORRIVEAU A.G. 1990
			VOIR PAGE 5

Officiel Seulement
Après Dépôt

ARP. 2

7

CANTON JOHAN - BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LIGNE ouest du claim 366417-2

AZIMUT 17° 07' 45" TEMP. -20°C

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.
			VOIR PAGE 8
V.P.CL.8. 4-366417-2 ST. 9 J.L CORRIVEAU A.G. 1990	177	74°	VOIR PAGE 8 4-366417-2 N.B. TERM. ET POT. ÉPI. 15cm GRAVÉS
Vacant ST. 11.5	165	98°	
	150	—	PÉBOISÉ BOISÉ
			ÉPI. 5 à 30cm
	20	—	PENTE ABRUPTE
VOIR PAGE 6 ST. 8 J.L CORRIVEAU A.G. 1990 P.I. 1-366417-3	0	00	1.56 COIN CALCULÉ 18.301 FALAISE

claim 366417 - 3

claim 366417 - 2

Officiel Seulement
Après Dépôt

(8)

CANTON JOHAN – BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LIGNE nord des claims 366417-2 et 366417-1

AZIMUT variable TEMP. – 20 °C

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES SOLS, BOIS, Etc.
			claim 5060791
V.P.CL.P. 4-5060791 → J.L. CORRIVEAU A.G. 1990 ST. 1	562	47⁶	1-366417-1 N.B. TERM. ET DRAPEAU TÉMOIN CIMENTÉS DANS LE ROC. VOIR PAGE 1
			ÉP. 5 à 20cm
54°	180	00	
ST. 1/2	168	35⁶	DÉBOISÉ
67° 54'			
	70	00	
			ÉP. 5 à 10cm
			claim 366417-1
Vacant			
V.P.CL.S. 4-366417-1, 1-366417-2 → J.L. CORRIVEAU A.G. 1990 ST. 10	0	00	4-366417-1
	287	19⁸	1-366417-2 N.B. TERM. ET POT. ÉP. 15cm GRAVÉS
289° 55' 39" 41,279 calcul			
ST. 22			
99° 16' 43" 48,931			
ST. 113 ← 4.55m →	238	47⁹	
203,963 93° 56' 55"			
			claim 366417-2
90° 21' 37"			
			DÉBOISÉ
	34	91⁴	← 8.22m → ST. 114
107° 11' 52" 35,868			
ST. 9	0	00	4-366417-2 VOIR PAGE 7
			J.L. CORRIVEAU A.G. 1990
			VOIR PAGE 7

Officiel Seulement
Après Dépôt

CANTON JOHAN – BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LEVÉ DE PLAN Rattachement Géodésique et points de référence de la Cie. TEMP. – 20 °C

STATION de	STATION à	AZIMUT	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET CROQUIS
ST. 21200	ST. 7	58°44'48" cal.	2103	56⁸ cal.	
ST. 8	ST. 20	142°53'31"	244	28³	
ST. 22	ST. 8	242°15'15"	359	42³	
ST. 21	ST. 22	342°13'49"	224	00⁴	
ST. 20	ST. 21	58°05'52"	281	62°	
	ST. 20	0°15'00"	182	60²	
	ST. 4	308°18'01"	251	95⁵	
ST. 101	86 KSH 01	76°52'20"	2175	74⁶	
	ST. 101	71°46'32"	2552	67°	
ST. 21200	ST. 20	67°58'48"	2616	27²	

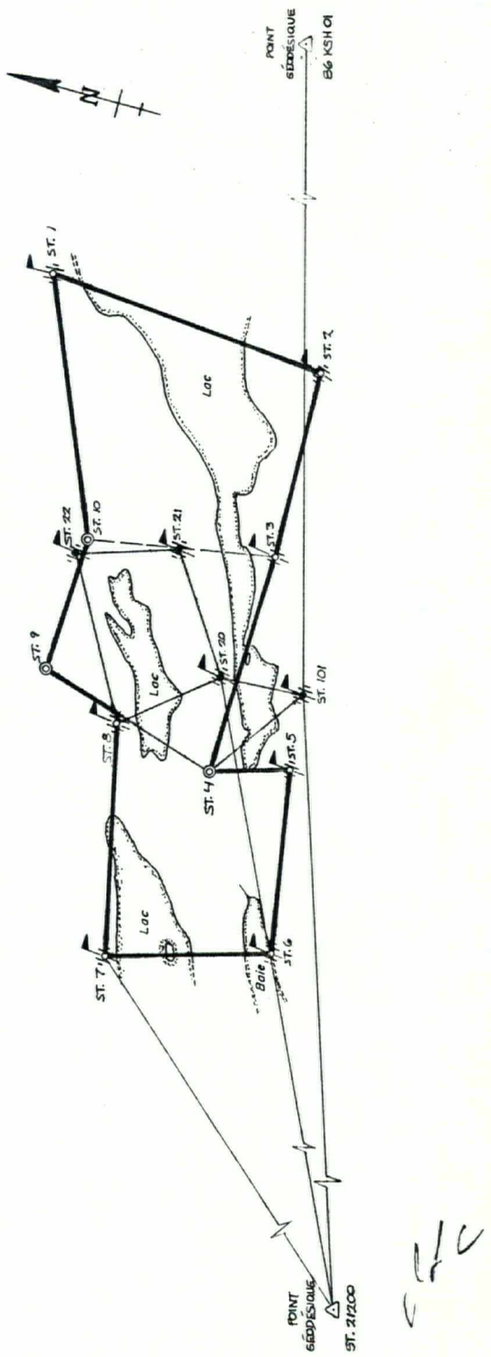

Officiel Seulement
Après Dépôt

CANTON JOHAN – BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LEVÉ DE PLAN Lac et îlot dans le claim 366417-3 TEMP. – 20 °C

STATION de	STATION à	AZIMUT	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET CROQUIS
	267	165°35'	58	70	
	266	151°59'	55	70	
	265	133°48'	56	60	
	264	122°29'	73	50	
	263	136°58'	71	00	
	262	153°25'	75	00	
	261	165°53'	73	00	
	260	170°38'	66	40	
	259	180°06'	123	40	
	258	169°34'	116	60	
	257	165°23'	117	30	
	256	141°10'	117	90	
	255	130°12'	117	00	
	253	121°10'	109	70	
	252	115°45'	110	70	
	251	109°40'	122	00	
	250	103°57'	133	00	
	249	97°30'	138	80	
	248	93°38'	151	00	
	247	92°16'	169	00	
	246	83°44'	172	30	
	245	78°49'	205	30	
	244	75°41'	215	00	
	243	73°26'	242	40	
	242	73°01'	276	00	
	241	71°58'	294	00	
	240	71°22'	280	40	
	239	69°20'	273	50	
	238	67°19'	276	30	
	237	65°06'	296	00	
	236	63°44'	294	00	
	235	61°01'	241	30	
	234	58°03'	212	30	
	233	57°53'	189	30	
	232	52°36'	171	00	
	231	51°42'	114	00	
	230	35°42'	73	00	
	229	9°41'	59	50	
	228	345°38'	47	60	
	227	331°19'	46	00	
ST. 109	ST. 7	345°37'42"			

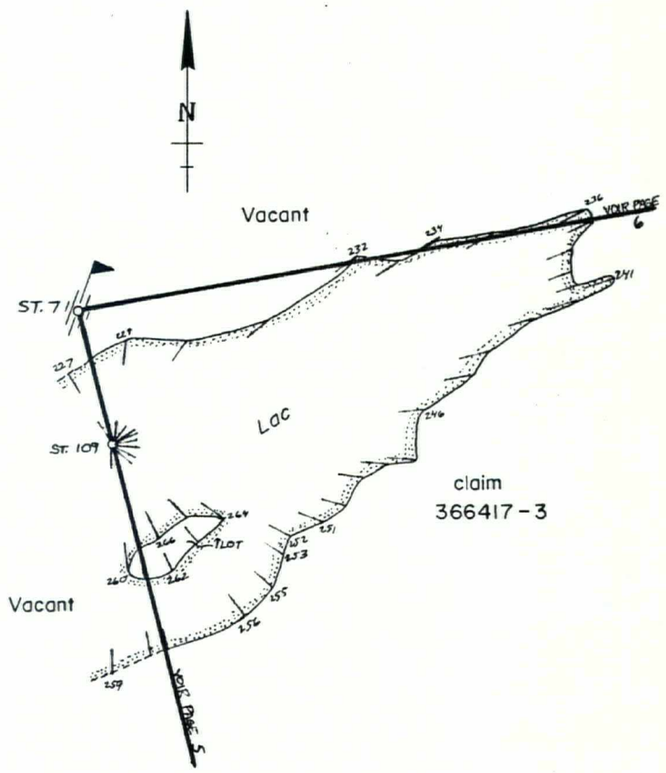

LÉGENDE :

◎ Borne terminus et poteau témoin

Borne terminus et drapeau témoin cimentés dans le roc

Médaillon et drapeau témoin cimentés dans le roc

o Station d'opération

Officiel Seulement
Après Dépôt

10M-86-05

ARP. 3
(11)

CANTON JOHAN - BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LEVÉ DE PLAN Lac dans les claims 366417 - 1 et - 2 TEMP. - 20 °C

STATION de	STATION à	AZIMUT	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET CROQUIS
	340	251° 39'	501	20	
	339	251° 35'	526	20	
	338	251° 24'	646	50	
	337	251° 27'	712	00	
	336	249° 16'	717	60	
	335	249° 21'	691	00	
	334	248° 59'	663	00	
	333	248° 04'	652	60	
	332	247° 53'	619	00	
	331	246° 55'	578	30	
	330	246° 06'	466	60	
	329	246° 50'	458	00	
	328	246° 21'	433	30	
	327	246° 31'	416	00	
	326	246° 35'	405	00	
	325	246° 03'	398	20	
	324	245° 55'	361	30	
	323	246° 19'	355	30	
	322	245° 26'	343	40	
	321	239° 06'	355	30	
	320	237° 51'	340	70	
	319	236° 42'	326	70	
	318	235° 40'	296	20	
	317	234° 39'	285	70	
	316	227° 54'	298	60	
	315	225° 05'	281	60	
	314	224° 42'	257	40	
	313	227° 05'	238	00	
	312	224° 50'	240	00	
	311	220° 59'	236	50	
	310	217° 16'	208	70	
	309	224° 35'	193	10	
	308	223° 00'	169	60	
	307	223° 09'	157	70	
	306	220° 26'	150	00	
	305	204° 12'	105	80	
	304	194° 57'	92	10	
	302	185° 50'	84	90	
	301	163° 23'	65	10	
ST. III	ST. I	5° 39' 32"			

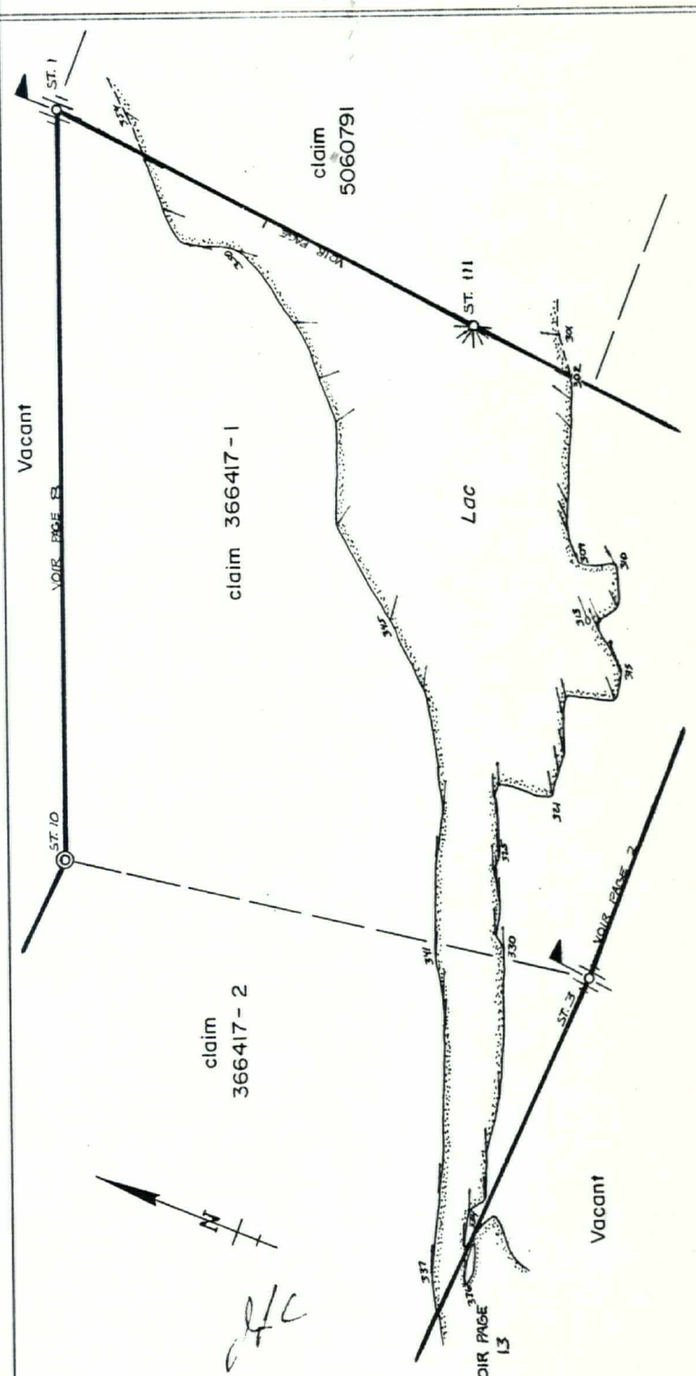

Officiel Seulement
Après Dépôt

(12)

CANTON JOHAN-BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LEVÉ DE PLAN Lac (suite) dans les claims 366417-1 et -2 TEMP. -20°C

STATION de	STATION à	AZIMUT	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET CROQUIS
	354	9°52'	311	80	
	353	5°47'	284	20	
	352	359°03'	254	20	
	351	354°37'	234	10	
	350	355°58'	186	50	
	349	340°35'	137	90	
	348	320°08'	125	10	
	347	305°02'	128	00	VOIR CROQUIS PAGE 11
	346	284°49'	180	70	
	345	264°54'	230	90	
	344	257°04'	272	60	
	343	252°34'	364	10	
	342	253°00'	397	20	
	341	252°30'	470	70	
ST. 111	(SUITE)				

Officiel Seulement
Après Dépôt

CANTON JOHAN - BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LEVÉ DE PLAN Savane dans la ligne sud du claim 366417 - 2 TEMP. - 20 °C

STATION de	STATION à	AZIMUT	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET CROQUIS
					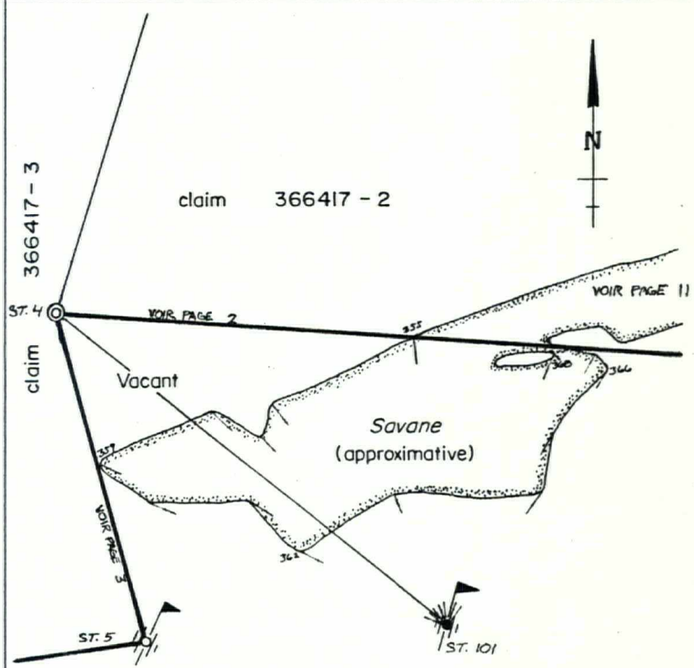
	368	21°56'	146	8	
	367	27°53'	154	4	
	366	32°43'	152	1	
	365	29°17'	108	7	
	364	35°43'	84	0	
	363	336°01'	71	9	
	362	295°53'	84	2	
	361	301°45'	119	6	
	360	292°01'	163	3	
	359	295°25'	197	3	
	358	311°32'	160	4	
	357	314°39'	133	0	
	356	321°02'	140	7	
	355	353°23'	143	8	
ST. 101	ST. 4	308°18'01"			

Officiel Seulement
Après Dépôt

(14)

CANTON JOHAN – BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LEVÉ DE PLAN Lac dans les claims 366417 – 2 et – 3 TEMP. – 20 °C

STATION de	STATION à	AZIMUT	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET CROQUIS
	300	281°52'	70	10	
	299	275°06'	103	40	
	298	268°44'	105	70	
	297	264°03'	89	20	
	296	253°30'	100	60	
	295	252°10'	113	20	
	294	247°58'	113	50	
	293	234°26'	76	80	
	292	209°54'	39	00	
	291	143°51'	65	50	
	290	97°14'	68	50	
	289	75°34'	141	60	
	288	73°33'	212	10	
	287	66°27'	231	30	
	286	66°18'	293	40	
	285	63°10'	293	40	
	284	60°36'	282	50	
	283	58°17'	290	90	
	282	56°40'	234	60	
	281	60°44'	178	00	
	280	58°07'	154	00	
	279	55°57'	216	00	
	278	48°18'	222	00	
	277	45°18'	128	00	
	276	47°01'	98	00	
	275	43°09'	70	70	
	274	340°43'	45	00	
ST. 116	ST. 8	326°49'13"			
	ST. 116	146°49'13"	85	41'	
ST. 8					

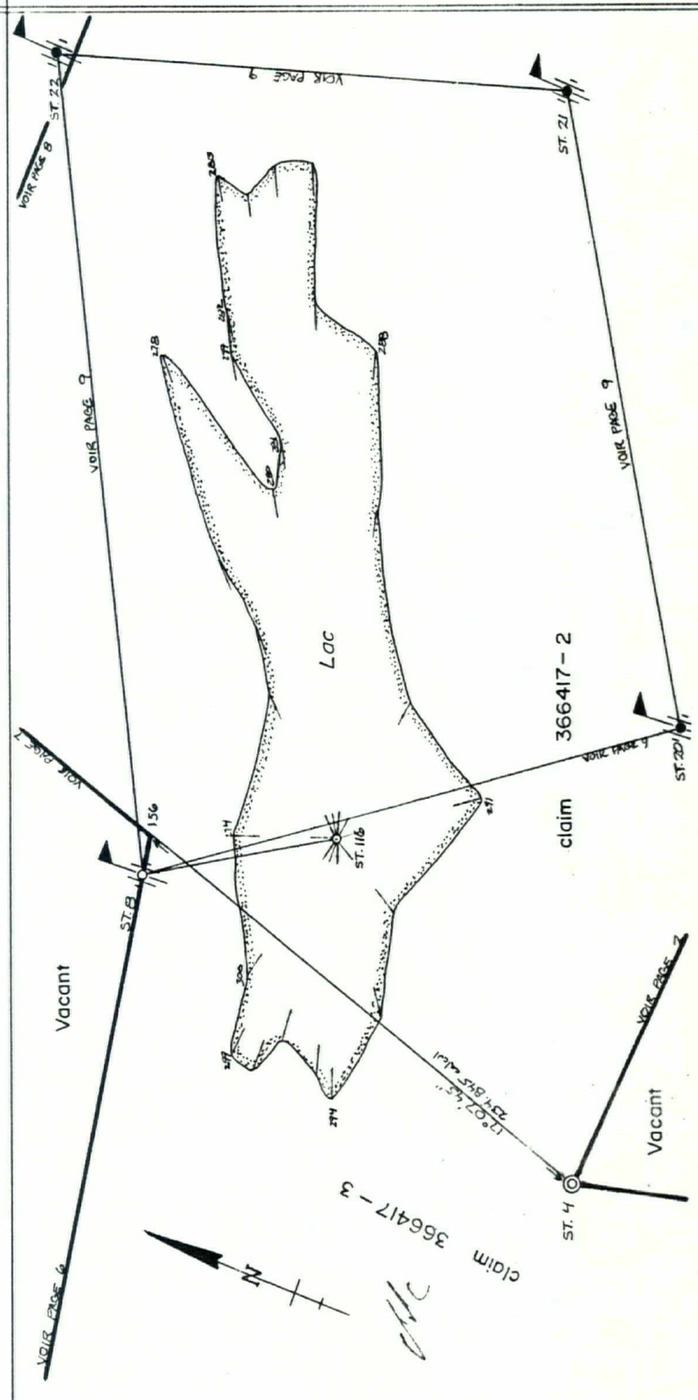

Officiel Seulement
Après Dépôt

CANTON JOHAN – BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LEVÉ DE PLAN Baie du détroit de Jaques – Cartier dans le claim 366417-3 TEMP. – 20 °C

STATION de	STATION à	AZIMUT	DISTANCE Mètres		OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET CROQUIS
	225	179°53'	66	10	
	224	147°22	68	70	
	223	128°30'	71	00	
	222	117°32'	104	40	
	221	102°07'	123	90	
	220	92°18'	117	00	
	219	90°20'	108	90	
	218	86°00'	78	00	
	217	85°30'	50	80	
	216	88°22'	24	80	
	215	172°35'	6	70	
	214	242°48'	19	50	
ST. 108	ST. 6	165°37'42"			

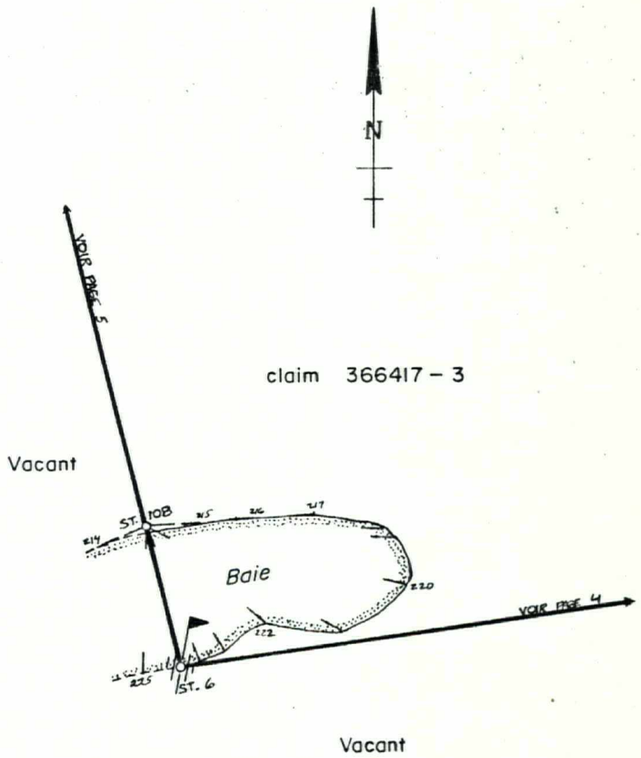

Officiel Seulement
Après Dépôt

CANTON JOHAN - BEETZ DISTRICT ÉLECTORAL DUPLESSIS

LEVÉ DE PLAN TEMP. °C

STATION		AZIMUT	DISTANCE		OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET CROQUIS
de	à		Mètres		

Officiel Seulement
Après Dépôt

CERTIFICAT D'AUTHENTICITE

Je, soussigné, certifie par la présente que les notes d'arpentage de ce carnet d'opérations sont conformes aux notes originales conservées dans mon greffe.

Val d'Or, le 14 mars 1990

Jean-Luc Corriveau
Arpenteur-géomètre

C-4477/398

Officiel Seulement
Après Dépôt

(18)

Officiel Seulement
Après Dépôt

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre
LISTE DE COORDONNEES S C O P Q FUSEAU 4

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote	Description
1	5572042.830	224143.797	11.488	TER+DRA
2	5571426.890	224073.056	11.861	TER+DRA
3	5571432.977	223673.243	11.226	TER+DRA
4	5571471.396	223205.556	10.779	TER+DRA
5	5571306.074	223247.492	10.818	TER+DRA
6	5571257.311	222864.881	0.750	TER+DRA
7	5571614.945	222779.154	6.045	TER+DRA
8	5571691.827	223260.145	25.650	TER+DRA
9	5571863.739	223333.206	11.348	TER+POT
10	5571839.501	223619.372	15.176	TER+POT
20	5571494.742	223404.466	27.661	MED+DRA
21	5571639.823	223645.834	29.363	MED+DRA
22	5571854.176	223580.805	26.100	MED+DRA
30	5570564.500	221016.562	41.708	CLOU
51	5570551.727	220964.033	45.700	PG21200
52	5571773.237	225527.104	24.300	PG86KSH01TER
53	5571773.007	225527.014		PG86KSH01TH
101	5571312.180	223400.823	15.800	ST N-1
102	5571498.069	223411.768	29.123	HUB
103	5571402.466	222898.499	18.509	HUB
104	5571459.163	223354.145	23.804	HUB
105	5571298.795	223190.249	14.609	HUB
106	5571272.572	222984.047	7.572	HUB
107	5571370.364	222837.738	11.833	HUB
108	5571320.813	222849.636	6.690	HUB
109	5571540.192	222797.065	2.231	HUB
110	5571434.469	223655.652	16.574	HUB
111	5571685.944	224102.806	5.775	HUB
112	5571900.417	223776.316	25.784	HUB
113	5571848.142	223571.211	25.565	HUB
114	5571852.602	223367.300	20.630	HUB
115	5571852.555	223329.562	15.241	HUB
116	5571619.623	223305.766	10.772	HUB
156	5571694.715	223278.216		PI
160	5570432.295	221244.430		PI
201	5571432.889	223673.133	11.114	POT.CL
202	5571306.074	223247.574	10.711	POT.CL
203	5571471.686	223205.639	10.611	POT.CL
204	5571689.641	223247.483	20.457	POT.CL
205	5571687.889	223253.765	26.243	
206	5571839.527	223619.290	14.979	POT.CL
207	5571614.887	222779.119	6.054	POT.CL
208	5571257.418	222864.874	0.671	POT.CL
209	5571274.657	222868.870	-.256	NIV.MER
210	5571465.174	223281.132	14.716	SN
211	5571397.135	223224.394	4.128	RUIS

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702 C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

FICHIER DE COORDONNEES: c4477mtm PAGE: 20
MODE ANGLE: DEG MIN SEC UNITES METRIQUES

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre
LISTE DE COORDONNEES S C O P Q FUSEAU 4

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote		Description
212	5571369.232	223231.472	4.356	PISTE	
213	5571279.362	223037.436	6.072	SN	
214	5571312.166	222832.144	0.505	BDM	
215	5571314.156	222850.397	0.705	BDM	
216	5571321.134	222874.519	0.327	BDM	
217	5571324.008	222900.330	0.322	BDM	
218	5571325.044	222927.604	0.631	BDM	
219	5571318.480	222958.527	0.659	BDM	
220	5571314.289	222966.546	1.253	BDM	
221	5571292.911	222970.392	1.032	BDM	
222	5571271.109	222941.457	0.613	BDM	
223	5571275.730	222904.528	1.374	BDM	
224	5571262.376	222885.783	1.454	BDM	
225	5571254.639	222848.739	0.932	BDM	
226	5571287.120	222831.486	-.648	MER	
227	5571580.885	222775.618	0.838	LAC	
228	5571586.482	222785.978	0.985	LAC	
229	5571598.680	222807.985	0.852	LAC	
230	5571598.803	222840.580	0.817	LAC	
231	5571609.444	222887.617	0.837	LAC	
232	5571641.924	222934.508	0.838	LAC	
233	5571638.330	222958.936	0.891	LAC	
234	5571649.699	222978.938	0.875	LAC	
235	5571653.802	223009.941	0.838	LAC	
236	5571666.211	223062.682	0.910	LAC	
237	5571660.601	223067.462	0.916	LAC	
238	5571642.741	223053.624	0.832	LAC	
239	5571632.721	223054.432	1.100	LAC	
240	5571625.620	223064.129	0.917	LAC	
241	5571626.799	223078.013	1.167	LAC	
242	5571616.708	223062.241	0.913	LAC	
243	5571605.681	223030.446	0.931	LAC	
244	5571590.106	223006.187	0.977	LAC	
245	5571576.839	222999.064	0.832	LAC	
246	5571556.318	222968.605	0.870	LAC	
247	5571530.880	222965.805	0.947	LAC	
248	5571528.278	222947.591	0.839	LAC	
249	5571519.948	222934.378	0.851	LAC	
250	5571506.124	222925.625	0.863	LAC	
251	5571497.350	222911.293	0.936	LAC	
252	5571490.553	222896.009	0.913	LAC	
253	5571481.966	222890.034	0.859	LAC	
254	5571473.585	222890.070	1.709	PISTE	
255	5571463.295	222885.238	0.882	LAC	
256	5571447.169	222869.589		LAC	
257	5571426.248	222824.893	0.987	LAC	

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702 C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

FICHIER DE COORDONNEES: c4477mtm

PAGE: 21

MODE ANGLE: DEG MIN SEC

UNITES METRIQUES

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre

LISTE DE COORDONNEES S C O P Q FUSEAU 4

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote		Description
258	5571425.149	222816.384	0.851	LAC	
259	5571416.817	222794.928		LAC	
260	5571474.525	222806.854	0.781	ILOT	
261	5571469.107	222813.777	0.842	ILOT	
262	5571472.608	222829.578		ILOT	
263	5571487.547	222844.702		ILOT	
264	5571499.720	222858.482	0.841	ILOT	
265	5571500.382	222837.315	0.846	ILOT	
266	5571490.619	222822.464	0.829	ILOT	
267	5571483.028	222810.806	0.816	ILOT	
268	5571516.000	222802.042	-.241	PISTE	
269	5571440.475	223582.283	16.390	SN	
270	5571428.605	223978.703	13.610	SN	
271	5571431.610	223813.148	11.063	SN	
272	5571972.819	223963.152	9.428	SN	
273	5571714.624	223284.693	15.209	SN	
274	5571662.323	223291.570	9.726	LAC	
275	5571670.448	223354.910	9.951	LAC	
276	5571685.301	223378.498	9.683	LAC	
277	5571708.221	223398.144	9.700	LAC	
278	5571764.702	223473.797	10.001	LAC	
279	5571737.778	223486.580	9.715	LAC	
280	5571698.901	223437.790	9.929	LAC	
281	5571704.205	223462.383	9.702	LAC	
282	5571745.480	223503.741	11.055	LAC	
283	5571768.653	223555.594	13.265	LAC	
284	5571754.451	223554.009	9.986	LAC	
285	5571747.967	223569.600	9.720	LAC	
286	5571733.374	223576.212	10.154	LAC	
287	5571708.749	223519.200	9.718	LAC	
288	5571676.534	223510.084	9.757	LAC	
289	5571652.760	223443.431	9.724	LAC	
290	5571609.951	223373.578	9.714	LAC	
291	5571566.144	223343.582	10.258	LAC	
292	5571586.122	223285.805	9.767	LAC	
293	5571575.904	223242.567	9.705	LAC	
294	5571578.702	223199.903	10.261	LAC	
295	5571586.639	223197.481	9.865	LAC	
296	5571592.558	223208.878	9.712	LAC	
297	5571611.771	223216.895	9.708	LAC	
298	5571618.933	223200.071	9.694	LAC	
299	5571630.433	223202.935	10.286	LAC	
300	5571635.100	223237.398	9.702	LAC	
301	5571623.206	224120.475	4.771	LAC	
302	5571601.632	224092.851	5.380	LAC	
303	5571590.721	224092.458	7.513	POT.CL	

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702

C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB

TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

FICHIER DE COORDONNEES: c4477mtm PAGE: 22
MODE ANGLE: DEG MIN SEC UNITES METRIQUES

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre
LISTE DE COORDONNEES S C O P Q FUSEAU 4

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote		Description
304	5571597.333	224077.668	4.632	LAC	
305	5571590.135	224057.930	4.738	LAC	
306	5571573.313	224003.744	5.033	LAC	
307	5571572.554	223993.140	4.747	LAC	
308	5571563.717	223985.233	4.739	LAC	
309	5571550.549	223965.138	5.122	LAC	
310	5571521.813	223973.870	4.475	LAC	
311	5571509.774	223944.896	5.268	LAC	
312	5571518.418	223930.957	4.669	LAC	
313	5571526.645	223925.986	4.523	LAC	
314	5571505.810	223918.882	5.087	LAC	
315	5571490.217	223900.288	4.719	LAC	
316	5571489.212	223878.186	4.595	LAC	
317	5571524.317	223867.228	4.504	LAC	
318	5571522.742	223855.631	4.459	LAC	
319	5571510.843	223827.002	4.482	LAC	
320	5571509.177	223811.559	4.570	LAC	
321	5571508.197	223795.173	4.655	LAC	
322	5571548.052	223788.316	4.551	LAC	
323	5571548.322	223775.251	4.578	LAC	
324	5571543.676	223770.704	4.469	LAC	
325	5571529.998	223736.422	4.597	LAC	
326	5571530.811	223728.705	4.602	LAC	
327	5571526.113	223718.746	4.725	LAC	
328	5571518.294	223703.264	4.586	LAC	
329	5571512.388	223678.975	4.788	LAC	
330	5571503.507	223673.317		LAC	
331	5571467.540	223567.347	4.580	LAC	
332	5571461.900	223525.789	4.577	LAC	
333	5571451.558	223493.689	4.432	LAC	
334	5571457.929	223480.263	4.443	LAC	
335	5571452.283	223452.526	4.505	LAC	
336	5571442.404	223427.812	4.430	LAC	
337	5571469.995	223424.360	4.614	LAC	
338	5571489.323	223486.945	4.629	LAC	
339	5571527.500	223600.986	4.366	LAC	
340	5571535.656	223624.680	4.410	LAC	
341	5571551.402	223651.755	4.622	LAC	
342	5571575.744	223721.166	4.307	LAC	
343	5571582.317	223753.699	4.333	LAC	
344	5571629.052	223836.215	4.392	LAC	
345	5571669.018	223872.513	4.382	LAC	
346	5571734.885	223928.864	3.989	LAC	
347	5571761.046	223999.160	4.435	LAC	
348	5571783.195	224024.122	4.405	LAC	
349	5571816.696	224058.999	4.495	LAC	

JLC

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702 C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

FICHIER DE COORDONNEES: c4477mtm
MODE ANGLE: DEG MIN SEC

PAGE: 23
UNITES METRIQUES

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre
LISTE DE COORDONNEES S C O P Q FUSEAU 4

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote	Description
350	5571872.159	224092.615	4.665	LAC
351	5571919.320	224084.499	4.635	LAC
352	5571940.138	224102.520	4.129	LAC
353	5571968.212	224135.823	4.721	LAC
354	5571992.250	224161.041	4.533	LAC
355	5571455.326	223386.466	4.514	LAC
356	5571422.955	223314.030	4.806	LAC
357	5571407.159	223307.629	4.647	LAC
358	5571420.396	223282.399	4.653	LAC
359	5571399.654	223223.944	4.201	LAC
360	5571375.772	223250.373	4.515	LAC
361	5571376.694	223300.105	4.626	LAC
362	5571350.144	223325.574	5.371	LAC
363	5571378.385	223372.598	5.282	LAC
364	5571379.624	223450.917	4.777	LAC
365	5571406.213	223455.510	4.667	LAC
366	5571438.884	223485.037	4.719	LAC
367	5571447.501	223475.162	4.616	LAC
368	5571447.498	223457.775	4.699	LAC

Légende:

TER+DRA	borne terminus et drapeau cimentés dans le roc
MED+DRA	borne médaillon et drapeau cimentés dans le roc
HUB	station temporaire
POT.CL	poteau de claim trouvé
BDM	bras de mer
LAC	bord de lac
ILOT	bord de l'ilot
SN	sol naturel
RUIS	ruisseau

NOTES: Les cotes sont des altitudes basées sur le point géodésique 21200 (45,7m). Compte tenu que le nivellement est trigonométrique non réciproque les cotes sont à +/- 0,3m.

Le facteur échelle combiné au centre du tavail est de: 0,99998
Le méridien central du fuseau 4 est 61°30' ouest.

JFC

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702

C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB

TOPOS 08 89

Officiel Seulement
Après Dépôt

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre

LISTE DE COORDONNEES RECTANGULAIRES PLANES

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote	Description
1	5742.152	10731.515	1011.488	TER+DRA
2	5125.172	10670.378	1011.861	TER+DRA
3	5125.029	10270.511	1011.226	TER+DRA
4	5156.158	9802.273	1010.779	TER+DRA
5	4991.505	9846.779	1010.818	TER+DRA
6	4936.786	9464.965	1000.750	TER+DRA
7	5293.059	9373.676	1006.045	TER+DRA
8	5377.416	9853.416	1025.650	TER+DRA
9	5550.449	9923.792	1011.348	TER+POT
10	5530.672	10210.309	1015.176	TER+POT
20	5182.600	10000.797	1027.661	MED+DRA
21	5331.429	10239.878	1029.363	MED+DRA
22	5544.745	10171.514	1026.100	MED+DRA
30	4215.270	7627.699	1041.708	CLOU
51	4201.681	7575.374	1045.700	PG21200
52	5494.163	12118.885	1024.300	PG86KSH01TER
101	5000.000	10000.000	1015.800	ST N-1
102	5186.040	10008.048	1029.123	HUB
103	5082.450	9496.319	1018.509	HUB
104	5146.241	9951.037	1023.804	HUB
105	4983.334	9789.654	1014.609	HUB
106	4953.902	9583.881	1007.572	HUB
107	5049.405	9436.065	1011.833	HUB
108	5000.044	9448.732	1006.690	HUB
109	5218.581	9392.748	1002.231	HUB
110	5126.246	10252.898	1016.574	HUB
111	5384.663	10696.089	1005.775	HUB
112	5594.027	10366.289	1025.784	HUB
113	5538.562	10162.018	1025.565	HUB
114	5539.844	9958.057	1020.630	HUB
115	5539.209	9920.322	1015.241	HUB
116	5305.930	9900.159	1010.772	HUB
156	5380.585	9871.441		PI
160	4086.630	7857.603		PI
201	5124.940	10270.402	1011.114	POT.CL
202	4991.507	9846.861	1010.711	POT.CL
203	5156.448	9802.350	1010.611	POT.CL
204	5375.035	9840.795	1020.457	POT.CL
205	5373.381	9847.103	1026.243	FUT.BOR
206	5530.699	10210.229	1014.979	POT.CL
207	5292.989	9373.642	1006.054	POT.CL
208	4936.893	9464.958	1000.671	POT.CL
209	4954.193	9468.685	999.744	NIV.MER
210	5151.113	9877.938	1014.716	SN
211	5082.197	9822.265	1004.128	RUIS
212	5054.406	9829.776	1004.356	PISTE

JLC

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702 C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

FICHIER DE COORDONNEES: c4477 PAGE: 25
MODE ANGLE: DEG MIN SEC UNITES METRIQUES

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre
LISTE DE COORDONNEES RECTANGULAIRES PLANES

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote	Description
213	4961.523	9637.160	1006.072	SN
214	4991.124	9431.377	1000.505	BDM
215	4993.399	9449.597	1000.705	BDM
216	5000.752	9473.608	1000.327	BDM
217	5004.028	9499.371	1000.322	BDM
218	5005.489	9526.626	1000.631	BDM
219	4999.408	9557.648	1000.659	BDM
220	4995.342	9565.732	1001.253	BDM
221	4974.026	9569.911	1001.032	BDM
222	4951.775	9541.318	1000.613	BDM
223	4955.821	9504.320	1001.374	BDM
224	4942.176	9485.786	1001.454	BDM
225	4933.862	9448.866	1000.932	BDM
226	4966.071	9431.109	999.352	MER
227	5258.936	9370.670	1000.838	LAC
228	5264.694	9380.942	1000.985	LAC
229	5277.233	9402.756	1000.852	LAC
230	5277.863	9435.346	1000.817	LAC
231	5289.237	9482.212	1000.837	LAC
232	5322.444	9528.592	1000.838	LAC
233	5319.231	9553.074	1000.891	LAC
234	5330.910	9572.897	1000.875	LAC
235	5335.496	9603.833	1000.838	LAC
236	5348.725	9656.374	1000.910	LAC
237	5343.191	9661.241	1000.916	LAC
238	5325.117	9647.683	1000.832	LAC
239	5315.110	9648.648	1001.100	LAC
240	5308.161	9658.454	1000.917	LAC
241	5309.557	9672.319	1001.167	LAC
242	5299.221	9656.705	1000.913	LAC
243	5287.699	9625.085	1000.931	LAC
244	5271.748	9601.071	1000.977	LAC
245	5258.371	9594.155	1000.832	LAC
246	5237.378	9564.020	1000.870	LAC
247	5211.899	9561.616	1000.947	LAC
248	5209.014	9543.445	1000.839	LAC
249	5200.479	9530.363	1000.851	LAC
250	5186.519	9521.826	1000.863	LAC
251	5177.524	9507.632	1000.936	LAC
252	5170.489	9492.456	1000.913	LAC
253	5161.809	9486.615	1000.859	LAC
254	5153.430	9486.782	1001.709	PISTE
255	5143.066	9482.110	1000.882	LAC
256	5126.697	9466.714		LAC
257	5105.083	9422.349	1000.987	LAC
258	5103.851	9413.858	1000.851	LAC

JFC

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702 C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

FICHIER DE COORDONNEES: c4477 PAGE: 26
MODE ANGLE: DEG MIN SEC UNITES METRIQUES

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre
LISTE DE COORDONNEES RECTANGULAIRES PLANES

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote	Description
259	5095.186	9392.534		LAC
260	5153.073	9403.560	1000.781	ILOT
261	5147.764	9410.566	1000.842	ILOT
262	5151.510	9426.311		ILOT
263	5166.684	9441.201		ILOT
264	5179.070	9454.790	1000.841	ILOT
265	5179.403	9433.614	1000.846	ILOT
266	5169.409	9418.917	1000.829	ILOT
267	5161.637	9407.378	1000.816	ILOT
268	5194.469	9398.102	999.759	PISTE
269	5131.109	10179.444	1016.390	SN
270	5125.416	10576.009	1013.610	SN
271	5125.841	10410.423	1011.063	SN
272	5669.333	10551.979	1009.428	SN
273	5400.593	9877.606	1015.209	SN
274	5348.404	9885.298	1009.726	LAC
275	5357.516	9948.506	1009.951	LAC
276	5372.735	9971.860	1009.683	LAC
277	5395.959	9991.147	1009.700	LAC
278	5453.613	10065.911	1010.001	LAC
279	5426.891	10079.113	1009.715	LAC
280	5387.257	10030.933	1009.929	LAC
281	5392.944	10055.441	1009.702	LAC
282	5434.860	10096.152	1011.055	LAC
283	5458.838	10147.639	1013.265	LAC
284	5444.613	10146.276	1009.986	LAC
285	5438.372	10161.965	1009.720	LAC
286	5423.883	10168.805	1010.154	LAC
287	5398.373	10112.182	1009.718	LAC
288	5366.019	10103.569	1009.757	LAC
289	5341.209	10037.293	1009.724	LAC
290	5297.316	9968.114	1009.714	LAC
291	5253.046	9938.804	1010.258	LAC
292	5272.121	9880.721	1009.767	LAC
293	5261.231	9837.647	1009.705	LAC
294	5263.363	9794.944	1010.261	LAC
295	5271.262	9792.398	1009.865	LAC
296	5277.358	9803.702	1009.712	LAC
297	5296.694	9811.419	1009.708	LAC
298	5303.593	9794.485	1009.694	LAC
299	5315.136	9797.170	1010.286	LAC
300	5320.340	9831.557	1009.702	LAC
301	5322.207	10714.734	1004.771	LAC
302	5300.205	10687.449	1005.380	LAC
303	5289.288	10687.226	1007.513	POT.CL
304	5295.669	10672.335	1004.632	LAC

JFC

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702 C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

FICHIER DE COORDONNEES: c4477 PAGE: 27
MODE ANGLE: DEG MIN SEC UNITES METRIQUES

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre
LISTE DE COORDONNEES RECTANGULAIRES PLANES

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote	Description
305	5288.165	10652.711	1004.738 LAC	
306	5270.500	10598.792	1005.033 LAC	
307	5269.576	10588.201	1004.747 LAC	
308	5260.616	10580.433	1004.739 LAC	
309	5247.137	10560.545	1005.122 LAC	
310	5218.539	10569.724	1004.475 LAC	
311	5206.050	10540.941	1005.268 LAC	
312	5214.476	10526.868	1004.669 LAC	
313	5222.625	10521.770	1004.523 LAC	
314	5201.681	10514.991	1005.087 LAC	
315	5185.800	10496.641	1004.719 LAC	
316	5184.451	10474.557	1004.595 LAC	
317	5219.381	10463.053	1004.504 LAC	
318	5217.626	10451.482	1004.459 LAC	
319	5205.282	10423.042	1004.482 LAC	
320	5203.376	10407.627	1004.570 LAC	
321	5202.140	10391.257	1004.655 LAC	
322	5241.884	10383.780	1004.551 LAC	
323	5241.951	10370.711	1004.578 LAC	
324	5237.234	10366.238	1004.469 LAC	
325	5223.024	10332.173	1004.597 LAC	
326	5223.716	10324.444	1004.602 LAC	
327	5218.864	10314.559	1004.725 LAC	
328	5210.804	10299.200	1004.586 LAC	
329	5204.520	10275.006	1004.788 LAC	
330	5195.552	10269.486	LAC	
331	5157.938	10164.088	1004.580 LAC	
332	5151.650	10122.621	1004.577 LAC	
333	5140.809	10090.686	1004.432 LAC	
334	5146.970	10077.162	1004.443 LAC	
335	5140.892	10049.517	1004.505 LAC	
336	5130.629	10024.959	1004.430 LAC	
337	5158.164	10021.077	1004.614 LAC	
338	5178.465	10083.354	1004.629 LAC	
339	5218.415	10196.789	1004.366 LAC	
340	5226.940	10220.354	1004.410 LAC	
341	5243.106	10247.180	1004.622 LAC	
342	5268.527	10316.205	1004.307 LAC	
343	5275.607	10348.632	1004.333 LAC	
344	5323.622	10430.412	1004.392 LAC	
345	5364.150	10466.083	1004.382 LAC	
346	5430.888	10521.402	1003.989 LAC	
347	5458.142	10591.283	1004.435 LAC	
348	5480.678	10615.898	1004.405 LAC	
349	5514.719	10650.249	1004.495 LAC	
350	5570.701	10682.997	1004.665 LAC	

JdC

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702 C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

FICHIER DE COORDONNEES: c4477 PAGE: 28
MODE ANGLE: DEG MIN SEC UNITES METRIQUES

Jean-Luc CORRIVEAU arpenteur-géomètre
LISTE DE COORDONNEES RECTANGULAIRES PLANES

N°	(Y)Nord	(X)Est	(Z)Cote	Description
351	5617.731	10674.147	1004.635	LAC
352	5638.827	10691.842	1004.129	LAC
353	5667.417	10724.704	1004.721	LAC
354	5691.845	10749.545	1004.533	LAC
355	5142.907	9983.414	1004.514	LAC
356	5109.411	9911.490	1004.806	LAC
357	5093.517	9905.336	1004.647	LAC
358	5106.360	9879.902	1004.653	LAC
359	5084.709	9821.776	1004.201	LAC
360	5061.242	9848.574	1004.515	LAC
361	5062.944	9898.291	1004.626	LAC
362	5036.787	9924.167	1005.371	LAC
363	5065.759	9970.746	1005.282	LAC
364	5068.218	10049.038	1004.777	LAC
365	5094.876	10053.216	1004.667	LAC
366	5128.003	10082.231	1004.719	LAC
367	5136.466	10072.223	1004.616	LAC
368	5136.191	10054.838	1004.699	LAC

Légende:

TER+DRA	borne terminus et drapeau cimentés dans le roc
MED+DRA	borne médaillon et drapeau cimentés dans le roc
HUB	station temporaire
POT.CL	poteau de claim
BDM	bras de mer
LAC	bord de lac
ILOT	bord d'ilot
SN	sol naturel
RUIS	ruisseau

NOTES: Les cotes sont basées sur le point géodésique 21200 dont l'altitude 45,7m a été augmentée de 1000m. Compte tenu que le nivellement est trigonométrique non réciproque les cotes sont à +/- 0,3m.

jlc

1085, 3ième Avenue, Val-d'Or, Qué. (819)825-3702 C-4477/398

NOM DE L'OPERATEUR: PAB TOPOS 08.89

Officiel Seulement
Après Dépôt

ENERGIE ET RESSOURCES DOSSIER NO : _ _ _ _ _ _ _ _ _

Service des titres miniers

CONSTAT DE CONVERSATION

INTERLOCUTEUR :
Nom : Raymond A. Marleau
Compagnie : Placements Appalachelté
Adresse :

Date : 890405 heure 9 : 50
Agent : C. Morin
Nature du dossier : Demande de bail

APPEL : ☑ ou RETOUR D'APPEL : ☐
Logé par l'agent : ☑ ou par l'interlocuteur : ☐
Téléphone : (514) 626-1239 Durée : 5 min.

RENCONTRE : ☐ Durée : _ h. _ _ min.
Endroit :
Témoins :

RESUME DE LA CONVERSATION :

M. Marleau confirme que l'arpentage sera fait d'ici 1 mois. Comme ils vont exploiter l'automne prochain, ils ont besoin du bail

Suite à donner :

jm881129

Date : _ _ _ _ _ Signature de l'agent : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

Québec, le 9 février 1989

Monsieur Raymond A. Marleau
Placements Appalache limitée
15387, Estérel
PIERREFONDS (Québec)
H9H 1Y9

OBJET: Demande d'un bail minier
canton de Johan-Beetz
N/D: 88314013

Monsieur,

L'avis du géologue Pierre Marcoux concernant le sujet en titre indique qu'il existe des indices raisonnables d'un gisement de silice de qualité métallurgique sur votre propriété. Toutefois, Monsieur Marcoux mentionne que vous devriez réaliser un programme de forages de définition avant d'entreprendre l'exploitation des deux amas de quartz. En effet, il y aurait lieu de définir les limites des zones d'exploitation, de s'assurer de l'uniformité de la teneur en profondeur et de réaliser un véritable calcul des réserves.

Les commentaires de Pierre Marcoux n'empêcheront pas l'émission d'un bail minier sur votre propriété mais se veulent des conseils pour vous permettre de mieux connaître votre gisement.

Afin de nous permettre de compléter notre étude en vue de l'émission d'un bail minier sur votre propriété, nous avons besoin d'un plan d'arpentage délimitant les terrains inclus dans le bail. Vous devez faire effectuer l'arpentage par un arpenteur-géomètre.

Auriez-vous également l'obligeance de nous confirmer l'adresse de votre siège social pour nous permettre de l'indiquer à notre dossier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

CM/sf

Christian Morin,
Service des Titres miniers

1620, boul. de l'Entente
ch. 1.13 Québec
(Québec) G1S 4N6

Tél (418) 643-4528
Télex 051 — 31709
Télécopieur (418) 643-9297

ENERGIE ET RESSOURCES
Service des titres miniers

DOSSIER NO : _ _ _ _ _ _ _ _

CONSTAT DE CONVERSATION

INTERLOCUTEUR :
Nom : Pierre Marcoux
Compagnie : Géologue Résident
Adresse : Sept Iles

Date : 890203 heure 13 : 25
Agent : C. Morin
Nature du dossier : Demande de Bail Minier Placements Appalache Recommandations

APPEL : ☑ ou RETOUR D'APPEL : ☐
Logé par l'agent : ☑ ou par l'interlocuteur : ☐
Téléphone : (418) 962-1548 Durée : 15 min.

RENCONTRE : ☐ Durée : _ h. _ _ min.
Endroit :
Témoins :

RESUME DE LA CONVERSATION :

M. Marcoux me dit que sa conclusion laisse voir que les réserves trouvées ne sont pas prouvées mais que le gisement est là. Il appartient à nous de soumettre le bail ou non. Mais on devrait mentionner des recommandations dans la lettre de transmission comme quoi des travaux de définition seraient une bonne chose.

Suite à donner :

Date : 890203 Signature de l'agent : C

jml881129

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

N O T E

DATE: Le 23 janvier 1989

DESTINATAIRE: Monsieur Christian Morin

OBJET: **Demande d'un bail minier de Placements Appalache Ltée - claims 366417 - 1 à 3, canton de Johan-Beetz**

La présente requête vise l'obtention d'un bail minier ayant trait à un gisement de silice situé à 10 km à l'est du village de Baie-Johan-Beetz. Le gisement est constitué de deux amas lenticulaires de quartz laiteux, désignés Veine No 1.2 (Massif du Mont Blanc) et Veine No 4.9. De qualité métallurgique, ce quartz serait utilisé pour la fabrication de silicium métal et de ferro-silicium.

Le rapport soumis pour appuyer cette demande de bail a été préparé par M. Raymond Marleau, directeur général de Placements Appalache Ltée et M. Dominique Fragasso, géologue de la compagnie Uniquartz.

Commentaires

L'évaluation du massif du Mont-Blanc (veine No 1.2) est basée sur l'échantillonnage en surface effectué par J. Claveau en 1943 et par un des auteurs du rapport (R. Marleau) en 1978, ainsi que sur quatre forages sub-horizontaux effectués par Union Carbide (Yates Silica) en 1966. Les rapports de ces travaux se retrouvent dans les dossiers géoscientifiques du MER.

Le tonnage du gîte (1 625 242 t) est estimé à partir de quatre coupes verticales établies d'après des rainures de surface; elles sont à intervalles de 800 à 900 pieds, à proximité des forages. Deux forages seulement ont recoupé du minerai. La teneur moyenne de cette zone est estimée d'après une moyenne des résultats d'analyse des travaux de 1942, 1966 et 1978; ce gîte répondrait aux exigences de l'industrie du ferro-silicium.

.../2

À mon avis, l'absence de forages de définition nous empêche de classer l'estimation du tonnage de la zone du Mont Blanc dans la catégorie des réserves prouvées. Compte tenu de la relative homogénéité de ce type de gîte (amas filonien de quartz laiteux), les données avancées dans le rapport de Placements Appalache constituent tout de même une indication assez juste du volume probable du gisement. Toutefois, une zone de cisaillement recoupe transversalement le gisement en deux; cette zone n'apparaît pas sur les coupes et n'a pas été considérée dans le calcul du tonnage. La teneur en alumine augmente en bordure de ce cisaillement en raison de la présence de feldspath notamment. Ce facteur aura un effet de dilution dont il faudrait tenir compte dans le calcul du tonnage et dans la planification de l'exploitation.

L'évaluation de la veine No 4.9 est basée essentiellement sur des travaux d'échantillonnage en surface réalisés par la compagnie en 1977 et 1987. Le volume de ce gisement est estimé à environ 540 000 t de quartz métallurgique de haute pureté; ceci constitue un tonnage géologique et non des réserves prouvées. Les travaux de surface laissent croire que cette veine est très pure et très homogène; aussi, les données fournies dans le rapport représentent probablement une évaluation assez juste du gisement.

Conclusion

Les renseignements fournis par les requérants et les travaux effectués à ce jour démontrent des indices raisonnables d'un gisement de silice de qualité métallurgique sur la propriété de Placements Appalache à Baie-Johan-Beetz. Les ressources identifiées semblent suffisantes pour au moins dix années de production au rythme envisagé.

À mon avis, la compagnie devrait réaliser un programme de forages de définition avant d'entreprendre l'exploitation de ses deux amas de quartz. Il y aurait lieu de définir les limites des zones d'exploitation, de s'assurer de l'uniformité de la teneur en profondeur et de réaliser un véritable calcul des réserves.

pour Pierre Marcoux
Géologue résident de la
Côte-Nord et du Nouveau-Québec
Service géologique de Québec

/lbm

c.c. M. Jules Cimon

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Québec, le 19 décembre 1988

Monsieur Pierre Marcoux
Géologue résident
456, rue Arnaud
Sept-Iles (Québec)
G4R 3B1

Objet:- Demande d'un bail minier
Claims 366417-1 à 3
Canton de Johan-Beetz
N/D: 8831413

Monsieur,

Nous vous transmettons, pour études et commentaires, photocopie de la demande du 24 octobre 1988 de Placements Appalache Ltée, le rapport du 21 novembre 1988 de MM. R.A. Marleau et D. Fragasso, ainsi que la carte des titres miniers du canton de Johan-Beetz.

Une fois votre avis complété, veuillez nous retransmettre le tout.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

CM/gr

Christian Morin,
Service des Titres miniers

c.c. MM. Rémy Maranda,
George H. Cockburn
Jean-Louis Caty
Jules Cimon

ÉNERGIE ET RESSOURCES - SECTEUR MINES
REÇU
1988-12-28
BUREAU RÉGIONAL
SEPT-ILES

CONSEILLERS EN
GEOSCIENCES

SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC.
SGS
INC.

CONSULTANTS IN
GEOSCIENCES

M.E.R.
RES MINIERS
QUEBEC

'88 DEC 13 15 .. 42

M. Christian Morin
M. E. R.
1620 Blvd de l'Entente
Cheese G1S 4N6

Sujet : Bail minier à Baie Johan-Beetz.

Monsieur,

Ci-joint le rapport technique la demande d'un bail minier sur les claims 103 du permis 366 417 de Baie Johan-Beetz et couvrant une superficie de 48 hectares.

Je joins un chèque de $240, couvrant le loyer du bail pour un an.

Le plan d'arpentage sera fait bientôt et je reviendrai sur ce projet plustard.

Bien à vous,

CHÈQUE JOINT
240.00$

3200

88 3/4 13

ENERGIE ET RESSOURCES - SECTEUR MINES
REÇU
1988-12-28
BUREAU RÉGIONAL SEPT-ÎLES

CONSEILLERS EN GEOSCIENCES

SGS INC.
SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC.

CONSULTANTS IN GEOSCIENCES

'88 NOV 9 09 46
M.E.R.
SERV. TITRES MINIERS
BUREAU DE QUÉBEC

Le 24 octobre, 1988

Monsieur le Ministre R. Savoie
Ministère de l'Énergie et des Ressources
1620 boulevard de l'Entente
Québec, Qc. G1S 4N6

Sujet: Bail minier sur permis 366417, claims 1 à 3 inc.

Monsieur le Ministre,

La présente requête vise l'obtention d'un bail minier ayant trait à un gisement de silice situé à 62 milles à l'est du village de Baie Johan-Beetz, cté Duplessis.

Depuis 1979, la société Placements Appalache Ltée a effectué des travaux de terrain et des recherches en laboratoire (CRMQ) pour développer des gîtes de quartz métallurgique pour la fabrication du métal silicium. Ayant obtenu des résultats quantitatifs et qualitatifs satisfaisants suite à ces essais nous croyons, à notre avis, avoir réuni les conditions d'obtention d'un bail minier selon la Loi des Mines du Québec. Aussi, la société Placements Appalache Ltée désire avoir sous bail minier le permis 366417 dont les claims 1 à 3 inc., d'une superficie de 48 hectares.

Selon les discussions en cours, la mise en production et la gestion seront faites par Uniquartz Inc. Les travaux de géologie montrent un potentiel de 3,5 millions de tonnes de quartz métallurgique et nous espérons un bail du type émis pour une extraction semblable à St-Gédéon de Beauce.

En espérant que vous pourrez agréer à notre requête, je vous prie d'accepter, monsieur le Ministre, nos salutations les plus distinguées.

Bien à vous,

R.A. Marleau,
Directeur Général
Placements Appalache Ltée.

RAM/lc

REÇU
1988 11 07
SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ
MINES

REÇU
OCT 27 1988
CABINET DU MINISTRE
DÉLÉGUÉ AUX MINES

Affaires publiques
Bureau du ministre
REÇU
LE

15387 Estérel, Pierrefonds, Québec, H9H 1Y9 - TÉL.: (514) 626-1239

3200

87314 13

CONSEILLERS EN
GEOSCIENCES

SERVICES GEOTECHNIQUES SHICKSHOCKS INC.
SGS
INC.

CONSULTANTS IN
GEOSCIENCES

M.E.R.
SERV. TITRES MINIERS
BUREAU DE QUEBEC
'88 NOV 9 09 46

Le 24 octobre, 1988

Monsieur le Ministre R. Savoie
Ministère de l'Énergie et des Ressources
1620 boulevard de l'Entente
Québec, Qc. G1S 4N6

Sujet: Bail minier sur permis 366417, claims 1 à 3 inc.

Monsieur le Ministre,

La présente requête vise l'obtention d'un bail minier ayant trait à un gisement de silice situé à 62 milles à l'est du village de Baie Johan-Beetz, cté Duplessis.

Depuis 1979, la société Placements Appalache Ltée a effectué des travaux de terrain et des recherches en laboratoire (CRMQ) pour développer des gîtes de quartz métallurgique pour la fabrication du métal silicium. Ayant obtenu des résultats quantitatifs et qualitatifs satisfaisants suite à ces essais nous croyons, à notre avis, avoir réuni les conditions d'obtention d'un bail minier selon la Loi des Mines du Québec. Aussi, la société Placements Appalache Ltée désire avoir sous bail minier le permis 366417 dont les claims 1 à 3 inc., d'une superficie de 48 hectares.

Selon les discussions en cours, la mise en production et la gestion seront faites par Uniquartz Inc. Les travaux de géologie montrent un potentiel de 3,5 millions de tonnes de quartz métallurgique et nous espérons un bail du type émis pour une extraction semblable à St-Gédéon de Beauce.

En espérant que vous pourrez agréer à notre requête, je vous prie d'accepter, monsieur le Ministre, nos salutations les plus distinguées.

Bien à vous,

R.A. Marleau,
Directeur Général
Placements Appalache Ltée.

RAM/lc

REÇU
OCT 27 1988
CABINET DU MINISTRE
DÉLÉGUÉ AUX MINES

Affaires autochtones
Bureau du ministre
REÇU
OCT 88

REÇU
1988 11 07
SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ
MINES

15387 Estérel, Pierrefonds, Québec, H9H 1Y9 - TÉL.: (514) 626-1239

3200
88314 13

Gouvernement du Québec

Le ministre délégué
aux Mines et aux Affaires autochtones

Québec, le 25 NOV. 1988

Monsieur R.A. Marleau
Directeur général
Placements Appalaches Ltée
15387, Estérel
Pierrefonds (Québec)
H9H 1Y9

Monsieur le Directeur général,

J'accuse réception de votre lettre du 24 octobre 1988, par laquelle vous demandez l'émission d'un bail minier en vue d'exploiter un gisement de silice, situé à l'est du village de Baie Johan-Beetz, comté de Duplessis.

Votre requête a été acheminée au Service des titres miniers de mon Ministère pour suites appropriées. A cet effet, M. Christian Morin entrera en communication avec votre entreprise pour compléter l'analyse de votre dossier et remplir les autres formalités d'usage préalables à la conclusion d'un bail minier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Raymond Savoie

Mines: 1620, boulevard de l'Entente, Québec (Québec), Canada, G1S 4N6 (418) 643-3469
Affaires autochtones: 875 est, Grande-Allée, Bureau 2.718, Québec (Québec), Canada, G1R 4Y8 (418) 643-3469

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Québec, le 21 novembre 1988

Monsieur R.A. Marleau
Placements Appalache Limitée
15387, Estérel
PIERREFONDS (Québec)
H9H 1Y9

OBJET: Demande d'un bail minier
Claims 366417-1 à 3 - Canton de Johan-Beetz
N/D: 88314013
Articles 100 et 101 de la Loi sur les mines

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 24 octobre 1988 concernant le sujet en titre.

Votre demande est présentement à l'étude. Afin de nous permettre de compléter notre étude, nous avons besoin de tous les éléments requis par la Loi sur les mines et ses règlements.

Premièrement l'adresse du siège social de nos dossiers ne correspond pas à celle indiquée sur votre lettre. Vous devez donc nous confirmer l'adresse de votre siège social et celle de votre place d'affaire si différente.

Vous devez également payer le loyer de la première année qui est de 5,00 $ l'hectare.

Vous devez fournir un plan et un certificat d'arpentage approuvé par notre service de l'Arpentage.

Finalement, vous devez fournir un rapport décrivant la nature, l'étendue et la valeur économique du gisement. Le rapport doit être signé par un ingénieur ou un géologue qualifié.

Une fois que tous les éléments requis seront reçus, nous complèterons notre étude et la décision du Ministre vous sera communiquée aussitôt que possible.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

CM/sf

Christian Morin,
Service des Titres miniers

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

DEMANDE DE BAIL MINIER

Loi sur les mines (1987, chapitre 64), section V
Règlements, chapitre IV

Requérant: Placements Appalache Limitée
Raymond R.A. Marleau

Adresse: 15387 Estérel
Pierrefonds (Québec) H9H 1Y9

Tél.: (514)626-1239

No int.: 3200 Dossier: 88314013

Date de la demande: 24 octobre 1988

Canton(s): Johan-Beetz

Territoire:

Superficie: 48 hectares

Claims, permis d'exploration ou concessions minières:

Numéro	Date d'expiration	Numéro	Date d'expiration
366417-123	89/12/01	renouveler	

1620, boul. de l'Entente
ch. 1,13 Québec
(Québec) G1S 4N6

Tél (418) 643-4528
Télex 051 — 31709
Télécopieur (418) 643-9297

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

DEMANDE DE BAIL MINIER

FICHE DE CHEMINEMENT

REQUÉRANT: Placements Appalache Limitée

SUBSTANCE: quartz

	non	oui
DEMANDE PAR ÉCRIT		☑
- Requérant = titulaire	☐	☑
- Entente avec le titulaire	~~☐~~	~~☐~~
PERSONNE PHYSIQUE		
- nom et adresse		~~☐~~
- date de naissance		~~☐~~
PERSONNE MORALE		
- nom et adresse siège social		☑ ?
- adresse principale place d'affaire au Québec		☑ ?
SUPERFICIE INDIQUÉE		☑
DROITS MINIERS SPÉCIFIÉS		☑
- moins de 100 hectares	☐	☑
- justification pour plus de 100 hectares	~~☐~~	~~☐~~
IDENTITÉ DES DROITS DE SURFACE DONNÉE	☐	☑
ENTENTE AVEC LES PROPRIÉTAIRES DE SURFACE		☑
LOYER PAYÉ 5,00 $/ha		☑
2,50 $/ha		~~☐~~
57,00 $/ha		~~☐~~
PLAN D'ARPENTAGE APPROUVÉ		☑ cadastre ?
RAPPORT SUR LE GISEMENT SIGNÉ PAR INGÉNIEUR OU GÉOLOGUE QUALIFIÉ		☑
VÉRIFICATION DES TITULAIRES DES DROITS MINIERS ET DES DATES D'EXPIRATION		☑

1620, boul. de l'Entente
ch. 1,13 Québec
(Québec) G1S 4N6

Tél (418) 643-4528
Télex 051 — 31709
Télécopieur (418) 643-9297

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service des titres miniers

NOM DU TITULAIRE VÉRIFIÉ DANS LE DOSSIER		☑
DANGER D'EXPIRATION DES DROITS MINIERS	☑	☐
- Suspendre la période de validité des claims		☐
- Aviser le détenteur du permis d'exploration		☐
ACCUSÉ DE RÉCEPTION À LA DEMANDE DE BAIL		☑
RAPPORT CERTIFIÉ ENVOYÉ OU GÉOLOGUE RÉSIDENT (plus copie de la demande et de la carte de claims)		☑
RÉPONSE DU GÉOLOGUE RÉSIDENT FAVORABLE	☐	☑
GISEMENT ÉCONOMIQUEMENT EXPLOITABLE	☐	☑
DEMANDE DE LA SPÉCIFICATION D'UN BLOC	☑	☐
VÉRIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ DE SURFACE		☑
BAIL SOUTERRAIN SEULEMENT	☐	☐
BAIL POUR TOUTES SUBSTANCES MINÉRALES	☐	☑
VÉRIFICATION DE LA RENTE SELON LA SUPERFICIE DU BLOC	☐	☐
BROUILLON DU BAIL PRÉPARÉ + AFFIDAVIT		☐
BAIL PRÊT À ENVOYER (4 copies + 1 photocopie)		☐
BAIL ENVOYÉ AU TITULAIRE		☐
VÉRIFICATION FINALE		☐
SIGNATURE FINALE		☐
DEUX COPIES ENVOYÉES AU TITULAIRE		☐
NOTE À JEANNINE BÉLANGER		☐
DOSSIER REMIS À CLAIRE BIRON (rente, substance, claims, lots, géoinformation)		☐

1620, boul. de l'Entente
ch. 1,13 Québec
(Québec) G1S 4N6

Tél (418) 643-4528
Télex 051 — 31709
Télécopieur (418) 643-9297

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des R[illegible]urces
Direction générale de l'industrie minérale

NOTE À : Remy Maranda

No de réf. :.....

☐ À titre de renseignement

☐ Tel que demandé

☑ Pour suite appropriée

- Accusé réception pour la signature de R Savoie
- Indiquer que la demande a été acheminée au S T M, et le nom de celui qui prendra contact au besoin avec la cie pour compléter le dossier.
- Indiquer également des délais prévisibles (en présumant que la cie nous ait donné tout le nécessaire ??).

RAYMOND BOUTIN, Adm. A.
Directeur des redevances
et des titres miniers

Année Mois Jour

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Cabinet du sous-ministre associé (Mines)

REÇU
1988 -11- 08
Direction Baux, avances & Titres miniers

BORDEREAU DE TRANSMISSION

A: Raymond Boutin
De: D. Roy
Objet: Lettre de L.A Dorion du 24 oct
Re: Bail minier / permis #3664(17

Préparer une réponse pour la signature de: R. Savoie
Avec prière de retour

- Répondre sous votre signature et retourner copie de votre réponse ☐
- Préparer des éléments de réponse ☐
- Donner suite (prière de faire rapport) ☑
- Comme suite à votre demande du _____
- M'informer des démarches déjà effectuées ☐

- Pour approbation (avec prière de retour) ☐
- Pour signature et retour ☐
- À discuter ultérieurement ☐
- Retourner avec vos commentaires ☐
- Pour votre gouverne ☐
- À titre de renseignements ☐
- Pour enquête et rapport ☐

Commentaires
Traiter de la même façon que l'autre demande du même jour.

Date	A 88	M 11	J 08

Échéance	A	M 11	J 18

S.V.P. DONNEZ SUITE ET RETOURNEZ
LE DOSSIER COMPLÉTÉ AVEC CE BORDEREAU

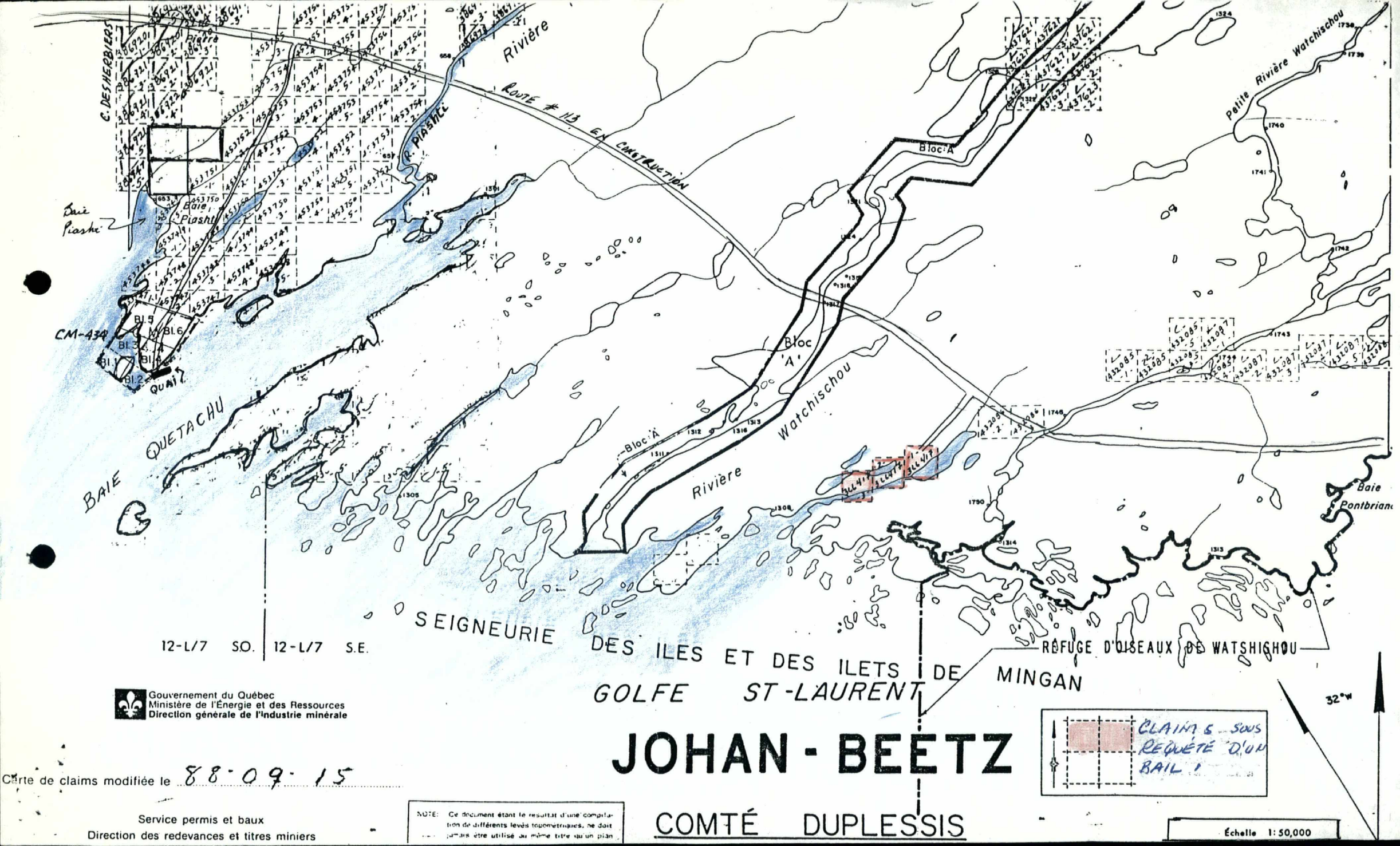

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction générale de l'industrie minérale

Carte de claims modifiée le 88-09-15

Service permis et baux
Direction des redevances et titres miniers

NOTE: Ce document étant le résultat d'une compilation de différents levés topométriques, ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan

FICHE DE CHEMINEMENT
SERVICE DES TITRES MINIERS

ARPENTAGE

DÉTENTEUR: UNIQUARTZ INC 100%

ADRESSE: Responsable:
MARLEAU RAYMOND
DORVAL
H9P 1K3

CANTON: _____

	DIVISION EXPLOITATION	DATE	INITIALES
	SECTION INSCRIPTION		
1	Réception des documents	90-05-11	L.L.
2	Vérification des Titres (consultation.....)	90-05-16	L.L.
3	Vérification auprès "section baux et travaux requis" s'il y a demande de bail OUI	90-05-11	L.L.
4a	Examen des documents	90-05-15	
4b	Si sujet à conflit, remettre le dossier complet avec note explicative à "Enregistrements" et "Conflits miniers" NON	90-05-15	L.L.
4c	Mise à jour des toiles	90-05-15	
5	Insertion au dossier d'une copie ozalid de la toile, avant et après modification	90-05-15	L.L.
6	Remettre une copie complète de l'arpentage au responsable de l'émission des baux	90-05-16	L.L.
7	Remise d'une copie de la toile modifiée à la réception	90-05-16	L.L.
	INFORMATIQUE		
8	Saisie des modifications		
	SECTION CARTOGRAPHIE		
9	Vérification des étapes de cheminement		
	DIVISION SOUTIEN ADMINISTRATIF		
10	Classement		

366417 - 1 à 3

Placements Appalache
limitée

7315 Garnier
Montréal
H2E 2A1

Canton Johan-Beetz
Eqp. 89/12/01

(514) 626-1239

59

Annonce surprise au Sommet

Deux usines de transformation de la silice à Amqui

Il ne que les spectateurs à la Conférence socio-économique de Rivière-du-Loup ont été surpris est un euphémisme. La plupart ont été stupéfaits de se voir annoncer de la bouche même du ministre Marc-Yvan Côté que la ville d'Amqui verrait implanter sur son territoire non pas une mais bien deux usines de transformation de la silice. Des projets qui totaliseraient plus de 160 millions de dollars et créeraient environ 120 emplois directs et autant de façon indirecte.

Pas une réelle surprise cependant pour le maire de la ville d'Amqui, M. Gaétan Archambault et son commissaire industriel, M. Jacques Desjardins, car depuis près de deux ans que la Ville poursuivait ses démarches afin de pouvoir transformer la fameuse silice de Saint-Vianney dans la Vallée.

Le projet

C'est la firme espagnole Etchevaria Hermanos S.A. qui a décidé que ses installations québécoises s'élèveraient dans la zone industrielle de la Ville d'Amqui.

La première usine, qui nécessitera des investissements de 70 à 85 millions de dollars, procédera à la transformation de la silice en silicium-métal. Le silicium-métal est utilisé comme alliage pour le laminage ou la fabrication de conducteurs. Par exemple, Etchevaria utilise du silicium-métal pour la fabricaion de câbles électriques.

L'usine s'approvisionnerait en partie à la mine de Saint-Vianney mais surtout à celle de Baie Joan Beetz sur la Basse-Côte-Nord qui offre une silice mois ferreuse. L'usine offrirait environ 60 emplois en usine.

La seconde usine, jumelée à la première, utiliserait exclusivement la silice de la Vallée pour la transformer en ferro-silicium que l'on incorpore à l'acier pour la fabrication de pièces de charpente. Encore là, une soixantaine d'emplois directs.

La grande majorité de la production de ces deux usines est destinée aux unités d'Etchevaria en Espagne.

Pourquoi Amqui?

Selon M. Jacques Desjardins, le choix d'Amqui fait suite aux nombreuses démarches réalisées par la Ville, notamment certains voyages en Europe. Il assure d'ailleurs que d'autres surprises sont à venir, conséquences de ces mêmes visites outremer.

Pour revenir au choix d'Amqui, M. Desjardins affirme que la ville d'Amqui présentait des avantages certains quant aux possibilités de subventions (dont on ne connait pas encore la ventilation) mais également par sa zone industrielle, la voie ferrée et l'hydro-électricité québécoise à bon marché. Des avantages que l'on peut retrouver également ailleurs. Mais il ajoute que l'initiative d'Amqui a permis d'établir une concertation régionale qui a suscité l'appui des fonctionnaires, du député Henri Paradis et du ministre Ciaccia.

Il rappelle d'ailleurs l'importance de l'implication de Marc-Yvan Côté et du fédéral dans le démarrage d'Uniquartz, l'élément de base à la venue de tous les autres projets.

Et pour le commissaire industriel de la ville d'Amqui, les deux usines d'Etchevaria ne sont qu'un point de départ pour l'implantation de petites unités de production utilisant une partie de la production, dans l'axe Amqui/Saint-Vianney. Quant à Matane, elle trouvera également sont compte par le transportement de la silice et de la production des usines matapédiennes par son port. Sans oublier Saint-Vianney qui se voit ainsi garantir de nombreux à la mine.

Pour ce qui est des emplois proprement dit, M. Desjardins soutient qu'il s'agit de travail spécialisé bien rémunéré et qui nécessitera de la formation.

Réalisations

Selon M. Jacques Desjardins, la construction des usines pourraient se faire presque simultanément et débuter aussi tôt que l'automne prochain. Les derniers détails devraient être confirmés d'ici le printemps.

La ville d'Amqui pourrait alors devenir une véritable capitale de la silice.

Alain Saint-Amand

AUJOURD'HUI

Appel à l'épargne des coopératives

Dans un proche avenir, les coopératives laitières pourraient créer des filiales qui leur donneraient accès à de nouvelles sources de capitaux privés. L'idée a été lancée au congrès du Conseil de la coopération laitière, à Québec. B-2

Nouvelles caisses Cris

Les Indiens Cris seront prêts d'ici les Fêtes à lancer l'implantation de cinq nouvelles caisses populaires, qui porteront à sept le nombre de caisses établies au nord de Chibougamau. B-3

Le bâtiment va

Le montant des investissements dans les domaines commercial et industriel, connaît une forte progression dans la ville de Québec. Tout laisse croire que celle-ci pourrait doubler en 1988 la valeur des permis de construction de l'an dernier. B-3

Coopératives blâmées

Le président de l'UPA s'en est pris aux coopératives laitières au sujet du libre-échange. Il a noté que la division s'est installée avec ce dossier. B-4

LES INDICES

DOLLAR
83.93 +17/100



OR
$420.00

Amqui sera dotée d'une usine de silice de $80 millions

RIVIÈRE-DU-LOUP — Magnat mondial de la silice, la société basque-espagnole Hermanos Etchevarria construira une usine de $70 à $90 millions dans la région d'Amqui. Celle-ci produira annuellement 28,000 tonnes de silicium-métal avec le quartz de Baie Johan-Beetz, sur la Basse-Côte-Nord. Une deuxième usine du genre y sera aussi ouverte, ultérieurement, pour produire du ferro-silicium, à partir des gisements de quartz de Saint-Jean-Baptiste-Vianney, municipalité de la vallée de la Matapédia.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

La nouvelle a été annoncée, hier, au Sommet socio-économique du Bas-Saint-Laurent par le ministre responsable du développement régional, M. Marc-Yvan Côté.

Il a annoncé que les ultimes négociations se sont concrétisées ces derniers jours. Des investisseurs québécois sont concrètement intéressés au premier projet, a fait savoir le ministre.

L'une et l'autre des deux futures usines embaucheront, en permanence, une soixantaine de personnes, en plus de fournir de l'emploi saisonnier à un nombre égal de travailleurs, a dit M. Côté.

L'un des fils du patriarche Ignatio Etchevarria, Kepa, s'établira dans la région d'Amqui, avec sa femme et ses enfants, pour faire démarrrer le projet, dès le mois de janvier.

Presque toute la production sera destinée à l'exportation, a aussi annoncé le ministre.

Le début de ses activités est notamment attendu avec impatience par la firme « Glaverbec » qui vient de s'établir dans le parc industriel de l'agglomération urbaine de Québec, à Saint-Augustin. Cette société belge attend des approvisionnements de quartz et de silice pour entreprendre la fabrication du verre plat, a indiqué M. Côté.

Des réactions

« La transformation en région de la matière première et l'exportation d'un produit transformé » sont des exemples de réalisations souhaitées, a déclaré le ministre.

La vallée de la Matapédia doit la venue prochaine des Etchevarria à l'abondance, chez nous, de la silice qui est de plus en plus rare en Europe. Le coût abordable de l'énergie électrique est un autre facteur. Enfin, le hasard d'une rencontre de vacances a fait le reste, a dit M. Côté.

Selon le député de Matapédia-Matane et président du caucus des députés, M. Henri Paradis, la nouvelle est heureuse puisqu'elle lance officiellement la région dans l'ère de la haute technologie.

M. Paradis estime, en effet, qu'il y a lieu de s'attendre à ce que d'autres entreprises intéressées au domaine des technologies de pointe, notamment dans le champ des fibres optiques, s'établissent elles aussi, éventuellement dans la vallée.

Les négociations des derniers jours se sont faites à un rythme si rapide que le maire d'Amqui, M. Gaétan Archambault, n'échappe pas à l'effet de surprise.

« C'est comme un rêve; ça s'est fait terriblement vite », avoue-t-il.

Genèse des faits

Le ministre Côté a rappelé que c'est au cours d'un voyage de vacances, en Europe, qu'il a rencontré l'Autrichien Georges Humer, grand ami de la famille Etchevarria, et qui exploite les gisements de Baie Johan-Beetz avec le Montréalais Raymond Marleau, exportant le quartz québécois en Espagne, en Islande et en Norvège.

Faute d'approvisionnements suffisants en quartz, de même qu'en raison de techniques vétustes, les Etchevarria ont décidé de fermer deux de leurs sept usines basques. Rencontrant le ministre Côté, ils lui ont manifesté leur désir de venir s'établir au Québec. Ils lui ont même fait savoir qu'à défaut de trouver des investisseurs québécois pour soutenir leur projet, ils pourraient le faire eux-mêmes. La Société générale de financement espagnole s'est engagée à soutenir financièrement de l'entreprise dans l'achat du matériel nécessaire.

Les différentes qualités de silice trouvées à Baie Johan-Beetz et à Saint-Jean-Baptiste-Vianney ont déterminé le choix du produit qu'entend d'abord fabriquer la société Etchevarria Hermanos, à Amqui.

Le silicium-métal et le gerro-silicium sont utilisés dans la fabrication d'alliages.

Le ministre Côté a déclaré que la société basque-espagnole a aussi voulu se rapprocher des approvisionnements canadiens en aluminium, métal qui permet de produire divers types de conducteurs notamment utilisés dans les programmes d'électrification de la partie orientale de l'Afrique.

REPÈ

Le agri sub

Apr
les paie
[redacted]
jours pl
venu des
Prairies,
mique d
vis que l
aider les
rer les r
l'alterna
des bas
bons pu
des débo
agricult
puissent
se retrou
soin ».

Le ra
hier par
m[redacted]du
tule « M
ques ». Il
choses q
mes pub
permis au
server sa
marché n

Au tot
ments on
liards au
des Prair
C'est l'
$31,000 p
quelques
ventions
que pour
revenus
de l'Ouest

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

DROITS MINIERS ACCORDÉS PAR LA COURONNE

Le gouvernement du Québec, agissant aux présentes par la Ministre de l'Energie et des Ressources, elle-même représentée par monsieur Rémy Maranda, chef de la division Exploitation du Service des titres miniers, dûment autorisé par l'article 4 (2°) de l'arrêté du Ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 octobre 1988,

ci-après appelé la MINISTRE,

ET

Uniquartz Inc.
2251, chemin St-François
Dorval (Québec)
H9P 1K3

ci-après appelé le TITULAIRE.

DIVISION D'ENREGISTREMENT: Sept Îles .

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

La Ministre accorde au titulaire qui accepte, un bail minier sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Description des lieux où s'exercent les droits miniers accordés par le Ministre:

Lot 1 du cadastre du canton de Johan-Beetz

comprenant une superficie totale de 54,273 hectares.

Le régistrateur de la division d'enregistrement est requis d'ouvrir un feuillet au registre minier puisqu'il s'agit d'un premier enregistrement.

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

DROIT DU TITULAIRE

Le présent bail donne au titulaire le droit d'extraire toutes les substances minérales appartenant à la Couronne dans le terrain ci-dessus désigné, mais il ne donne pas droit au pétrole, au gaz naturel, au sable et au gravier, ni à la saumure; il ne donne pas droit non plus d'aménager ou d'utiliser les réservoirs souterrains qui se trouvent dans le territoire faisant l'objet du bail, pour l'emmagasinement ou l'enfouissement d'une façon définitive d'une substance minérale ou d'un produit ou résidu industriel.

DURÉE DU BAIL

Le présent bail est accordé pour une durée de vingt (20) années à compter du 20 octobre 1990 et se terminera le 19 octobre 2010.

CHARGES ET CONDITIONS

1° Le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel payable d'avance, établi en vertu de la tarification en vigueur;

Le taux actuel, à la date de signature du bail, est de 5,00 $ l'hectare;

Le Ministre se réserve le droit de réviser le taux du loyer suivant la tarification générale adoptée pour la location de terrains à de telles fins minières;

2° Le titulaire devra commencer les travaux d'exploitation minière du terrain ci-dessus désigné dans le délai fixé par la Loi sur les mines en vigueur soit présentement fixé à quatre ans à compter de la conclusion du bail;

3° Le titulaire aura les droits et obligations d'un propriétaire, mais il n'aura le droit d'utiliser la surface que pour des fins minières;

4° Le titulaire devra payer toutes les taxes, cotisations et redevances municipales ou autres qui pourront être légalement imposées pendant la durée dudit bail;

5° Le titulaire sera assujetti à la Loi sur les mines et aux règlements en vigueur durant la période de validité du bail.

Le titulaire demeure également assujetti à toute autre loi et règlement en vigueur au Québec.

Et les parties ont signé le présent bail

À Charlebourg le 24 Octobre 19 90

Original signé

témoin

titulaire

Original signé

témoin

À Charlebourg le 24 octobre 19 90

Original signé

témoin

Ministre

témoin

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

AFFIDAVIT

Je, soussigné(e) ANDRE OUELLET, domicilié(e) et résidant au 905 SUERREAULT, en la ville de CHARLESBOURG district de QUEBEC, province de Québec ,étant dûment assermenté(e) dépose et dis ce qui suit:

1. Je suis l'un des témoins au bail intervenu entre le ministère de l'Energie et des Ressources, d'une part et Uniquartz Inc., d'autre part;

2. Ledit bail fut signé pour le gouvernement du Québec par M. Rémy Maranda, chef de la division Exploitation du service des Titres miniers, autorisé aux présentes selon l'article 4 (2°) de l'arrêté du Ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 octobre 1988.

3. Le présent bail dûment signé par lui l'a été en ma présence et en présence de PAUL PLANTE, l'autre témoin;

4. Lesdits Rémy Maranda et PAUL PLANTE sont majeurs tout comme moi.

ET J'AI SIGNÉ:

Original signé

ASSERMENTÉ(E) DEVANT MOI À Charlesbourg
CE 24 octobre 1990

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
ANDRÉ JUTRAS 108586 Tous les districts du Québec

Original signé

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION POUR
LE DISTRICT DE Quebec

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

AFFIDAVIT

Je, soussigné(e) PAUL PLANTE, domicilié(e) et résidant 1429 DUFRESNE, en la ville de Ste FOY district de Québec, province de Québec, étant dûment assermenté(e) dépose et dis ce qui suit :

1. Je suis l'un des témoins au bail intervenu entre le ministère de l'Energie et des Ressources, d'une part et Uniquartz Inc. d'autre part;

2. Ledit bail fut signé pour Uniquartz Inc. par JEAN ARSENAULT, dûment autorisé(e) en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration du 23 octobre 1990.

3. Le présent bail dûment signé par lui l'a été en ma présence et en la présence de l'autre témoin ANDRÉ OUELLET;

4. Lesdits JEAN ARSENAULT et ANDRÉ OUELLET sont majeurs tout comme moi.

ET J'AI SIGNÉ :

[redacted]

ASSERMENTÉ(E) DEVANT MOI À Charlesbourg
CE 24 octobre 1990

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
ANDRÉ JUTRAS
108506
Tous les districts du Québec

Original signé

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION POUR
LE DISTRICT DE Québec

BAIL MINIER NO 794
(Superficiaire et souterrain)

N

claim 366417-1

claim 366417-2

claim 366417-3

claim 506079

claim 5060792

VACANT

Lac

baie

Havre Watshishou

Détroit de Jacques - Cartier

st. 1 — st. 2 — st. 3 — st. 4 — st. 5 — st. 6 — st. 7 — st. 9 — st. 10 — st. 11 — st. 20 — st. 21 — st. 22 — st. 101 — st. 104 — st. 105 — st. 106 — st. 107 — st. 108 — st. 109 — st. 110 — st. 111 — st. 112 — st. 115 — st. 156

Vieux poteau claim 1-366417-3

Vieux poteau claim 3-5060761

Point Géodésique 86KSH01

Point Géodésique 21200

67° 54' 54" 562,476

93° 56' 00" 287,198

242° 15' 16" 359,425

225° 00' 00" 820,002

185° 39' 32"

80° 01' 38" 505,401

487,100

171° 00' 46" 234,846 calcul

175° 00' 46" 177,748 calcul

60° 01' 38" 16,301 calcul

244,283

142° 59' 30"

281,680

56° 05' 52"

469,271

273° 48' 12"

399,868

269° 58' 46"

182,602

180° 00' 00"

308° 18' 01" 28,395

170° 55' — 164° 52' 22"

385,715 — 261° 50' 39"

346° 37' 12" 367,755

76° 52' 20" 2175,746

67° 58' 49" 2616,372

71° 46' 38" 2552,670

238° 44' 48" calcul 2103,568 calcul

Ligne par J.L. Corriveau a.g. 1990

Ligne par J.L. Corriveau a.g. 1990

Limite approximative des hautes eaux printanières

Localisation à titre indicatif seulement.

Superficie totale : 54,273 ha
selon les sommets 1 à 7, 156, 9, 10

LÉGENDE

- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et poteau-témoin
- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Repère de piquetage métallique ("médaillon") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Station d'opération
- ① No. poteau de jalonnement du claim concerné
- Poteau de claim existant

ÉCHELLE 1:5000

Mètres 100 0 100 200 300 400 500 Mètres

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)

N.B. Les azimuts astronomiques sont par rapport au méridien central du canton de Johan-Beetz, en référence à la projection SCOPQ (fuseau 4) on doit ajouter 0° 53' 36"

N.B. La topographie à l'extérieur du territoire minier, tiré du plan 12L 07-200-0102 du M.E.R. Service de la géodésie, échelle 1:20000

N.B. Les directions et les dimensions indiquées à la seconde et au millimètre sur ce document, sont issues des compensations mathématiques des polygones. Dans la pratique, on considérera ces valeurs significatives qu'aux 20 secondes d'arc et qu'aux 2 centimètres près

62° 39'

50° 17'

CANTON de JOHAN-BEETZ

TERRITOIRE MINIER

Rivière Watshishou

Bloc A

Détroit de Jacques Cartier

GOLFE du ST-LAURENT

N

PLAN DE SITUATION ÉCHELLE 1:50000

DOSSIER: 48835/58-A

Vérifié par: P.G. Date: 20-05-01

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Secteur Terres
Original conservé aux archives du Service de l'arpentage
Québec, le 4 mai 1990
pour chef de Service

Seul le Service de l'arpentage est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document

TERRITOIRE MINIER

CLAIMS 366417-1 à -3

BLOC 7
(CAD. LOT 1)

CANTON DE JOHAN-BEETZ
(DUPLESSIS)

Val d'Or, le 14 mars 1990

Préparé par: J.L. Corriveau
JEAN-LUC CORRIVEAU
arpenteur-géomètre

C-4477/398

N

claim 366417-1

claim 366417-2

claim 366417-3

claim 506079

claim 5060792

VACANT

Lac

baie

Havre Watshishou

Détroit de Jacques - Cartier

Vieux poteau claim 1-366417-3

Vieux poteau claim 3-5060761

Point Géodésique 21200

Point Géodésique 86KSH01

st. 1 st. 2 st. 3 st. 4 st. 5 st. 6 st. 7 st. 9 st. 10 st. 11 st. 20 st. 21 st. 22 st. 101 st. 104 st. 105 st. 106 st. 107 st. 108 st. 109 st. 110 st. 111 st. 112 st. 115 st. 116

67° 54' 54" 562.476

93° 56' 56" 287.198

242° 16' 16" 359.425

17° 09' 16" 177.748 calcul

80° 01' 38" 18.301 calcul

505.401 80° 01' 38"

467.100

17° 09' 16" 234.488 calcul

142° 05' 31" 24.085

281.620 58° 05' 52"

34° 25' 13" 224.004

820.002 185° 39' 32"

469.271 273° 48' 12"

399.868 269° 58' 46"

76° 52' 20" 2175.746

182.602 00° 15' 00"

Savane 25.000 308° 15' 00"

170° 52' 14" 164.922

385.715 261° 50' 39"

367.783 345° 37' 42"

238° 44' 48" calcul 2105.568 calcul

67° 58' 48" 2616.272

71° 46' 32" 2552.670

Ligne par J.L. Corriveau o.g. 1990

Ligne approximative des hautes eaux

Localisation à titre indicatif seulement.

Superficie totale : 54,273 ha
selon les sommets 1 à 7, 156, 9, 10

ÉCHELLE 1:5000

Mètres 100 0 100 200 300 400 500 Mètres

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)

N.B. Les azimuts astronomiques sont par rapport au meridien central du canton de Johan-Beetz, en référence à la projection SCOPQ (fuseau 4) on doit ajouter 0° 53' 36"

N.B. La topographie à l'extérieur du territoire minier, tiré du plan 12L 07-200-0102 du M.E.R. Service de la géodésie, échelle 1:20000

N.B. Les directions et les dimensions indiquées à la seconde et au millimètre sur ce document, sont issues des compensations mathématiques des polygones. Dans la pratique, on considérera ces valeurs significatives qu'aux 20 secondes d'arc et qu'aux 2 centimètres près

LÉGENDE

- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et poteau-témoin
- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Repère de piquetage métallique ("médaillon") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Station d'opération
- ① No. poteau de jalonnement du claim concerné
- Poteau de claim existant

62° 39'

50° 17'

CANTON de JOHAN-BEETZ

TERRITOIRE MINIER

Rivière Watshishou

Bloc A

Détroit de Jacques Cartier

GOLFE du ST-LAURENT

N

PLAN DE SITUATION ÉCHELLE 1:50000

DOSSIER: 48835/58-A

Vérifié par: P.G. Date: 90-05-01

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Secteur Terres
Original conservé aux archives du Service de l'arpentage
Québec, le 4 mai 1990
pour chef de Service

Seul le Service de l'arpentage est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document

TERRITOIRE MINIER

CLAIMS 366417-1 à -3

CANTON DE JOHAN-BEETZ
(DUPLESSIS)

Val d'Or, le 14 mars 1990

Préparé par: J.L. Corriveau
JEAN-LUC CORRIVEAU
arpenteur-géomètre

C-4477/398

JOHAN-BEETZ

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'est qu'une approximation déterminée à partir des avis de jalonnement déposés au service des Titres miniers. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

62° 45'

1076

62° 37'30"

DESHERBIERS

DRUCOURT

Lac à la Cabane-Brulée

Lac Villeneuve

Rivière Piashtibaie

Rivière Watchischou

Petite Rivière Watchischou

Baie Piashti

Baie Quetachu

Baie Pontbriand

Lac Véronique

Bloc 'A'

Les droits de surface à l'intérieur du Bloc 'A' sont la propriété de The Great Watchischou Minerals & Timber Co. (dos. 25835 gén.)

Bl. 1 Bl. 2 Bl. 3 Bl. 4 Bl. 5 Bl. 6 — Les dr. grâce en eau profonde

SEIGNEURIE DES ILES ET DES ILETS DE MINGAN

RÉFUGE D'OISEAUX DE WATSHISHOU

GOLFE ST-LAURENT

12-L/7 S.O. | 12-L/7 S.E.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction générale de l'industrie minérale

Carte de claims modifiée le 90,05 16

Service permis et baux
Direction des redevances et titres miniers

Sources de renseignements
Plans déposés aux archives des Terres et Forêts

JOHAN-BEETZ

COMTÉ DUPLESSIS

NOTE: *Les iles situées dans le Golfe St-Laurent ne font pas partie de ce canton.*

32°W

Échelle 1:50,000

1000 0 1000 2000 3000
Mètres Mètres

40 30 20 10 0 40 80 120
Chaines Chaines

Plan No C-5667

JOHAN-BEETZ

N

claim 366417-1

claim 366417-2

claim 366417-3

claim 506079

claim 5060792

VACANT

Lac

baie

Havre Watshishou

Détroit de Jacques - Cartier

st. 1 — st. 2 — st. 3 — st. 4 — st. 5 — st. 6 — st. 7 — st. 9 — st. 10 — st. 11 — st. 20 — st. 21 — st. 22 — st. 101 — st. 105 — st. 106 — st. 107 — st. 108 — st. 109 — st. 110 — st. 111 — st. 112 — st. 115 — st. 116 — st. 104

Vieux poteau claim 1-366417-3

Vieux poteau claim 3 - 5060761

Point Géodésique 86KSH01

Point Géodésique 21200

67° 54' 54" 562,476

93° 56' 58" 287,198

242° 16' 16" 309,423

60° 01' 38" 18,301 calcul

505,401 60° 01' 38"

487,100

620,002 185° 39' 32"

224,102

399,868 269° 58' 46"

469,271 273° 48' 12"

182,602 00° 18' 00"

385,715 – 261° 50' 59"

76° 52' 20" 2175,746

67° 58' 48" 2616,272

71° 46' 32" 2552,670

239° 44' 48" calcul 2105,568

Superficie totale : 54,273 ha
selon les sommets 1 à 7, 156, 9, 10

Ligne par J.L. Corriveau a.g. 1990

Localisation à titre indicatif seulement.

Ligne approximative de haute eau exclusive

Trait de falaise

LÉGENDE

- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et poteau-témoin
- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Repère de piquetage métallique ("médaillon") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Station d'opération
- ① No. poteau de jalonnement du claim concerné
- Poteau de claim existant

ÉCHELLE 1:5000

Mètres 100 0 100 200 300 400 500 Mètres

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)

N.B. Les azimuts astronomiques sont par rapport au meridien central du canton de Johan-Beetz, en référence à la projection SCOPQ (fuseau 4) on doit ajouter 0° 53' 36"

N.B. La topographie à l'extérieur du territoire minier, tiré du plan 12L 07-200-0102 du M.E.R. Service de la géodésie, échelle 1:20000

N.B. Les directions et les dimensions indiquées à la seconde et au millimètre sur ce document, sont issues des compensations mathématiques des polygones. Dans la pratique, on considérera ces valeurs significatives qu'aux 20 secondes d'arc et qu'aux 2 centimètres près

62° 39'

50° 17'

CANTON de JOHAN-BEETZ

TERRITOIRE MINIER

Rivière Watshishou

Bloc A

Détroit de Jacques Cartier

GOLFE du ST-LAURENT

N

PLAN DE SITUATION ÉCHELLE 1:50000

DOSSIER: 48835/58-A

Vérifié par: P.G. Date: 90-05-01

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Secteur Terres
Original conservé aux archives du Service de l'arpentage
Québec, le 4 mai 1990
pour chef de Service

Seul le Service de l'arpentage est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document

TERRITOIRE MINIER

CLAIMS 366417-1 à -3

CANTON DE JOHAN-BEETZ
(DUPLESSIS)

Val d'Or, le 14 mars 1990

Préparé par: J.L. Corriveau
JEAN-LUC CORRIVEAU
arpenteur-géomètre

C-4477/398

BM 794

JOHAN-BEETZ

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'est qu'une approximation déterminée à partir des avis de jalonnement déposés au service des Titres miniers. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

62° 45'

1076

62° 37'30"

DESHERBIERS

DRUCOURT

Lac à la Cabane-Brulée

Lac Villeneuve

Rivière Piashtibaie

Rivière Watchischou

Petite Rivière Watchischou

Lac Véronique

Baie Piashti

Baie Quetachu

Baie Pontbriand

Bloc 'A'

Bloc:'A'

Les droits de surface à l'inférieur du Bloc 'A' sont la propriété de The Great Watchischou Minerals & Timber Co. (dos. 25835 gén.)

Bl. 1 Bl. 2 Bl. 3 Bl. 4 Bl. 5 Bl. 6 Lot de gravier en eau profonde

12-L/7 S.O. | 12-L/7 S.E.

SEIGNEURIE DES ILES ET DES ILETS DE MINGAN

GOLFE ST-LAURENT

RÉFUGE D'OISEAUX DE WATSHISHOU

32°W

Échelle 1:50,000

1000 0 1000 2000 3000 Mètres

40 30 20 10 0 40 80 120 Chaines

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction générale de l'industrie minérale

JOHAN-BEETZ

COMTÉ DUPLESSIS

Carte de claims modifiée le 90,04,05

Service permis et baux
Direction des redevances et titres miniers

Sources de renseignements
Plans déposés aux archives des Terres et Forêts

NOTE: *Les iles situées dans le Golfe St-Laurent ne font pas partie de ce canton.*

Plan No C-5667

JOHAN-BEETZ

JOHAN-BEETZ

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'est qu'une approximation déterminée à partir des avis de jalonnement déposés au service des Titres miniers. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

62° 45'

1076

62° 37'30"

DESHERBIERS

DRUCOURT

Lac à la Cabane-Brulée

Lac Villeneuve

Rivière Piashtibaie

Rivière Watchischou

Petite Rivière Watchischou

Lac Véronique

Baie Piashti

Baie Quetachu

Baie Pontbriand

Bloc 'A'

Les droits de surface à l'inférieur du Bloc 'A' sont la propriété de The Great Watchichou Minerals & Timber Co. (dos. 25835 gén.)

D. BM Placements Appalaches

SEIGNEURIE DES ILES ET DES ILETS DE MINGAN

GOLFE ST-LAURENT

RÉFUGE D'OISEAUX DE WATSHISHOU

12-L/7 SO. | 12-L/7 S.E.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction générale de l'industrie minérale

JOHAN-BEETZ

COMTÉ DUPLESSIS

Carte de claims modifiée le 90,04,05

Service permis et baux
Direction des redevances et titres miniers

Sources de renseignements
Plans déposés aux archives des Terres et Forêts

NOTE: *Les iles situées dans le Golfe St-Laurent ne font pas partie de ce canton.*

32°W

Échelle 1:50,000

1000 0 1000 2000 3000 Mètres

40 30 20 10 0 40 80 120 Chaines

Plan No C-5667

JOHAN-BEETZ

JOHAN-BEETZ

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'est qu'une approximation déterminée à partir des avis de jalonnement déposés au service des Titres miniers. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

62° 45'

1076

62° 37'30"

DESHERBIERS

DRUCOURT

Lac à la Cabane-Brulée

Lac Villeneuve

Lac Véronique

Rivière Piashtibaie

Rivière Watchischou

Petite Rivière Watchischou

Baie Piashti

Baie Quetachu

Baie Pontbriand

Bloc 'A'

Bl. 1 Bl. 2 Bl. 3 Bl. 4 Bl. 5 Bl. 6 Bl. 7

B.M. 794

Les droits de surface à l'intérieur du Bloc 'A' sont la propriété de The Great Watchischou Minerals & Timber Co. (dos. 25835 gén.)

Lot de grève en eau profonde

12-L/7 S.O. | 12-L/7 S.E.

SEIGNEURIE DES ILES ET DES ILETS DE MINGAN

GOLFE ST-LAURENT

RÉFUGE D'OISEAUX DE WATSHISHOU

32°W

Échelle 1:50,000

1000 0 1000 2000 3000 Mètres

40 30 20 10 0 40 80 120 Chaines

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction générale de l'industrie minérale

JOHAN-BEETZ

COMTÉ DUPLESSIS

Carte de claims modifiée le 90,10,26

Service permis et baux
Direction des redevances et titres miniers

Sources de renseignements
Plans déposés aux archives des Terres et Forêts

NOTE: *Les iles situées dans le Golfe St-Laurent ne font pas partie de ce canton.*

Plan No C-5667

JOHAN-BEETZ

Dossier
BM.
794 Ref B

N

claim 366417-1

claim 366417-2

claim 366417-3

claim 506079

claim 5060792

VACANT

Lac

baie

Havre Watshishou

Détroit de Jacques - Cartier

st. 1 — st. 2 — st. 3 — st. 4 — st. 5 — st. 6 — st. 7 — st. 9 — st. 10 — st. 11 — st. 21 — st. 22 — st. 101 — st. 104 — st. 105 — st. 106 — st. 107 — st. 108 — st. 109 — st. 110 — st. 111 — st. 112 — st. 115 — st. 116 — st. 156

Vieux poteau claim 1-366417-3

Vieux poteau claim 3-5060761

Point Géodésique 86KSH01

Point Géodésique 21200

Savane

Ligne par J.L. Corriveau a.g. 1990

Localisation à titre indicatif seulement.

Ligne approximative des hautes eaux

Sentier de raisse

67° 54' 54" 562,476

93° 56' 55" 287,198

242° 16' 16" 359,425

175° 07' 45" 177,748 calcul

5° 29' 13" 224,004

185° 39' 32" 620,002

505,401 80° 01' 38"

487,100

80° 01' 38" 18,301 calcul

17° 00' 45" 224,845 calcul

142° 23' 34" 281,620

58° 05' 52"

469,271

273° 48' 12" 399,868

269° 58' 46"

76° 52' 20" 2175,746

110,282 164° 24' 27"

385,715 — 261° 50' 39"

348° 37' 42" 367,783

306° 01' 00" 282,000

67° 58' 48" 2616,272

71° 46' 32" 2552,670

238° 44' 48" 2103,568 calcul

calcul

LÉGENDE

- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et poteau-témoin
- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Repère de piquetage métallique ("médaillon") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Station d'opération
- (1) No. poteau de jalonnement du claim concerné
- Poteau de claim existant

ÉCHELLE 1:5000

Mètres 100 0 100 200 300 400 500 Mètres

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)

N.B. Les azimuts astronomiques sont par rapport au meridien central du canton de Johan-Beetz, en référence à la projection SCOPQ (fuseau 4) on doit ajouter 0° 53' 36"

N.B. La topographie à l'extérieur du territoire minier, tiré du plan 12L 07-200-0102 du M.E.R. Service de la géodésie, échelle 1:20000

N.B. Les directions et les dimensions indiquées à la seconde et au millimètre sur ce document, sont issues des compensations mathématiques des polygones. Dans la pratique, on considérera ces valeurs significatives qu'aux 20 secondes d'arc et qu'aux 2 centimètres près

62° 39'

50° 17'

CANTON de JOHAN-BEETZ

TERRITOIRE MINIER

Rivière Watshishou

Bloc A

Détroit de Jacques Cartier

GOLFE du ST-LAURENT

N

PLAN DE SITUATION ÉCHELLE 1:50000

Superficie totale : 54,273 ha

selon les sommets 1 à 7, 156, 9, 10

DOSSIER: 48835/58-A

Vérifié par: P.G. Date: 90-05-01

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Secteur Terres

Original conservé aux archives du Service de l'arpentage

Québec, le 4 mai 1990

pour chef de Service

Seul le Service de l'arpentage est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document

TERRITOIRE MINIER

CLAIMS 366417-1 à -3

CANTON DE JOHAN-BEETZ

(DUPLESSIS)

Val d'Or, le 14 mars 1990

Préparé par: J.L. Corriveau

JEAN-LUC CORRIVEAU
arpenteur-géomètre

C-4477/398

POUR USAGE DU BUREAU SEULEMENT

JOHAN-BEETZ

1076

62° 45'

62° 37'30"

DESHERBIERS

DRUCOURT

Lac à la Cabane-Brulée

Lac Villeneuve

Rivière Piashtibaie

Baie Piashti

Rivière Watchischou

Petite Rivière Watchischou

Lac Véronique

Baie Pontbriand

Bloc 'A'

Les droits de surface à l'inférieur du Bloc 'A' sont la propriété de The Great Watchichou Minerals & Timber Co. (dos. 25835 gén.)

Bl. 1 Bl. 2 Bl. 3 Bl. 4 Bl. 5 Bl. 6

SEIGNEURIE DES ILES ET DES ILETS DE MINGAN

GOLFE ST-LAURENT

REFUGE D'OISEAUX DE WATSHISHOU

12-L/7 SO. | 12-L/7 S.E.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction générale de l'industrie minérale

Carte de claims modifiée le 88,12,06

Service permis et baux
Direction des redevances et titres miniers

NOTE: Ce document étant le resultat d'une compilation de différents levés topométriques, ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur, en conséquence les données qu'il contient doivent être utilisées sous toute réserve.

Sources de renseignements
Plans déposés aux archives des Terres et Forêts

JOHAN-BEETZ

COMTÉ DUPLESSIS

NOTE: *Les iles situées dans le Golfe St-Laurent ne font pas partie de ce canton.*

Dimension des claims en territoire non arpenté, les côtés ayant des directions astronomiques nord et sud, est et ouest (art. 33)

32°W

Échelle 1:50,000

1000 0 1000 2000 3000 Mètres

40 30 20 10 0 40 80 120 Chaines

Plan No C-5667

JOHAN-BEETZ

Johan-Beetz

N

claim 366417-3

claim 366417-1

claim 366417-2

claim 506079

claim 5060792

VACANT

Lac

baie

Havre Watshishou

Détroit de Jacques - Cartier

Vieux poteau claim 1-366417-3

Vieux poteau claim 3-5060761

Point Géodésique 86KSH01

Point Géodésique 21200

Savane

Ligne par J.L. Corriveau o.g. 1990

Ligne approximative haut des falaises des hautes eaux

st. 1 st. 2 st. 3 st. 4 st. 5 st. 6 st. 7 st. 9 st. 10 st. 11 st. 20 st. 21 st. 22 st. 101 st. 104 st. 105 st. 106 st. 107 st. 108 st. 109 st. 110 st. 111 st. 112 st. 115 st. 116

67° 58' 44" 562.476

93° 56' 56" 287.198

242° 15' 15" 359.425

80° 01' 38" 18.301 calcul

505.401 80° 01' 38"

487.100

342° 15' 15" 223.004

620.005 185° 59' 32"

281.620 38° 05' 52"

142° 53' 31" 244.282

399.868 269° 58' 46"

469.271 273° 48' 12"

182.602 00° 15' 00"

385.715 – 261° 50' 39"

367.783 348° 57' 32"

76° 52' 20" 2175.746

67° 58' 44" 2616.272

71° 46' 32" 2652.670

238° 44' 48" 2103.568 calcul

LÉGENDE

- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et poteau-témoin
- Repère de piquetage métallique ("borne terminus") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Repère de piquetage métallique ("médaillon") et tige drapeau-témoin cimentés dans le roc
- Station d'opération
- ① No. poteau de jalonnement du claim concerné
- Poteau de claim existant

ÉCHELLE 1:5000

Mètres 100 0 100 200 300 400 500 Mètres

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)

N.B. Les azimuts astronomiques sont par rapport au meridien central du canton de Johan-Beetz, en référence à la projection SCOPQ (fuseau 4) on doit ajouter 0° 53' 36"

N.B. La topographie à l'extérieur du territoire minier, tiré du plan 12L 07-200-0102 du M.E.R. Service de la géodésie, échelle 1:20000

N.B. Les directions et les dimensions indiquées à la seconde et au millimètre sur ce document, sont issues des compensations mathématiques des polygones. Dans la pratique, on considerera ces valeurs significatives qu'aux 20 secondes d'arc et qu'aux 2 centimètres près

62° 39'

50° 17'

CANTON de JOHAN-BEETZ

TERRITOIRE MINIER

Rivière Watshishou

Bloc A

Détroit de Jacques Cartier

GOLFE du ST-LAURENT

N

PLAN DE SITUATION ÉCHELLE 1:50000

Superficie totale : 54,273 ha
selon les sommets 1 à 7, 156, 9, 10

Officiel Seulement
Après Dépôt

DOSSIER: 48835/58-A

Vérifié par: Date:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Secteur Terres
Original conservé aux archives du Service de l'arpentage
Québec, le

chef de Service

Seul le Service de l'arpentage est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document

TERRITOIRE MINIER

CLAIMS 366417-1 à -3

CANTON DE JOHAN-BEETZ
(DUPLESSIS)

Val d'Or, le 14 mars 1990

Préparé par: J.L. Corriveau
JEAN-LUC CORRIVEAU
arpenteur-géomètre

C-4477/398

JOHAN-BEETZ

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'est qu'une approximation déterminée à partir des avis de jalonnement déposés au service des Titres miniers. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

62° 45'

1076

62° 37'30"

DESHERBIERS

DRUCOURT

Lac à la Cabane-Brulée

Lac Villeneuve

Rivière Piashtibaie

Rivière Watchischou

Petite Rivière Watchischou

Lac Véronique

Baie Piashti

Baie Quetachu

Baie Pontbriand

Les droits de surface à l'inférieur du Bloc 'A' sont la propriété de The Great Watchichou Minerals & Timber Co. (dos. 25835 gén.)

Bloc 'A'

Bl. 1 Bl. 2 Bl. 3 Bl. 4 Bl. 5 Bl. 6

Lot de grève en eau profonde

12-L/7 SO. | 12-L/7 S.E.

SEIGNEURIE DES ILES ET DES ILETS DE MINGAN

RÉFUGE D'OISEAUX DE WATSHISHOU

GOLFE ST-LAURENT

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction générale de l'industrie minérale

Carte de claims modifiée le 90.04.05

Service permis et baux
Direction des redevances et titres miniers

AVANT

Sources de renseignements
Plans déposés aux archives des Terres et Forêts

JOHAN-BEETZ

COMTÉ DUPLESSIS

NOTE: *Les iles situées dans le Golfe St-Laurent ne font pas partie de ce canton.*

32°W

Échelle 1:50,000

1000 0 1000 2000 3000 Mètres

40 30 20 10 0 40 80 120 Chaines

Plan No C-5667

JOHAN-BEETZ